This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

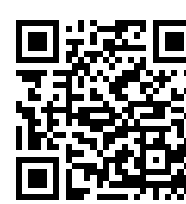

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381192

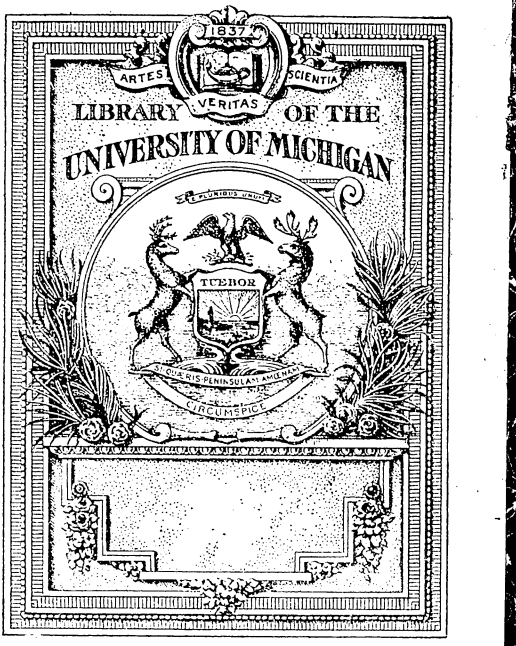
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE-TROISIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XXXI

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49

1901

Hosted by Google

Hosted by Google

CONCURRENCE RELIGIEUSE

M. Yves Guyot, l'éminent directeur du *Siècle*, a publié, il y a quelque temps, une sorte de manifeste intitulé : *Nécessité de la concurrence religieuse*, qui fit quelque bruit.

Cet écrit concerne spécialement la France, mais l'auteur y vise également les autres pays catholiques : l'Espagne, l'Italie l'Autriche. La Belgique y est implicitement comprise et c'est à ce titre que l'initiative du publiciste parisien nous intéresse.

M. Guyot pose en principe que « les institutions libérales ne peuvent s'adapter à un peuple catholique ». Il fait l'historique du Concordat en France, et conclut, en ce qui regarde ce pays, que « pour arracher la nation à l'influence dépressive du catholicisme, il faut détruire l'organisation faite au profit de ce dernier le 26 messidor an IX », et « établir, contre l'Église catholique actuelle, la possibilité de la *concurrence religieuse* ».

Cette concurrence, M. Guyot veut la créer au profit du *protestantisme*. Il préconise, comme moyen de déclericalisme, la « protestantisation » des nations catholiques. Il voit dans cette religion un élément de prospérité pour les pays qui l'adoptent et une doctrine ouverte aux personnes « imprégnées de l'esprit scientifique ambiant et qui ont besoin d'une religion ».

« Libre-penseur, écrit M. Guyot, je reconnais que les libres-penseurs ne sont qu'une minorité. Il est indéniable que la grande majorité des hommes éprouvent le besoin d'être unis par un lien religieux. Mais n'y a-t-il donc pour les nations civilisées d'autre religion que la religion catholique ?

« ...Si le système de la séparation des Églises et de l'État a effrayé tant de personnes en France, c'est que la question n'avait été posée devant l'opinion qu'entre le catholicisme et la libre-pensée. Pourquoi, nous, libres-penseurs, ne serions-nous pas les premiers à la poser autrement et à remplacer la

383965

Hosted by Google

formule de Mirabeau : *Il faut déchristianiser la France*, par celle-ci : *Il faut décatholiser la France?*

« Le protestantisme n'a pas un syllabus étroit dans lequel chacun est obligé de passer. Il revêt toutes les formes, il s'adapte à toutes les intelligences. A ceux qui demandent : — Que mettez-vous à la place du catholicisme ? la réponse est toute prête : — *Le protestantisme !* »

Il nous a paru intéressant de faire, à propos de cette question de « concurrence religieuse » et de « protestantisation » soulevée par l'éminent économiste, une petite enquête chez les leaders anticléricaux belges, afin de connaître leur avis sur ce sujet, qui semble concerner notre pays au même degré que la France.

Nous publions ci-après, en toute impartialité et à titre purement documentaire, les intéressantes réponses que nous avons reçues : elles se succèdent dans l'ordre alphabétique des interviewés (1).

Voici les questions que nous avons posées :

1° Quel est votre avis sur le fond du manifeste de M. Yves Guyot?

2° Qu'y aurait-il à faire en Belgique, selon vous, dans le sens de l'idée qu'il préconise?

Donc, une question de principe et une question d'application.

MAULY.

Réponse de M. Ed. Anseele.

Trouvant que, dans le monde capitaliste d'aujourd'hui, la question religieuse est secondaire, il m'est parfaitement égal ce que les gens sont : catholiques, protestants, mahométans, bouddhistes, libres-penseurs ou autres.

ÉDOUARD ANSEELE.

(1) Une seule réponse n'a pas été imprimée; elle est de M. le pasteur Rey, à Liége. Nous avons jugé qu'elle avait l'importance et les développements d'un travail original et qu'elle méritait d'être publiée séparément; ni M. Rey, ni nos lecteurs ne s'en plaindront. (N. DE LA R.)

Hosted by Google

M. L. Anspach.

a) Je partage entièrement l'opinion que M. Yves Guyot a si éloquemment développée dans les colonnes du *Siècle*. Aveugle qui ne voit pas, comme le constate l'éminent publiciste, et avec lui *la Réforme* du 17 décembre 1899, que les nations catholiques sont vouées à une décadence irrémédiable. Quel est le remède le plus efficace à opposer au mal dont souffre notre pays? Consiste-t-il dans une propagande en faveur du protestantisme, du judaïsme, de la libre-pensée, voire de l'athéisme?

Convaincu de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, j'appartiens à un groupe de personnes qui se sont rattachées au protestantisme libéral, religion entièrement rationaliste, qui repousse la révélation et le miracle et discute en toute liberté les enseignements du Christ.

Quelles que soient mes préférences pour la religion de mon choix, je pense qu'au point de vue du problème social que vous soulevez dans votre lettre, il importe de se contenter des solutions qui ne seraient qu'un acheminement vers ce que je crois être la vérité, plutôt que de se condamner à des efforts stériles en poursuivant le but le plus rationnel, mais le plus difficilement réalisable.

Le protestantisme orthodoxe, malgré sa croyance en la révélation de la Bible et en la divinité de Jésus-Christ, possède sur le catholicisme, à un point de vue intrinsèque, une supériorité incontestable, puisqu'il supprime cet audacieux et grotesque retour aux religions païennes, ces innombrables divinités qui peuplent non seulement le ciel mais la terre, et derrière lesquelles s'évanouit entièrement le Dieu unique de la Bible.

Mais au point de vue social, celui auquel nous devons nous placer, le protestantisme orthodoxe nous apparaît exempt de ce triple péril dont le catholicisme menace la société et qui réside dans le papisme, dans le célibat des prêtres et dans la confession auriculaire.

L'erreur protestante doit être préférée à l'erreur catholique,

Hosted by Google

d'abord parce qu'elle est moins grossière et moins énorme, ensuite, parce qu'elle n'est pas comme celle-ci une menace perpétuelle pour la société.

Et de même l'erreur athée est mille fois préférable à l'erreur catholique, comme étant moins immorale, et moins grosse de périls.

Voilà pourquoi la seule question qui se pose selon moi est celle-ci : « Quelle est la propagande qui a le plus de chance d'aboutir ? »

Aurait-on des chances quelconques d'extirper le catholicisme en lui substituant la libre-pensée? Évidemment non ; comme le déclare M. Yves Guyot, la grande majorité des hommes éprouvent le besoin d'être unis par un lien religieux, et la libre-pensée est impuissante à opposer une digue efficace aux ravages du catholicisme.

Quant au judaïsme, il est évident qu'il ne faut pas y songer.

C'est donc par le protestantisme, et je ne me fais aucune illusion à ce sujet, par un protestantisme relativement orthodoxe, tel que le méthodisme, que l'on pourra lutter avec quelque chance de succès, le protestantisme libéral étant une religion trop philosophique pour s'imposer aux masses.

b) Qu'y aurait-il à faire en Belgique? Ce qu'il importe d'affirmer tout d'abord, c'est qu'il *faut* faire quelque chose, et qu'en présence du péril chaque jour grandissant que crée le cléricalisme, et avec lui son monstrueux enfant l'antisémitisme, c'est un devoir pour chacun de combattre le mal dans sa racine, et de lutter sans trêve contre la religion catholique. Ceux qui se contentent d'être libres-penseurs, de rompre tous les liens qui les rattachaient à l'Église catholique, ressemblent à un adversaire de l'alcoolisme qui s'imaginerait avoir fait assez pour combattre le fléau en s'abstenant purement et simplement de boire des liqueurs.

Voilà pourquoi on ne saurait assez féliciter M. Yves Guyot de la généreuse initiative qu'il a prise.

Qu'y a-t-il à faire? Je crois que tout ce qu'il y a à faire se résume en ce seul mot : propagande. Former des comités, lancer des brochures, organiser des conférences, voilà évidem-

Hosted by Google

ment à quoi doit se borner l'action des partisans de la protestantisation de la Belgique. Quant à une campagne législative, il ne saurait évidemment en être question. Nous ne pouvons demander à l'État qu'une chose, c'est d'assurer la libre manifestation de toutes les opinions et d'accorder par là une égale protection à tous les cultes. Et c'est à l'abri de cette liberté à laquelle nous avons droit, que nous combattrons le bon combat contre la religion catholique. Je crois qu'il est bon d'insister sur ce caractère extra-politique de la lutte, car nos adversaires nous accuseront certainement de vouloir inscrire au programme du parti libéral la protestantisation de la Belgique. L'État ne connaît pas de religion, ou du moins ne devrait pas en connaître. Le libéralisme, dans la juste conception qu'il se fait de l'État, ne connaît pas de religion non plus, et se borne à assurer à chacun le droit de défendre ses idées et de combattre les idées qu'il croit funestes.

Voilà pourquoi la propagande protestante doit émaner d'un organisme absolument distinct du parti libéral.

Quant aux mesures à prendre pour organiser cette propagande, je crois que la première sera d'inviter M. Yves Guyot à venir apporter le concours de son grand talent à cette œuvre de rédemption.

L. ANSPACH.

M. Célestin Demblon.

Pour des raisons que j'ai déjà eu l'honneur de donner dans *la Réforme* du 5 octobre, je pense que la tentative de M. Yves Guyot échouera. Le protestantisme ne s'acclimatera pas plus en Belgique qu'en France; sinon, il l'aurait fait jadis. A chaque plante son sol.

La Réforme de Martin Luther fut admirable en son temps. Le char-à-bancs aussi. Mais aujourd'hui, nous avons le chemin de fer !

Et la transition? demandera peut-être M. Yves Guyot. Mais nous avons quatre siècles de transition; nous avons toute une série de penseurs; nous avons les sciences constituées

Hosted by Google

dont il faut ouvrir largement les trésors à tous. On sait aujourd'hui que Jésus n'a pas même existé, ce qu'on ignorait au temps de Luther; entre l'erreur absolue et la vérité, il n'y a pas de milieu.

Toute morale émane de la science et de la conscience universelle, de l'intérêt général.

Répandons toutes les sciences sans réserves, sans détours et sans crainte : malgré certaines résistances momentanées et impuissantes, la vérité pénétrera comme la lumière — au milieu d'un ravissement de plus en plus général et pour le bien de tous.

CÉLESTIN DEMBLON.

M. Jules Destrée.

Musset écrit quelque part en son œuvre :

> Vous me demanderez si je suis catholique?
> Oui, j'aime fort aussi les dieux Loth et Néass.
> J'aime Bidi. Koda me paraît un bon sire.
> Et quant à Kichatan, je n'ai rien à lui dire.
> Que dites-vous encore de Paralavastu?
> Mais je hais les cagots, les cafards et les cuistres.
> Qu'ils servent Pimpocau, Mahomet ou Vichnou.

Je cite de mémoire, inexactement peut-être, ces quelques vers, médiocres sans doute, mais d'un libéralisme charmant.

Je suis anticlérical, parce que je déteste l'esprit d'oppression, les affirmations tranchantes et dogmatiques, l'intolérance sectaire qui caractérisent l'Église catholique.

Mais ces horribles défauts ne sont pas spéciaux à l'Église catholique; ils sont malheureusement inhérents à toute foi, à toute opinion qui groupe un très grand nombre de fidèles. Les protestants ont, tout comme les cléricaux, rôti leurs hérétiques. Ils ne sont libéraux que parce qu'ils sont minorité. Et toute minorité a toujours un sentiment très noble et très délicat de la liberté. Et toujours elle le perd en devenant majorité. Travailler au triomphe du protestantisme pour

Hosted by Google

s'affranchir du joug clérical me paraît une ridicule duperie. Et je n'aurais pas même discuté cette idée de M. Guyot si je n'y voyais une des variantes de ce système qu'il convient de stigmatiser de temps en temps et qui consiste à égarer l'opinion en agitant toutes sortes de petits périls (clérical, militaire, césarien, etc., que sais-je!) pour que l'attention publique, ainsi distraite et désorientée, ne voie pas le vrai péril — le capitaliste —, ne s'attache point à résoudre le grand problème, la production et la répartition de la richesse. On nous a ainsi longtemps abusés, en Belgique, avec les questions cléricales; maintenant qu'on commence à voir clair, à voir « socialistement », que M. Guyot nous laisse travailler et renonce à importer sa petite religion!

JULES DESTRÉE.

M. Léon Furnémont.

J'ai lu dans *le Siècle* les propositions de M. Yves Guyot relatives à la protestantisation de la France.

M. Yves Guyot est un sincère et un courageux. A une époque où la plupart des adversaires du socialisme composent avec le monstre, pour ne pas en être dévorés, il affirme hautement son intransigeance manchestérienne. Avec M. Louis Strauss d'Anvers, je crois qu'ils sont encore bien deux. Et, s'il n'en reste qu'un, M. Yves Guyot sera celui-là.

Son livre : *La tyrannie socialiste*, est injuste, parfois de polémique outrancière, mais c'est un livre hardi, de belle allure et brave.

Alors que pour éviter le socialisme collectiviste, on voit les écrivains et les hommes politiques inscrire sur leurs bannières toutes ces falsifications de la pure doctrine : socialisme chrétien, socialisme d'État ou de la chaire, socialisme libéral, radicalisme socialiste, M. Yves Guyot reste inébranlablement fidèle à la doctrine du laissez-faire, du laissez-passer.

Il ne veut être qu'un libéral, dans le sens économique orthodoxe du mot.

Hosted by Google

Je ne peux donc le considérer que comme un ennemi des doctrines auxquelles je suis attaché.

Mais à côté de cela, dans sa vie déjà longue de militant de la plume et de la parole, quelles belles campagnes pour le droit et la justice !

Sous la signature d'un « Vieux petit employé », nous suivons avec anxiété dans *la Lanterne* ses attaques contre l'infâme police des mœurs, qui déshonore le pays des *Droits de l'homme et du citoyen.*

Au Conseil municipal, à la Chambre, il poursuit la réalisation pratique de la séparation des Églises et de l'État, par la décentralisation communale.

Il est au premier rang des défenseurs de Dreyfus.

En ce moment, hélas ! il se range du côté des Anglais, mais il croit servir la cause du progrès et de la liberté !

Quant à ses idées sur un mouvement de propagande en faveur du protestantisme, elles ne m'étonnent point.

Certes, M. Yves Guyot personnellement est un libre-penseur et l'homme qui a écrit un admirable livre sur les doctrines sociales du catholicisme ne peut être d'aucune façon considéré comme un chrétien. C'est un positiviste, presque un matérialiste.

Comment peut-il songer à propager une religion qui n'est pas la sienne ?

Je me l'explique parfaitement. M. Yves Guyot est un *individualiste* farouche. Le protestantisme devait l'attirer, non pas au point de vue d'y adhérer en conscience, mais comme *lien moral* à recommander aux autres.

Je considère le protestantisme comme un acheminement vers la libre-pensée, et, de fait, certaines sectes protestantes en sont bien près. Mais on n'est pas maître de doser le virus avec une telle précision et je ne suis pas de ceux qui jettent ainsi le manche après la cognée.

Quand, pour ne parler que de la France, la philosophie a produit des œuvres comme celles de Proudhon, de Fouillée et de Guyau, la nécessité d'une religion transitoire n'apparaît plus comme une nécessité dans la voie de l'émancipation.

Hosted by Google

des consciences. Il est prouvé depuis longtemps — M. Yves Guyot le sait — que le lien moral est indépendant de l'existence de toute religion.

Une morale sans sanction est possible, que dis-je, possible? Elle est pratiquée par des millions d'hommes.

Abattre une Église en créant une autre Église me paraît du temps mal employé. Le fanatisme protestant d'ailleurs ne le cède en rien au fanatisme catholique.

L'idée de M. Yves Guyot n'est pas nouvelle. Elle a été exposée à traits de génie par Edgar Quinet dans ses *Études sur la Révolution française*. Il lui reprochait de n'avoir pas opéré la transformation religieuse en même temps que la transformation politique et sociale. A ce point de vue, il lui accordait une puissance moindre qu'à la Réforme.

Combien je préfère la thèse de Michelet, reprise longuement et d'une façon décisive par Proudhon et qui démontre l'antagonisme absolu entre la révolution et le christianisme, dont le protestantisme n'est qu'une forme.

Les progrès de la libre-pensée sont trop lents au gré de M. Guyot. Les causes de cette situation lui échappent, parce que, malgré sa science économique, il ignore, et doit ignorer pour que sa doctrine reste debout, les antagonismes sociaux qui maintiennent d'un côté le peuple dans l'esprit religieux ou plutôt dans son apparence extérieure, et qui, de l'autre, couvrent la bourgeoisie capitaliste du masque d'une foi qui n'est plus qu'un paravent de classe.

Le socialisme, en détruisant les inégalités trop flagrantes, en universalisant le bien-être et la propriété, en laissant au travailleur, déchargé des conditions trop lourdes de son labeur, le temps de s'instruire et de se perfectionner intellectuellement, détruira fatalement les germes de toutes les religions.

Le lien moral sera dans la solidarité des intérêts et dans l'esprit de véritable fraternité, qui ne peut être réalisé dans une société comme celle dont M. Yves Guyot défend la pérennité.

A ceux qui ont « besoin » d'une religion, le socialisme

Hosted by Google

apparaîtra comme la communion universelle des intelligences et des volontés pour l'établissement d'une humanité heureuse dans le travail et la paix.

Auprès de cet idéal, que peut bien signifier la substitution d'une doctrine à une autre? L'essai en fut tenté dans notre pays par *la Flandre libérale*, il y a quelques années.

M. Goblet d'Alviella s'est longtemps dévoué à cette œuvre. Mais les résultats ont été nuls.

Je conclus que la seule tactique sérieuse pour combattre l'Église catholique reste pour moi l'affirmation catégorique de la vérité scientifique, repoussant dans les profondeurs du passé les théogonies et la métaphysique, et l'expansion progressive et méthodique du socialisme, religion de demain !

LÉON FURNÉMONT.

M. le comte Goblet d'Alviella.

L'entreprise que préconise M. Guyot a déjà été tentée deux fois en Belgique : une première fois, il y a près d'un demi-siècle, par Edgard Quinet, avec le concours d'hommes tels que François Laurent, F. Van Meenen, Félix Stappaerts, G. Tiberghien ; une seconde fois, il y a plus de vingt ans, par Émile de Laveleye avec un groupe de libéraux auquel je m'honore d'avoir appartenu. Les deux tentatives ont échoué, bien que la seconde ait été poursuivie dans des conditions particulièrement favorables, à l'époque où Pie IX prêchait ouvertement la croisade contre toute la civilisation moderne.

Je n'ai rien à regretter ni à retirer de ce que j'ai dit au cours de cette campagne. Mon opinion sur la valeur relative du protestantisme et du catholicisme n'a pas changé. Mais l'expérience m'a convaincu que notre milieu social est réfractaire à tout essai de conversion religieuse *en masse*, surtout inspiré par des considérations politiques. S'il y a quelque chose à faire pour la propagation de la Réforme, c'est dans la voie où le digne M. Hocart a consolidé, parmi la bourgeoisie de Bruxelles et de Gand, l'œuvre du protestantisme libéral, ou encore dans

Hosted by Google

la voie où s'est engagée l'Église missionnaire belge en fondant des stations protestantes parmi nos populations catholiques, avec un zèle et un succès auxquels j'applaudis de grand cœur, parce que, sans en partager les tendances théologiques, j'y vois un élément de moralité et d'émancipation. Mais ce sont là des œuvres d'initiative privée, conduites par des croyants et qui ne dépendent point de la politique.

D'autre part, je pense que le parti libéral doit rester un parti extra-confessionnel, ouvert à tous ceux, libres-penseurs, juifs, protestants ou même catholiques, qui, par une conséquence logique ou une heureuse inconséquence, veulent défendre la liberté dans tous les domaines, et, en premier ordre, dans celui de la conscience.

En ce qui concerne l'opportunité d'une conférence de M. Yves Guyot, j'estime que l'éminent publiciste est un homme qu'on entend toujours avec plaisir et profit, même quand on n'y apporte pas les sympathies que nous pourrions y mettre. Mais, pour les raisons développées plus haut, je doute que sa conférence, malgré ses mérites, puisse devenir le point de départ d'un mouvement comme celui qu'on voudrait susciter.

GOBLET D'ALVIELLA.

M. le pasteur Hocart.

Dans ma lettre insérée le 27 octobre dernier dans *le Siècle*, j'ai applaudi à la courageuse et salutaire initiative de M. Yves Guyot. D'ailleurs, le culte protestant libéral n'a été fondé, en 1881, que dans le but d'offrir aux libéraux belges le moyen de changer d'inscription religieuse, d'après les conseils d'Edgar Quinet, E. de Laveleye et Goblet d'Alviella. Le succès de cette première tentative a été, jusqu'ici, fort relatif; mais je n'ai jamais désespéré du succès final et suis tout prêt à m'associer à des efforts nouveaux.

Pour le moment, je ne verrais rien de mieux à faire que d'inviter M. Yves Guyot à donner quelques conférences en Belgique.

A l'époque des élections, une circulaire adressée aux élec-

Hosted by Google

teurs pourrait avoir quelque utilité, en appelant l'attention du public sur l'impossibilité de fonder un régime définitif de liberté et de progrès, tant que le catholicisme exercera dans le pays la domination religieuse, sociale et politique.

JAMES HOCART.

M. Paul Hymans.

Je n'ai pas sous la main, au moment d'écrire ces lignes, la brochure de M. Yves Guyot sur la « Concurrence religieuse »; je l'ai lue avec attention, il y a quelques mois, quand son éminent auteur voulut bien me l'envoyer, ainsi que divers articles publiés peu après dans *le Siècle* et dus, je pense, à M. Albert Réville.

La thèse qui s'y trouvait développée, si mes souvenirs sont exacts, peut se résumer en deux points : nécessité de mettre sur le même rang toutes les Églises et toutes les religions vis-à-vis de l'État, en enlevant à l'Église catholique les privilèges que lui procure en France le Concordat; par là, égalisation des conditions d'existence légale des divers cultes; libre propagande morale et religieuse et développement du prosélytisme protestant, afin de ruiner la politique cléricale en minant d'abord la religion catholique.

Quant au premier point, il est spécial à la France. Aucun traité ne lie la Belgique vis-à-vis du Vatican. Notre régime constitutionnel est fondé sur le principe de la séparation des Églises et de l'État; la Constitution n'y apporte qu'un tempérament, l'obligation pour l'État de servir des traitements et pensions aux ministres des cultes. L'État reste étranger à la nomination de ceux-ci, comme à leur révocation et à leur installation.

Que si l'on recherche les motifs qui ont dicté aux constituants la disposition mettant les traitements du clergé à la charge de l'État, on constate qu'elle n'a été le fruit d'aucune délibération sérieuse. Dans la suite, on a beaucoup discuté dans nos Chambres la question de savoir si les traitements ecclésiastiques devaient être considérés comme une indemnité

Hosted by Google

due pour la confiscation des biens d'Église ou comme la rémunération d'un service d'utilité sociale. Il ne semble pas que les constituants s'en soient vivement préoccupés. M. Bara a très bien fait ressortir, dans sa thèse d'agrégation universitaire sur « les rapports des Églises et de l'État, » qu'en réalité, le Congrès a été principalement mû par le désir de conserver le régime existant et la crainte d'innover dans une matière aussi délicate, et que les libéraux d'alors n'ont pas voulu combattre l'article 117 de la Constitution, de peur de provoquer une rupture de l'union de 1830 et de donner au clergé catholique un prétexte pour crier à la persécution et se parer de l'auréole du martyre.

Quoi qu'il en soit, les rapports des Églises et de l'État sont tels en Belgique, qu'aucune Église n'a droit à un régime privilégié ; les seules faveurs que l'Église catholique puisse obtenir de l'État sont les bénéfices indirects que lui procure la politique cléricale, quand le sort des élections lui décerne le pouvoir : influence sur l'enseignement, sur les nominations, sur l'emploi des instruments de la puissance civile ; par là, action sur les consciences, sur la formation de la jeunesse, sur le recrutement et l'exercice de l'administration publique.

Rien ne s'oppose donc, dans nos lois, à « la libre concurrence religieuse ». Que peut-on attendre de celle-ci?

Tout d'abord, séparons le temporel du spirituel. Une campagne de propagande religieuse, destinée à servir une propagande politique et se poursuivant sous le patronage d'un parti, déchaînerait une lutte ardente et stérile, d'où l'idée politique et l'idée religieuse sortiraient également rabaissées et compromises. Le parti libéral, s'il s'y jetait, courrait des risques mortels. Le libéralisme ne se rattache à aucune secte, à aucune chapelle, à aucun culte. Il vise un but exclusivement politique. Il tend, dans le domaine moral, à faire régner la tolérance, à assurer le respect de toutes les croyances et de tous les cultes. Se mêler à un mouvement confessionnel ou religieux, ce serait pour lui oublier sa nature, ses origines, sa raison d'être, abandonner le plus pur et le plus solide de ses principes.

Que maintenant la religion protestante, plus que toute autre,

Hosted by Google

crée une atmosphère favorable au développement des idées libérales et à la formation d'un peuple libre, c'est ce qu'on ne saurait nier. Elle reconnaît et proclame l'autorité de la conscience, provoque l'exercice de la raison, excite l'esprit de discussion et de libre examen. Elle a certes son orthodoxie et ses rigoristes. Mais elle est souple, comporte les dissidences les plus variées, réduit les rites aux formes les plus simples, parle au peuple sa propre langue, exclut les superstitions païennes, l'exploitation des idoles et des miracles, les pratiques de dévotion mécanique et de soumission servile.

Elle a surtout ce mérite que, méconnaissant tout intermédiaire personnel entre l'homme et Dieu, aucun caractère sacré ne s'attache à ses pasteurs. Ceux ci, à la différence des prêtres catholiques, ne sont point haussés au rang d'émissaires élus de la volonté divine, investis du pouvoir surnaturel de la révéler aux mortels et d'en imposer l'obéissance, et, par là, revêtus aux yeux des foules d'un prestige superhumain qu'ils sont facilement portés à faire servir au triomphe d'un dogme et au règne d'une Église. Les pays protestants ne connaissent pas la plaie du cléricalisme. Catholicisme et cléricalisme sont notions sœurs et difficilement séparables.

Une troisième question maintenant se pose. Change-t-on, au gré d'un dessein politique, la religion d'un peuple? Serait-il possible, en quelques années, de supprimer ou de transformer ce tissu d'habitudes morales, de pratiques, de croyances, de préjugés et de superstitions, si l'on veut, dont les siècles ont serré la trame autour de l'âme populaire? La religion est moins faite de raisonnements que de sentiments et de traditions. Convaincre est souvent difficile. Convertir l'est davantage.

PAUL HYMANS.

M. Paul Janson.

Je ne puis en aucune manière me rallier aux vues de M. Yves Guyot.

Comment d'ailleurs se faire l'apôtre d'une religion, le protestantisme, à laquelle on ne croit pas?

Hosted by Google

Le protestantisme n'exclut du reste pas l'intolérance religieuse et il en a donné des preuves éclatantes.

A mon avis, le moyen le plus efficace de combattre les dogmes et les croyances religieuses, c'est l'organisation d'un enseignement populaire scientifique et positif, démontrant par lui-même la fausseté et l'absurdité des croyances religieuses.

PAUL JANSON.

M. Xavier Neujean.

La politique est indépendante de la religion ; le libéralisme a toujours soutenu cette thèse, et elle me paraît vraie.

Tout effort entrepris sous un prétexte religieux contre l'indépendance du gouvernement de la société civile doit être ardemment combattu par le libéralisme.

C'est à ce titre que j'ai toujours lutté contre la prétention historique de l'Église romaine de *dominer* le gouvernement de la société civile.

Jamais cette prétention ne s'est plus universellement affirmée qu'aujourd'hui.

Jamais, par conséquent, la fonction remplie par le libéralisme n'a été plus nécessaire.

Le libéralisme doit-il, comme tel, pour réussir dans cette lutte, entreprendre une propagande en faveur du protestantisme?

Sans avoir approfondi cette question, je crois pouvoir répondre : non.

Le libéralisme ne doit s'inféoder à aucune secte religieuse; il doit rester indépendant de toute secte religieuse et bien se garder de confondre son terrain d'action avec celui d'une propagande religieuse quelconque.

Je ne connais d'ailleurs pas suffisamment le protestantisme. Je constate, dans certains pays protestants, une tendance (moins accentuée pourtant) contraire à la liberté du père de famille et du citoyen analogue à celle du clergé catholique.

Je réponds à la question comme homme politique; comme particulier, je ne dois compte à personne de mes sentiments.

X. NEUJEAN.

Hosted by Google

M. Pergameni.

Certes, je suis de l'avis de M. Yves Guyot lorsqu'il dit que les peuples catholiques sont dans un état d'infériorité extraordinaire vis-à-vis des peuples protestants et je pense que si, par un coup de baguette magique, on pouvait transformer tous les catholiques belges en protestants, ce serait un grand bonheur pour notre pays.

Mais où est le magicien? Ce ne sont pas les libres-penseurs belges qui peuvent se mettre à la tête de cette œuvre de propagande, puisqu'ils n'ont pas la foi et que, d'ailleurs, les catholiques ne les suivraient pas. M. Goblet d'Alviella en a fait l'expérience, si je me souviens bien, il y a plus d'un quart de siècle, à Sart-Dames-Avelines, et il a raconté les péripéties de cette aventure dans son roman de *Partie perdue*.

Quant à s'imaginer qu'une pareille réforme puisse sortir du sein même du catholicisme, il y a là, selon moi, une pure illusion.

Qu'on ne m'objecte pas le succès de Luther et des autres fondateurs du protestantisme au XVI^e^ siècle. On oublie toujours, quand on parle d'eux, qu'au début du XVI^e^ siècle, le catholicisme était encore une doctrine flottante dont les dogmes et la discipline étaient loin d'être fixés. Mais depuis le concile de Trente, je ne vois plus un seul exemple d'un grand mouvement d'émancipation religieuse chez les peuples catholiques; les *vieux catholiques* eux-mêmes ont échoué en 1870.

Que faire alors? Continuer le bon combat de la libre-pensée contre la superstition catholique, et tout attendre du temps et de l'émancipation par la science.

Les religions ne sont pas éternelles et la science doit fatalement les user et les détruire, tout au moins les transformer dans un sens de plus en plus large, tolérant et humanitaire.

H. PERGAMENI.

M. Edmond Picard.

C'est très joli de proposer de convertir les catholiques en luthériens et de présenter le protestantisme comme « une

Hosted by Google

religion de liberté individuelle et de tolérance ». En théorie, c'est vrai, autant qu'il est vrai qu'en théorie le catholicisme est une religion de charité et de bienveillance humaine. Ce qu'il faut considérer, c'est ce que ces beaux systèmes deviennent, quand ils passent par les déformations que leur inflige l'infirmité des âmes. Si chez quelques êtres d'élite, le protestantisme et le catholicisme sont restés d'admirables (quoique fabuleux) organismes destinés à satisfaire le besoin instinctif qu'a l'homme de se relier (*religare*) à la force universelle qui le domine et le dirige, à la Divinité ou au Cosmos, — l'un et l'autre, dans la pratique et pour la plupart des mortels, sont devenus des systèmes sectaires, étroits, intolérants, dédaigneux jusqu'au mépris et la colère, des opinions qui ne concordent pas rigoureusement avec leurs créations arbitraires.

On ne remplace pas la fièvre quarte par la fièvre tierce. Le protestantisme est cousin germain du catholicisme. Plus que celui-ci, il commet la faute énorme de prendre son point d'appui dans les livres arabes qui forment l'Ancien Testament. Si l'individu y est plus livré à lui-même, il y est autant asservi à des fables orientales, ridicules ou cruelles, où l'on s'acharne à trouver les règles et la discipline de la vie. Au XVI^e^ siècle, la substitution a pu paraître rationnelle et s'effectuer partiellement; aujourd'hui, elle semble d'une puérilité majeure. Du reste, la nature de la religion qu'accepte un peuple dépend, non de conférences et de sermons laïques, mais de facteurs profonds et insurmontables, dérivant de la race ou préparés par les traditions historiques. Les agglomérations humaines suent leur religion comme leur droit ou leur art. Prétendre substituer à cette émanation tellurique les conceptions de cabinet d'un faiseur de système est aussi enfantin qu'incongru. Ce n'est point par hasard que le christianisme a envahi la race aryenne tout entière et le mahométisme la race sémitique, sans que jamais aucune infiltration sérieuse ait pu se faire de l'un dans l'autre. Il faut être un de ces raisonneurs à froid, qui croient pouvoir accommoder le monde aux combinaisons de la petite mécanique cérébrale emprisonnée

Hosted by Google

dans leur boîte crânienne, pour rêver de bouleverser, par une campagne de presse ou de meetings, ces lois inéluctables.

EDMOND PICARD.

M. le pasteur Rochedieu.

Vous me demandez mon avis sur le fond de l'article de M. Yves Guyot intitulé : « Nécessité de la concurrence religieuse ». Les idées émises par le rédacteur du *Siècle* sont d'une manière générale celles de la plupart des protestants, ou, pour mieux dire, sont le développement logique de principes essentiellement protestants, et comme telles, elles ont rencontré une vive sympathie dans notre public religieux. Cet article concernait la France, ce qui explique la position nettement anticatholique de l'auteur et les termes parfois violents qu'il emploie. En France, en effet, il est certain qu'une campagne de calomnies et d'intimidations a été menée contre le protestantisme pendant tout le long cours de l'affaire Dreyfus. Au moment où il a paru, l'article de M. Yves Guyot était un acte de courage et de justice et nous y avons applaudi en Belgique, comme en Hollande et en Suisse.

Mais s'il fallait appliquer à notre pays, la Belgique, les justes et courageuses vérités dites par M. Guyot pour la France, nous demanderions de mettre d'abord les choses au point. Il n'y a pas en Belgique un mouvement antiprotestant. Il y a, cela est naturel, des adversaires du protestantisme, mais ils ne nous attaquent pas comme un parti, car nous ne formons pas un parti, ou comme un danger national. Dans la pleine liberté que nous assurent les lois du pays et sous la protection impartiale de la plupart des autorités communales, nous pouvons progresser, augmenter en nombre, et comment en serait-il autrement, le témoignage individuel des convictions étant notre premier devoir? Mais, si nous faisons ainsi une propagande religieuse, cette propagande est plus *positive* que *négative*, c'est-à-dire, en faveur de l'évangile plus qu'en opposition au catholicisme. Tout ce qui est contraire à l'évangile est pour nous l'ennemi : nous luttons contre le vice

Hosted by Google

contre la misère, nous avons des sociétés antialcooliques, des unions de jeunes gens, des sociétés de chant, qui nous occupent plus, qui remplissent plus nos journaux et nos rapports et nous demandent plus d'argent que l'œuvre de propagande anticatholique. Celle-ci n'est au fond que l'accessoire, le contre-coup inévitable de l'application de nos principes de libre examen et de foi individuelle.

Notre préoccupation n'est pas de *décatholiser* la Belgique, selon le mot employé par M. Guyot pour la France, mais bien de rendre chrétienne, au sens primitif du mot, cette Belgique qui l'est peu. Vous me direz que cela revient au même, car le catholicisme romain de notre époque est bien loin de la religion des évangiles et des actes des apôtres. Je le pense aussi. Cependant vous reconnaîtrez que cela indique une différence d'esprit et d'action entre ce que nous croyons devoir faire et le programme que développait M. Guyot pour la France.

Voilà, Monsieur, l'ébauche seulement de la réponse que je devais à vos questions. J'ose à peine m'excuser en disant que je vous écris ces lignes à la hâte, car je ne devrais pas mettre de hâte dans une chose qui mérite réflexion. Mon excuse est dans le désir de vous répondre *le plus tôt possible*, comme vous le demandez.

P. ROCHEDIEU.

M. J. Schyns, évangéliste, à Jolimont.

Avant de répondre aux deux questions que vous me posez et relatives à l'article de M. Yves Guyot : « Nécessité de la concurrence religieuse », publié par *le Siècle* en octobre 1899, permettez-moi de résumer les idées émises :

Le cléricalisme est une force. Le combattre par des lois — existantes ou à faire — *c'est le gratifier d'une auréole* et, en définitif, augmenter sa puissance.

Et cela, parce qu'*il est indéniable que la grande majorité des hommes éprouvent le besoin d'être unis par un lien religieux. Un peuple ne peut se passer de religion. Il faut décatholiciser la*

Hosted by Google

France. La libre-pensée ne peut le faire. *Nous comptons sur le protestantisme pour arracher la France au catholicisme.*

Luther a proclamé l'individualisme de la foi. En remettant à l'homme la direction de sa foi, on lui fait assumer la responsabilité de ses actes.

Le protestantisme est ouvert à tous ceux qui ont besoin d'une religion *sans leur demander de sacrifice à l'absurde*, parce que *le protestantisme n'a pas un syllabus étroit dans lequel chacun est obligé de passer*, qu'*il revêt toutes les formes et s'adapte à toutes les intelligences.*

Vous voyez que je cite textuellement.

J'aimerais d'abord souligner cet aveu d'un libre-penseur aussi autorisé qu'Yves Guyot, que la philosophie qu'il professe ne peut répondre aux besoins de l'humanité ni combattre efficacement le cléricalisme. Il me paraît n'appeler le protestantisme à la rescousse qu'en désespoir de cause.

Il est vrai que le protestantisme, basé sur le libre examen, revêt des formes différentes, mais le connaît peu qui s'arrête à ses formes et n'étudie pas ses doctrines et sa foi. La réforme du XVI^e^ siècle n'a pas créé de toutes pièces une *nouvelle religion* s'adaptant aux besoins du moment, mais a remis en lumière le vieil évangile des apôtres de Jésus-Christ et l'a donné comme *credo* et comme code de morale à l'humanité. Le protestantisme a été bien plus qu'*une protestation* contre les dogmes, les cérémonies et les institutions du romanisme : il a été un retour au christianisme primitif. De l'autorité des conciles et des papes, il en a appelé à l'autorité des apôtres ; à la tradition, il a opposé la révélation ; aux doctrines humaines, celle de Jésus-Christ. Aujourd'hui, comme au XVI^e^ siècle, pour *protestantiser* la France, il faudrait la *christianiser*. Et c'est à cela que travaillent nos sociétés d'évangélisation.

Le peuple croit, de la meilleure foi du monde, qu'en obéissant aveuglément au pape, il obéit à Jésus-Christ ; que les dogmes du catholicisme ont été formulés par Jésus-Christ ; que les cérémonies et les institutions du romanisme ont été instaurées par Jésus-Christ. Il faut le détromper. Mais on ne le pourra qu'en lui mettant entre les mains le livre qui contient

Hosted by Google

les enseignements authentiques de Jésus-Christ. Donnez à chaque catholique un Nouveau Testament, arrivez à le lui faire lire et vous aurez fait plus pour « décatholiciser » un pays que ne pourrait faire la coalition des forces anticléricales. C'est ce qu'ont compris et le protestantisme et le catholicisme, car si l'un s'attache à propager la Bible, l'autre s'acharne à la détruire.

On ne détruit pas une religion. On la remplace. Le christianisme évangélique a supplanté le judaïsme et le paganisme. C'est encore lui et lui seul qui remplacera le catholicisme qui n'est, somme toute, qu'un bizarre amalgame du judaïsme et du paganisme.

Qu'y a-t-il à faire, selon vous, pour appliquer en Belgique le projet d'Yves Guyot?

La Belgique, avec son industrialisme excessif, fait passer les questions matérielles au premier plan. Gagner de l'argent, voilà le but. Tout ce qui y tend passionne toutes les classes de la société. On n'a ni le temps, ni le désir d'examiner ce qui s'en écarte. Offrez à l'industriel un moyen de s'enrichir rapidement, faites-vous auprès de l'ouvrier le défenseur du minimum de salaire et du maximum d'heures de travail, et vous serez écouté et prisé. Parlez encore de répandre l'instruction — et parce que celle-ci peut être mise au service des intérêts matériels — vous aurez l'oreille et de l'un et de l'autre. Mais laissez la religion aux « désœuvrés » : les travailleurs intellectuels, pas plus que les ouvriers manuels, n'ont le temps d'étudier la question. Ils ont une religion qui ne demande ni pensée ni effort. Ils s'en réclameront si cela sert leurs intérêts matériels, ils en feront fi, si elle ne leur est d'aucun profit. Ceci explique les inconséquences qu'on reproche, avec tant de raison, aux anticléricaux, en haut comme en bas de l'échelle sociale.

L'indifférentisme pour les questions religieuses, voilà ce qui caractérise le peuple belge. Et pourtant le clergé a la haute main sur l'enseignement qui forme les générations et sur le gouvernement qui préside aux destinées du pays. Les uns le soutiennent par intérêt, les autres par superstition, car si on

Hosted by Google

ne croit guère en Dieu, on croit d'autant plus aux saints, guérisseurs de tous les maux, et aux mauvais esprits dont il faut conjurer l'influence.

Le prêtre exorcise, rend les saints propices, pardonne les péchés, promet le ciel, moyennant finance. Il est et restera homme utile aussi longtemps qu'on n'aura pas, suivant le mot d'Yves Guyot, « proclamé l'individualisme de la foi » et conséquemment la responsabilité personnelle.

Et ici, comme en France, qu'on clame tant qu'on voudra contre le cléricalisme, qu'on déblatère tant qu'on voudra contre le catholicisme, oppresseur des consciences, on ne le détruira qu'en le remplaçant par quelque chose de meilleur.

« D'accord! » diront certains. « Le socialisme, destructeur des inégalités sociales, appelant à lui toutes les intelligences et les volontés pour faire régner sur terre la fraternité et la paix, voilà la religion de l'avenir, parce qu'elle répond aux besoins de l'humanité! »

Loin de ma pensée de mépriser une doctrine politique qui a un bel idéal — si elle est même servie parfois par des ambitieux ou des incapables! — Mais arrivât-on même un jour à donner satisfaction à toutes les aspirations d'une humanité en mal de meilleur devenir; n'y eût-il plus sur terre ni guerres de classes, ni guerres de peuples, ni appétits inassouvis, on n'aura pas répondu — sinon par l'Évangile — aux questions que, dans ses moments d'accalmie, la conscience humaine ne peut s'empêcher de poser : Qu'est-ce que l'homme? D'où vient-il? Où va-t-il? Est-ce une fiction que l'esprit? Manger et boire, est-ce bien le tout de l'homme?

J. SCHYNS.

M. Louis Strauss.

L'article de M. Yves Guyot visait surtout la France où le catholicisme est, de par le Concordat, une religion officielle jouissant d'une protection spéciale.

En France, les évêques sont nommés par le gouvernement qui doit aussi agréer les prêtres nommés par les prélats. Tous

Hosted by Google

les ecclésiastiques prêtent le serment de fidélité et sont pour ainsi dire des fonctionnaires de l'État.

Chez nous, la situation est bien différente. Notre Constitution ne proclame pas seulement la liberté des cultes et de leur exercice public, mais elle défend encore à l'État d'intervenir dans la nomination et dans l'installation des ministres d'un culte quelconque.

Notre Constitution nous a donné l'égalité entre tous les cultes ; rien ne s'oppose donc chez nous à la concurrence religieuse.

Notre régime est cependant loin d'être parfait. Les prêtres ne sont pas de simples citoyens comme les autres ; on a voté des lois qui ont fait revivre quelques privilèges. C'est ce qu'il faudrait supprimer pour arriver au régime américain de la séparation de l'État et des Églises. Les communautés religieuses doivent pouvoir se constituer à leur gré, choisir leurs prêtres et les payer. Les Églises doivent être libres dans l'État libre.

Cette réforme ne devrait pas se faire contre l'Église ; elle doit, au contraire, lui assurer l'indépendance et donner au peuple tous les avantages de la libre concurrence. Peut-être alors aussi verrait-on les religions s'adapter davantage aux besoins des populations et évoluer avec la civilisation.

Cela pourrait être la fin du romanisme, la victoire tardive des Lamennais, des Lacordaire, des Montalembert.

Dans les conditions actuelles, je n'oserais pas conseiller une propagande en faveur de telle ou de telle religion dogmatique, car toutes sont arriérées et leurs dogmes ne peuvent se séparer de la foi.

L. STRAUSS.

M. Vandervelde.

L'expérience faite naguère, en Belgique, par les bourgeois libres-penseurs qui, sans être protestants eux-mêmes, estimaient que le protestantisme est une religion convenable « pour le peuple », me paraît avoir clairement démontré que la tentative de M. Guyot est condamnée d'avance.

Hosted by Google

A supposer d'ailleurs qu'elle ait des chances de succès, encore serais-je violemment hostile à cette substitution d'une croyance dogmatique à une autre, fût-elle plus large et plus rationnelle.

E. VANDERVELDE.

M. M. Wilmotte.

Il me paraît difficile d'être en désaccord avec l'exposé historique que fait M. Yves Guyot. Ce qu'il dit du régime concordataire, en France, est la stricte vérité; l'État est dupe, et d'ailleurs il le sera toujours lorsqu'il fera des conventions avec les Églises. L'État est une grosse et lourde machine, qui n'a ni souplesse ni finesse. Les Églises, dont l'autorité repose sur des bases souvent chimériques, ont, en revanche, la décisive supériorité de s'adresser au cœur, de parler au sentiment, c'est-à-dire à ce qui ne peut être ni réglementé ni refréné.

La conclusion de M. Yves Guyot est-elle juste? Autre affaire. Il me paraît se faire d'étranges illusions quand il assigne à Henri IV un rôle prépondérant dans le mouvement en arrière qui, en 1899, devait aboutir au jugement de Rennes. La France est et restera longtemps une terre catholique, comme elle est et restera longtemps une terre monarchique; elle ne s'est accommodée du régime républicain qu'en conservant les formes essentielles de la souveraineté unique et en déguisant ses présidents en rois souverains. M. Loubet est le Louis-Philippe de ce régime; il succède à un président chamarré et fastueux, et il est probable qu'on lui donnera un successeur dans le style de M. Félix Faure; c'est dans les fatalités de ce grand peuple.

Le catholicisme français est tout d'extériorité, comme le sentiment monarchique est tout d'intériorité. Ainsi s'explique l'échec des tentatives de protestantisation qui ont eu lieu à diverses époques, mais jamais avec d'aussi sérieuses chances qu'au XVI^e^ siècle. En somme, Louis XIV, en 1685, savait ce qu'il faisait, comme Richelieu et comme Henri IV; il savait la conscience nationale réfractaire à une religion individualiste et découronnée de toute autorité séculière.

Hosted by Google

En Belgique, si je ne craignais de paraître sacrifier au paradoxe, je dirais que c'est la même chose, précisément parce que c'est l'inverse. Je m'explique : la religion est d'intériorité chez nous, surtout en Flandre, en Brabant, dans la portion germanique du pays, terre de mysticisme et de fanatisme; les opinions monarchiques sont tout de dehors, et avec une égale souplesse nous avons accepté les souverainetés française, anglaise, autrichienne, espagnole, française encore et puis hollandaise; si elles avaient été contenues dans de justes bornes, ces dominations n'auraient jamais paru intolérables; on aurait pu faire de nous fédération, république, monarchie, duché, comté, à l'entière satisfaction de chacun; on nous a donné pour finir une dynastie allemande, et la majorité des Belges s'en trouve fort bien. C'est que, jamais, il n'y a eu de nation bien cohérente et bien consciente chez nous, et que le seul lien fort qui nous ait tous unis, c'est la foi.

Dans ces conditions, que penser d'une protestantisation de la Belgique? Rien de bon; car le Belge ne trouverait dans le protestantisme ni cet apaisement intérieur qui a donné par la contemplation le monachisme exalté de notre moyen âge, ni ces formes extérieures, très colorées, très bruyantes, qui, dans le culte des saints, les processions, les pèlerinages et jusque dans les cortèges de la démocratie chrétienne, contentent sa vulgarité et flattent en lui le païen toujours survivant. Le protestantisme orthodoxe est trop morne, trop frigide, trop distingué, trop intelligent pour plaire à nos foules; celles-ci réclament autre chose. Le protestantisme libéral offre encore moins d'aliments à un peuple resté fétichiste; quant à l'élite, elle a de moins en moins cure de formes religieuses où survit une part de traditions orientales dont elle se désintéresse; une philosophie sociale et morale très restreinte lui suffit.

M. WILMOTTE.

(*A suivre.*)

Hosted by Google

LE PETIT PALAIS DE 1900 [1]

LE XIII^e SIÈCLE

Les œuvres du XIII^e siècle exposées au Petit Palais, à part les objets émaillés de Limoges, ne sont pas très nombreuses et n'offrent qu'un intérêt secondaire, au point de vue de l'histoire de l'art. La raison en est que ce siècle est avant tout remarquable par l'épanouissement complet de la grande statuaire. Les portails des cathédrales de Paris, d'Amiens, de Reims en font foi. Et comme ces sculptures ne sauraient trouver place au Petit-Palais la grandeur de ce siècle passerait pour ainsi dire inaperçue, si le visiteur n'allait pas au Musée des Moulages.

Il s'en faut de beaucoup que la naissance de la statuaire gothique soit expliquée, des monuments qu'on croyait jadis du premier tiers du XIII^e siècle sont reconnus comme appartenant à une époque plus récente; des statues même, comme la *Visitation* de la cathédrale de Reims, qu'on attribuait au XIII^e siècle ont été, comme je le prouverai bientôt, antidatées de deux cents ans, sinon davantage. Ajoutez à cela que bien des sculptures des portails indiquées comme des œuvres du XIII^e siècle sont, au contraire, du siècle suivant. Les théories de Viollet-le Duc sont même à reviser. Il ne s'est pas demandé comment était né ce style monumental; il n'a pas vu l'évolution même rapide de l'art du XIII^e siècle, qui ne reste

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1900.

Hosted by Google

pas stationnaire; il a méconnu tout le travail naturaliste des artistes qui ont produit l'éclosion de l'école dite de Bourgogne; enfin, il n'a pas compris à quoi avait abouti tout ce long effort. Il faut donc étudier à nouveau ce siècle de gloire et d'éclat.

L'exposition du Petit Palais nous fournit un très grand nombre d'œuvres, sorties des ateliers de Limoges. Je crois même qu'on a eu tort d'accumuler ainsi les émaux qu'on a pu trouver soit dans les trésors des églises, soit dans les collections particulières; car, à côté d'un certain nombre d'œuvres qui, par leur beauté ou par leur facture, peuvent fournir des renseignements, il y en a d'autres qui sont, on peut le dire, d'une minime importance. Cette grande collection donne une impression qui peut être défavorable à l'atelier de Limoges. Elle montre qu'on y fabriquait à la grosse et pour des fins plutôt mercantiles.

Les artistes qui travaillaient aux ateliers limousins, et dont quelques noms à peine ont été sauvés de l'oubli, ne restèrent pas stationnaires; ils surent innover, simplifier le travail, produire à bon marché. Le pouvoir spirituel put demander à cet atelier les divers ustensiles nécessaires au culte : colombes eucharistiques, encensoirs, châsses, reliures de livres sacrés, croix et pyxides, navettes et crosses, en un mot, tout ce qui constitue l'inventaire du mobilier religieux, se confectionna à Limoges. La renommée de ces ateliers pendant des siècles ne fit que grandir; on retrouve en effet — je l'ai déjà dit — de ces produits limousins dans les pays les plus lointains. Ils ont été offerts, par de pieux pèlerins, aux sanctuaires les plus fameux, par exemple à Saint-Jacques de Compostelle.

Tous ces ouvrages présentent cependant une certaine variété par la diversté des procédés employés. Les artistes émaillent tantôt le fond de rinceaux, de feuillages et de marguerites, et appliquent ensuite des figures ciselées, formant ainsi un haut-relief; tantôt ils sèment, çà et là, des cristaux de roche, des pierres précieuses serties en cabochons. Ils simplifient aussi le travail en réservant seulement les carnations sur le

Hosted by Google

fond et en exprimant le dessin des figures par la gravure. On trouve aussi des œuvres dont le fond seul est émaillé, tandis que les figures sont ciselées en creux. Les œuvres exposées attestent ces différents procédés; mais nous ne pouvons analyser en détail toutes ces pièces d'émaillerie, un volume n'y suffirait pas. La période, du reste, la plus intéressante est celle du XIII^e^ siècle; elle ne saurait donner matière à controverse.

Il serait nécessaire de faire aussi l'histoire de l'autel; il faudrait raconter les diverses phases de sa décoration. A quelle époque a-t-on permis ces reliquaires, ces chandeliers? Comment était donc ornée la table de l'autel? Voyez ces colombes si fines, d'un coloris si délicat, retenu par une petite chaînette sur l'autel ou cette autre, montée sur un pied circulaire en forme de fortifications. Le Petit Palais possède *la jolie colombe* de l'église de Laguenne (Corrèze), qui a conservé toutes ses parties essentielles, c'est-à-dire ses quatre chaînettes et son plateau. Remarquez aussi ces nombreuses pyxides, émaillées, si intéressantes au point de vue de l'ornementation; on se croirait, en effet, à l'époque de la décoration gréco-orientale : roses à six ou à huit rayons, palmettes, as de pique, en un mot toute la décoration déjà si connue. D'autres sont ornées d'écussons fantaisistes, de figures de saints dans des quatrilobes. Et que dire encore de la décoration de *ces crosses* aux volutes si fines, au nœud si délicat, décoré de petits serpents ou d'animaux fantastiques qui s'enroulent tout autour! La volute assez grande représente tantôt la lapidation de Saint-Étienne, tantôt la Vierge, enfin des dragons et des serpents. Ce n'est pas ici le lieu de traiter du symbolisme de ces crosses. Quelques vitrines nous montrent aussi des plateaux émaillées, appelés *gemellions*, dont l'ornementation est à considérer. Certains ne manquent pas de charme, et le dessin des animaux ou des blasons prouve une virtuosité de mains.

Après avoir attiré l'attention par ces petits objets du culte, il est temps de nous arrêter un moment devant les grandes châsses émaillées de Limoges. J'ai déjà dit le nombre prodi-

Hosted by Google

gieux de ces œuvres et l'impossibilité de les étudier séparément. Mais je ne saurais trop recommander à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art l'analyse de ces châsses, de ces petits objets. Aucune de ces pièces ne doit être laissée de côté. Sa forme peut servir à dater une œuvre sculpturale, témoin celle des encensoirs du XIII^e^ siècle dont nous trouvons la copie fidèle sur nos cathédrales.

Les châsses exposées ont presque toutes la forme d'une maison, celle-ci repose le plus souvent sur quatre petits pieds, simple prolongement des quatre côtés de la caisse. Une crête ajourée surmonte presque toujours le toit incliné de l'édifice. Les quatre faces sont décorées.

L'attention était particulièrement attirée par la *châsse de d'Ambazac* avec sa décoration en cabochons, avec ses émaux d'une coloration si fine et si délicate. Elle est d'une très grande richesse. On peut y voir une œuvre de la fin de XII^e^ siècle. *Celle de l'église de Malval* (Creuse) est assez intéressante. On y a représenté le Christ en gloire et la lapidation de saint Étienne. Ces œuvres de Limoges sont pour moi d'un très grand intérêt; car elles nous donnent le costume, la mimique d'une époque bien distincte. Voyez la petite âme de saint Étienne, portée par les anges. Ne la retrouvez-vous pas sur bien des portails des églises de la fin du XII^e^ siècle? Notons aussi une *petite châsse,* qui parvient d'une église du Cantal. Les émailleurs ont figuré une déposition au tombeau; plus bas on a placé un cheval tout harnaché. Le dessin est charmant, la selle élégante et fine. Elle pourrait servir à des comparaisons utiles avec celles que nous retrouvons, à la fin du XII^e^ siècle sur des chapiteaux d'églises dites romanes. Ce travail appartient cependant au XIII^e^ siècle.

Il en est de même de la *châsse si belle de l'église de Sarrancolin.* Elle est d'une grande beauté ; elle représente l'Adoration des mages, la Visite de sainte Anne, l'Annonciation. C'est un art charmant, mais qui indique l'extrême fin du XII^e^ siècle. Le roi mage a déposé sa couronne et la Vierge tient debout sur ses genoux l'enfant Jésus. On voit même un peu les cheveux très fins, sortant du voile de la Vierge. Non moins

Hosted by Google

intéressante pour la datation des monuments et pour l'iconographie est la châsse provenant du trésor de Sens. Elle représente le martyre de Thomas Becquet. On couvre le mort d'un linceul; des diacres portent des flambeaux, un autre tient l'Évangile. Comme les personnages sont dessinés au trait, les têtes sont appliquées et débordent sur un fond bleu lapis, semé de petites roses. On a représenté plus loin le supplice de trois martyrs. L'un des bourreaux tient la hache, un autre l'épée. Cette châsse est d'un très grand intérêt pour l'histoire de l'autel. Nous voyons posées sur la table la patène et le calice et deux chandeliers avec croix pattées. Le mouvement des bourreaux est d'une grande vérité, leur épée est longue, plate, assez mince. Le bouclier est encore rond, malgré l'époque tardive du XIII^e^ siècle. On peut en dire autant de la *châsse de Bellac* de la même époque. Il y a des renseignements utiles pour l'histoire de la messe. Un diacre porte le flambeau. Le calice est sur la nappe; on peut voir les mains étendues de l'officiant. La *châsse émaillée de l'église de Bourbecques* représente une série de saints tenant des livres ou des fleurs de lys. Les têtes sont rapportées. Je la crois de la deuxième moitié du XIII^e^ siècle.

La *châsse de saint Aignan* est en forme de triptyque. Sur les volets on a placé de petites statues d'apôtres. Je reconnais, à ses clefs, saint Pierre, et saint Paul, à son glaive. Nous avons dans l'intérieur la scène de la crucifixion. On a représenté encore au XIII^e^ siècle, la synagogue et l'église Saint-Jean et la Vierge. Je ferai remarquer la synagogue avec son petit drapeau brisé; celui de l'église, au contraire, est debout. Nous avons ici la même reproduction des ivoires, qu'on date bien à tort du IX^e^ ou du X^e^ siècle Des anges au haut, tenant des croix, sont figurés à côté du soleil et de la lune. Au pied de la croix, notre premier père étend les bras vers le Christ. Notons que le crucifix est d'une date plus récente, du XVI^e^ siècle. L'original était seulement gravé au trait. On voit encore les bras du Sauveur sur la croix. Les autres figures accusent un faire archaïque qui pourrait faire croire à une date plus ancienne. La sainte, qui est représentée avec la couronne sur

Hosted by Google

la tête, porte à peu près le même costume que les reines de Chartres.

Signalons encore quelques châsses provenant des ateliers de Limoges : celle de la *cathédrale d'Auxerre*, qui représente la mort d'un saint. Sa petite âme est portée au ciel par des anges; on a cherché à être plus réaliste : le linceul est blanc. — *La châsse de l'église d'Apt* (Vaucluse). Elle est décorée d'une série de bustes de saints placés dans des arcatures. Ils tiennent à la main des livres paginés et munis d'un fermoir. C'est pour moi un ouvrage des dernières années du XIII^e^ ou, mieux, du commencement du XIV^e^ siècle. On peut le reconnaître à l'expression des figures, à la manière toute particulière de draper. Le dessin des mains est lourd, disgracieux. L'artiste a soin de retourner les vêtements. La *châsse de Laval* (Corrèze), où figure l'Adoration des mages. La Vierge tient l'enfant debout par un de ses genoux. Elle a à ses côtés saint Pierre et saint Paul.

La forme de la *châsse de Chamberet* (Corrèze) est assez curieuse; c'est celle d'un sarcophage, flanqué de petites tourelles. On voit Jésus au centre, tenant le livre de la main gauche et bénissant, de l'autre, à la latine. A côté, l'artiste a dessiné les quatre symboles des évangélistes. Puis des saints sont placés dans des arcatures romanes serrés étroitement dans leur manteau; d'autres sont assis, tenant des livres paginés et munis de double fermoir. On voit déjà des draperies qui cachent la main des apôtres. Remarquez aussi le voile de la Vierge, qui retombe en petits plis sur les épaules comme au XIII^e^ siècle.

La *châsse de Gimel* est un très beau travail du XIII^e^ siècle; on y a reproduit la lapidation de saint Étienne. L'architecture en est encore romane. Ce travail me rappelle le devant d'autel du musée de Burgos et la plaque émaillée du monastère de Silos. *Celle de Villemoyenne* représente l'adoration des mages. Les têtes sont au repoussé. Le dessin des rois, montés sur des chevaux sans étrier et sans éperon, est charmant. Le mouvement de la Vierge est aussi d'une grande intimité. Inutile de dire qu'il faut enlever le crucifix qui est du XVII^e^ siècle.

Hosted by Google

L'église de Solignac possède aussi une châsse, qui est décorée d'une scène de martyre. Elle a un peu souffert, mais le dessin est fort délicat. Un juge, représenté comme un roi capétien, fait signe au bourreau. Il tient à la main le sceptre, terminé par une fleur de lys. C'est de la fin du XIII^e^ siècle. Signalons aussi la belle *châsse de la collection Roy* qui nous donne une réplique du meurtre de Thomas Becquet. Elle est très intéressante au point de vue du costume du XIII^e^ siècle.

Si nous abandonnons les œuvres émaillées de Limoges pour étudier les travaux d'orfèvrerie du XIII^e^ siècle, la *belle châsse de Saint-Taurin* doit attirer tout d'abord notre attention. Elle provient de la cathédrale d'Evreux, mais elle a souffert de nombreuses restaurations. J'aurais aimé de les trouver mentionnées sur le catalogue. C'est un devoir d'apprendre aux jeunes archéologues quelles sont, dans une œuvre du passé, les parties modernes. Les petites statuettes qui sont dans les niches sont dues à un artiste contemporain. Ce qu'il y a de vraiment ancien, ce sont les bas-reliefs au repoussé qui sont placés au haut de la châsse. Leur dessin est d'une très grande élégance et d'une beauté remarquable. Leur date doit être la deuxième moitié du XIII^e^ siècle. On connaît la légende de saint Taurin, et je ne puis ici analyser les différents bas-reliefs. On a figuré au bas, dans de grandes arcatures, des représentations de la vie du saint. Cette partie a encore subi des restaurations. Les arcatures me paraissent avoir été retouchées et le bras du saint, sa crosse, la statue qui occupe le centre des deux grandes arcatures sont dus à un artiste moderne. Mais, malgré ces retouches, l'œuvre n'en est pas moins remarquable et bien digne de figurer au Petit Palais.

Le culte des reliques a subi à travers le moyen âge de nombreuses transformations. On appela tout d'abord relique de la poussière du tombeau du saint, des objets ayant appartenu à l'élu de Dieu; on n'osait encore voler des corps saints et prendre comme reliques certaines parties de l'élu lui-même. Mais, avec le temps, le culte des reliques se développa de plus en plus, et le désir fut si vif de la part du pouvoir spirituel, que es évêques et les abbés favorisèrent les larcins jadis sacri-

Hosted by Google

lèges. Il arriva que bien des monastères durent leur prospérité à de tels stratagèmes. On en vint donc peu à peu à placer dans des reliquaires des portions de corps saints, et pour indiquer clairement la partie conservée, on donna à ce reliquaire la forme de la relique. C'est ainsi qu'on eût des bras reliquaires, des bustes reliquaires, etc.; on pratiquait une petite ouverture fermée par une vitre qui permettait de voir la relique. Les monastères célèbres acquirent peu à peu un grand nombre de reliques. Leur trésor s'augmenta surtout par les croisades, et fort intéressants sont les inventaires de l'espèce qui nous sont parvenus.

Nous avons au Petit Palais quelques souvenirs de ces trésors, détruits par les guerres et l'avidité des conquérants. C'est tout d'abord le reliquaire, en forme de tour, de Saint-Martin de Brives, le bras reliquaire de Saint-Crespin, d'une ornementation tout à fait délicieuse. Les filigranes fins, assez larges, sont combinés avec des pierres précieuses. La main et le bras sont en cuivre doré. Les doigts sont d'un travail très réaliste. Un autre reliquaire provenant de l'abbaye de Saint-Riquier mérite une certaine attention. C'est une sorte de burette, munie d'une anse, formée par un animal très fin. Le pied est décoré d'émaux très soignés. L'œuvre est pour moi, soit de l'extrême fin du XII^e^, soit du commencement du XIII^e^ siècle.

C'est à partir du XIII^e^ siècle qu'on commença à faire des bustes reliquaires. Il y eut, pour ainsi dire, une mode, un engouement en leur faveur. Aussi faut-il être très prudent pour la datation de ces petits monuments; car bien souvent on a conservé le style ancien à des œuvres plus modernes. C'est surtout vrai pour les bustes reliquaires qui représentent des vierges. Qui ne connaît le trésor magnifique de Sainte-Ursule à Cologne! Aussi est-il difficile de dater de tels monuments. Nous avons ici le buste d'une vierge, reliquaire ayant appartenu à Saint-Martin de Brives, d'un dessin assez bon. Non moins curieux et bien digne d'intérêt et celui de Saint-Baudime. Le saint est représenté à mi-corps, revêtu de ses vêtements sacerdotaux. Il bénit d'une main, de l'autre, il serrait un objet aujourd'hui disparu. Le chasuble, très richement

Hosted by Google

décorée, laisse voir les manches de l'étole très plissées, comme au XIIIe siècle. Remarquez aussi les petits plis cassés sur l'épaule, semblables à ceux que nous rencontrons sur les statues de la fin du XIIe. La figure est étrange, grâce aux yeux profondément creusés dont la prunelle est en corne et la cornée en ivoire. La barbe est indiquée par un pointillé, la bouche est large, le front bas. L'artiste a dessiné les mèches de cheveux très courtes, retombant sur le front, ce qui fait croire à une œuvre archaïque. Voyez le petit triangle en dessous du nez, si fréquent sur les statues du commencement du XIIIe siècle. Nous avons déjà parlé du petit buste de l'église de Saint-Remy de Reims à propos de sainte Foy : il n'est pas nécessaire d'y revenir.

A côté de ces reliquaires, nous trouvons aussi un certain nombre de croix du XIIIe siècle. C'est tout d'abord celle de l'église de Souilly (diocèse de Verdun), dont le pied est certainement refait. La partie supérieure pourrait être de l'extrême fin du XIIe; on a ajouté, du reste, longtemps après, le crucifix, qui n'a qu'un seul clou. Elle est ornée de filigranes d'une grande finesse. La croix de la cathédrale d'Amiens possède un crucifix d'une très belle facture. Elle provient de l'abbaye du Paraclet, ainsi qu'une autre croix à double traverse, ornée comme la première de filigranes et de pierres précieuses. Citons aussi, en passant, la petite croix du diocèse de Rodez, où se trouve un crucifix sans clou. Les traits du Sauveur sont très vulgaires, les cheveux longs, la musculature très prononcée. Des pierres en cabochon ornent les bras de la croix. Il est déjà d'un XIIIe siècle assez avancé, car le Christ se tord; les camées, les pierres précieuses donnent une grande valeur à ce petit monument. On peut en dire autant de la croix de la cathédrale de Nancy. Le Christ est couronné; la tête aux longs cheveux a un air vieillot. Il est cloué sur la croix, mais au pied, on voit Adam qui se lève de son sépulcre. Indiquons aussi la croix émaillée de l'église de Saint-Pierre de Châlons-sur-Saône. La tête est encore couronnée; c'est bien le Roi du ciel que nous avons devant nous. Nous retrouvons ici l'ancienne iconographie du XIIe siècle employée par les artistes de

Hosted by Google

Limoges. L'œuvre est d'une valeur secondaire. Citons enfin la croix de l'église de Blanchefosse, ornée de filigranes et de cabochons. C'est une œuvre qui peut être des premières années du XIII^e siècle.

Il faut signaler aussi quelques plaques d'orfèvrerie, qui représentent la crucifixion. C'est tout d'abord celle de M. Schiff. Le Christ est posé simplement sur la croix, car on ne voit pas les quatre clous qui le retiennent. Les pieds s'appuient sur un *suppedaneum*. La ceinture, qui est fort basse, laisse voir une partie du ventre; les pans du linge retombent en petits plis, suivant le style de la vieille école de Chartres. On a voulu faire un Christ vieillot, souffrant. L'anatomie est, du reste, savante. Voyez les côtes, comme elles sont accusées; l'artiste a voulu être trop naturaliste. La figure est intéressante, car elle nous montre une influence très affaiblie de l'école de Moissac; cependant, on doit remarquer que les yeux ne sont plus dessinés en boules de loto, mais à l'antique. Les longs cheveux retombent en mèches, dénoués sur l'épaule. Les bras même se recourbent un peu sur la croix; le Christ n'est déjà plus droit, et on sent qu'il fait un mouvement de douleur. L'artiste a représenté ensuite Marie et Jean et, plus bas, saint Pierre.

Une crucifixion appartenant à M. Doistau mérite, à son tour, quelques observations. C'est une œuvre du XIII^e siècle, mais on peut voir que c'est aussi la même iconographie que nous avons trouvée sur les ivoires qu'on a datés du IX^e ou du X^e siècle. Le Christ est sur la croix, les mains et les pieds cloués. Sa tête est vieillotte, ses cheveux sont longs et flottants. Il porte la barbe, mais peu longue. A ses côtés sont placés Marie et Jean. Au pied de la croix, Adam est figuré et de chaque côté se trouve une montagne avec ses sommets élevés. Les têtes sont rapportées, preuve indiscutable que ce monument est du XIII^e siècle. C'est aussi à la même époque qu'appartient le crucifix qui se trouve sur une croix d'applique du musée de Bordeaux. On voit, au haut, la main bénissante. Le Christ est maigre et quasi nu. Remarquez aussi l'inscription fort courte de l'écriteau : on ne lit que I. H. S. Les chairs sont

Hosted by Google

blanches comme la petite âme de la châsse de Malval. Le sang jaillit de la plaie. Au pied de la croix, l'artiste a dessiné une tête de mort.

Mentionnons aussi le *pied de croix de Saint-Omer*. Le catalogue indique le XII^e siècle. C'est le XIII^e qu'il faut dire. Le costume des divers personnages en fait foi. On y a représenté quelques scènes émaillées, notamment Moïse frappant le rocher où les Hébreux vont boire. L'œuvre est d'un très grand intérêt pour l'histoire de la statuaire et peut servir à dater certains monuments. Le dessin est très fin, très délicat, les mouvements souvent délicieux. On a sculpté de chaque côté du pied les évangelistes. On peut dire que cette œuvre appartient à la première moitié du XIII^e siècle.

Je ne peux analyser ici les belles œuvres qui forment la collection du comte Chaudon de Briailles. Il y en a quelques-unes d'une grande beauté. Voyez le magnifique reliquaire du XIII^e siècle, décoré d'anges et de saints et ayant au centre le Christ assis, reposant sur un arc-en-ciel. Admirez aussi la belle plaque où est figuré le Christ entouré des quatre symboles des évangélistes, de la deuxième moitié du XIII^e siècle; le Sauveur tient le livre et bénit de la main. Le dessin est d'une grande finesse. On doit aussi regarder la plaque qui représente un personnage à cheval. Le mouvement du coursier est très remarquable. Le cavalier est vêtu d'une tunique courte, qui laisse les jambes nues; il porte un manteau maintenu par un fermoir au milieu du cou. Il a l'étrier et l'éperon. La selle même est munie d'une housse et la bride du cheval est très fine. Il faut noter aussi la figure ronde et forte du cavalier, ses yeux indiqués par des perles, ses cheveux courts, ramenés sur le front; on est d'accord sur la date : c'est du beau XIII^e siècle.

J'indiquerai aussi des navettes charmantes, une colombe reposant sur un cercle; enfin, des petites plaques où se trouvent figurées des scènes de la vie du Christ. Leur dessin est très fin, très délicat. Je les crois du dernier quart du XIII^e siècle. Il me faudrait citer les objets émaillés qui font partie de la collection de M. Georges Chalandon, mais la place me manque pour énumérer ces plaques fort intéressantes, où se trouvent

Hosted by Google

représentées la Crucifixion et l'Annonciation, des crosses décorées de sujets religieux, comme la lapidation de saint Pierre, des croix d'un travail assez fin. Je mentionne en passant le coffret appartenant à M. Campe, d'une très grande beauté, où se trouve représenté un personnage combattant un monstre. Le dessin est fin, très vif et la mimique ne manque ni de charme ni de noblesse.

Je ne peux passer sous silence les deux belles plaques de la collection Roy. Elles représentent, la première, la Vierge tenant l'enfant Jésus et, la seconde, l'Annonciation. On peut les comparer avec les œuvres de l'école de Chartres, avec certains chapiteaux du musée de Toulouse. Ce sont les mêmes plis du manteau et du bas de la robe de la Vierge. Remarquez surtout la scène de l'Annonciation : l'ange, avec sa tête fine, avec ses cheveux courts mais frisés, le manteau passant sous l'épaule; la Vierge, vêtue d'une tunique longue et d'un manteau, mais couverte d'un voile formant pélerine sur les épaules. Elle le croise sur la poitrine. C'est un art un peu vieillot, qui pourrait faire croire au XII^e^, mais qui est sûrement une œuvre du XIII^e^ siècle.

C'est avec regret qu'il me faut quitter ces deux ou trois grandes salles où sont exposées, dans des vitrines spacieuses, des œuvres aussi intéressantes, mais il faut se borner; qu'on me permette cependant de signaler certaines plaques émaillées fort curieuses et d'un très grand intérêt pour la datation de quelques monuments. Il serait nécessaire que ces œuvres soient photographiées ou gravées, car elles seront utiles à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art. Une plaque représente un centaure. Il est nu jusqu'au nombril. Il possède un arc rempli de flèches et un petit chien court après lui. Cette composition est vraiment charmante et paraît appartenir à la première moitié du XIII^e^ siècle. D'autres aussi sont fort intéressantes : elles représentent des scènes de bergerie, compositions semblables à celles que nous trouvons sur les portails des églises du XIII^e^ siècle.

La cathédrale de Reims a envoyé un bâton de crosse en bois, qu'on avait inscrit tout d'abord comme une œuvre du

Hosted by Google

XII^e^, mais que le catalogue indique comme un monument du XIII^e^ siècle. L'erreur était évidente, on avait simplement oublié une unité, car le simple examen de cette œuvre indiquait une époque plus récente. Je la crois, pour ma part, du XIV^e^. Remarquez la scène de la flagellation : le fouet à trois cordes nouées des bourreaux, la pose du Christ. C'est au XIV^e^ siècle qu'on a représenté ainsi la scène. Le faire est dur, grossier; cependant, la composition est encore claire, réduite à de petits sujets, avec deux ou trois personnages.

On a placé aussi au Petit Palais une porte en bois de la Voûte Chilhac (Haute-Loire). Elle est ornée des scènes de la vie du Christ, mais en ce moment quasi détruites. Ce qui est intéressant, c'est la bordure du cadre, décorée d'entrelacs coupés à angles aigus, que j'avais crue du IX^e^ siècle. On y voit le Christ en gloire avec les symboles des évangélistes, puis Jésus portant sa croix, la crucifixion, etc. C'est de l'art du XIII^e^ siècle. L'ornementation barbare a dû se maintenir très longtemps dans ces contrées pour qu'au XIII^e^ siècle les artistes aient copié ces entrelacs carolingiens.

On pourrait en dire autant des fonts-baptismaux de l'église de Lombez. Ils sont en plomb, mais le cercle formant bande est décoré de combats au lion, d'ornementation à feuillage, mais encore à plat. Le personnage à la tunique courte, aux cheveux presque ras, très grand, tient un arc pour tuer un lion dont le dessin est pris aux étoffes. Ce n'est qu'à la zone inférieure qu'on peut reconnaître le dessin du XIII^e^ siècle. L'artiste a placé là une série de moines ou de saints revêtus de manteaux à capuchon. Inutile de dire que la sculpture a souffert. Je la crois du deuxième tiers du XIII^e^ siècle.

L'église de Beaulieu que j'ai longuement étudiée possède une Vierge en argent repoussé, qui était alors au presbytère. Je la retrouve au Petit Palais et ai pu l'analyser longuement. On la croit du XII^e^ siècle, mais je pense au contraire que c'est une œuvre des premières années du XIII^e^.

La Vierge est assise sur une sorte de cathedra et digne de remarque ; le sculpteur a placé au-dessus une étoffe décorée de petits carrés. Elle porte une couronne fort large,

Hosted by Google

mais elle a un voile par-dessous qui retombe en petits plis sur les épaules. Il y a plus. On peut voir les oreilles de la Vierge et un peu les cheveux, preuve indiscutable du XIII^e^ siècle. Un manteau, retenu par un fermoir placé du côté droit, retombe en petits plis sur le bras et au milieu du corps. Il laisse voir le cou gras et fort. La tunique est longue et ses plis ne sont même plus ceux de la fin du XII^e^ siècle, mais plus amples, plus fantaisistes que ces derniers. La manche de la tunique est longue, très ouverte, aux bords richement décorés de pierreries. On a accusé déjà les seins de la Vierge, la taille devient plus étroite. La figure est même sans grâce; le front est bas, les yeux à l'antique mais profonds, le nez long et mince, la bouche large et fine, un peu ouverte, la lèvre inférieure épaisse, le menton avec faussette assez accusée. Elle tient l'enfant, non plus dans son giron, mais, chose curieuse, sur un de ses genoux; il repose sur un coussin brodé qui retombe jusqu'à ses petits pieds nus. Il est couronné comme sa mère et porte une tunique et un manteau. Il a la main ouverte; de l'autre il tient un gros livre où se trouve inscrit IHS. XPS. La mère le soutient, la main appuyée sur son épaule. La tête de l'enfant est assez vulgaire, on remarquera ses cheveux courts, en petites mèches ramenées sur le front. Ils forment une sorte de petite boucle sur l'oreille. La tunique a encore la décoration de la fin du XII^e^ siècle, mais le dessin des mains, celui des pieds, très fort et très accentué, ne peuvent permettre de placer cette œuvre au XII^e^ siècle. Remarquez aussi la décoration du socle orné de petites arcatures, un peu longues et étroites. On pressent déjà le gothique.

Signalons aussi la petite Vierge de la collection Roy, qui contenait les réserves eucharistiques. Elle est assise, revêtue d'un voile formant guimpe. L'enfant bénit de la main et tient l'évangile de l'autre. Sur le giron de la Vierge se trouve un petit couvercle surmonté d'une colombe qui cache la cavité où se trouvait placée l'Eucharistie. La Vierge devait tenir de l'autre main un objet. La mère ainsi que l'enfant sont couronnés.

Parmi les œuvres de dinanderie exposées au Petit Palais se

Hosted by Google

trouve un aquamanil appartenant à M. Chabrières-Arles. Il représente un personnage monté sur un cheval assez fort. Ce cavalier est vêtu d'une longue robe, qui s'ouvre au milieu du corps et coiffé d'une sorte de toque qui laisse retomber ses cheveux en longues tresses. Il est chaussé de souliers à la poulaine. La selle du cheval est très fine, la housse longue et ornée. Il a l'épée longue, au pommeau très large du XIII^e^ siècle. Il tient aussi à la main le faucon qui est lui-même chaperonné. C'est un travail du XIII^e^ siècle, qui peut nous être utile comme point de comparaison. Ajoutons aussi le petit cavalier de la collection Roy, muni d'un écu long et pointu, portant le casque et les éperons.

La collection des sculptures en ivoire ne peut nous fournir que deux monuments intéressants. C'est la Vierge de M. Boy. Elle est assise et tient son fils entre ses mains et l'embrasse. La pose est déjà charmante et pleine de naturel, le mouvement naïf et simple. C'est un excellent courant d'art. La Vierge porte le voile comme les femmes du XIII^e^ siècle ; il retombe en petits plis sur le front et laisse le cou et le visage complètement libres.

Citons enfin le triptyque en ivoire de la collection de M. Gauthier. C'est un monument du XIII^e^ siècle. On peut le voir en analysant la scène de la crucifixion. Les pieds du Christ se croisent déjà. Adam est là avec le calice pour recevoir le sang du Christ. Le dessin est encore d'une très bonne facture, mais on peut reconnaître qu'on arrive déjà à un style, à une formule. Nous allons voir que ce courant religieux va s'accentuer au XIV^e^ siècle jusqu'à ce qu'enfin des artistes luttant contre ces conceptions esthétiques retrouvent avec l'étude de la nature, la ressemblance et la vie.

(A suivre.) A. MARIGNAN.

Hosted by Google

L'ÉDUCATION AMOUREUSE [1]

Une folie jette de la gaîté bruyante dans toute la foule badaudant par les rues de la ville. Un extravagant besoin de tumulte, une ivresse de cris, de rires, de gestes désordonnés se sont emparés de tout le monde. Des remous soudains, des tassements plus denses dans la cohue bousculent vingt personnes sur un même point, les entourent d'autres qui se massent à leur tour, accroissent l'encombrement, ajoutent leur frénésie en joie au tohu-bohu grandissant. Des groupes, émergent les levées rapides, sans cesse recommençantes, de mains fines de femmes gantées, de poignes robustes d'hommes; ces mains lancent la semaille verte, jaune, rouge des *confetti*, de tout petits ronds de papier clair.

Carnaval était mort; les grelots et les manteaux bariolés, gémissait-on, avaient cessé d'illuminer de leurs diapreries les mardis gras devenus mornes, ne carillonnaient plus par les villes leurs folles turbulences. Mais Carnaval doit être éternel comme le rire, et l'ingénieuse et simple trouvaille d'une mode nouvelle a régénéré la gaîté ralentie. Arlequin court encore par nos rues : mais on le vêt, qu'il y consente ou non, de cent papiers multicolores. Les pantins de Bergame, les pierrots pâles, les folies sautillantes gambadent à nouveau : mais ils se drapent dans d'involontaires manteaux de papier fragile et mobile et

(1) D'un roman sous presse.

Hosted by Google

changeant. Carnaval est très vieux. On a inventé les *confetti* pour tromper son œil mal clairvoyant. On l'illusionne du retour de son glorieux passé de liesse échevelée ; nous autres, ne nous leurrons-nous pas de même de la factice gaîté de ces jeux de batailles pour oublier, une heure, le souci de nos vies?...

L'averse dégringole de partout. Des fenêtres il en tombe, de ces mille rondelles émiettées en mille petits nuages lents qui s'éparpillent sur les têtes ; des voitures qui fendent péniblement le flot de foule bientôt refermé derrière elles, il en est lancé des gerbes immenses auxquelles d'autres gerbes répondent ; d'un trottoir à l'autre éclatent en incessantes fusées de feux d'artifices les miroitements de ces courtes pluies colorées. Dans l'air s'enchevêtrent les nuances, volètent les papillons, bousculés de-ci delà par de nouvelles poignées surgies sans répit ; il plane un brouillard en arc-en-ciel toujours mouvant. Sur les chapeaux, sur les habits s'accumule la neige rose, la neige bleue, la neige verte ; les yeux sont aveuglés, les gorges râlent ; des frissons agitent les corps énervés par les chatouillements des petits papiers descendus le long de la peau, sous le linge ; on enfonce dans un tapis de douceur épaisse, on trébuche sur des tas accumulés dans les angles des bordures, on patauge dans le ruisseau qui charrie ces pépites sans fin ; — mais, malgré tout, comme si l'ivresse était devenue machinale, le geste automatique, les mains lancent toujours en gerbes, font éclater en fusées, se déchirer en pluie, tomber en averse, se fondre en neige les *confetti* inlassables.

Les corps s'écrasent, les poitrines étouffent, les pieds se broient, — mais les mains, sans répit, sèment toujours. Des yeux pleurent, brûlés de poussière, des gorges délirent, envahies par le papier, des joues souffrent, trop violemment cinglées par un envoi brutal, — mais on rit, on est content, c'est de la joie, du bruit, de la démence heureuse.

Aux corniches des toits, aux galeries des balcons, aux enseignes, aux fils téléphoniques, aux cages des réverbères, aux branches d'arbres des boulevards s'accrochent d'étranges cheve-

Hosted by Google

lures longues et bigarrées. Rapides, filent d'une fenêtre à l'autre, descendent sur la foule des jets de papiers minces. Ce sont comme des éclairs que les serpentins allumeraient dans l'orage immense dont les *confetti* seraient les nuées et dont le tumulte grondant, le rire énorme de la foule seraient le tonnerre.

Plus on se rapproche du centre de la ville, plus l'orage éclate en formidable fureur. Dans le Passage, la rue de l'Écuyer, sur la place de la Monnaie et sur tout le parcours des boulevards le spectacle est d'un affolement grandiose, la bousculade et le bruit sont au comble.

Jean de Calanges et quelques amis sont las enfin des batailles auxquelles ils se sont acharnés, des assauts qu'ils ont dû soutenir depuis une heure. Pas à pas, très lents, ils sont parvenus, entraînés dans un courant tout le long des trottoirs, à gagner le carrefour de la Bourse. Un peu d'aise et de répit les repose dans cet évasement moins encombré des rues.

« J'en ai assez, moi, dit Sermet. Si on changeait d'air ?

— Où veux-tu aller à cette heure-ci ?

— Il faudra une heure pour regagner les Galeries et nous devrons nécessairement nous lancer à nouveau dans la mêlée.

— Si on risquait un œil aux *Salons modernes?*

— Y aura-t-il quelqu'un en ce moment ?

— Mais certes, ce sera rempli. Et un tas de femmes, pardessus le marché.

— Va pour les *Salons* ! »

C'était, à deux pas de là, au premier étage d'une brasserie, une grande salle où, tous les après-midi des dimanches, sous l'étiquette fantaisiste de « Cours de danse » était organisé un bal. Des jeunes gens : étudiants, calicots, petits employés, élèves de l'école militaire bien entendu, toujours très choyés, en étaient les cavaliers assidus. Ils y rencontraient des trottins, des serveuses en sortie, des danseuses et figurantes lorsque les « matinées » ne les retenaient pas aux théâtres, des petites noceuses en quête d'un ami pour la soirée, quelques « femmes casées » en escapade.

Hosted by Google

Bien des intrigues volages se nouaient entre deux valses ; bien des petits ménages d'un mois ou deux s'organisèrent là à l'issue d'un quadrille.

Ce n'était pas la première fois que Jean venait aux *Salons*. Durant sa liaison avec Lucie seulement il en avait perdu le chemin.

Aujourd'hui c'était fête extraordinaire en l'honneur du mardi gras. La plupart des femmes étaient masquées. La saveur intriguée de l'incertitude s'ajoutait à l'aubaine des relations amorcées en pareilles occasions.

Jean, Sermet, les autres avaient le cœur libre en ce moment. Tous se promettaient une conquête pour achever gaîment la journée.

Ils n'étaient pas dans la salle depuis dix minutes que chacun d'eux avait été accaparé par deux, par cinq, par dix masques bavards, frétillants, rieurs. Ou bien on les connaissait, et c'étaient alors des allusions, des reproches, des demandes, des menaces, des promesses drôles ; ou bien on tentait de lier connaissance, et c'étaient des câlineries, des ingénuités plaisantes, des hardiesses canailles.

Assise, seule, suivant du regard les couples tournoyants en danses échevelées, chahutant de burlesques quadrilles, une femme restait à l'écart, comme si elle fût lasse ou indifférente à la fièvre, la gaîté nerveuse du bal, ou comme si elle eût attendu quelqu'un. Elle avait revêtu un domino ample et mystérieux de satin noir ; sa tête disparaissait sous le capuchon très discret ; de son visage voilé d'une épaisse dentelle on ne distinguait que l'éclat des yeux très vifs et mobiles, le sang aussi des lèvres brillantes.

Jean, à plusieurs reprises, avait observé la solitude et le silence de cette femme, son éloignement du plaisir général. Il avait aussi cru remarquer — illusion, hasard, erreur ? — que son regard croisait un regard posé obstinément sur lui ; il avait cru sentir de la sympathie et de l'attirance émanant de cette inconnue si paisible et étrangère à la frénésie du milieu.

Hosted by Google

Il finit par se rapprocher ; il ne put douter plus longtemps : le regard suivait son mouvement, engageait à une tentative.

« Vous ne dansez pas, Madame ?

— Est-ce danser que se démener ainsi furieusement?

— Vous attendez quelqu'un?

— Non pas. Je regarde et cela m'amuse.

— Vous me permettez de m'asseoir près de vous?

— Mais certes.

— Et que regardez-vous?

— Un peu tout le monde; c'est drôle tous ces gens, tous ces manèges savants qui échouent ou qui aboutissent. Et vous aussi, je vous regardais.

— Moi?

— Oui, joli blond. Vous aviez l'air de ne pas vous ennuyer.

— Diable, on ne vient pas ici pour cela.

— Et c'est la raison pour laquelle j'y viens.

— Mais il me semble que vous vous y prenez bien mal pour vous réjouir. Cela vous amuse de vous calfeutrer dans un coin?

— Mais cela me réussit.

— Comment cela?

— Puisque vous venez m'y rejoindre. »

Jean avait compris dès les premiers mots que ses yeux ne l'avaient pas trompé et que l'inconnue avait bien réellement tenté de l'attirer vers soi. Mais pourquoi ces étranges façons, presque cette timidité d'allures, alors que les paroles osaient une déclaration très nette, que le serrement de mains, le rapprochement du corps sur la banquette de velours où ils étaient assis seuls, témoignaient d'une franchise bien décidée?

Il est vrai que la femme était masquée et le mystère du loup ou de la dentelle induit les plus hésitantes en des désirs d'escapades et d'aventures.

Ce domino coquet, sombre, sans tapage et très clos; cette voix douce, harmonieuse, sans rien des propos libres et canailles des assidues de ces *Salons;* le parfum doux émané de sa personne; le sentiment certain né en elle pour le joli garçon tout

Hosted by Google

pimpant dans son uniforme et rieur dans sa joie, révélaient autre chose et mieux que l'intrigue, la rencontre banales, coutumières de ces bals de mardi-gras.

La familiarité s'établit vite ; mais elle resta affectueuse sans liberté vulgaire de ton ou de manières.

« Restons-nous ici ?

— Non, si tu veux. Et quel est ton nom ?

— Jean.

— Moi, je m'appelle Marguerite.

— Que veux-tu faire ?

— Ne pas te quitter, si je ne te gêne pas.

— Il est plus de 6 heures. Voulons-nous dîner et après cela nous ferons un tour en ville ?

— A quelle heure rentres-tu ?

— A 11 heures, hélas ! Il faut quitter la ville à 10 heures. Me donneras-tu un pas de conduite ?

— Jusqu'où tu voudras.

— Parfait. Tu es un ange. Je t'aime déjà tout plein.

— Et moi donc ! Mais sois sage. Allons, allons, pas de bêtises ici.

— Ici ? questionnait Jean en abandonnant l'étreinte que ses bras avaient ébauchée, en arrêtant le baiser qu'il s'apprêtait à donner au travers du voile sur les lèvres appétissantes. Ici ?... Alors je pourrai prendre ma revanche *là-bas* ? Tu me dédommageras d'avoir dû tant attendre ?

— Nous verrons, petit polisson ! »

Et ses yeux d'envie disaient assez qu'elle pensait mieux et beaucoup plus que ses paroles ne l'avouaient.

Il était très difficile, au milieu de la cohue persistante, de trouver, dans un restaurant, une table où dîner à l'aise. Le soir venu, la fatigue aussi peut-être, les ardeurs belliqueuses de la rue s'étaient tempérées ; les bandes exténuées avaient envahi les tavernes. Jean de plus, forcément en tenue d'élève, préférait éviter de s'afficher avec une femme masquée. Au lieu de tenter de dénicher une mauvaise place dans un établissement

Hosted by Google

encombré où ils seraient peu ou mal servis, il proposa, puisqu'aussi bien ils devaient regagner tout à l'heure le haut de la ville, de chercher un refuge paisible.

Ils remontèrent lentement la Montagne de la Cour, où, incessant, le flot de foule déferlait sans trêve et il était plus de 8 heures lorsqu'ils humèrent leur première « Zélande » dans un restaurant de la Porte de Namur.

Le dîner fut joyeux. Marguerite était délicieusement gaie, bonne enfant, toute affectueuse.

Ils partirent très tôt, en voiture, firent lentement le long détour par l'avenue Louise pour prolonger le doux tête-à-tête. Marguerite avait abandonné son voile épais et montrait enfin son visage en sourire. Elle semblait moins jeune que sa gaîté et ses propos et son regard surtout ne l'avaient laissé croire à Jean. Mais les traits étaient fins, la physionomie gracieuse. Les joues, pâles, paraissaient un peu fanées; un pli tendait la peau aux ailes du nez; mais la fatigue, la chaleur, la poussière de cette après-midi sous la gêne du masque devaient avoir abattuces traits. D'ailleurs, la persistante lueur des yeux très noirs, très mobiles, étonnamment grands, qui envahissaient le visage, donnait une expression très vive; elle accaparait l'attention, attirait le désir et suscitait la tendresse.

Le corps ne se défendait plus aux caresses. Abandonnée dans le bras de Jean, l'inconnue savourait d'être bercée dans cette étreinte au rythme lent de la voiture nonchalante sur le macadam de l'avenue. Des curiosités de réverbères soudain envoyant des clartés après l'ombre d'un arbre surprirent plus d'un rapide baiser durant ce délicieux retour...

Il allait falloir se séparer.

Freins grinçant en mordant les roues, le fiacre descendait vers la vieille abbaye de la Cambre, silencieuse et sombre.

« Quand te reverrai-je, chérie? Demain? C'est mercredi, je puis sortir encore.

— Demain? Je n'ose te promettre d'être libre. Je te télégraphierai le matin.

Hosted by Google

— Sinon, ce sera dimanche?

— Non, sûrement pas dimanche. Mercredi prochain seulement.

— Comme ce sera long!

— Crois-tu que je n'en suis pas triste?

— Et où te verrai-je?... Chez toi, demanda-t-il en hésitant?

— Oh! non, répondit Marguerite avec, dans le ton, comme un imperceptible effroi. Pas chez moi. Pas en ville non plus. Ici, du côté du Bois, ou à Laeken, ou bien dans un restaurant discret, si tu veux?

— Je t'écrirai d'ailleurs. Où puis-je t'écrire?

— Où? Mais... »

La question embarrassait l'inconnue :

« Mais... à la poste restante, c'est le plus simple. Écris-moi à *Marguerite B. n° 18.*

— On s'arrête. Voilà, chérie, c'est déjà fini. Il faut rentrer. Mais tâche d'être libre demain. Adieu, Margot. »

Un dernier baiser, plus long, dans lequel la belle fille confia à Jean un peu de son être et affirma de l'amour, immensément et, séparés enfin, le jeune homme regarda le fiacre placide faire demi-tour, retourner d'où il venait, emportant sa nouvelle adorée vers la grande ville dont il voyait au-dessus des toits le halo de fournaise, dont il entendait le sourd murmure lointain.

PAUL ANDRÉ.

Hosted by Google

ÉTUDE DES FORCES SOCIALES(1)

DE L'ANALYSE

ET

DE LA SYNTHÈSE DE LA FORCE ÉLECTORALE

Groupe de l'aristocratie d'intelligence.

A son tour l'aristocratie d'intelligence est venue s'adjoindre d'abord à chacune des deux autres, puis essayer de les supplanter. Elle n'est parvenue qu'exceptionnellement à avoir un collège distinct.

Cette aristocratie peut se diviser en : 1° aristocratie *théocratique ;* 2° aristocratie de *fonctionnaires ;* 3° aristocratie *scientifique* (c'est aux membres de cette dernière qu'on a appliqué récemment le nom d'*intellectuels*).

C'est d'abord l'aristocratie théocratique qui fait son apparition. Le clergé détient la science à l'exclusion de tous autres, tant que la science laïque n'est pas encore née. Ainsi, dans l'ancienne France, il avait sa représentation distincte comme aristocratie intellectuelle à côté de celle de la noblesse, aristocratie du sang, et de celle du tiers état, aristocratie de l'argent. Ailleurs, il est admis de droit dans certains corps politiques ; ses membres choisis le sont tantôt par élection, tantôt par nomination ; quelquefois même ils sont membres de droit en raison de la fonction.

(1) Suite, voir les livraisons des 15 août, 15 septembre et 15 novembre 1900.

Hosted by Google

A côté se trouve l'aristocratie des fonctionnaires. Certains corps ne se recrutent que parmi les grands fonctionnaires ou les fonctionnaires de l'État. Ailleurs, ce sont les corps de fonctionnaires, universités, etc., qui élisent eux-mêmes parmi leurs membres. On peut observer dans la constitution espagnole un grand développement de cette idée : c'est un système que nous exposerons en détail. D'ailleurs, l'aristocratie du sang elle-même avait d'abord été pourvue de ses possessions territoriales en raison de ses fonctions.

Enfin, l'aristocratie scientifique fait son entrée plus tardive. Il ne s'agit plus de celle qui est exclusivement universitaire, mais de la science libre. Elle se certifie par des diplômes. Cependant, à la différence des autres, elle n'a pas eu jusqu'à présent de collège spécial, encore moins de représentation distincte.

Groupement de la démocratie.

La démocratie, comme classe spéciale, ou plutôt le prolétariat, n'a pas directement de groupement; il n'en a obtenu que comme conséquence du groupement aristocratique, toutes les fois que l'aristocratie ne l'a pas complètement exclu. Il n'y a donc pas lieu de décrire davantage ce groupement indirect ; il suffit de le signaler.

2° *Groupement professionnel.*

Le groupement et, par conséquent, la représentation professionnelle distincte est une idée plutôt de l'avenir que du passé ou même du présent. Cependant on en voit les amorces dans la représentation de certaines corporations. Il consiste essentiellement en ce que les personnes ayant une certaine profession se réunissent et nomment des délégués pour soutenir des intérêts communs. Dans cet ordre d'idées on peut citer les différents syndicats, les chambres d'officiers ministériels, de commerce, d'industrie. Mais cette idée s'étend au delà. Les diverses professions envoient aux chambres nationales politiques des délégués spéciaux, dont le concours est précieux, surtout quand il s'agit de questions techniques. Nous ne nous

Hosted by Google

étendrons pas sur ce sujet parce qu'il n'y a pas matière à observation d'institutions nombreuses.

Cependant, dans plusieurs pays, par exemple, en Espagne, diverses corporations, non pas toutes, sont représentées pour le Sénat ; il en est de même au Wurtemberg et ailleurs. En Suède, on représente même les simples sociétés.

Ce groupement se rattache à celui déjà signalé relatif aux fonctions. Les fonctionnaires de certains ordres touchent souvent aux professionnels d'une certaine classe. Dans le travail intellectuel supérieur et dans le travail manuel il y a un élément commun : le travail.

Suivant nous, ce groupement professionnel a un grand avenir ; il assurera une action législative plus éclairée, et par lui l'expérience entrera d'une manière plus effective et plus utile dans le gouvernement du pays.

3° *Groupement par races.*

Dans certains pays, par exemple en Autriche, la nécessité de ce groupement devient évidente. La carte politique n'est pas partout très logiquement tracée, et un empire qui réunit des peuples d'origine, de mœurs, de langage différents ne peut se gouverner que par un miracle d'équilibre. Le mieux serait peut-être que la dissociation fut opérée et que cette union forcée fut détruite. Mais en attendant, il faut un *modus vivendi* équitable. On ne peut le trouver que dans une représentation séparée accordée à chaque race, sauf à envoyer ensuite des délégués à un Parlement commun. Il en résultera un gouvernement fédératif au-dessus d'autonomies véritables.

Chaque race a, en effet, des intérêts tout à fait distincts, et aussi des droits. Si elle ne possède pas une représentation spéciale, elle est numériquement inférieure aux autres, ses droits vont être sacrifiés ; aussi, elle réclame énergiquement son Parlement distinct.

S'il ne lui est pas accordé, au moins faudrait-il lui concéder un collège distinct où elle pourrait grouper ses voix, car autrement avec les divisions territoriales qui ne coïncident pas

Hosted by Google

toujours aux divisions de races, elle en perd une grande partie.

A l'époque de l'invasion des Barbares, cette division par races, même sur un territoire conquis, était admise quant à l'application du droit civil ; chaque race gardait sa législation propre.

4° *Groupement par sexes.*

Tant que les femmes ne sont pas admises à l'électorat et surtout à l'électorat politique, il n'y a pas lieu de discuter la question du groupement par sexes. Nous n'en parlerons qu'en quelques mots, et pour ordre, puisque nous ne pouvons nous baser ici sur l'observation. Cependant, dans des pays nombreux, les femmes sont admises aux élections communales et à celles provinciales, et alors la question se pose déjà.

Elle se décompose, comme toujours, dans les deux suivantes : 1° les femmes électeurs doivent-elles voter séparément, avoir un collège distinct ; ou, au contraire, voter avec les hommes, de telle sorte que les élus soient communs? 2° doivent-elles, en outre, dans le premier cas, avoir une représentation commune ou une représentation distincte? Ces questions se compliquent de celle de savoir si les femmes doivent simplement devenir électeurs ou être éligibles.

Nous verrons que dans les législations où le droit électoral des femmes est reconnu, elles sont tantôt simples électeurs, tantôt éligibles, elles n'ont ni collège séparé, ni représentation séparée. Mais une solution contraire se comprendrait parfaitement ; nous admettrons donc ce groupement en théorie.

5° *Groupement par provinces.*

Ce groupement peut se comprendre de deux façons : les électeurs se groupent par provinces pour l'élection d'un Parlement provincial, ou ils se groupent de la même manière, mais pour l'élection du Parlement national ou de l'une de ses chambres. Il ne s'agit ici que du second cas.

Le groupement provincial existe dans le système fédé-

Hosted by Google

ratif lorsqu'il s'agit d'envoyer des députés au Sénat ou Conseil des États ; il est, du reste, le résultat logique de la fédération et se distingue du groupement territorial que nous avons déjà décrit en ce que le nombre des députés est alors égal pour chaque État et non proportionnel à celui de ses habitants.

Il se rapproche cependant du groupement territorial avec lequel il finit par se fondre dans un État centralisé.

6° *Groupement par habitat.*

Ce groupement, dont l'existence n'a pas été mise jusqu'à présent en pleine lumière, est d'une grande importance historique. On distingue toujours, mais on distinguait beaucoup plus autrefois, l'habitant des villes de celui des campagnes. Le rural était engagé dans le servage ou la féodalité, tandis que l'habitant des villes, le bourgeois, était indépendant ; ce fut même l'étymologie et l'origine de la bourgeoisie. L'instruction assez répandue à la ville et même dans les bourgs était nulle dans la partie non agglomérée de la population des campagnes, si bien que là l'électeur possible n'aurait su lire ni écrire ; d'ailleurs, il ne jouissait d'aucune indépendance.

Cette différence entre la ville et la campagne s'est atténuée, mais non détruite. L'électeur rural est moins instruit ; cependant, il se passionne pour les élections municipales encore plus que l'électeur des villes. L'écart se comble tous les jours ; mais au cours de l'histoire d'un grand nombre de pays, il y a une différence sensible entre la ville et la campagne. C'était le système dominant en Angleterre, surtout avant les lois de 1884 et de 1885 ; il en est de même aujourd'hui encore en Suède et dans beaucoup d'autres pays, en ce qui concerne les élections provinciales et communales.

En général, cette différence consiste surtout en ce que les villes et bourgs votent à un degré, tandis que les campagnes votent à deux degrés. Cela se conçoit : l'habitant de la campagne, lorsqu'il était complètement illettré, n'avait pas la capacité de choisir le candidat définitif ; d'ailleurs, isolé par

Hosted by Google

son habitat, il ne le connaissait pas, et ne pouvait le séliger compétemment. Il fallait donc élire d'abord des *hommes de confiance* parmi ses voisins, un peu plus instruits, un peu moins attachés au sol, et pouvant se mettre en relation avec les personnes plus éloignées. Après l'exclusion totale du peuple, il y avait là un progrès. Du reste, la différence est fondée sur la nature, et les opinions politiques de la ville s'écartent beaucoup, même aujourd'hui, de celles de la campagne. La campagne est plus conservatrice et, tout en appartenant successivement à diverses opinions politiques, elle prend de chacune ce qu'elle a de moins risqué. Ce système possède à la fois des inconvénients et des avantages. Les progrès sont plus lents, mais le danger moindre. La différence signalée parmi les corps élus entre le Sénat et la Chambre des députés se retrouve dans l'électeur entre les villes et les campagnes.

Cette différence peut même aboutir à une scission complète. C'est ce qu'on a observé pendant la Révolution française dans la guerre civile de l'Ouest.

A son tour Paris diffère des villes de province, autant que celles-ci de la campagne. De là un régime spécial pour les capitales, ainsi, du reste, que pour les villes fédérales.

L'application, fait matériel, entraîne des effets politiques par la compression, la concentration, et ici encore on peut assimiler les phénomènes sociologiques à ceux du monde biologique et du monde physique. La condensation sporadique forme de véritables noyaux sociaux où la vie politique a plus d'intensité.

7° *Groupement par partis religieux, sociaux ou politiques.*

Ce groupement est de tous le plus important; c'est lui qui a donné lieu à la théorie nouvelle de la *représentation des minorités*.

S'il n'existait pas de partis, et s'il ne s'agissait que de nommer aux diverses assemblées des hommes probes et compétents pour résoudre les questions d'intérêt général de bonne

Hosted by Google

foi (et ce serait certes l'idéal), le *système majoritaire* serait parfaitement exact. Il n'y aurait même pas besoin de majorité absolue, ni de second tour de scrutin. Suivant le nombre à élire, le premier au chiffre de voix serait élu, puis le second, jusqu'à épuisement du nombre des sièges.

Mais il existe des partis, et, si l'on tient compte des nuances, de très nombreux. Il y a entre eux une vive compétition et des haines profondes. D'ailleurs, ces luttes ne sont pas bornées au cas où il s'agit de corps ayant un caractère politique, mais s'étendent à ceux qui ont un caractère purement administratif, au conseil général, au conseil municipal. La politique a tout envahi, cela est fâcheux, mais ce n'est pas en protestant qu'on peut y remédier. Il y a là un fait inéluctable.

D'ailleurs, ce fait n'est pas aussi surprenant, ni même aussi effrayant, qu'il le paraît au premier abord. Il marque un retour à l'autonomie provinciale et communale. Tout le monde sait que, dans l'état actuel de la France, ces autonomies sont presque complètement effacées; c'est pour cela que le conseil général et le conseil municipal ne sont que des conseils administratifs. Mais ils furent, et ils sont encore dans beaucoup d'autres, dans les pays fédératifs, tout autre chose; c'étaient de petits parlements, ayant, par conséquent, comme tels, une certaine direction politique. Ils tendent à l'acquérir de nouveau.

Il y a donc des partis dans toute élection, soit parlementaire, soit départementale, soit communale, et il s'agit d'en tenir compte. Il n'est pas juste que l'un d'eux, s'il a une certaine importance, soit entièrement éliminé par l'autre. Ce sont des groupements naturels, aussi bien que les groupements par classe, par habitat, ou par professions. Chacun a le droit de faire prévaloir son intérêt de parti plus que tout autre, notamment plus que la confiance donnée à telle personne. Des trois motifs électoraux déterminant le vote : la confiance personnelle, l'intérêt territorial, la conviction de parti, ce dernier n'est pas le moindre, il est même le principal.

Les partis se distinguent en partis politiques, religieux et sociaux, c'est-à-dire économiques, et chacun le dispute en

Hosted by Google

violence aux autres. Du reste, souvent il y a union intime entre un parti politique et un parti religieux. C'est une situation fâcheuse, car alors la violence redouble. Quant aux partis sociaux, leur alliance avec un parti politique n'est que temporaire. Pendant de longs siècles, il n'a existé que des partis religieux; toute la vitalité se trouvait concentrée de ce côté; les partis politiques existaient bien, mais n'avaient pas trait à des formes de gouvernement; c'étaient plutôt des partis dynastiques. Quant aux partis sociaux, ils ont eu une apparition tout à fait contemporaine, lorsque la question économique est venue dominer toutes les autres.

Nous n'avons pas à suivre le développement de chacune de ces sortes de partis, leurs coïncidences, leurs alliances; ce que nous dirons des partis politiques pris ordinairement pour types s'applique aussi aux partis religieux et aux partis sociaux, et en certaines époques, par exemple, celle de l'apparition du protestantisme, celle des guerres de Vendée, les partis religieux dominaient. Depuis la Révolution de 1789 jusqu'à la moitié du présent siècle, ce furent les partis politiques; dans la période tout à fait contemporaine, ce sont les partis sociaux, socialistes ou antisocialistes.

La représentation des partis peut être de trois degrés et aboutir : 1° à une représentation spéciale; 2° à un collège spécial; 3° à une part proportionnelle dans l'ensemble des votes. Le premier et le plus fort fut demandé dans les discussions entre le catholicisme et le protestantisme naissant; chacun voulait traiter de puissance à puissance. Le second degré n'est pas revendiqué par les partis. Au contraire, tous ceux en minorité réclament le troisième qui aboutit à ce qu'on a appelé d'abord la représentation des minorités, et à ce qu'on appelle plus exactement aujourd'hui la *représentation proportionnelle*.

L'idée en est simple; tandis que, si l'on ne représente que les personnes, la majorité absolue ou même relative suffit et il n'y a pas lieu de tenir compte des suffrages, même importants, accordés à d'autres personnes, il y a lieu, au contraire, si l'on représente les partis, à ce que chacun d'eux le soit au Parlement, et cela dans la même proportion numérique qu'il

Hosted by Google

existe dans le pays. Alors, *l'idéal électoral change;* le Parlement devient *le pays lui-même à une échelle réduite*. Si, par exemple, il existe trois partis dont le premier englobe la moitié plus une petite fraction des électeurs, le second le quart moins une petite fraction et le troisième le quart juste, d'après le principe majoritaire, c'est-à-dire du vote par individu, tous les candidats du premier parti passeront puisqu'ils auront plus de voix chacun que chacun des candidats des autres, mais si la représentation a lieu par partis, le premier aura la moitié des candidats, le second le quart, le troisième l'autre quart. Ce dernier système est le plus juste, car il importe que les mandataires de tous les partis soient au Parlement et y délibèrent.

Mais, par quels moyens peut-on obtenir cette représentation proportionnelle? Nous avons déjà indiqué quelques-uns des procédés mis en œuvre : le vote accumulé, le vote limité, le quotient électoral, soit simple, soit plus un. Nous nous y référons. Nous voulons seulement classer ici l'idée de la représentation par partis, et dire que c'est cette idée qui est au fond de la représentation proportionnelle et qui la justifie.

Cependant, les divers procédés proposés pour cette représentation supposent l'existence du scrutin de liste que nous allons observer tout à l'heure. Ils sont très difficiles, même souvent impossibles à appliquer avec le scrutin uninominal. Ils pourraient trouver un adjuvant dans le principe de l'unité de collège.

B. — Groupement des candidats.

Du côté passif, les groupements sont correspondants. De même que les personnes d'une même profession, ou d'une même classe, ou d'un même parti se groupent ensemble pour élire, soit le seul candidat, soit les candidats qui sont à nommer, de même les candidats se groupent ensemble, effaçant leurs personnes distinctes pour représenter cette profession, ou cette classe, ou ce parti, et s'ils n'agissent pas, ce sont les électeurs qui les groupent ainsi, de manière à former comme un bloc indivisible.

Hosted by Google

Au contraire, et s'il n'y a pas de représentation de partis, les candidats peuvent ne pas se grouper, mais apparaître chacun isolément devant les électeurs, soit qu'on ne prenne en considération que leur personne, soit même qu'on envisage aussi leur parti politique. Dans le premier cas, le suffrage est plurinominal ou au scrutin de liste; dans le second, il est uninominal.

Quoique les démocraties préfèrent généralement le premier, le second y est en usage aussi, et on sait les nombreux revirements qui ont eu lieu en France à ce sujet.

Dans le scrutin de liste, les candidats de la même liste se solidarisent pour ainsi dire; en fait, on vote pour toute la liste sans en rien retrancher. Ce système a des avantages et des inconvénients qu'il faut indiquer ici en quelques mots.

Ce principe a l'avantage de rendre possible et même facile la représentation des minorités, la représentation proportionnelle et plus exactement la représentation des partis, très différente avec le bulletin uninominal. Il a, par conséquent, celui de subordonner les personnes aux idées.

Ses inconvénients ne sont pas moins grands. La considération de parti devient trop exclusive; la personnalité des candidats, leur moralité n'est plus mise en compte; on peut voter pour des personnes qu'on n'estime pas. Bien plus, le vote devient *inconscient;* on ne connaît qu'une des personnalités marquantes de la liste, on vote *en aveugle* pour les autres; c'est alors en réalité un vote à deux degrés. Ce n'est pas tout : l'action des comités est beaucoup plus vive avec le scrutin de liste; le comité devient l'électeur définitif; or, personne ne lui avait donné mission.

Le scrutin de liste n'est pas imposé dans toutes les législations et tous les systèmes avec la même force. Généralement, la liste est proposée aux électeurs, mais ceux-ci, tout en adoptant celle de leur choix, peuvent en effacer les noms qui ne leur conviennent pas, et les remplacer par d'autres; ils peuvent même prendre ces autres noms parmi ceux d'une autre liste, ce qui est très rare : la liste ainsi modifiée est dite alors liste panachée. Mais souvent cette faculté est retirée;

Hosted by Google

l'électeur peut bien effacer des noms, mais non les remplacer par d'autres, encore moins par ceux des listes adverses. La *solidarité passive*, celle entre les éligibles, devient absolue. L'importance des personnes s'efface de plus en plus. C'est le système de la *liste absolue*.

Le scrutin de liste peut d'ailleurs être employé sans ou avec la représentation proportionnelle. Dans le premier cas, il a beaucoup moins d'importance, et on comprend les hésitations qui se sont produites. Dans le second, au contraire, il devient essentiel et l'on peut difficilement s'en passer. C'est alors, non plus seulement en fait, mais en droit, l'élément de la représentation proportionnelle des partis.

Quant à l'effet pratique, le scrutin uninominal a presque toujours abouti à un ensemble d'élections conservateur, et le scrutin de liste à des élections démocratiques. Mais ce résultat n'est exact que dans les pays où l'on n'a pas institué en même temps la représentation des minorités; dans les autres, cette circonstance change entièrement de direction; le scrutin de liste devient plus conservateur que l'autre. D'ailleurs, il n'y a là que des contingences qu'il est pourtant curieux de relever.

Le bulletin de liste, discuté pour les élections parlementaires, a toujours été employé pour les élections communales; au contraire le scrutin uninominal domine pour les élections provinciales. C'est qu'en matière communale tous les candidats sont connus, et qu'il n'y a pas d'inconvénient à les réunir, sauf à l'électeur à les diviser.

TROISIÈME SECTION.

De la force électorale considérée dans son emploi.

Telle est la force électorale ; tels en sont les générateurs ; quels en sont les emplois ?

Il faut ici substituer les mots *force votale* à *force électorale*. Comme nous l'avons dit plus haut, nous n'employons ce dernier terme que parce qu'il est d'usage plus courant et cadre

Hosted by Google

mieux avec notre sujet, mais le second est seul parfaitement exact.

La force votale est une force sociologique qui a pour but soit de décider les questions de gouvernement, législatives d'ailleurs, ou judiciaires, ou administratives, sans intermédiaire, soit de séliger d'après la compétence de l'électeur, c'est-à-dire au point de vue de la probité, de la capacité générale de l'éligible et de la conformité de ses opinions avec celles de l'électeur, les personnes qui devront décider les questions elles-mêmes à la place de celui-ci.

Il y a donc un double emploi de la force votale : le vote *plébiscitaire* par referendum ou gouvernement semi-direct ou direct et l'élection proprement dite. L'élection proprement dite est en dernière analyse le vote à deux degrés sur la question elle-même.

Outre les deux, le vote de referendum et l'élection, il y a place pour une opération mixte : le *mandat impératif*. C'est à tort que des écoles politiques ont voulu imposer le mandat impératif. Le mandat civil lui-même n'est pas impératif normalement ; il en est de même du mandat politique. C'est un *acte de confiance ;* or, quelle confiance y aurait-il en remettant à l'élu l'ordre sur chaque question de décider dans tel sens ; il vaudrait mieux alors décider soi-même ! D'ailleurs le temps et les circonstances modifient la décision qu'on doit prendre. Le mandat impératif se comprend bien quand il s'agit d'une question unique à décider à l'instant même, par exemple une revision constitutionnelle.

Dans l'ordre historique, c'est le vote plébiscitaire et direct qui a précédé ; l'élection n'est venue qu'ensuite, lorsque la société a pris une plus grande complexité, et les pouvoirs directeurs plus d'éloignement territorial.

Le vote plébiscitaire lui-même (et nous ne voulons que l'indiquer en passant, car autrement ce serait un hors-d'œuvre) comprend à son tour trois degrés bien distincts : 1° le vote des questions législatives, des sentences judiciaires, des actes administratifs avec délibération et sur le forum (gouvernement direct absolu) ; 2° le vote sans délibération sur

Hosted by Google

tout le territoire, par oui ou par non, sur une question posée; 3° la demande de vote par pétition. Nous rencontrons toutes ces manières dans la législation suisse.

CHAPITRE II.

DU DROIT ÉLECTORAL.

Nous nous sommes élevé contre l'idée que l'électorat constitue un droit et que c'est comme tel qu'il doit être principalement envisagé. Il est, en effet, tout d'abord une *force sociale* analogue aux forces naturelles, agissant, abstraction faite du droit de tel ou tel individu, de tel ou tel groupe, par une action purement mécanique et résultant d'une énergie à lui propre. Cette considération est importante, car les conclusions pratiques sur beaucoup de points diffèrent suivant que l'électorat est une *force* ou un *droit*.

Mais la force électorale n'empêche pas le droit électoral de subsister, pourvu que le second reste subordonné au premier et que l'intérêt social y soit dominant. En effet, quand une force naturelle utile existe, on a le droit de s'en servir ; on a même le devoir de le faire.

Le *droit* électoral est donc un des premiers *corollaires* de l'existence de la *force* électorale. Mais quels sont sa constitution, ses conditions et ses limites ?

Le droit votal ou électoral est-il universel ? En d'autres termes, appartient-il à tout le monde, sauf à être réparti également ou inégalement entre tous ? Dans le cas de l'affirmative, nous avons le suffrage universel, complet ou atténué.

Les législations ont résolu diversement cette question, la plupart négativement. Cependant, elles ont une tendance à lui donner dans un avenir prochain une réponse affirmative. On admet peu à peu que tout citoyen supportant les charges de la Société et contribuant à sa défense, intéressé d'ailleurs à son maintien, a le droit de voter à un degré quelconque, qu'il ne doit pas être totalement exclu des affaires publiques, et en suivant cette pente on est porté à exagérer comme toujours et à donner à tous une influence égale.

Hosted by Google

Cette extension est la conséquence logique de la préoccupation de l'*idée de droit ;* elle serait moins grande, si l'on prenait en considération principale celle de force naturelle, ou du moins, si l'on modelait l'étendue du droit sur cette force. En effet, la force électorale a pour facteurs concurrents le *nombre,* le *poids*, la *mesure*. Il est donc faux de fonder le droit électoral sur le nombre seul ; il faudrait le fonder en même temps sur sur la mesure et sur le poids. Si on le fait, sans doute chaque citoyen, en vertu du principe du nombre, valable aussi bien pour le droit que pour la force, peut revendiquer au moins la valeur de son vote pour une unité ; mais en vertu du principe du poids, il ne peut empêcher qu'une valeur supérieure à l'unité soit accordée au vote d'un citoyen plus compétent. Dès lors, le droit au vote devient un *droit strict* quant au *minimum*, mais non quant à la *normale* ou quant au *maximum* du droit des autres. Le droit de voter est donc *universel*, mais non *égal*. Il en est de même pour l'*étendue ;* l'un pourra voter *directement*, tandis que l'autre ne pourra élire qu'à *deux degrés*.

De même, le droit de vote appartient aux *individus* isolés et, dans ce sens encore il est *irréductible ;* mais il appartient aussi aux *groupes* d'individus, aux petites sociétés et celles-ci peuvent avoir un droit distinct de celui de l'individu et qui interfère avec le sien. De là le droit de voter *par partis*, par *classes*, par *professions*, etc., dérivant aussi des *forces électorales spéciales*.

D'ailleurs, ce droit varie suivant les époques et les pays. Lorsque les citoyens d'une certaine classe sont ignorants d'une manière absolue, leur vote ne saurait être admis ; il ne serait ni éclairé, ni libre, mais deviendrait plutôt un instrument de servitude. Son premier emploi serait de se suicider lui-même et de se choisir pour toujours un maître absolu. Dans ce cas, les suffrages étant sans force électorale, ils sont aussi sans droit, le *droit positif suivant tous les contours de la force naturelle*.

Le droit électoral n'a donc ni un *maximum* ni un *minimum absolu ;* le maximum serait de n'accorder ce droit qu'aux

Hosted by Google

citoyens sachant lire et écrire ; le minimum serait de l'accorder à tous les citoyens ayant reçu l'instruction primaire complète non atteints d'indignité. Mais ce maximum et ce minimum n'existent qu'au regard de tel état social.

Le droit électoral doit-il être accordé au femmes, aux étrangers, aux non domiciliés, etc.? La réponse dépend de savoir si ces catégories possèdent ou non naturellement la force électorale ; s'ils la possèdent, ils ont le droit ; s'ils ne la possèdent pas, ils ne l'ont pas. Le droit électoral doit s'apprécier aussi au point de vue passif; il s'agit alors de l'éligibilité ; en général, ce droit est soumis à des conditions plus rigoureuses que l'électorat ; ainsi on exige un âge plus avancé. Ici encore le *droit se modèle sur la force électorale naturelle*. Il faut être plus compétent pour être élu que pour être électeur ; le droit par conséquent, doit exister moins souvent. Cependant, par contre, quelquefois on peut être éligible sans être électeur.

Tel est le droit *électoral :* il entraîne pour conséquence le *devoir électoral.*

CHAPITRE III.

DU DEVOIR ÉLECTORAL.

C'est une question très controversée, si l'on suit la législation des différents peuples, que celle de savoir si l'électorat constitue un devoir aussi bien qu'un droit, et de même si l'élection est obligatoire pour l'élu ; de là le *devoir de l'électeur* et celui de l'*élu*, le devoir à l'*actif* et le devoir au *passif*, qu'il faut envisager séparément.

a) *Devoir de l'électeur.*

On sait, par expérience, que le nombre des abstentions est énorme, ce qui est l'indice soit de l'indifférence du bien public, soit du dépit et du découragement de faire triompher son idéal ou ses intérêts. Le résultat est fâcheux et quelquefois dangereux; la représentation n'est plus le calque exact du pays ; elle peut même être élue par une minorité infime.

Hosted by Google

Le meilleur remède à un tel état qui va s'aggravant, c'est de constituer la représentation proportionnelle ; si elle existait, chacun ne désespérerait plus de faire triompher, au moins partiellement, ses candidats, reprendrait part à la lutte, et le suffrage ne serait plus faussé.

On pourrait trouver aussi d'autres remèdes de détail, en permettant, par exemple, de voter par procuration ou par correspondance, ou à domicile ; on réduirait ainsi le nombre des abstentions.

Mais si ces moyens ne suffisent pas, peut-on contraindre directement l'électeur à voter? En principe, on peut forcer souvent la volonté individuelle capricieuse ou paresseuse dans un but d'utilité publique, par exemple, quand il s'agit du service militaire, beaucoup plus désagréable que le vote. Le suffrage obligatoire n'aurait donc rien de tyrannique.

Il pourrait être sanctionné par une amende, ainsi que par la privation de certains droits civiques. Il est vrai que beaucoup d'électeurs sont insolvables. Mais ce ne sont pas surtout ceux-là qui s'abstiennent de voter. D'ailleurs, l'amende entraîne la contrainte par corps, ce qui la rend efficace. Il faudrait une amende plus forte en cas de récidive, et des incapacités familiales et civiques plus grandes.

La loi belge nouvelle a rendu le vote obligatoire, c'est une heureuse innovation. Cependant, cette obligation n'est point générale, et c'est le développement des abstentions qui conduit à cette mesure. Du reste, presque partout les droits se doublent de devoirs correspondants. Ici, l'absence d'obligation a pour effet de faire dépérir une force sociale, la force électorale qui est l'une d'elles s'affaiblit lorsque tous les citoyens peuvent s'abstenir. Le droit social est atteint dès qu'une des forces sociales est diminuée outre mesure.

b) *Devoir de l'éligible.*

Mais l'élu peut-il être à son tour contraint ? C'est un mandataire, et en général, en droit civil, le mandat est libre pour le mandataire ; il peut l'accepter ou ne pas l'accepter. Oui, mais

Hosted by Google

quelquefois ce mandat est forcé, celui du tuteur, par exemple; pour s'en dispenser, il faut des motifs valables d'excuse. Il en est de même ici. L'éligible, pour refuser sans trouble devrait le faire avant l'élection; s'il n'agit ainsi que depuis, il faudra un nouveau scrutin. Que s'il est entré déjà en fonction, le trouble sera plus grand, on devra procéder à des élections nouvelles.

Les législations positives ont, en général, laissé l'élu libre d'accepter ou de refuser. Elles ont pris certaines précautions en exigeant dans divers cas son acceptation avant le scrutin. D'autres vont moins loin : elles rendent l'acceptation obligatoire lorsqu'un certain délai s'est accompli sans option depuis l'élection. D'autres rendent l'acceptation tout à fait obligatoire. Plusieurs, sans aller jusque-là, déclarent seulement l'acceptation irrévocable; on ne peut plus ensuite revenir sur sa décision; cette mesure empêche de nouvelles élections, les élections partielles. Nous verrons dans la partie suivante les systèmes divergents adoptés à ce sujet.

(*A suivre.*) RAOUL DE LA GRASSERIE.

Hosted by Google

LES FIÈVRES DES PAYS CHAUDS

ET LEUR NOUVELLE PROPHYLAXIE.

Les dangers du climat congolais sont bien connus du public, mais ce qui l'est beaucoup moins, jusqu'ici, ce sont les moyens aussi simples qu'efficaces d'échapper à ces dangers que la science épidémiologique a découverts dans ces dernières années. Nous voudrions, dans ce modeste essai, appeler l'attention des lecteurs éclairés de la *Revue* sur ces découvertes; l'importance en est grande, et ceux d'entre nous dont les parents ou les amis soutiennent, en Afrique centrale, le bon combat, pour la civilisation pourront être, à l'avenir, moins inquiets, espérons-le, sur le sort de tant de braves.

Qui de nous n'a entendu vanter les progrès de la chirurgie aux dépens de la médecine? Toutes les sciences ont fait, au siècle dernier — c'est le XIX^e^ que nous voulons dire — d'admirables progrès; la médecine en serait encore toujours au point où Hippocrate — ou Molière — l'avaient laissée.

Rien n'est moins exact. La médecine a élargi ses horizons. Grâce à la division du travail scientifique, grâce aux pointes que des observateurs sagaces, des expérimentateurs ingénieux ont poussées, en quelque sorte, du champ de l'observation médicale exclusive vers les domaines de toutes les sciences alliées, physiques et naturelles, les connaissances médicales ont reçu de merveilleux accroissements. Les découvertes capitales dont nous désirons entretenir nos lecteurs en sont un bel exemple.

Hosted by Google

Le Congo a possédé jusqu'ici, avec le Sénégal, la Guinée, l'Afrique orientale, le littoral du golfe Persique, le Brésil, la Guyane et les côtes de l'Amérique centrale, — le malheureux privilège d'être un des pays les plus malsains de la terre. L'histoire médicale de l'Algérie, des Indes anglaises et hollandaises, de la Cochinchine française prouve, d'ailleurs, heureusement pour le Congo, que les débuts de toutes les colonisations sont infiniment plus meurtriers que les périodes suivantes. Dans l'Insulinde, les troupes européennes ont actuellement une mortalité inférieure à celle des soldats indigènes (1). Aux Indes anglaises, il en est de même, depuis vingt ans déjà. Le taux de la mortalité, parmi les soldats étrangers, y est près de trois fois moins fort que celui de la multitude des indigènes hindous (2). Il est certain que la mortalité au Congo décroîtra progressivement, d'une façon considérable, dans un prochain avenir.

Ce qu'on n'y aura pas de longtemps, c'est un vaste sanatorium fourni par la nature, comme l'Himalaya, dont l'air pur a sauvé des milliers de soldats. Peut-être parviendra-t-on un jour à utiliser, dans le même but, les hautes montagnes situées sur la frontière orientale de l'État du Congo. Mais l'immense développement du réseau fluvial congolais, si favorable à l'expansion commerciale, n'est point, en revanche, une condition de salubrité. Les postes de colonisation devront toujours rester voisins des artères fluviales, et l'on sait qu'en Europe même les vallées des fleuves, tels que le bas Danube, le bas Pô, le Tibre, le bas Guadalquivir, sont éminemment malsaines. La régularisation du cours du Congo et de ses tributaires, la suppression des marigots laissés par les crues, la bonification hydraulique et agraire du vaste territoire congolais seront une œuvre gigantesque, l'œuvre des siècles, une œuvre que la Belgique aura l'honneur de commencer,

(1) Voir le rapport des Drs Bourguignon, Dryepondt et Firket sur la morbidité et la mortalité au Congo (Congrès d'hygiène 1897).

(2) RECLUS, *Géographie universelle*. Les chiffres donnés par Reclus, d'après Francis Galton, diffèrent un peu de ceux que donne Firket. Ils sont plus favorables que ces derniers.

Hosted by Google

mais qu'il est douteux qu'elle ait le bonheur d'achever. En matière de colonisation, ce ne sont pas toujours ceux qui sèment qui font la récolte.

En attendant que ces obstacles naturels à la colonisation du Congo aient notablement diminué ou même disparu, un fait capital est établi, grâce aux découvertes récentes sur l'étiologie, désormais certaine, et la prophylaxie, désormais rationnelle, et, pourvu qu'on s'y astreigne, presque infaillible-ment efficace, des fièvres congolaises : ces obstacles, que d'aucuns ont cru insurmontables, il sera, dès à présent, aisé de les tourner. Le jour n'est pas loin où l'on ne prendra plus la fièvre en Afrique *que si on veut bien la prendre.*

Les fièvres des pays chauds, la fièvre paludéenne, la malaria, comme on l'appelle en Italie, sont une maladie parasitaire du sang, ou, plus précisément encore, des globules rouges du sang (1).

C'est à Laveran et à toute une pléiade de médecins italiens, à l'école de Rome surtout, si bien placée pour ces études, que nous devons une connaissance déjà fort avancée de ces parasites du sang ; c'est grâce à Ross, à Grassi, à Celli, etc., que nous savons maintenant comment ils nous infectent, et quels *agents de transmission* nous les inoculent (2). Expliquons-nous.

Sous le nom de malaria, les savants italiens comprennent trois variétés de fièvre, produites par trois espèces très voisines d'un même genre de microbes : le microbe ou parasite de la fièvre tierce, celui de la fièvre quarte, et celui de la fièvre maligne ou pernicieuse. Ces trois espèces, dit Grassi,

(1) *a)* CELLI, *La Malaria secondo le nuove ricerche.*
b) Atti della Società per gli Studi della Malaria.
c) GRASSI, *Le recenti scoperte sulla malaria esposte in forma popolare.*
d) GRASSI, *La malaria propagata esclusivamente da peculiari zanzare.*
e) Il. Policlinico (Roma), Articles de Grassi, Celli, etc., etc.
f) GRASSI, *Studi di un zoologo sulla malaria.*

(2) C'est à Celli et à Grassi que nous empruntons surtout les éléments de ce qui va suivre. L'ouvrage de Celli sur la malaria est un livre excellent, par un savant éminent, qui a étudié sous toutes ses faces, depuis nombre d'années, le problème de la malaria.

Hosted by Google

ont une grande affinité, — comme l'orge, le froment et le seigle, parmi les céréales. Une seule personne peut d'ailleurs tomber en proie aux trois espèces de parasites à la fois!

Ces parasites sont des organismes simples, unicellulaires, des protozoaires. On leur a donné des noms variés : plasmodies, hématozoaires de Laveran, hémamibes, hémosporides.

Les parasites malariens pénètrent chacun dans un globule rouge du sang et vivent à ses dépens. Les symptômes de la malaria, l'anémie rapide et parfois extrême qui s'en suit, la fièvre hématurique (hémoglobinurie) s'expliquent fort bien par la destruction des globules rouges du sang (1).

Les parasites encore jeunes, examinés sous le microscope, sont de petits corpuscules incolores, d'apparence gélatineuse. Chacun de ces parasites s'agrandit aux dépens d'un globule rouge; la masse croissante en reste incolore, à l'exception d'un pointillé formé par de fines granulations brun-noirâtre, qui représentent les résidus non digérés du globule rouge.

Arrivé à un certain volume, le parasite se divise en dix, vingt, trente petits parasites. Chacun d'eux envahit un globule rouge nouveau.

Le frisson, qui marque souvent le début d'un accès de fièvre, indique précisément la multiplication des parasites malariens; c'est comme la cloche sonnant le baptême de milliers de parasites nouveau-nés. (Grassi.)

Cette simple multiplication par dix, vingt, trente, se répétant avant chaque accès fébrile, ne tarderait guère a produire plus de millions d'hématozoaires que notre sang ne renferme de millions de globules rouges, n'étaient les moyens de défense (2) naturels que possède l'organisme (sur lesquels nous n'avons pas à insister ici).

Les êtres vivants se divisent en organismes composés et en êtres simples. Ces derniers sont unicellulaires; les autres sont des aggrégats, des colonies, de savants édifices cellulaires, où

(1) Peut-être aussi les hématozoaires produisent-ils des toxines qui empoisonnent l'organisme.

(2) La quinine est un poison auquel ces parasites sont excessivement sensibles. Elle réussit souvent à empêcher leur multiplication.

Hosted by Google

la division du travail organique est poussée fort loin. Chacune des cellules y a sa spécialité : les unes secrètent les sucs digestifs, d'autres absorbent, d'autres encore servent à l'innervation, d'autres enfin ont un sexe, sont mâles ou femelles, et n'ont d'autre fonction que de reproduire et de conserver les espèces à travers les siècles.

Les êtres simples, unicellulaires, ne restent point unis en aggrégats, en colonies, et ne constituent point des édifices multicellulaires. Chaque cellule, vivant isolée, remplit une foule de fonctions, sans division de travail; cette division n'étant compatible avec la vie individuelle des cellules qu'entre cellules associées en organisme et s'entr'aidant les unes les autres.

Une seule fonction, relative à la durée de l'espèce, se trouve spécialisée jusque chez les êtres unicellulaires; à un moment donné, après une série de divisions cellulaires, les cellules provenant de ces multiplications successives — soit qu'elles restent unies pendant toute la vie de l'organisme (organismes composés), soit qu'elles vivent isolées, comme les hématozoaires et tous les protozoaires — se spécialisent, toutes ou en partie seulement, en vue de la conservation de l'espèce. Une cellule donnée ne se multiplie pas indéfiniment; elle vieillit et meurt. Mais elle survit en ses descendants, par le fait d'une multiplication de nature spéciale, sexuelle.

Les hématozoaires de la malaria n'échappent pas à cette loi naturelle. Il y a parmi eux des cellules femelles et des cellules mâles spéciales.

Seulement ces dernières ne fécondent jamais les premières à l'intérieur du corps humain. Le milieu sanguin constitue pour ces cellules sexuées, pour ces époux (car telle est bien la signification du nom grec de *gamètes* que les zoologistes leur ont donné), une véritable prison. La nature a voulu que ces jeunes époux, ces fiancés, si l'on veut, ne célèbrent leurs noces que hors de cette prison. Quelques-uns seulement auront cette bonne fortune; l'immense majorité restera vouée à la claustration et au célibat perpétuel; la nature y a veillé en n'accordant la *maturité* sexuelle aux cellules mâles qu'en dehors du

Hosted by Google

milieu sanguin. Tant qu'elles circulent dans le sang, elles restent impubères.

Le chevalier errant, qui se chargera de la délivrance d'un petit nombre de fiancés favorisés du sort, n'est autre qu'un moustique suceur de sang, du genre appelé anopheles par les entomologistes.

On trouve ces moustiques partout où règne la malaria.

C'est dans l'intestin de l'anopheles qu'un certain nombre de couples, délivrés et avalés par ce chevalier errant, font leur voyage de noces et consomment leur union. Union prodigieusement féconde! Chaque cellule femelle produit, après sa fécondation, à peu près 10,000 jeunes. Et comme l'anopheles a délivré quelques centaines de couples, il s'ensuit une procréation de quelques millions de jeunes individus. On voit d'ici ce qui serait arrivé si la nature avait permis de s'unir à tous les couples hébergés par le malheureux atteint de la fièvre. Ces innombrables noces, célébrées aux dépens d'un malade, l'auraient tué en quelques heures.

Il est clair également que des familles aussi prodigieusement nombreuses ne sauraient prospérer, à la longue, dans le corps d'un misérable petit moustique. Impossible de grandir, impossible surtout de se multiplier davantage, aux dépens d'un hôte aussi infime. Que faire? Émigrer de nouveau? Mais où émigrer? Dans le corps du premier homme que piquera leur hôte temporaire, la petite sangsue ailée.

Les futurs hématozoaires, les jeunes spores, comme on les nomme à cet âge tendre, sont admirablement taillés pour émigrer. D'une infinie petitesse, d'une forme effilée (Grassi les appelle *serpentelli*, petits serpents), ils se faufilent, à peine sortis de l'œuf (car ils sont renfermés d'abord en une sorte d'œuf ou de coque), à travers les tissus du moustique, jusque dans ses glandes salivaires. Ces glandes sont six petits tubes situés au voisinage de la trompe du moustique. Là, comme en un port d'embarquement, l'on peut voir parfois plusieurs millions de jeunes spores, futurs parasites malariens, attendre le moment de leur transport.

Comme le moustique va à la chasse à l'homme toutes les

Hosted by Google

quarante-huit heures, en moyenne, les jeunes émigrants n'attendront pas longtemps. L'anopheles, en piquant alors un homme, lui injecte, en même temps qu'un peu de salive, une culture de parasites malariens.

Voilà donc réalisé le fait capital, soupçonné naguère par quelques rares observateurs, démontré maintenant sans contestation possible : le transport des fièvres paludéennes d'homme à homme, par l'intermédiaire de moustiques spéciaux.

Remarquez que ce n'est point par transfert direct de sang d'homme malade, resté adhérent à la trompe du moustique vecteur, que celui-ci inocule la fièvre paludéenne à l'homme sain. Celli et Grassi ont pratiqué des injections expérimentales de sang de fiévreux atteints de fièvre tierce bénigne. Ils ont ainsi inoculé des fièvres tierces en injectant au *minimum* un dixième de seringue de Pravaz. C'est plus que n'en saurait avaler un moustique en un seul repas. D'ailleurs, l'insecte, une fois rassasié, ne mord plus pendant deux jours. Ce transport direct n'aurait été qu'un moyen fort aléatoire, bien grossier pour l'infiniment ingénieuse nature.

Remarquez encore combien l'adaptation des glandes salivaires comme milieu d'attente est réussie. Ces glandes sont un organe d'importance secondaire pour la vie de l'insecte, où les spores parasites peuvent, sans incommoder sérieusement leur hôte temporaire, s'entasser par millions. C'est en même temps, le lieu le plus propice pour que l'insecte se débarrasse rapidement de parasites, dont l'accumulation prodigieuse, se renouvelant après chaque repas de sang malarien, tuerait le moustique, si les premières générations de spores ne vidaient la place pour les fournées d'émigrants à venir. L'on admet que les glandes salivaires de l'anopheles contiennent une substance spéciale, qui attire les jeunes spores d'hématozoaires.

Ainsi la vieille conception de malaria (le mauvais air) s'évanouit; le fantôme a pris corps; ce sont les parasites de la malaria, circulant de l'homme à l'anopheles (1) et de l'ano-

(1) L'espèce des moustiques vecteurs de la malaria reste à déterminer, dans les pays tropicaux, avec la précision scientifique nécessaire.

Hosted by Google

pheles à l'homme, qu'on devra désormais identifier avec la malaria.

L'homme infecte l'anopheles, l'anopheles infecte l'homme (1). Ces moustiques transportent indifféremment les parasites de la fièvre tierce, de la fièvre quarte et de la fièvre pernicieuse.

Pour que les parasites malariens puissent « s'épouser » dans l'intestin de l'anopheles, la température ne peut pas descendre en dessous de 15 degrés centigrades. Plus la température est élevée, plus rapide est le développement des spores. A Rome, au milieu de l'été, il faut douze jours pour qu'elles arrivent à remplir les glandes salivaires du moustique. Il est probable que, dans les pays tropicaux, cinq ou six jours leur suffisent. C'est ce qui explique la plus grande intensité de la malaria dans les pays tropicaux et son absence dans les pays froids. Dans l'hémisphère nord, la malaria disparaît au delà de l'isotherme + 9. La température du milieu sanguin, chez l'homme, est la même sous toutes les latitudes. Mais les moustiques ont une température variable avec le milieu où ils vivent. Dans les pays tropicaux, l'intestin des moustiques devient une serre chaude, un milieu de culture intensive pour les parasites malariens.

En dehors du corps humain, de l'intestin et des glandes salivaires de l'anopheles, les parasites de la malaria de l'homme ne sauraient subsister.

La malaria, d'espèce différente de la malaria humaine, observée chez les grenouilles, les colombes, les alouettes, la chouette, le moineau, le hibou, les bœufs, les chiens (pointers, craques), les chauve-souris, est une maladie produite, pour chaque espèce d'animal, par un hématozoaire d'espèce différente. La malaria des bœufs se transmet par des puces, de bœuf à bœuf; la malaria des oiseaux se transmet par des cousins (culex pipiens) entre oiseaux de même espèce.

Le cas de la malaria bovine est curieux. La puce vectrice, d'abord de la grosseur d'une tête d'épingle, s'attache au bœuf, en

(1) Manson s'étant fait expédier des moustiques infectés en Angleterre, a transmis la fièvre à une personne qui n'avait jamais quitté Londres. Or, à Londres, la malaria n'existe pas.

Hosted by Google

suce le sang, grossit beaucoup, tombe, pond des œufs; ce sont les puces filles, infectées par la mère, qui transmettent, à leur tour, la malaria à d'autres vaches.

Pour la malaria humaine, ce sont aussi les anopheles *femelles* qui seules sucent le sang. Cependant, on n'a point trouvé, jusqu'ici que les larves d'anopheles puissent être directement infectées par la mère.

Les anopheles déposent leurs œufs dans l'eau stagnante. Ces œufs produisent des larves; celles-ci se transforment en nymphes; celles-ci, à leur tour, se métamorphosent en insectes ailés, suceurs de sang. Œufs, larves et nymphes d'anopheles vivent dans l'eau stagnante ou à peu près stagnante, à végétation palustre.

L'espèce dite anopheles claviges cohabite le plus volontiers avec l'homme. En hiver, elle se tient cachée dans les angles obscurs des pièces d'habitation, des étables, etc. Elle sort de ses cachettes pendant la saison des fièvres.

D'autres espèces d'anopheles se cachent dans le feuillage des arbres (anopheles bifurcatus).

Ces moustiques n'assaillent pas l'homme à la vive lumière du jour. Ils préfèrent, pour chasser, le crépuscule; la nuit aussi, pourvu qu'elle ne soit pas trop fraîche, ils piquent jusqu'au lever du soleil. Le jour, ils peuvent nous assaillir également, dans une chambre un peu obscure, ou à l'ombre des bois un peu épais. On savait d'ailleurs, depuis des siècles, que la malaria se prend surtout le soir, et aussi la nuit.

Toute piqûre d'anopheles infecté n'est pas, au surplus, nécessairement infectante. Quelques personnes, rares d'ailleurs, semblent jouir d'une immunité naturelle; d'autres, à la suite d'atteintes répétées, semblent, à la longue, comme vaccinées? Le refroidissement prédispose à contracter la maladie. Il en est de même d'une alimentation défectueuse, insuffisante, des fatigues, du surmenage, etc.

Passons maintenant à la nouvelle prophylaxie de la malaria (1).

(1) *Instructions for the prevention of malarial disease,* publiées par l'école de médecine tropicale de Liverpool.

Hosted by Google

Tout malade, blanc ou noir, atteint de fièvre, étant une source d'infection, sera immédiatement isolé de ses compagnons.

Il faudra, lorsqu'on se trouvera dans des localités dangereuses, *s'ingénier par tous les moyens à se défendre des piqûres de moustiques*. Mesure d'importance essentielle, capitale! On sait quelle peste constituent les moustiques au Congo. Guerre aux moustiques! telle devra être désormais une des préoccupations principales du voyageur et du résident au Congo! La santé, la vie y est à ce prix!

Le moyen *mécanique* le meilleur est de mettre à toutes les fenêtres des moustiquaires. On peut employer l'étamine ou la tulle, mais les treillis en fil de fer sont plus durables, naturellement. Pour ne point laisser passer d'insectes, la largeur des mailles du réseau ne devra guère dépasser deux millimètres.

Les portes aussi devront être doublées d'un treillis, d'un moustiquaire, ou d'une tenture à défaut de moustiquaire. L'apathie humaine est grande dans les pays chauds : comme les portes devront rester fermées, le plus possible, du crépuscule (une heure avant le coucher du soleil) jusqu'au lever du soleil, le mieux sera d'y adapter un moyen de *fermeture automatique*. Il faudra masquer jusqu'aux trous des serrures, et treillisser ceux des cheminées.

On garantira ainsi des morsures les personnes atteintes déjà, aussi bien que les personnes saines, les gens malades pouvant infecter un grand nombre de moustiques, inoffensifs jusque-là.

Si l'on est obligé de sortir du crépuscule à l'aurore, on portera un voile autour du chapeau et des gants en peau de chamois, ou en coton, suffisamment épais pour que les mous tiques ne puissent piquer à travers.

Certaines odeurs, certaines fumées incommodent les moustiques et arrivent parfois à les tuer. La fumée de tabac est dans ce cas; mais il en faut beaucoup, il faut transformer les pièces en véritables tabagies. Il vaut mieux employer des cônes insecticides de bonne qualité, de la poudre insecticide de

Hosted by Google

Dalmatie (1) (brûlée à la dose d'une ou deux cuillerées à soupe).

Parmi les odeurs, citons le menthol, le camphre, surtout l'essence de térébenthine. Il sera donc utile de se frotter la peau du visage, du cou, des mains, au crayon de menthol. On pourra se laver le soir avec du savon à l'essence de térébenthine, sans s'essuyer, sans déterger la couche de mousse de savon, qu'on enlèvera seulement le matin. Notez, d'ailleurs, que des moustiques particulièrement affamés ne s'inquiètent pas toujours de ces odeurs.

Le professeur Celli a essayé, dans la campagne romaine, depuis un an et demi, pendant la saison malarigène de 1899 et celle de 1900, la prophylaxie de la malaria par les moyens mécaniques (réseaux métalliques aux portes et fenêtres, capuchons (2) et gants protecteurs pour qui va à l'air libre pendant la nuit). Les résultats ont été brillants. Sur deux cents employés de chemin de fer, dont les maisonnettes ont été protégées, dix seulement tombèrent malades, mais plusieurs de ceux-ci étaient sortis la nuit sans capuchon ni gants. Les deux ou trois autres insuccès peuvent s'expliquer comme récidives de la saison précédente, la fièvre paludéenne pouvant, on le sait, rester longtemps dans le sang (on connaît les rechutes des Belges rentrés du Congo).

Dans les maisons protégées, la malaria perdit sa contagiosité. On ne vit plus, comme naguère, une personne après l'autre tomber malade, dans la même maison. Autour des habitations protégées, des centaines de personnes, habitant des maisons ou cabanes non défendues contre la malaria, ont servi de témoins à l'expérience en grand faite par Celli : toutes à peu près sont tombées malades.

Celli a réussi à fermer aux moustiques l'entrée de simples cabanes de paysans (3).

(1) Le larvicid, fabriqué par la maison Weiler-ter Meer, de Uerdingen (province rhénane) est un insecticide puissant Il suffit d'en brûler le soir une bonne cuillerée à soupe, dans une pièce d'un cubage moyen.

(2) Les capuchons employés par Celli rappellent les chapeaux des apiculteurs.

(3) Le professeur Grassi a répété, dans la plaine mortifère de Capaccio, près de Pæstum, les expériences de Celli sur plusieurs centaines de personnes. Toutes les maisons protégées sont restées indemnes de cas de fièvre, sauf une ou deux.

Hosted by Google

Enfin, de grands propriétaires des marais Pontins, les Caetani, ont fait construire, pour leurs ouvriers agricoles, pendant la moisson, à titre d'essai, une grande cabane protectrice en bois et toile métallique, *démontable* et *transportable*. Cet essai a pleinement réussi et rien n'empêchera de l'imiter au Congo.

Par le moyen de ces cases à parois de réseau métallique, démontables et transportables, on arrivera un jour, espérons-le, à protéger à coup sûr contre les fièvres paludéennes les blancs de nos colonnes expéditionnaires en Afrique.

Dans la lutte contre la fièvre paludéenne, aucune mesure prophylactique ne sera de trop. Nous ajouterons donc quelques mots sur la destruction des œufs, larves et nymphes de moustiques dans l'eau stagnante.

Une flaque d'eau, si petite qu'elle soit, pourra receler ces larves. On passera donc en revue, autour des habitations, toutes les flaques d'eau stagnante. Les toutes petites seront balayées une fois par semaine.

Pour les autres, on usera du moyen suivant, également toutes les semaines. Les larves et les nymphes viennent fréquemment respirer à la surface de l'eau. On les *étouffera*, en versant à la superficie une petite quantité d'une huile liquide, d'huile de pétrole (1), par exemple, jouissant de la propriété de s'épandre en une couche très mince, suffisante pour recouvrir les larves et les empêcher de respirer. On peut aussi tremper une loque dans l'huile de pétrole, la mettre au bout d'une perche et badigeonner, en quelque sorte, d'huile la surface des eaux stagnantes. On versera aussi toutes les semaines un peu de pétrole (ou une autre huile) dans les latrines. En étouffant ainsi les larves, on empêchera leur métamorphose ultérieure en insectes ailés (2).

(1) Il suffit d'une cuillerée à soupe de pétrole pour recouvrir une surface carrée d'eau de 10 mètres de côté.

(2) Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur les substances larvicides qui, dissoutes dans l'eau, tuent les larves. Le larvicid (de la maison Weiler-ter Meer, Uerdingen-sur-Rhin) tue les larves à la dilution d'un millionième, c'est-à-dire à la dose d'un gramme par mètre cube d'eau.

Hosted by Google

On voit l'importance énorme de cette lutte contre les moustiques. Souhaitons qu'elle soit bientôt appliquée au Congo! Il se trouvera encore, au début surtout, des sots pour se moquer des gens sages qui prendront consciencieusement des mesures prophylactiques aussi rationnelles, aussi sûrement efficaces! Il y aura des gouailleurs, qui traiteront la prudence de timidité, des sceptiques, des insouciants, des apathiques, des négligents.

Que les agents de l'État, que les chefs donnent l'exemple, que les médecins surtout prêchent la bonne parole, que la prophylaxie, dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, soit rendue, s'il se peut, obligatoire (1) dans les endroits comme Boma, Matadi, Léopoldville, ou, du moins, soumise à une surveillance sanitaire!

Des milliers de cas de fièvre pourront être évités et des centaines de vies sauvées! La somme de journées de travail perdues par suite de la fièvre, depuis la fondation de l'État du Congo, doit, à elle seule, représenter des millions! Que de pertes, que de souffrances on pourra, si l'on veut, désormais empêcher! C'est alors que la belle œuvre du Roi ne portera plus que des fruits d'or et de gloire!

Dr E. SAROLEA.

P. S. — Dans l'article qui précède, nous avons appelé l'attention du lecteur sur l'importance de la nouvelle prophylaxie appliquée au Congo. D'autres pays tropicaux, d'autres grandes entreprises n'en bénéficieront pas moins. Citons, par exemple, le chemin de fer du Cap au Caire, dont la construction et l'exploitation seront rendues beaucoup plus faciles, et l'entreprise du canal interocéanique entre l'Atlantique et le Pacifique, soit qu'on achève le canal de Panama, soit qu'on perce le canal de Nicaragua. Des études faites récemment à la Havane semblent établir que la fièvre jaune se propage, elle

(1) L'État, selon nous, devrait fournir gratuitement et libéralement la toile métallique pour moustiquaires, la tulle, les poudres insecticides aussi bien que la quinine, en attendant que l'on commence la bonification hydraulique à Boma, Matadi, Léopoldville, etc.

Hosted by Google

aussi, par des piqûres de moustiques. La fièvre jaune a décimé plus d'une fois les ouvriers du canal de Panama. Si cette entreprise gigantesque a échoué jusqu'ici, c'est peut-être, en premier lieu, ces deux fléaux : la malaria et la fièvre jaune, qu'il en faut accuser. Si l'isthme de Panama n'était pas si malsain, les études préliminaires du canal auraient été faites avec moins de précipitation, et les travaux en eussent été mieux conduits et mieux surveillés. Trop de gens ne sont allés à Panama qu'avec l'arrière-pensée d'y séjourner le moins longtemps possible, *to make a pile,* comme disent les Anglais, et de faire, en toute hâte, leurs propres affaires plutôt que celles de la compagnie. Si l'on y a vu tant de gaspillage et de démoralisation, c'est la nature tropicale, le climat qu'il faut peut-être incriminer plus que la nature humaine.

Hosted by Google

CHRONIQUE DES LIVRES

TOUNY-LERYS, *Les filles d'Eros.* (Toulouse, édition de la revue *Gallia*, 1900. 1 franc.)

Trois poèmes où l'auteur chante, sur un rythme grave, la beauté des courtisanes antiques, filles d'Eros, dont la mission divine est de donner de l'amour aux enfants des hommes, de rafraîchir les fronts brûlants, d'endormir les soucis, les amertumes, les lassitudes. parmi les caresses de leurs bras blancs. Le poète dit aussi la plainte de ces prêtresses d'Aphrodite, que poursuit le mépris de la foule, au lendemain d'un attentat qui souilla la blonde déesse.

Le grand-prêtre a crié, et nous, les courtisanes,
Oubliant les amants que lassent les étreintes,
Nous avons fui, glissant comme des ombres saintes,
A travers les maisons jusqu'aux jardins du temple.

Et nous avons ouvert nos manteaux à la brise
Qui caressait nos corps ainsi que des baisers,
Et nous avons erré au milieu des cithyses
Et des rosiers fleuris qui déchiraient nos pieds.

Et nous avons pleuré avec nos sœurs les plantes,
Dont le vent apportait à nos bras les frissons.
Nous avons rejeté bien loin de nous les robes
Pour sentir sous nos chairs le baiser des acanthes.

Et nous avons trempé nos cœurs dans l'herbe humide,
Nous avons enlacé des touffes de gazon,
Puis nous avons pressé des feuilles sur nos fronts
Et fait couler le suc des lys blancs sur nos cuisses.

Hosted by Google

Nous avons respiré l'odeur des muguets bleus
Et mordu dans la chair divine de leurs cloches ;
Nous avons caressé notre gorge de roses
Que nous avons piquées ensuite en nos cheveux.

Nous avons écrasé des plantes, des insectes
Qui dormaient dans les fleurs ainsi qu'en des berceaux ;
Du sein des buissons verts sont partis les oiseaux
Et nos cheveux ont frissonné comme des ailes.

. . . . . .
. . . . . .
— Pitié, laissez passer notre bande fuyante,
Hommes, qui avez baisé notre bouche et nos seins !
Nous sommes des enfants et des biches errantes
Et nous ne connaissons ni le mal ni le bien.
. . . . . .

M. Touny-Lerys, comme on le voit par ces quelques strophes, n'est pas un fervent de la poétique parnassienne : l'assonance lui plaît autant que la rime, et les hiatus ne lui font pas peur. Et qu'importent, après tout, les chinoiseries prosodiques, si la poésie est harmonieuse et si l'on y sent les battements d'un cœur?

***

PROSPER ROIDOT, *Le hameau vert.* (Société belge de librairie, Oscar Schepens et Cie, éditeurs, Bruxelles.)

Ce n'est rien, ce livre, c'est une touffe de camomilles et d'herbes sauvages, un parfum de moissons, une rumeur campagnarde, une rue qui tourne dans un hameau, une chanson dans un soir... des enfants pauvres qui vont dans un verger ramasser les fruits tombés et qui n'en trouvent pas, ce sont mes chants mal appris et pauvrement dits. Finis, ils laissent amer et déçu, un long épi doré aux lèvres à regarder sombrer des crépuscules sur des paysages familiers...

Ainsi dit M. P. Roidot dans une courte préface. Et c'est bien l'impression qui se dégage de ce petit volume à couverture blanche. M. E. Roidot a dessiné, pour le livre de son frère, une douce et mélancolique figure qui symbolise bien la poésie chaste et tendre du jeune auteur. Le charme de ces vers est fait surtout de douceur, et l'on respire, en les lisant à l'amicale clarté de la lampe, un délicat parfum de fleurs des

Hosted by Google

champs, qui plaisent tout simplement par leur frêle et fraîche beauté. Nulle amertume, un peu de tristesse seulement, comme au matin des amours, et c'est une mélancolie vague qui trouble doucement l'âme, charmante. Nous avons goûté beaucoup la musique de ces vers, où l'auteur, lui aussi, s'est affranchi des règles classiques. Un exemple :

AUTOMNE.

Les feuilles sont tombées et l'automne sent bon,
Dans les bois endormis et dans les prés verts pâles,
Et les joncs près des sources pleurent sous les rafales
La tristesse attendrie des amours sans chansons.

Un lent désir d'aimer se réveille en mon cœur,
Un désir doux et sentant bon l'automne,
Qui rêve de baisers et de tièdes bonheurs
Dans le calme d'un bois où les peines s'endorment.

Un désir bien aimé — une chanson de femme —,
Craintif et peureux comme la ronde des feuilles,
Et doux, oh ! si doucement guérisseur de l'âme,
Qu'on croirait le parfum d'un soir qui se recueille.

***

LÉON WAUTHY, *Feuilles éparses*. (A. Vromant et Cie, éditeurs, Bruxelles-Paris.)

D'aimables vers, sans prétention, dans une note mélancolique, le plus souvent. Parfois, comme dans *Jours de pluie*, un morne désenchantement qu'on voudrait plus sincère. Tant de tout jeunes poètes, de nos jours, clament les désespoirs et les *navrances* de leurs vingt ans, alors qu'ils ont tout pour être heureux et chanter la joie de vivre : beauté, jeunesse, amour. Cela, à la longue, devient agaçant. On sent trop — et c'est cela qui irrite — que leur triste figure n'est qu'une figure de... rhétorique et que s'ils s'ennuient et s'ils meurent, c'est uniquement pour la rime et par métaphore. Pour Dieu ! soyons sincères toujours et restons jeunes le plus longtemps possible.

M. Wauthier n'a pas encore, heureusement pour lui, la honte de sa jeunesse, mais j'aime bien mieux les vers où il chante les poiriers en fleurs que ceux où son âme, *mornement*,

Hosted by Google

dépérit et s'ennuie. Son talent, quand il veut, sait être frais. Qu'on en juge par cette printanière aquarelle :

POIRIERS EN FÊTE.

Les vieux arbres, ce jour, ont pris des airs de fête
Et, sous la clarté tiède et douce du matin,
Se déroulant au ciel comme un flot de satin,
Les poiriers se sont mis des bouquets sur la tête ;

Par-devant les maisons sommeillant encor,
Les poiriers se sont mis des bouquets sur la tête,
Tandis que l'on entend un oiseau qui répète,
Saupoudrant sa chanson sur le blanc du décor.

Or, voilà que, soudain, une fenêtre close
S'entr'ouvre avec lenteur sur le blanc du décor,
Et que des yeux d'enfant riant au soleil d'or
Interrogent le ciel teinté d'un peu de rose.

Les *Feuilles* dénotent chez lui de la souplesse et plaisent par une amusante variété de rythmes.

***

EUGÈNE HERDIES, *L'Avenue des douleurs*. (Soc. belge de librairie, Oscar Schepens et Cie, éditeurs, Bruxelles.)

Une plaquette de proses rythmées où l'auteur, en des phrases pas toujours simples, note des impressions dont la délicatesse va quelquefois jusqu'à la subtilité. Et pour ces pages mêmes, ne semble-t-il pas que le titre lui-même soit un peu prétentieux...?

L'Avenue des douleurs, cela n'évoque-t-il pas une interminable procession de douleurs, une vie brisée, toute une existence de larmes et de désolation? Et telle n'est pas la sensation que donne la lecture de ces proses, bien œuvrées, trop bien même, je veux dire qu'elles sentent trop l'huile. Mais c'est un défaut que l'expérience corrigera sans peine.

***

JOSÉ HENNEBICQ, *L'Amour phénix*. (Paris, Édition de « l'Humanité nouvelle ».)

Paul Adam a écrit pour ce livre de belle et fière tenue une

Hosted by Google

élogieuse préface, dont nous ne pouvons mieux faire que de détacher quelques lignes :

« Ceci, dit-il, est une sorte de petit missel, en quoi l'auteur consigne excellemment les offices de l'amour et des idées mères.

« Ceci est de la littérature. J'entends par là une méthode symbolique de vulgariser le résultat de ses lectures, de ses méditations et de ses actes, pour les enseigner, pour les dresser en exemples de vie, et offrir, sous l'élégance de fables disertes, les éléments nobles des motifs qui conseillent à l'homme de mettre un terme à ses hésitations... »

Les brèves nouvelles que M. Hennebicq a réunies en ce missel nous montrent en lui un noble poursuivant de l'idéal : ce qu'il chante, ce n'est pas les joies matérielles de l'amour, mais un amour très haut, très pur, que le baiser ne satisfait pas, qui par delà les amantes, s'adresse, non plus à *une* femme, mais à *la* femme. Tel l'amour de Phidias pour Kalliphaë, de Stéphane pour Gabrielle, de Georges Elian, le poète pour Yolande, de Magdeleine pour le Christ. C'est l'amour, libéré de la chair, qui inspire la douloureuse volupté du renoncement, la joie du sacrifice, le don absolu de soi. C'est ce que font voir notamment deux des plus beaux chapitres de ce précieux bréviaire : l'*Amour phénix* et l'*Amour de Rana.*

Les personnages de M. Hennebicq parlent une langue choisie, développent leurs belles conceptions en des phrases harmonieuses, d'une forme parfaite.

***

PAUL PERRET, *Par la femme.* (Paris, Ollendorff.)

C'est le roman d'un « arriviste » qui fait lentement, mais sûrement, son chemin dans le monde. Fils d'un petit bourgeois sans fortune, il s'élève par degrés, grâce à sa maîtresse, grâce à sa femme, grâce à sa mère, *par la femme*, en un mot, à la plus haute situation.

Sa maîtresse a rêvé d'en faire un beau monsieur..., et elle

Hosted by Google

y a joliment réussi. Sans elle, il n'eût jamais été qu'un petit gratte-papier ou un méchant saute-ruisseau. Mais un beau jour, elle en a assez, la rupture éclate, elle a vu dans le fond de son cœur : rien de plus sec, un champ de pierres. Un personnage important, par amitié pour sa mère, qu'il a connue autrefois, continue à s'occuper du jeune homme. On le marie à une charmante jeune fille qui, malgré toutes ses qualités, ne parvient pas à amollir la sécheresse de cet être pour qui le mariage n'est, comme il le dit, qu'une échelle. Ici aussi, un déchirement se produira. Restent maintenant à conquérir les millions du sénateur, le « bon ami » de la maison. Pour arriver à son but, aucune vilenie ne lui coûtera : il ne reculera même pas devant un crime. C'est-à-dire qu'il laissera tuer le bienfaiteur par un gredin de l'endroit, alors qu'il n'aurait eu qu'un pas à faire pour empêcher le meurtre. A présent, tout lui réussit : il a 20,000 louis de rente et le million glorieux le hissera, quand il le voudra, à tous les sommets. Et il n'a pas de remords...

Ce roman est amer et Albert Sidoine, s'il fait penser à Julien Sorel, à Rastignac, à Bel-Ami, garde cependant toute son originalité. La génération présente a produit et produit encore de ces êtres en qui tous les sentiments sont annihilés, qui n'ont ni cœur ni âme, soucieux d'une seule chose : s'enrichir et dominer. M. Perret a dessiné cette figure d'utilitaire en traits énergiques. Il a, pour en parler, des phrases sèches et coupantes, dont l'ironie cingle, comme un fouet. Et le drame douloureux qui déchire l'âme des honnêtes femmes mêlées à la vie d'Albert Sidoine : la mère et la jeune femme, émeut, plus d'une fois, profondément.

***

GEORGES OHNET, *la Ténébreuse*. (Paris, Ollendorff.)

M. Ohnet continue, avec une intrépidité inlassable, à publier des romans qui viennent tous, en bel ordre, se ranger sous une hautaine rubrique : « les batailles de la vie », rubrique, pour le dire en passant, qu'un Daudet, un Zola, ou un Maupassant

Hosted by Google

pourraient revendiquer plus justement. Son *ex-libris* nous montre un forgeron battant le fer... tant qu'il est chaud et cela est symbolique. M. Ohnet — ce maître de forges du roman — travaille sans relâche et force le succès. Certes, ses romans ne sont pas des études scrupuleuses de la vie; cependant on les lit, et ils se vendent bien. Que peut désirer davantage un auteur que le souci de l'immortalité ne hante pas?

La Ténébreuse, c'est « la femme voilée » — nous parlons au figuré et sans allusion — des affaires d'espionnage international, « la metteuse en œuvre des tentatives louches, l'émissaire des hostilités menaçantes, la maquignonne des vénales trahisons. Sa beauté, sa grâce, son intelligence, autant d'appâts qui lui servent à engluer les dupes. A volonté, elle se donne pour arriver à ses fins. Son corps, une marchandise qu'elle livre pour affoler les hommes et obtenir leur influence, leurs secrets, leur honneur... Une mangeuse d'hommes, qui n'a jamais manqué son coup... ».

Ici, elle se prend à sa propre glu, et aime celui qu'elle voulait perdre, se perd elle-même pour le sauver.

C'est un drame d'amour qui traverse l'intrigue, une intrigue ourdie par une bande de coquins, et dont un boursier juif tient les fils, un monstre plein de haine et qui a une vengeance à assouvir; ça, c'est pour flatter l'antisémite qui grogne au fond du cœur des foules, dans la « douce France ».

... Et comme les autres romans de M. Ohnet, *la Ténébreuse* aura certainement beaucoup d'éditions. .

***

GUY DE MAUPASSANT, *Les dimanches d'un bourgeois de Paris*. (Paris, Ollendorff, 1901.)

Une œuvre de Maupassant n'est jamais banale. Sans avoir la puissance d'observation, l'amertume, l'ironie âcre de ses autres romans, cette étude de bourgeois n'est cependant pas indigne du grand écrivain dont les lettres françaises portent encore le deuil. La griffe du disciple de Flaubert s'y reconnaît.

Hosted by Google

M. Patissot incarne à ravir et de façon « lamentable » la bêtise, la veulerie du rond-de-cuir que trente années de bureau ont complètement déformé. Il emploie ses dimanches à des excursions grotesques — où rien ne lui arrive —, aux environs de Paris, à des visites, à des parties de pêche, où il ne prend rien, à des séances publiques, et partout : qu'il aille, en compagnie d'un cousin, voir dans l'intimité de leur *home* Meissonnier ou Zola, ou qu'il fasse ses préparatifs pour la fête du 14 juillet, ou qu'il se risque à une timide aventure d'amour, partout il est le solennel imbécile qui ne se rend compte de rien, qui accomplit avec une imperturbable gravité les fonctions les plus basses de la vie. Maupassant a plus d'une fois déjà rencontré ce type qu'il a crayonné avec plus d'âpreté; ici, son ironie est plus froide, et s'il s'amuse à narrer les plates aventures de son terne héros, il y met cependant une verve plus tranquille, qui n'exclut pas, par moments, une certaine sympathie pour ce pauvre diable en qui le rêve et le désir ne sont pas tout à fait morts.

Les vivantes illustrations de Geo-Dupuis donnent à cette figure de Patissot un relief grotesque et justement parce qu'elle ne dit rien et qu'elle est toujours la même, placide et résignée — administrative, — elle vous poursuit, vous hante, vous obsède...

***

PIERRE QUILLARD, *Les mines d'Hérondas*. (Paris. Société du *Mercure de France*.)

Il y a quelques années, on ne connaissait guère d'Hérondas que de nom. Heureusement, depuis la publication, par le *British Museum*, d'un papyrus récemment découvert, il nous est permis de goûter la particulière saveur de ces mimes, contemporains de Théocrite.

Hérondas est, comme nous dirions aujourd'hui, un réaliste et ses courts dialogues expriment, sans l'embellir ou sans la déformer par la caricature, la vie de tous les jours; ils font défiler sous nos yeux toute une série de scènes variées, familières, vulgaires, grossières même. Ce sont de vivantes pho-

Hosted by Google

tographies, des instantanés, des cinématographies, dont on ne saurait mettre en doute l'absolue sincérité. L'auteur montre ce qui est : tant pis si ce n'est pas si beau, si les sentiments des personnages ne sont pas héroïques, les paroles dignes, les gestes nobles. Ces saynètes sont amusantes à lire, comme un dialogue du *Gil Blas* ou du *Journal*, et plus d'un moderne pourrait les signer... Du reste, comme le fait remarquer M. Quillard, dans sa spirituelle et docte préface, bien des types, crayonnés jadis par Hérondas, vivent encore de nos jours : seulement Gyllis et Battaros et Kerdôn s'appellent d'autres noms. C'est toute la différence.

La transposition de M. Pierre Quillard est d'un érudit et d'un bon poète. On la sent littérale, mais elle est aussi très littéraire et la grâce piquante de ces petits chefs-d'œuvre y revit entière.

***

JANE DE LA VAUDÈRE, *Trois fleurs de volupté*. (Paris, Flammarion.)

Trois petites danseuses javanaises, des *bedayas*, s'enfuient un jour du palais du sultan. Elles se partagent, sans que leur courte moralité en soit choquée, l'amour de Stéphane, qui s'enivre, sous le ciel des tropiques, des voluptés que lui versent les trois fragiles et charmantes poupées d'amour. Mais Mappy, chef d'une bande de danseuses errantes, qui avait favorisé la fuite de Soakia, une des bedayas, est jaloux et a juré de se venger. Il conduit les amoureux dans une des régions de Java, que les tremblements de terre et les éruptions volcaniques ont le plus bouleversée. Et c'est dans un de ces cataclysmes que les frêles danseuses trouvent la mort...

... Les âmes légères avaient suivi les aromes vagabonds de la forêt, parfums de femmes, parfums de fleurs évaporées, comme un encens d'amour, au pied du gigantesque tabernacle qui flambait dans la nuit... Parmi d'autres corolles ardentes, s'étaient fanées et dispersées en cendres impalpables, les trois corolles de volupté.

Ceci est un roman de chaude passion, où passent des

Hosted by Google

souffles ardents de caresses et il s'en dégage une forte odeur d'épices et de musc, qui trouble et qui grise...

L'auteur, dans un style coloré, éblouissant parfois, un peu trop plein de « gemmes », a bien rendu la farouche beauté de cette terre de feu où l'amour, amour presque uniquement sensuel, s'épanouit et flambe, comme les grands lotus roses qui fleurissent le miroir immobile des eaux, là-bas.

C'est assez dire qu'il ne faut pas laisser traîner ce roman de volupté sur la table de famille...

***

JEAN D'HOC, *Les promenades passionnées. — Étapes d'un sensuel.* (Paris, E. Flammarion.)

Encore un livre qui ne ment pas à son titre. D'un bout à l'autre, c'est un hymne exalté, une adoration emportée, une clameur éperdue vers la femme. La passion y est forcenée, enragée, détraquante. Il faut savoir que l'auteur est un sensuel, et qu'il chante les chaudes voluptés d'Orient, versées jusqu'à l'ivresse et l'anéantissement, par les passantes qu'il connaît, femmes, chanteuses de cafés-concerts, filles d'amour... De Brest à Damas, c'est un long chapelet de fauves baisers qu'il égrène, et Smyrne, La Canée, Volo, Salonique, Damas, ont vu tour à tour ses promenades passionnées, abrité ses folles passades, trompé ses désirs souffrants.

Et cependant de ce livre, où presque seule la chair est glorifiée, se dégage une mélancolie intense et parfois une étrange tristesse : *surgit amari aliquid...* C'est que le récit de ces brèves étreintes est traversé par des lettres désolées de l'amie, demeurée à Brest, et qui garde impérissable et purifié par l'absence, le souvenir des heures vécues ensemble. Ces lettres, que Jean lit au lendemain des passades, ont quelque chose de poignant. Lui n'oublie pas non plus l'absente, mais la vision d'un beau corps l'affole. Et ce parallélisme révèle un artiste, soucieux du contraste, et rien n'est plus émouvant.

Parfois, du reste, le sensuel se reprend. Et quand il est seul, la nuit surtout, dans sa cabine, ou sur le pont, il exprime

Hosted by Google

sur les choses une philosophie désenchantée, et cela est un charme de plus. Les *Nocturnes* sont d'une lecture séduisante : ce sont des visions aiguës des villes par où l'on passe, des notations rapides et précises, des sensations, des impressions franchement personnelles. Et tout cela traduit dans une langue imagée, vibrante, d'un rythme parfait.

***

ÉMILE VEDEL, *Lumières d'Orient*. (Paris, Ollendorff.)

Encore des notes de voyage, des impressions. des souvenirs d'Orient, mais d'Extrême-Orient. Comme Loti, M. Vedel, hier encore inconnu, a traversé de mystérieuses contrées, dont il a dit le charme décevant, les croyances, les traditions, les légendes. Il y avait quelque audace à parler encore des choses d'Orient, après le prestigieux écrivain qui a évoqué, avec tant de poésie, la mélancolique beauté de ces pays de rêve et d'enchantement. Mais même après Loti, M. Vedel reste original et ses descriptions, comme le dit le maître, dans une préface amicale, ont à la fois « l'exactitude rigoureuse et, par instants, je ne sais quelle imprécision soudaine pour les prolonger indéfiniment en profondeur ».

C'est la « partie océanienne » surtout qui nous a semblé le plus émue et le plus personnelle.

Ce qui lui donne une grande valeur, au point de vue documentaire surtout, ce sont les traditions des peuplades de là-bas, bientôt disparues, tout ce que l'auteur a pu recueillir sur les arcanes profonds de leurs origines, sur les mythes polynésiens, sur ces lumières d'autrefois, allumées par les hommes d'Orient pour éclairer les chemins de l'inconnu. A côté du *Mariage de Loti*, *Lumières d'Orient* garde une belle place et éclaire d'un jour plus poétique encore, si possible, le prestige fabuleux de ces contrées lointaines. La conclusion du livre est d'une mélancolie pénétrante :

Couronnée de fleurs et en chantant doucement, le soir, sur les plages de sable blanc, elle mourra, la race Maorie. Comme nos ancêtres, elle était simple et vivait près de la

Hosted by Google

nature: elle mourra sans avoir connu nos tourments de progrès. Vers les Atoua elle s'en ira, emportant le secret de ses antiques légendes, étrangement rythmées, dans lesquelles s'exhalait l'âme naïve de ses aïeux. Loti l'a chantée : les générations prochaines connaîtront sa grâce à s'en aller... Pour parler d'elle encore, j'ai ouvert le vieux coffre de velours cramoisi, aux ferrures dorées, où s'éteint lentement le parfum des couronnes desséchées d'Océanie ; avec grande mélancolie je les jette ici, comme sur une tombe, parmi ces souvenirs de lumières d'Orient...

***

Comte PAUL D'ABBES, *L'ombre des voûtes*. (Paris, E. Flammarion.)

Un livre hautement original, *Étude contemporaine,* comme dit le sous-titre. Il est bien de notre temps, en effet, le héros de ce roman, d'un temps de névroses, de déséquilibre mental; fils d'une société mourante, que les banales secousses de la chair écœurent, que tout lasse et qui pourrait dire, au rebours de Montaigne : Je me dégoûte! — qui pourtant voudrait se hausser à quelque fier idéal, et qui, à travers les lamentables aventures de la vie, malgré les ruines et les faillites morales qui s'entassent autour de lui, s'en va vers le salut qu'il entrevoit, vers l'amour qui purifie, régénère, garde l'âme des pires désastres.

Depuis son enfance, qui n'a jamais connu les réchauffantes caresses d'une mère, Lucien a toujours eu l'âme désemparée. Des maîtres étroits ont eu sur son caractère une influence déprimante, il a fréquenté des salons bourgeois et dévots, où règne une morale mesquine qu'inspirent, conseillent des ecclésiastiques, et les femmes qu'il y connaît, et dont il espérait la guérison de ses angoisses, de son marasme, augmentent au contraire son désordre nerveux, déséquilibrent plus fortement sa santé. Sur elles aussi, comme sur la vieille tante auprès de qui il vit, est tombée la fatale *ombre des voûtes*, comme une cendre grise qui éteint toute flamme, étouffe toute énergie. Et cette ombre enveloppe la falote existence du héros jusqu'au jour où « sur les marécages de son âme une aube se leva ». C'est Mme Guibert, une veuve dont les quarante ans

Hosted by Google

gardent une exquise délicatesse de jeunesse, qui sera la la rédemptrice, la consolatrice longtemps cherchée, enfin trouvée...

L'ombre des voûtes, la morale que des prêtres calculateurs répandaient dans les âmes simples, qui avait écrasé la protectrice (la tante morte), l'avait rendue vieille avant le temps, — cessait de peser sûr son crâne... Un vent de liberté soufflait, apportant sur la pierre des sanctuaires, sous les cryptes, l'air pur et libre des rajeunissements!

Il se pencha furtivement, baisa les cheveux aimés près de l'oreille. N'étaient-ils pas époux, qui vont vers le bonheur, vers la vie, sans autre inquiétude?

Il ne fallait jamais désespérer. Tout se referait d'ici-bas, tout recommencerait, — meilleur sans doute et plus beau, en une atmosphère sans haine, sans démence, — puisqu'il restait l'AMOUR!

Nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir souligner davantage la beauté de ce livre qui prêche, eu une forme sobre et précise, toujours élégante, la libération des intelligences, chante un *sursum corda* vers l'amour qui relève, balaie tous les souffles délétères, toutes les ombres...

*
* *

GEORGES RODENBACH, *Le rouet des brumes*. (Paris, Ollendorff.)

Rien n'est mélancolique comme l'apparition d'une œuvre posthume, une protestation, semble-t-il, contre la mort vorace. Et les regrets s'avivent de penser que l'écrivain, muet maintenant, n'avait peut-être pas, quand la plume tomba de sa main, dit son dernier mot... Tel est le cas pour Georges Rodenbach qui sans doute avait fait sa trouée et grâce à des œuvres d'un charme inédit, acquis à Paris même, une juste notoriété; mais qui sait s'il n'a pas, en mourant — trop jeune! — emporté le secret du chef-d'œuvre qui aurait, à jamais, fait voler son nom sur les lèvres des hommes?

Les contes du *Rouet des brumes*, que nous avons relus avec plaisir — *le Journal*, auquel ils avaient été promis, en a eu la primeur —, ont ce cachet de mélancolie berceuse et rêveuse, qui appartient proprement à l'auteur de *Bruges la Morte*, de

Hosted by Google

la *Vocation*, du *Voile*. Il y flotte comme un parfum alangui et tendre, un peu subtil parfois; car Rodenbach est un chercheur de sensations raffinées, aime à noter des impressions ténues et fugitives. C'est ainsi qu'en plus d'un conte du *Rouet des brumes*, il a étudié, en psychologue très fin, les occultes et mystérieuses puissances de l'inconscient. Les cas rares l'attiraient et volontiers il se penchait sur l'inconnu troublant des âmes hantées par la folie. Les nombreux amis de Rodenbach retrouveront, au surplus, en ces pages, la douce philosophie du rêveur, amoureux du silence et de la paix des villes mortes.

***

GUSTAVE FRÉDÉRIX, *Trente ans de critique*. (2 vol. Hetzel et Lebègue.)

Les amis de G. Frédérix ont obéi à une pieuse pensée en réunissant les feuilletons littéraires que le fin critique écrivit, pendant plus d'un quart de siècle, à *l'Indépendance belge*. Il eût été dommage, vraiment, de laisser se perdre ces pages volantes où sont appréciées, avec un sens très juste et avec une modération qu'assaisonne parfois une pointe de malice, les œuvres les plus importantes de la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Frédérix avait cette curiosité, qui est la moitié du talent du bon critique. Il lisait beaucoup, et ce qui vaut mieux, avait beaucoup retenu. Et sa critique, ainsi, s'enrichissait de documents précieux, qui lui donnent la valeur d'une de ces substantielles causeries où excellait Sainte-Beuve. Par là aussi, ses articles méritaient de survivre au journal, qu'on lit, presque toujours, à la hâte et distraitement et qu'on jette ensuite au panier.

Frédérix a touché à tout : romans, poésie, théâtre, histoire, philosophie, et partout se retrouvent les qualités maîtresses de cet esprit pondéré : sens fin et droit, intelligence ouverte à toutes les manifestations de l'esprit (c'est lui qui, le premier chez nous, salua le génie de Wagnex), bienveillance sans flatterie, délicatesse sans pruderie, bonhomie narquoise sans méchanceté.

Hosted by Google

Une des parties et ce n'est pas, pour nous, la moins intéressante de ces deux volumes, est celle que Frédérix consacre aux jeunes auteurs belges, alors dans leur « verte nouveauté ». Les jugements qu'il porte sur Camille Lemonnier, Verhaeren, Eeckhoud, Maeterlinck, d'autres encore, nous ont semblé marqués au coin d'une solide raison. Encore que l'éloge, toujours motivé, soit tempéré par des restrictions qu'il y avait quelque courage à faire, en ces temps où se proclamait, avec des accents hautains et menaçants, « le grand évangile de l'art belge », nous pensons que la génération actuelle et les auteurs eux-mêmes ratifient pleinement les appréciations du critique. Sa sympathie, réelle, pour les nouveaux venus ne l'empêchait pas de crier casse-cou et de les mettre en garde contre les intempérances et les exubérances où, par une pente bien naturelle à cette heure, ils se laissaient aller. A-t-il eu tort?

L'écriture de Frédérix n'est pas d'un raffiné; il n'a visé qu'à mettre, dans ce qu'il dit, des qualités bien françaises : précision, clarté, simplicité. « Toujours le style te démange », disait du Bellay au XVI^e^ siècle. Ce n'est pas au critique de *l'Indépendance* qu'on adressera ce reproche. Il a la phrase nette et le mot juste. C'est quelque chose et c'est beaucoup.

J. V.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Ce mois, que la trêve des confiseurs, comme on dit à Paris, enlève généralement à la politique pour le vouer aux festivités mondaines ou intimes, aux dernières chasses et aux premières congratulations annuelles de l'hiver, ce mois a été parlementairement le plus calme que nous ayons connu. Sans le vote du budget de la guerre, qui, un instant, a rendu critique la position du ministre de ce département, on pourrait même dire qu'il ne s'est rien passé du tout dans les régions politiques.

Ce vote a été discuté avec véhémence, et on a fait aux libéraux, ralliés à la Chambre, un reproche qu'on aurait pu adresser également aux libéraux absents du Sénat. Si les gauchers, qui manquaient à l'appel ce jour-là dans la haute assemblée, avaient joint leurs voix à celle de leurs collègues, le contingent n'était point voté. Ont-ils mal fait d'être absents, et leurs collègues de la Chambre basse ont-ils été mal inspirés en se séparant des progressistes et des socialistes?

Il est tôt dit qu'il faut obéir à des principes plutôt qu'à une tactique particulière dans telle ou telle occurrence. Le jacobinisme, je l'ai écrit souvent à cette place, est d'un simplisme qui désarme aujourd'hui; il a pu être de mise — et encore! — dans les époques de perturbation profonde, où l'on voyait à nu le tréfonds des âmes, il n'a réussi à rien arranger dans les périodes de vie normale et pacifique.

En fait, on ne peut pas dire qu'il faille toujours, ni en tout combattre un adversaire politique; il est même souverainement maladroit de le frapper à l'aveuglette et lorsque le jour n'est pas venu. Supposez deux duellistes, dont l'un n'attendrait pas le signal pour toucher son adversaire; ce qui est vrai des luttes individuelles l'est aussi des conflits où la collectivité est intéressée. A crier à tue-tête, comme à frapper d'estoc que veux-tu, on fait plus de bruit que de mal.

Donc, il convient de réserver ses attitudes et de compter et de mesurer ses coups; il convient surtout de prévoir les éventualités auxquelles on va. C'est ce que firent MM. Hymans et consorts. Le gouvernement a pris une initiative qu'on peut juger favorablement ou non; mais il a fait quelque chose. Il a

Hosted by Google

soumis à l'opinion publique et à l'opinion particulière des gens de métier le plus grave problème qui, avec l'assurance des travailleurs, préoccupe l'attention chez nous. L'opinion publique est représentée dans la commission militaire par des sénateurs et des députés de droite et de gauche; l'opinion des professionnels est, trop largement peut-être, exprimée par des officiers supérieurs. Il ne manque là que deux ou trois hommes, que leur autorité aurait imposés sans de mesquines raisons de personnes qui les ont fait écarter, et parmi ces hommes faut-il nommer M. le général Brialmont?

Du moment où la gauche modérée acceptait l'encommissionnement, elle se devait à elle-même de prendre patience, d'attendre les résultats des délibérations de ses délégués; qu'est-ce que ceux-ci seraient venus dire et faire à la commission, le lendemain du jour où ils auraient joué au ministre, qui l'a nommée, la niche en somme banale de le renverser? Comme entrée de jeu, c'eût été d'assez piètre goût.

De là, me paraît-il, une attitude que la plupart des journaux libéraux ont, d'ailleurs, approuvée. Attitude politique, ni plus ni moins. On a dit au gouvernement : nous vous faisons crédit; mais nous n'abandonnons rien. Dans un an, ou la commission aura voté des résolutions ou elle sera restée inactive. Dans un cas comme dans l'autre, les quelques libéraux, qui étaient hier, et qui seront encore demain les arbitres de la situation, sauront nettement ce qui leur reste à faire. Leur vote sera déterminé, avec une forte logique, par des faits, des déclarations formelles et non plus par une malicieuse envie de jouer au gouvernement un vilain tour.

Au surplus, la question est de savoir qui aurait pâti le plus de la situation créée par un vote de majorité négatif. Sans doute M. Cousebant d'Alkemade aurait démissionné; mais qui l'eût remplacé? Un ministre civil comme M. Vandenpeereboom, qui aurait probablement tout sacrifié à un portefeuille conquis de la sorte. C'est s'illusionner étrangement que de croire que le destin gouvernemental du parti catholique belge était lié à ce vote!

* * *

La ville de Bruxelles a été, depuis un mois et même davantage, fortement agitée par un événement, qui, minuscule d'apparence, a pris bientôt des proportions inquiétantes.

Hosted by Google

Le clergé catholique, qui s'était abstenu jusqu'ici de profiter des avantages de la dernière loi scolaire, a annoncé brusquement l'intention de donner l'enseignement religieux dans les écoles officielles. Il a agi en vertu d'un droit incontestable; mais comme il n'est pas de lieu où l'indépendance des parents soit plus complètement lettre morte qu'une capitale (où il y a cour, noblesse et tout ce qui traîne une *clientèle* derrière soi), les hommes politiques ont, non sans raison, craint une assez médiocre résistance de la part des pères de famille, auxquels la loi laisse tout ouverte la porte de la neutralité.

A en juger d'après certains chiffres et certains renseignements récents, la crainte des libéraux et des socialistes n'est pas tout à fait fondée. Dans certaines écoles il y a eu des prodiges de vaillance, et cela chez des gens qui savaient ce qu'en beaux deniers leur coûterait un refus de l'instruction cléricale pour leurs enfants. Dans d'autres écoles les choses ont marché plus rondement encore, et on a atteint l'unanimité ou la quasi unanimité des *neutres*.

Est-ce que ces résultats eussent été acquis sans cris d'alarme, sans articles de journaux, sans meetings, sans placards d'une belle emphase? J'en doute, et beaucoup de mes lecteurs en doutent aussi. Le Belge est, avant tout, ami de son repos, de sa douce et tiède quiétude; il a, pour ses intérêts matériels, un respect qui va jusqu'au culte; s'il n'adore point le veau d'or, il ne lui tourne pas le dos non plus. Pour déterminer donc nos compatriotes, en masse, à adopter une attitude qui implique du courage et du désintéressement, il faut cette secousse électrique que les hommes de parti savent seuls imprimer, à la veille des élections et dans les circonstances où la torpeur des foules a les dangers d'une petite mort. Félicitons nos amis, qui ont montré cette belle ardeur, qui n'ont eu peur ni des enrouements dans des salles enfumées, ni des pertes d'un temps déjà si rare qu'entraînait la rédaction d'articles, d'affiches, de circulaires. De plus en plus, on doit s'accoutumer à cette notion tapageuse et tout extérieure de la politique, que la démocratie impose à ses fervents. On doit envisager sans trop de surprise un état de nos mœurs, renouvelé d'Athènes et de Rome, où la place publique redeviendra le vrai centre de l'émotivité politique. Déjà, du côté des États-Unis et en France même, les indices se multiplient en faveur de cette

Hosted by Google

transformation du parlementarisme, occupé à faire dans la rue la besogne qu'il accomplissait jadis exclusivement entre quatre murs.

Ombres de Rogier et de Frère-Orban, vous en frémirez *là-bas;* mais vous n'y pourrez rien : la vie va, va plus vite, coule en cascades, dégringole, comme un fleuve semé de rapides et emportant tous les obstacles dans une course sans merci.

M. WILMOTTE.

PETITE CHRONIQUE

La direction de la MONNAIE nous promet *Louise*, *L'enlèvement au Sérail*, des reprises d'*Iphigénie en Tauride* et de *Sigfried* pour les prochains mois; depuis la mi-décembre elle nous a donné *Bastien et Bastienne* et *Don Juan* de Mozart, un ballet, *La Maladetta* de M. Vidal, sans parler d'une bonne reprise de *Mignon*.

Au fait, pourquoi ne pas parler de cette reprise? J'avouerai que j'y ai pris un plaisir, tempéré de quelque ennui. Le plaisir, c'était de découvrir en Mlle Thierry et en M. Léon David les interprètes désirés de l'œuvre de Thomas; l'ennui, d'entendre trois actes, alors que le dernier seul a gardé quelque fraîcheur mélodique, et qu'il reste peut-être une ou deux scènes qui valent d'être jouées dans les deux autres. Mlle Thierry est bien la Mignon d'un poète qui ne serait pas Gœthe, mais un poète français, né vers 1810 au plus tard et ayant voyagé en Italie. Les lacs bleus, la noblesse des lignes du paysage lombard, les riantes verdures qu'assombrit le cyprès, voilà le cadre sur lequel devrait se détacher cette fine silhouette, délicate comme un biscuit de Saxe, mièvre, enjôleuse, avec un sautillement d'oiselle et des petits cris si joliment rythmés qu'on en oublie la musique d'orgue du maëstro défunt et le suranné du personnage. M. David est beau et bon chanteur, très Wilhelm et plus Meister encore par sa raideur germanique; Lothario a une voix généreuse; le reste ne compte guère et n'importe guère non plus.

Je ne vous dirai rien de *La Maladetta*, gracieusement donnée et montée avec goût; les ballets me semblent en eux-mêmes un hors-d'œuvre, et je trouve qu'il est déjà dangereux d'en faire un rôti, lorsqu'ils sont signés Delibes ou Saint-Saëns... Pourtant Mlle Dethul a des envolements et des ronds de bras, qui me déconcertent, et elle vaut d'être vue.

Reste Mozart, et c'est assez. C'est peut-être trop. Car avec l'*Enlèvement* nous serons à la troisième œuvre du grand maître en une seule saison. Non contents de ressusciter *Don Juan*, chose aisée puisqu'il

Hosted by Google

est immortel, les directeurs de la Monnaie ont voulu nous donner les éléments d'un cours sur la musique allemande, d'expression italienne, à la fin du siècle dernier. Il ne manque plus guère que *La Flûte enchantée*, et ce n'est pas moi qui me plaindrais de cette addition.

En revanche, je ne sais si le public ne la trouverait pas un peu chargée et s'il ne ferait pas la grimace du consommateur, à qui on réclame plus qu'il ne peut payer. Le temps n'est plus où le théâtre était l'honnête distraction d'une bourgeoisie reléguée au parterre et d'une cour qui occupait les loges et les côtés de la scène. Il s'est fait un mélange pittoresque, oui, mais indigeste aussi, des classes et des cerveaux. Mozart, avec sa grâce légère, l'atmosphère spirituelle où il se meut, le vaporeux de ses lignes, fait un peu l'effet de ces pâtes très délicates à l'aide desquelles il ne faut pas essayer de contenter les robustes appétits; cette mousse de champagne n'est pas faite pour couronner des pots à bière.

Don Juan se sauvra par le thème si dramatique et par des scènes comme celles du bal et du cimetière. Le plaisir et le deuil ne sont-ils pas les battants d'une cloche qui sonnera éternellement en nous? Elle résonne, cette cloche, à travers le chef-d'œuvre, tantôt avec des prolongements lugubres, tantôt avec des tintements argentins. Mais quelle que soit la pensée musicalement exprimée, le décor reste celui d'un temps où les plus vilaines choses avaient un air de galanterie. Et c'est ce qui fait précisément l'atroce difficulté d'une interprétation où voix, méthode de chant, bonne mémoire et belle tenue ne sont quasi rien. Il y faut surtout une désinvolture qui se soutienne jusqu'au bout, une aisance dans les attitudes, un sourire à demi sceptique et un air à demi musqué, bref tout ce que nous retrouvons dans les tableaux de Lancret, de Pater et de Watteau, et que nous ne retrouvons que là.

Au théâtre de la Monnaie, il n'y a guère que Mlle Maubourg qui ait cela, ce je ne sais quoi d'un passé vicieux sans laideur et insouciant sans bohème, qui est la marque des règnes de Louis XV et de Louis XVI au théâtre et dans le roman, les correspondances et les mémoires. Un peu grande, elle fait pourtant une délicieuse Zerline, dont on ne sait au juste si elle est dupe ou non des entreprises galantes du héros. Celui-ci est personnifié avec plus de soin que de bonheur par M. Mondaud, qui est correct et qui manque de légèreté et de distinction. Leporello, sauf une légère tendance à exagérer, est un des meilleurs rôles de M. Chalmin; quant à Mlle Paquot, qui débute dans Dona Anna, elle a intéressé tout le monde et passionné quelques-uns. Elle mérite cela, car il y a, on l'a dit, chez elle des parties de grande artiste : la voix est belle, étendue, d'un timbre charmant; la femme est gracieuse et elle a un sentiment dramatique,

Hosted by Google

auquel il ne manque guère que d'être guidé et nuancé; c'est une belle étoffe où l'avenir taillera. Sur Mlle Miranda et M. Henderson, qui nous donnent la version *yankee* du chef-d'œuvre de Mozart, il vaut mieux ne pas épiloguer. La mise en scène et les chœurs sont méritoires et l'orchestre serait admirable s'il montrait plus de discrétion.

Dans la comédie, il n'y a rien à l'horizon; avec une longue-vue, je découvre Brieux, qui nous apporte son *Berceau,* et Donnay, qui nous annonce *Éducation de prince*. Ce n'est vraiment pas malheureux, car je suis de ceux qui, à la longue et par l'usage trop répété, trouvent un peu fade le pâté d'anguilles. J'ai assez vu le nez de *Cyrano*, et *le Monde où l'on s'ennuie,* c'est, pour moi, celui de M. Pailleron. Enfin, *Madame Sans-Gêne* me gêne fort. Donc, au mois prochain. R.

Les Livres. — *Mémoires anecdotiques du général marquis de Bonneval (1786-1873). — Ce qui me reste de souvenirs de mes étapes en ce monde.* Voilà comment le général de Bonneval a lui-même intitulé les notes qu'il a laissées et qui font l'objet du volume que publie la librairie Plon.

A sa sortie de l'école de Fontainebleau, en 1896, Bonneval rejoignit l'armée en Allemagne et fit toutes les campagnes de la fin de l'empire. Colonel des gardes du corps pendant la Restauration, il vécut pour ainsi dire dans l'intimité de la famille royale; aussi, les anecdotes des *Mémoires*, déjà abondantes sur les personnages de l'empire, le deviennent bien davantage à ce moment. Rédigées dans un style, dont la rudesse bien dépouillée ne détruit pas la saveur, ces anecdotes ont un peu le même genre d'attraits que les *anas* du XVIIIe siècle, qui exhalent quelque chose de l'esprit d'un temps et nous aident à en avoir une meilleure compréhension.

Un janséniste en exil. Correspondance de Pasquier Quesnel, prêtre de l'Oratoire, sur les affaires politiques et religieuses de son temps, publiées avec des notes par Mme Albert Le Roy. Paris, Perrin, 2 vol. in-8°. — Cette étude offre un grand intérêt pour l'étude du jansénisme, c'est-à-dire de la doctrine à laquelle Jansénius, évêque d'Ypres, a attaché son nom. Pasquier Quesnel, fils d'un libraire, devint le disciple d'Arnauld et écrivit les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, qui lui valurent d'éclatantes approbations et une condamnation de la part de l'archevêque de Paris, le trop célèbre de Harlay. Il préféra l'exil à la rétractation et, pendant trente-quatre ans, il envoya de Bruxelles, puis d'Amsterdam, des lettres qui n'offrent pas seulement de l'intérêt pour l'histoire des doctrines religieuses, mais qui révèlent une foule de détails caractéristiques sur la vie générale à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. La Belgique est particulièrement intéressée dans cette correspondance et elle trouvera plus d'un lecteur chez nous.

Hosted by Google

LES IDÉES D'ÉMILE BANNING

SUR LA NEUTRALITÉ ET LA DÉFENSE DU PAYS

C'est une grosse question, paraît-il, et qui a fait couler des flots d'encre, que celle de savoir si le mémoire secret de feu Banning sur la neutralité belge sera ou non communiqué à la commission nommée par le gouvernement pour étudier la réorganisation de l'armée. Comme hommage à la mémoire de cet homme éminent, il faut s'en féliciter. Patriote éclairé et avisé, mêlé aux plus importantes négociations, y jouant un rôle souvent décisif, l'un des mieux renseignés sur tout ce qui concerne notre état politique vis-à-vis de l'Europe, « ayant, a dit un juge assurément compétent, une remarquable aptitude pour apprécier les questions militaires » (1), Banning jouit enfin de la réputation et du prestige auxquels il se serait volontiers dérobé de son vivant (2). On considère ses écrits comme une sorte de *vade-mecum* indispensable à quiconque veut raisonner en connaissance de cause sur nos droits et nos devoirs internationaux, et l'on a mille fois raison. De ce point de vue, les réclamations d'une partie de la commission sont donc pleinement justifiées. Nous ne nous dissimulons certes pas qu'il y a bien au fond de

(1) Général BRIALMONT, « Notice sur Banning », *Annuaire de l'Académie royale de Belgique* (année 1900).

(2) Ce serait manquer tout à la fois de convenance et d'équité, quand on parle des services rendus par Banning, que de séparer son nom de celui de son supérieur et de son aîné, le baron Lambermont, dont l'existence entière est un exemple aussi d'intelligent et infatigable dévouement. Banning lui-même était le premier à saluer en lui un maître, et il nous a dit souvent que lors de la conférence de Berlin, c'était à la finesse, à l'habileté, à la séduction personnelle exercée par le baron Lambermont sur le tout puissant prince de Bismarck que l'on dut les résultats presque inespérés obtenus en faveur du nouvel État du Congo.

Hosted by Google

ces sommations, comme au fond des objections qu'elles soulèvent, une certaine dose d'esprit de parti. Car enfin, ce mémoire secret a singulièrement perdu de son caractère mystérieux. Tiré à cinquante exemplaires autographiés, répandu dans toutes nos légations, il a passé sous les yeux de quantité de personnes. M. P. Hymans en a pu racheter une épreuve à la vente Van Praet; M. Woeste, paraît-il, y a puisé à pleines mains pour sa brochure de 1891 sur la *Neutralité belge* (1), et M. le chevalier Descamps, notre ancien délégué à la conférence de la Haye, ne laisse pas non plus de s'en inspirer dans le cours qu'il professe à l'université de Louvain. Peut-être donc s'étonnera-t-on quand nous dirons que, pour notre part, nous ne l'avons ni vu ni lu. Mais ce que nous voudrions précisément démontrer ici, c'est qu'il n'est nécessaire ni de le posséder ni de le lire pour savoir parfaitement ce qui s'y trouve, du moins dans ses lignes essentielles, tant la pensée de Banning a été exprimée et publiée déjà. Ceux qui ont eu la bonne fortune de se trouver avec lui en relations suivies l'ont entendu la développer, cette pensée maîtresse, et ceux qui, ne connaissant pas Banning personnellement, ont suivi avec quelque attention le mouvement politique de ces vingt dernières années, ont lu presque tous les travaux dont nous allons parler, puisque ces travaux ont paru dans la presse, dans cette Revue même, ou ont été divulgués à la suite d'incidents retentissants (2).

(1) *La neutralité belge. — La Belgique et la France.* — Bruxelles, Société belge de librairie.

(2) « La défense de la Belgique au point de vue national et européen ». Extrait de la *Revue de Belgique*, 1887.

Considérations politiques sur la défense de la Meuse, reproduites dans *La Belgique livrée à l'Allemagne*, par FOUCAULT DE MONDION, 1887.

« L'Allemagne et la Belgique pendant et après la guerre de 1870. » Bruxelles, 1870.

« La Belgique et le grand-duché de Luxembourg », articles dans *l'Écho du Parlement*, 15 et 19 décembre 1881.

« La fête du 16 août 1880, » articles dans *l'Écho du Parlement*, 15 et 16 août 1880.

« L'entrevue de Léopold II et de Guillaume III, » article dans *l'Écho du Parlement*, 23 octobre 1883.

« La Belgique actuelle au point de vue commercial, colonial et militaire. » Bruxelles, 1886.

Hosted by Google

Si l'on voulait caractériser Banning en quelques mots, on dirait qu'il était, tout à la fois, un sensible et un réfléchi. Un de ses meilleurs amis, qui l'a connu dès sa jeunesse et lui est resté attaché jusqu'à son dernier souffle, le disait ici-même : « Si le poète apparaissait dans la forme qu'il donnait à sa pensée, il n'était en politique ni un utopiste, ni un rêveur. Il voyait juste et voyait grand (1). » Affligé dès son enfance d'une infirmité qui l'avait tenu loin des plaisirs bruyants de ses compagnons, obligé plus tard de suppléer par son travail aux trop modestes ressources de sa famille, il avait de bonne heure contracté l'habitude de la méditation et de la réserve, sans que jamais s'affaiblît en lui cet enthousiasme natif, cette chaleur de cœur qui le rendait accessible aux plus hautes et aux plus nobles émotions.

Comment se forma ce caractère, pourquoi l'esprit du jeune homme se tourna-t-il vers les études historiques, se passionna-t-il pour les questions qui se rattachent à l'existence du pays? Il n'est pas difficile de s'en rendre compte. Fils d'un ancien soldat de Napoléon, neveu de Weustenraed, Banning grandit aux moments difficiles où chaque jour, pour ainsi dire, amenait de France quelque menace à notre adresse, où le sentiment national, violemment surexcité, saisissait toutes les occasions de s'affirmer avec éclat. Il fut de cette jeunesse pleine de flamme qui se serrait d'instinct autour du trône en ces temps agités comme autour du meilleur rempart de notre indépendance. Un peu plus tard, il devint le collaborateur et l'ami de ces hommes qui, tout en guidant le parti libéral, plaçaient au-dessus de tout le salut du pays. Nobles figures, non pas de politiciens, mais de politiques, qui avaient fait leurs preuves aux jours décisifs de l'affranchissement et qui puisaient, dans les leçons de l'histoire méditées par eux, dans e souvenir des crises auxquelles ils avaient été mêlés, leurs inspirations et leurs conseils, au lieu d'aller demander aux plus infimes associations locales, à l'aide de questionnaires alambiqués, la direction qu'il convient d'imprimer aux actes les plus graves et les plus complexes que comporte la vie d'une nation.

(1) « Un libéral chrétien », par Ernest GOSSART, *Revue de Belgique*, mai 1899.

Hosted by Google

Ces menaces de la France impériale, il s'était mieux encore rendu compte de leur but et de leur source quand, attaché au ministère des affaires étrangères et confident de Rogier, il avait été initié à tous les dessous de la politique internationale. Le danger extérieur, on l'a souvent retracé; le danger intérieur est moins connu et pourtant il n'était pas moins positif. Quels embauchages et quels maquignonnages furent tramés alors, quels hommes on était parvenu à rallier aux projets annexionnistes de l'empereur à l'aide de promesses alléchantes, qui devait recevoir pour prix de ses services ou de sa complicité mandats, honneurs, et titres, Banning l'a su et il en avait gardé le souvenir aigu. Il avait vu aussi la partie la plus remuante et la plus exaltée des groupes cléricaux se complaire dans l'idée de l'annexion et montrer, jusque dans des petits journaux rédigés en flamand par des prêtres fanatiques, que mieux valait l'absorption par la France que l'indépendance « sous la tyrannie d'un Bara ». N'était-ce pas l'époque où l'archevêque de Malines, à la mort de l'enfant royal si cruellement enlevé, lançait un mandement dans lequel il parlait de châtiment céleste avec une inimaginable inconvenance (1)?

Donc, Banning avait vu et retenu tout cela. Il avait appris de ses chefs que déjà, en 1840, les imprudences de M. Thiers avaient failli mettre le feu aux poudres et provoquer une conflagration générale avec le dessein avoué de s'emparer de la frontière du Rhin. Il savait qu'en proposant en 1863 le congrès qui devait reviser les traités de 1815, Napoléon III rêvait d'arriver indirectement aux mêmes fins. Il avait retrouvé cette idée dans les combinaisons qui tendaient au rachat du Luxembourg, et, ces combinaisons avortées, dans la campagne aussitôt entreprise pour arriver à une union douanière entre la Belgique et la France, prélude d'une annexion que l'on eut fait voter par les mêmes procédés employés en Savoie. Il avait entendu les cuisants regrets laissés dans l'âme d'un Devaux, d'un Lebeau, de Rogier par le souvenir du châtiment infligé à la Belgique vaincue en 1831 et appris que faute d'une armée

(1) *Indépendance belge*, n° du 24 janvier 1869.

Hosted by Google

suffisamment préparée, on va des XVIII aux XXIX articles et l'on perd une partie des avantages acquis par une attitude virile et courageuse. Ce qu'il savait encore, c'est que si le voisin du Midi nous témoignait des dispositions souvent redoutables, les puissances au Nord n'avaient accepté qu'avec la plus vive répugnance la révolution belge, qu'elles avaient eu pour le jeune royaume des sentiments fort peu sympathiques et que souvent aussi, de ce côté, on ne dissimulait guère l'envie de reconstituer la barrière rêvée par le congrès de Vienne, estimant la Belgique trop faible pour maintenir la France en respect. Enfin, Banning avait été activement mêlé aux négociations suscitées par la question du Luxembourg, ce qui explique la mordante critique qu'il fit des légendes publiées par un diplomate français. Il avait partagé les espérances de Rogier, rêvant une sorte de pacifique revanche de 1839 et s'efforçant de nous rattacher le territoire alors séparé du nôtre pour faire commencer le nouveau règne par un de ces événements inoubliables qui rendent un peuple justement fier et reconnaissant. De ces ambitions généreuses, de ces illusions, si l'on veut, il avait fallu tristement revenir. L'appui de l'Angleterre n'avait pas été assez résolu; ce n'était pas un Gladstone, c'était lord Derby qui dirigeait alors la politique, et la Belgique inspirait toujours trop peu de confiance aux puissances du Nord pour qu'on voulût augmenter l'étendue et les charges de sa mission tutélaire.

Tels étaient les souvenirs et les leçons qui avaient formé l'esprit de Banning et qui avaient fortifié ses convictions ardentes quand la guerre de 1870 vint l'appeler à faire ses preuves de publiciste. A partir de ce moment, il ne laisse pour ainsi dire pas reposer sa plume vaillante et l'on voit mûrir tout à la fois ses pensées et son talent dans la série d'écrits dont nous parlions plus haut. Que disent ces écrits, que répètent-ils sans cesse à l'opinion publique, s'emparant de chaque fait nouveau qui justifie la thèse soutenue par eux ? Et si l'on ajoutait à leurs lumineux exposés quelques extraits d'une note d'un de nos agents à l'étranger ou d'un memorandum confidentiel des affaires étrangères, si l'on découvrait par

Hosted by Google

là sans aucun avantage pour personne des hommes ou des choses que la plus élémentaire discrétion commande de respecter, accroîtrait-on la vigueur et la rectitude des raisonnements de l'auteur?

Que la Belgique soit neutre et indépendante, cela n'est pas un seul instant contestable. Les deux traités du 15 novembre 1831 et du 19 avril 1839 l'établissent d'une façon péremptoire. Que cette neutralité soit garantie par chacune des cinq grandes puissances signataires et des deux traités, cela n'est pas contestable non plus. Et si l'on a pu trouver une certaine différence dans le texte de ces traités et la rédaction de la déclaration des puissances signée en 1830 et proclamant et garantissant non pas uniquement la neutralité, mais « l'intégrité et l'inviolabilité du territoire », ce n'est assurément là qu'une question de mots. Le traité signé par la Belgique avec les cinq puissances comporte cette garantie; aussi bien ne concevrait-on pas un État neutre, ni surtout indépendant qui ne fût pas en même temps assuré de son inviolabilité et de son intégrité. En pareille matière, il faut se garder d'une casuistique excessive et Banning a eu mille fois raison de le dire : « La garantie est réelle, elle engage les puissances non seulement dans leur collectivité, mais chacune d'elles séparément. Cela n'a jamais été sérieusement contesté. » Il a raison aussi de remarquer que cette neutralité accordée à la Belgique est très spéciale; que celle du Luxembourg n'offre ni le même caractère, ni la même sécurité.

Quant aux obligations qui en découlent, elles sont non moins formellement proclamées. Le protocole de Londres du 20 décembre 1830 porte : « La Belgique aura à remplir sa part des devoirs européens du royaume des Pays-Bas », et l'on sait ce que cela signifie. Lord Wellington, mieux à même que quiconque de préciser la pensée des puissances, le déclarait en 1831 au Parlement anglais : « Il est absurde de présenter une garantie de neutralité comme suffisante pour assurer l'indépendance du nouveau royaume. En 1814, ceux qui avaient réuni la Belgique à la Hollande savaient trop bien qu'il n'existe pas de garantie solide sans l'établissement de

Hosted by Google

moyens de défense matérielle; ils y avaient pourvu par l'établissement d'une ligne de forteresses, et ces forteresses sont évidemment plus nécessaires à la Belgique seule qu'à ce pays réuni à la Hollande. « Un tel langage ne prête à aucune équivoque, et les lettres si précises de Napoléon III et de Guillaume de Prusse à Léopold II en 1870, montrent que si la Belgique ne défend pas ses frontières par tous les moyens dont elle dispose et que comportent ses ressources, il sera fait bon marché de sa neutralité par les belligérants, que ces frontières ne couvriront plus de leur côté le plus vulnérable.

La situation a-t-elle changé? La guerre de 1870 et ses conséquences l'ont-elles modifiée? Banning répondait négativement avec une énergie sans cesse croissante. Au péril du Midi, à ses yeux, avait succédé le péril du Nord. Il en avait pu juger de 1871 à 1875 et il s'était efforcé de le conjurer en redressant cette fois les attaques de la presse allemande. Habile défense, pleine de tact et de mesure, où, à côté d'arguments destinés à produire impression sur l'adversaire, se trouvaient de précieux conseils dont notre presse souvent trop primesautière, trop ignorante des questions internationales et les traitant sans pondération suffisante et sans souci des interprétations qu'elle peut provoquer tirerait, aujourd'hui encore, les plus utiles directions. Sans doute, après la crise de 1875, où le rôle pacificateur du tzar Alexandre II s'affirma en ce qui nous regarde par cette visite rapide à la cour de Bruxelles qui acquérait une importance et une signification particulières à raison de la systématique froideur de la Russie de Nicolas, ce péril du Nord s'était atténué. Mais que les alarmes avaient été grandes, et combien elles expliquaient la pathétique exhortation de Frère-Orban suppliant la Chambre, « à mains jointes », de voter l'ordre du jour qui censurait l'imprudent prélat dont le langage avait failli fournir contre nous le prétexte que l'on cherchait!

Quelles que fussent au demeurant les circonstances passagères, les faits restaient les faits. Par sa situation géographique, par sa richesse, par tout ce qui constitue sa force en même temps que sa faiblesse, la Belgique a été désignée,

Hosted by Google

dirait-on, pour servir de rendez-vous aux armées de l'Europe. Vingt fois elles se sont rencontrées dans ses plaines et il est à redouter qu'elles s'y rencontrent encore, puisque par elle passent les voies les plus directes, les plus rapides et les plus faciles pour mener l'envahisseur, soit sur les rives du Rhin, soit sur celles de l'Oise, sur Berlin ou sur Paris. Ce chemin historique, indiqué par toutes les sommités de l'art militaire, aussi bien en France qu'en Allemagne, il faut qu'on le prenne en cas de conflagration, et celui qui le premier s'y installera victorieusement est à peu près certain d'avoir décidé des destins de la guerre. En même temps, il s'assurera de la possession de nos riches provinces, car, quel qu'il soit, il ne manquera point de trouver dans l'arsenal de ses revendications nationales des armes pour en réclamer la propriété. Tout récemment encore, dans le travail qui a été pour ainsi dire son testament politique (1), le duc de Broglie avait peine à dissimuler des convoitises dont on dit qu'il avait révélé l'intensité dans certaines négociations que lui suggéra son poste d'ambassadeur à Londres, et Banning a rappelé ce qui se disait avant et pendant le Parlement allemand de Francfort de 1848. Comptera-t-on encore sur l'Angleterre pour défendre son œuvre de 1830? Là non plus on ne s'est pas fait faute de nous donner des avertissements significatifs. Les intérêts vitaux de l'Angleterre se sont déplacés; c'est sa puissance coloniale et non plus seulement sa puissance européenne qui la préoccupe, et tout ce que nous voyons se dérouler sous nos yeux nous démontre bien que les nations continentales sont plus disposées à encourager cette orientation « transatlantique », si l'on peut dire, qu'à la contrecarrer sinon même à la contrarier. Le démembrement du Danemark a-t-il été empêché naguère et n'y a-t-on pas justement vu un précédent bien fait pour nous mettre en défiance sur les appuis attendus du dehors?

Et alors, quand ceux-là qui ont signé les traités garantissant notre neutralité n'ont point d'intérêt capital à la défendre, quand ils ont même, peut-être, d'impérieuses raisons de la

(1) « Le dernier bienfait de la monarchie » (*Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1899, 15 janvier, 1er juillet, 15 novembre 1900).

Hosted by Google

violer, que valent ces traités, quel fonds peut-on faire sur eux? A quoi servit à la Turquie de rappeler le traité de Paris lorsque la Russie fondit sur elle? Quel écho rencontra sa voix? Quel fut le sort des protestations de la Roumanie, quand on la paya de ses services et de son sang par l'échange léonin de la Bessarabie contre la Dobrutscha? Non, l'on ne peut pas proclamer positivement que les traités sont déchirés, qu'ils ont cessé d'exister. Mais peut-on encore se reposer sur eux seuls, alors surtout que, négligeant les devoirs qu'ils imposent, on prétendrait jouir avec égoïsme des droits qu'ils nous ont conférés?

Il faut par conséquent que nous affirmions par des actes notre résolution de nous défendre nous-mêmes si nous voulons que l'on nous respecte et que l'on nous protège. « De tous les périls qui nous environnent, disait Banning, il n'en est peut-être pas de plus grand que cette conviction, unanimement répandue au dehors, exprimée chaque jour sans réticence dans les journaux et dans les livres, par des publicistes et des hommes politiques, que la Belgique ne veut pas se défendre, qu'elle se refuse à des efforts trop lourds pour ses bras énervés, qu'à l'heure du danger elle irait s'enfermer passivement dans les murs d'Anvers en implorant le secours de l'étranger. » Ce passage, nous l'empruntons à la magnifique étude qu'il avait publiée dans cette Revue et qui fut comme le premier exposé des motifs du projet de défense de la Meuse. Le projet fut voté, on se souvient dans quelles conditions, et l'on put aussitôt constater que cet accomplissement d'un impérieux devoir produisait sur les gouvernements étrangers un effet réconfortant pour nous. Mais, hélas! on ne savait pas quels calculs et quels marchés avaient entraîné le vote de la majorité de la Chambre. On avait construit des forts, on se refusait à assurer leur garde efficace, on repoussait la réforme indispensable pour donner à l'armée, avec des effectifs suffisants, la base sans laquelle elle ne répondra jamais aux exigences de la justice sociale et du patriotisme vrai.

De ce côté, tout reste à faire, et d'autant plus que, seule sur le continent, la Belgique a conservé un mode de recrutement

Hosted by Google

qui constitue le plus patent et le plus fondé des griefs des masses populaires. Banning a percé à jour tous les sophismes au moyen desquels nos politiciens de droite soutiennent cette criante iniquité ; il a fait bonne justice des chiffres de fantaisie mis en avant pour répandre la légende qu'en 1870 nous étions réellement en état de soutenir le choc d'une armée étrangère, que le remplacement a fait alors ses preuves. « En sept mois, au moment où le pays était en danger, dit-il, 1,190 remplaçants désertaient et plus de 800 de ceux présents sous les drapeaux étaient condamnés par la justice militaire. Quinze ans plus tard, en 1885, 824 remplaçants sur 5,000 encouraient les rigueurs des conseils de guerre. Si c'était là un phénomène normal, l'Allemagne aurait deux corps d'armée et demi exclusivement composés de disciplinaires. » On a conservé la plaie qui ronge l'armée ; a-t-on mis celle-ci en état numérique adéquate au rôle qu'elle doit jouer? Écoutons encore Banning : « Il nous faut une force proportionnelle à l'étendue et aux difficultés du terrain à protéger, au nombre des positions à garder comme des populations à couvrir ; il faut que cette force se compose d'éléments solides, choisis, disciplinés, comparables, sous le rapport de l'organisation et de la préparation, aux meilleures troupes des puissances étrangères. 100,000 hommes, *non compris les garnisons des places fortes*, c'est-à-dire trois corps d'armée sont nécessaires pour tenir utilement la campagne ; ces 100,000 hommes doivent avoir leurs effectifs complets et disposer de réserves qui les alimentent de façon permanente et régulière. Les chefs et les soldats doivent être pénétrés du même esprit, offrir les mêmes garanties, représenter dignement le cœur et la volonté de la nation... Qui oserait affirmer, après la cruelle expérience de 1870, qu'une mobilisation produirait la force effective totale indispensable de 130,000 hommes? Que si ce miracle s'accomplissait, la situation n'en serait pas moins précaire, car il ne resterait aucune réserve d'alimentation, et nos effectifs fondraient de jour en jour à vue d'œil, sans qu'il fût possible de combler les vides que creusent dans les rangs d'une armée, dès le lendemain d'une entrée en campagne, les marches, les

Hosted by Google

fatigues, les maladies, le feu de l'ennemi et même les désertions. »

Y a-t-il un seul de ces mots, datés de 1887, qui ne pourrait encore être écrit aujourd'hui? On n'a plus rien fait depuis lors pour renforcer notre instrument de défense. Nous nous trompons; en augmentant la rémunération des miliciens, qui fait presque infailliblement retour à la caserne, on a augmenté aussi les causes de débauche et de démoralisation et nous sommes à chaque instant avisés de faits d'insubordination dont la gravité révèle un état d'esprit gros de dangers. Et c'est en présence de ces symptômes de désagrégation que l'on voit surgir au Parlement nous ne savons quelles propositions où la niaiserie le dispute à l'inconscience, ces rêves d'une armée de volontaires, « conception puérile, disait Banning, indigne d'un esprit sérieux, qui donnerait au pays une poignée d'hommes, recrutés presque tous dans les couches d'où sortent nos remplaçants actuels, qui épuiserait nos finances et fondrait comme neige devant l'ennemi ». Qu'eût-il ajouté si, conseillant dès lors aux protagonistes de cette chimère de consulter les rapports des généraux anglais pour avoir les yeux désillés, il avait pu constater que ces fantaisies retrouvent des avocats à l'instant même où l'Angleterre a été forcée de faire appel à ses milices pour poursuivre sa campagne au Transvaal? Certes, rien ne pourrait mieux prouver la justesse et la profondeur de cette amère remarque consignée en 1893 dans les notes intimes de notre auteur : « Telle que l'ont faite le régime parlementaire et les compétitions des partis, la puissance politique est dépourvue à la fois de stabilité et de force : elle n'est plus que l'impuissance organisée. L'État est frappé de stérilité et le pouvoir est devenu un passe-temps d'avocat dont la fortune est faite (1). »

De telles réflexions, Banning n'en avait point toujours été coutumier. Quelle différence entre elles et les lignes éloquentes dans lesquelles, récapitulant l'œuvre accomplie, il saluait l'anniversaire glorieux de 1880! Pourquoi donc avait-il ainsi assombri sa palette, sinon à cause du misérable spectacle

(1) *Notes et réflexions*, Bruxelles, 1900, page 32.

Hosted by Google

donné par le Parlement et le gouvernement dans cette question vitale de la défense du pays? Le cœur du patriote saignait quand il parlait de ces tristes palinodies, et le politique ne parvenait point à s'expliquer l'aveuglement inouï de la majorité de droite. Pourquoi se refuse-t-elle à accepter le service personnel? Le reproche d'injustice fait à la conscription vibre-t-il moins dans les villages les plus reculés des Flandres que dans les parties industrielles du pays? La propagande socialiste trouve-t-elle moins là qu'ailleurs une de ses pierres angulaires? Les dangers de cette propagande y sont-ils moins patents? Les révolutions agraires, au contraire, toute l'histoire de l'humanité l'établit, ne sont-elles pas les plus terribles et les plus contagieuses? D'autre part, s'est-on jamais refusé à admettre, au regard du recrutement du clergé, les tempéraments nécessaires et qui répondent si bien à l'esprit incontestablement religieux de nos populations? Enfin, dans les rangs du clergé de campagne, ne s'est-il pas dessiné tout un mouvement analogue à celui qui s'est vu en Irlande et qui, en dépit des remontrances de la papauté, a scellé l'union du villageois avec son prêtre contre le propriétaire foncier? A toutes ces questions, il ne trouvait pas de réponse, car son esprit élevé était réfractaire à la pensée seule que les fils des unionistes de 1830 pussent rester sourds à cette voix du sol qui est pour un peuple ce qu'est pour une famille la voix du sang.

Aveuglement, faiblesse, incapacité, qu'on l'appelle comme on voudra, cette conduite de la droite désolait Banning, et aussi la coupable indifférence de l'opinion publique. Il s'efforçait de la faire sortir de sa lamentable apathie, et après lui avoir indiqué notre situation internationale, les obligations qui en découlent, la fragilité des complaisantes illusions et l'impérieuse urgence d'exécuter un programme défensif nettement défini, il lui étalait le tableau des catastrophes où mènent la torpeur ou l'hésitation. Parfois même, c'est de la bouche royale qu'il avait la rare fortune de faire tomber ces austères leçons. Discours de Bruges, discours d'ouverture de l'Exposition de Bruxelles en 1888, sur lesquels il avait été con-

Hosted by Google

sulté (1), on se souvient de ces harangues. Dans une forme plus cinglante encore, écrivant pour le général Brialmont l'épilogue de la fameuse *brochure verte* de 1886, il accentue ses exhortations, il rappelle de nouveau, comme en 1887, lors de l'entrevue des deux rois à Amsterdam, les erreurs du passé, la scission des États du Nord et de ceux du Midi, qui consomma la disparition des Pays-Bas presque autonomes du XVI^e^ siècle et nous fit tomber sous le joug de l'Espagne ; il évoque le souvenir de cette humiliante paix de Munster, conclue « sans qu'une fibre remuât dans la Belgique qui en faisait les frais » et qui fermait l'Escaut, démembrait le territoire, dépeuplait et ruinait les villes et les campagnes, permettait aux provinces bataves, à Louis XIV, de déchiqueter successivement les frontières pour ne plus laisser, la curée finie, qu'une « *barrière* où des garnisons étrangères montaient la garde ». Et le lendemain de Fontenoy, et l'hostilité aux projets rénovateurs de Joseph II, en quels termes ils sont retracés, commentés, pour faire vibrer les fibres de notre patriotisme endormi ! Banning, un jour, reproduisait ces lignes « superbes » de son ancien maître, de Paul Devaux, ne trouvant rien qui traduisît mieux ses sentiments et ses angoisses : « Quel pays eut jamais plus besoin de sa politique que notre jeune Belgique ? C'est sa condition d'existence. Au lieu de lui prêcher l'indifférence, au lieu d'énerver le sentiment politique, fortifiez-le, relevez-le, car cette vitalité est indispensable à la Belgique pour rester nation. Ce qu'il lui faut avant tout, c'est qu'elle se sente vivre et grandir, qu'elle se sente nation, qu'elle s'inspire confiance à elle-même. Eteignez la vie politique, rendez les citoyens indifférents à la direction des affaires de la patrie, faites que tout se mesure à l'aune de l'intérêt personnel, notre pays sera une agrégation de localités juxtaposées, sans lien moral entre elles, ce ne sera pas une nation ; et comment alors lui ferez-vous comprendre la nécessité des sacrifices que commande le maintien de son indépendance ? Comment lui ferez-vous consentir longtemps aux frais de son armée et de ses places fortes ? Quand l'orage

(1) Général BRIALMONT, *Notice à l'Académie*.

Hosted by Google

viendra à éclater sur notre tête, quand l'étranger sera à vos portes pour vous arracher votre existence de peuple indépendant, où retrouverez-vous des Belges au milieu de cette poussière que vous aurez faite? » Avec l'élève, nous sommes touchés par ces hautes et prophétiques objurgations; mais l'élève fut digne du maître, et sous sa plume aussi jaillissent de pareilles étincelles. C'est le jugement de l'histoire et sur toute l'œuvre de Banning qu'un jour a porté Van Praet dans ces quelques mots : « Votre écrit unit en lui la profondeur de l'érudition, la fermeté des jugements et l'élévation du langage. »

Et voilà ce qui fait que, quand on a relu toutes ces études où s'affirme avec tant de continuité, et sous des aspects toujours également saisissants, ce que nous appelions tantôt la pensée maîtresse de Banning, nous croyons qu'il est superflu de chercher à lire en outre son mémoire secret. Ce mémoire est là tout entier; on en a la substance et la synthèse. Thonissen ne l'a-t-il pas dit à propos de l'étude de 1887? « Pour être pleinement convaincu que la neutralité d'un État incapable de se défendre ne doit pas être respectée, vous n'avez qu'à lire le travail remarquable de M. Banning, aussi distingué par la science profonde, que par le patriotisme qui se manifeste à toutes ses pages. » Encore une fois, cela nous suffit et cela doit suffire aux plus difficiles. Les arguments cardinaux sont là, avec la chaleur entraînante et communicative qui seule peut former les convictions.

Ce n'est donc pas le mémoire secret dont nous réclamons la publication; notre vœu est moins bruyant mais plus pratique et sans doute aussi plus utile : que l'on rassemble les écrits de Banning, que, comme pour ses *Réflexions morales et politiques*, une main pieuse nous donne en un volume ce qui est disséminé dans les brochures, les travaux, les articles, dont nous venons de tracer un bien pâle résumé, et nous nous trompons fort, ou ce volume désormais deviendra le livre de chevet de tous ceux qui aiment et servent leur pays de tout leur cœur, de toute leur âme.

JULES CARLIER.

Hosted by Google

LE PETIT PALAIS DE 1900 [1]

LE XIV^e SIÈCLE

Avant de décrire les différents monuments exposés au Petit Palais, je crois à propos de dire quelques mots sur le développement de l'art français au XIV^e siècle, tel qu'il nous apparaît par l'analyse patiente des œuvres parvenues jusqu'à nous. L'étude de ce siècle si intéressant avait fait l'objet, il y a déjà de très longues années, à l'école des hautes études, d'un travail qui m'avait été indiqué par M. Roy, professeur à l'École des Chartes. J'avais dépouillé tous les inventaires, lu avec soin les ordonnances, les différentes chroniques de cette époque, lorsque l'étude de Grégoire de Tours vint troubler pour un temps ce travail qui n'a pas encore paru. On me permettra d'y avoir recours pour l'analyse des œuvres exposées au Petit Palais.

Nous avons vu qu'au XIII^e siècle la France était à la tête de la civilisation occidentale au point de vue des arts et des lettres. Ses universités étaient renommées : Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Raymond Lulle y séjournent. Sa langue est considérée comme plus « délitable à lire et à ouïr que nulle autre ». Sa littérature est goûtée, chantée, imitée même dans toute l'Europe. Son art se propage de pays en pays et va créer des merveilles jusque dans les contrées les plus lointaines.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1900.

Hosted by Google

Les écrivains ont été tous d'accord pour louer et vanter l'art et la littérature française à cette époque, et bien des archéologues ont énuméré complaisamment les églises gothiques qui trahissaient, dans les contrées voisines, l'influence française.

Mais le XIVe siècle a été, en général, mal jugé. On l'a considéré au contraire comme un siècle de décadence. Écoutons un instant Renan : « Le XIVe siècle est dans l'histoire de France un moment capital, c'est le moment où il est décidé que l'art du moyen âge mourra avant d'avoir atteint la perfection, qu'au lieu de tourner au progrès, *il tournera à la décadence*. Cet art avait survécu de plus de cent ans au sentiment religieux et poétique qui l'avait créé, l'inspiration semblait lui manquer tout à fait. » Et que dire aussi de cette conception vraiment injuste parce qu'elle est erronée. « Le goût au XIIIe siècle avait été souvent peu exercé, jamais il n'avait été plat et vulgaire, maintenant, au contraire, le goût du laid l'emportait de toutes parts. Quand le goût renaîtra, ses efforts ne consisteront pas à continuer une tradition nationale; ils consisteront plutôt à rompre avec la tradition. De là ce phénomène que pour n'être pas sans exemple, n'en reste pas moins étrange, nous voulons dire cette rupture qui, à partir du XVIe siècle, nous rend dédaigneux pour notre passé et engage à la poursuite d'un autre idéal. » Renan, comme du reste Viollet-le-Duc, a été très injuste envers les œuvres du XIVe siècle ; ni l'un ni l'autre n'a étudié avec soin les monuments qu'il nous a légués; ils les ont vus à travers une esthétique idéaliste, un point de vue littéraire, par trop exclusif et ils n'ont pas voulu comprendre que dans ces œuvres laides le plus souvent, mais très originales, étaient en germe les conceptions qui ont donné l'art moderne. C'est à cette noble tâche de réparation et de découverte à la fois, que doivent être employés les efforts scientifiques des historiens de l'art.

Mais les transformations de l'art français pendant le XIVe siècle seront encore longtemps méconnues. La raison en est que les historiens ont étudié surtout la sculpture italienne. Ces apologistes à outrance de l'art et de la culture de la péninsule n'ont pas suivi pas à pas l'évolution de la France au moyen

Hosted by Google

âge. Les œuvres du XIII^e^ siècle exceptées, quel étranger connaît le *processus* de l'art sculptural en France? Qui même a étudié la naissance de la statuaire en Italie? A peine existe-t-il sur ce sujet deux ou trois travaux sans grande valeur et c'est tout. Qui oserait affirmer l'origine toute française de la ronde-bosse en Italie au XIII^e^ siècle? Quel historien de l'art a décrit avec soin les œuvres qui décorent les porches des églises du nord de l'Italie? Qui a entrepris de les comparer avec celles des églises du Midi de la France? A-t-on même distingué entre les régions, analysé l'art si complexe du temps de Frédéric II? Dans ces études si intéressantes, Rome ne pourrait offrir aucune œuvre digne d'être relatée : quelques monuments sans valeur dus, au XIV^e^ siècle, au ciseau du *magister Paulus*. A Florence, la statuaire au XIII^e^ siècle est très mauvaise et montre la naissance toute récente de la ronde-bosse. Le Nord possède une statuaire d'un certain mérite, mais due à des influences étrangères. Certaines chaires conservées à Pistoia, à Prato, nous montrent un style déjà en décadence, mais qui permet cependant de reconnaître à quelle source il a puisé. C'est vers cette époque qu'apparaît le premier sculpteur connu, Nicolas de Pise. Il faut retenir avec soin la date de la chaire de Pise; c'est en effet en 1260 que Nicolas termine son travail et un historien de l'art ne saurait oublier les belles productions artistiques qui décorent nos églises de Paris, de Reims, d'Amiens, de Troyes, etc. On a séparé peut-être trop nettement le style de Nicolas de celui de son fils Jean. Une chronologie plus précise s'impose désormais. La chaire de Sienne, faite par le père et le fils — mais ce dernier n'ayant qu'un âge peu avancé —, la Déposition qui décore le tympan de l'église de Saint-Martin de Lucques, prouvent, je crois, l'évolution progressive du père. Il y a une analyse à faire de ces bas-reliefs, il est nécessaire de les comparer avec certaines œuvres de Strasbourg et du nord de la France. On pourrait reconnaître quelques emprunts, deviner quelques influences.

Et que dire aussi du style de Giotto? Les débuts de cet artiste nous sont inconnus et nous ignorons encore quel est le sculpteur qui a guidé ses premiers pas. Après la création de

Hosted by Google

ces deux ateliers, l'art resta stationnaire. Les artistes vécurent de l'héritage transmis. Giotto codifia pour un temps les procédés, et les monuments que Naples conserve de cette époque prouvent combien fut lente l'émancipation de l'art italien. Il faut même attendre Donatello pour reconnaître une nouvelle conception artistique. Rappelons-nous que ce n'est qu'au commencement du XV^e^ siècle que cet artiste travaille au portail nord de la cathédrale de Florence. Ses œuvres accusent un faire tout à fait nouveau, son naturalisme souvent brutal nous prouve une autre influence que celle de ses maîtres, de Nicolas d'Arezzo et de Nanni di Banco. C'est du côté de la Bourgogne qu'il faut rechercher désormais les transformations du style italien. L'art de Donatello ne saurait sortir des petites figures d'Orcagna ni des artistes de la fin du XIV^e^ siècle.

On le voit, par deux fois l'art italien est venu puiser à la source française de nouvelles forces, de nouvelles conceptions esthétiques. Au commencement du XIII^e^ siècle, la France lui donne des modèles, lui fournit des artistes; au milieu de ce siècle, elle instruit encore ses sculpteurs, leur enseigne le côté dramatique des figures; enfin, à la fin du XIV^e^ siècle, elle vivifie l'art italien, le force à abandonner les formules transmises depuis longtemps, codifiées par une série d'artistes d'un talent secondaire. Ces encouragements, ces leçons vont produire une floraison magnifique. Et tandis que les misères de la guerre de Cent ans, la crise économique devenant de plus en plus aiguë, avaient dès lors arrêté l'élan prodigieux de l'art et de l'industrie français, l'Italie, au contraire, dans sa marche ininterrompue, enfante des œuvres d'une grandeur et d'une beauté incomparables. La France est désormais vaincue pour un temps, mais on ne saurait oublier, sans être injuste, que le long travail des artistes de l'époque de Charles V et de ceux de la cour des ducs de Bourgogne ont permis l'éclosion du génie de Donatello. Aussi faut-il étudier avec soin l'influence française en Italie au XIV^e^ siècle. Il est nécessaire d'interroger les chroniques, de relever minutieusement dans les récits littéraires les preuves éparses de cette influence. Elle nous apparaît plus grande qu'on ne l'a cru. La cour des Valois, avec son luxe,

Hosted by Google

avec ses fêtes, avec ses tournois, instruisit les petites principautés italiennes. Elle développa, soit en Espagne, soit en Italie, un goût effréné pour la parure, inconnu aux hommes d'une génération antérieure, et les chroniqueurs jugent sévèrement ce goût immodéré qui ressemblait si peu « à la simplicité des ancêtres ». Villani ne néglige pas de faire mention du changement introduit dans l'habillement par les Français qui vinrent à Florence en 1342.

L'influence française ne fut pas la seule à se faire sentir. L'Espagne, qui avait subi, soit par les cours d'Aragon, soit par les rois de Navarre, le zèle artistique des Valois, avait appris aux Italiens « à substituer aux coutumes de leurs aïeux des modes sans cesse variées, à s'efforcer de paraître plus beaux que bons ». Elle leur fait goûter « la vaine et folle gloriole des vêtements riches et tailladés »; on n'enregistre que des plaintes, que des regrets devant ce luxe envahissant. Les carrosses font leur apparition en Italie. On peut donc dire que vers 1340 les Italiens commencent à déployer une grande magnificence dans les habits comme dans la nourriture. Les fêtes qui ont lieu à l'occasion des mariages, les présents offerts aux époux deviennent luxueux. Les autorités cherchent, mais en vain, à réfréner ce goût passionné de la parure, témoin le conseil de Pavie, qui affirme que de simples artisans étalent sur leurs tables des mets plus délicats que les nobles d'autrefois. Le récit de Galvano Frammo et celui de la vie de Cola Rienzi prouvent aussi ce changement soudain. « Les gens commencèrent à changer beaucoup les usages à l'égard soit des habillements, soit de la personne. » On sent déjà une influence espagnole dès cette époque. Il nous décrit les nouveaux costumes : les pointes des capuces devinrent longues, les habits étroits, à la catalane, furent fort aimés, les colliers riches et ornés, des escarcelles aux ceintures et des petits chapeaux devinrent à la mode. La barbe était longue et touffue, comme si on voulait ressembler aux genets espagnols. Et dans son indignation, l'auteur de la vie de Cola Rienzi s'écrie : « Avant ce temps on ne voyait pas de pareilles choses. Les personnes se rasaient la barbe et se couvraient de vêtements larges et

Hosted by Google

honnêtes, si quelqu'un avait porté la barbe. on l'aurait pris pour un fou, à moins qu'il ne fût Espagnol ou moine. Maintenant tout est changé, conditions, idées, amusements. On porte des chapeaux en signe de grande autorité, la barbe touffue comme des ermites, l'escarcelle comme les pèlerins. Étrange accoutrement! Chose plus étrange encore, quiconque voudrait se passer du petit chapeau, de la barbe épaisse, de l'escarcelle à la ceinture, serait tenu à peu ou à très peu ou à rien. La barbe est grande reine et celui qui la porte jouit d'une grande considération. » Et à côté de ce luxe, les fêtes, les cérémonies égalent en splendeur celles de la cour des Valois. Les chroniqueurs les enregistrent avec zèle. Mémorables sont celles dont les palais des Visconti et des Scaligeri sont le théâtre. Magnifiques aussi les fêtes qui eurent lieu en 1397, à l'occasion du mariage de Biordo des Michelotti, seigneur de Pérouse, avec Jeanne Orsini. Le *Zornale de Graziani* raconte les joutes brillantes qui eurent lieu, et surtout l'entrée de la princesse, portant « un vêtement d'or battu avec beaucoup de pierres précieuses à la tête ». Les récits contemporains abondent en description de ces fêtes, de ces festins immenses, de ces magnifiques présents donnés par les villes. Il faut lire les satires de cette époque pour voir l'extravagance de la mode, les excès du luxe, les bizarreries du goût. Sachetti et Pétrarque, si hostiles à la France, déploraient tous ces excès et la sotte manie d'imiter les modes étrangères.

La France donnait alors l'exemple de ce grand luxe, de cette civilisation déjà avancée. L'avènement des Valois avait été pour elle un moment tout particulier, une époque fort intéressante pour l'histoire. La centralisation, qui se dessine déjà sous les Capétiens, avait peu à peu augmenté. Nous verrons bientôt combien Paris avait grandi et était devenu pour ainsi dire la capitale de l'Europe. Mais la transition entre le XIII^e^ et le XIV^e^ siècle ne s'était point faite sans secousse. Le XIV^e^ siècle sera avant tout une époque où le commerce et l'industrie prospèreront rapidement. Nous sommes déjà loin du caractère tout agricole du XIII^e^ siècle. On peut même dire que toutes les questions économiques se trouvent désormais posées. Le

Hosted by Google

désastre de la guerre de Cent Ans, les provinces envahies, la gloire si méritée de Jeanne d'Arc ont fait oublier l'étude, cependant si intéressante, de l'état économique de cette période.

Le XIII^e^ siècle avait vu, en effet, l'apogée de la fortune ecclésiastique, basée avant tout sur l'agriculture. Le caractère agricole qu'avaient revêtu les différents groupes de populations avait été un bienfait pour pouvoir unifier les éléments divers que formaient alors la France ; mais à partir du dernier tiers du XIII^e^, les cités déjà prospères commencent à devenir des centres importants. On connut dès lors une autre manière de s'enrichir. Le commerce créa de nouveaux débouchés, des relations plus suivies avec l'étranger naissent aussitôt et, partant, des influences réciproques des différentes nations dont le résultat est bien difficile à analyser. Mais à côté de ces avantages, il y eut aussi des conséquences fâcheuses. Une crise agricole, inconnue jusqu'alors, arriva aussitôt et ce fut l'Église qui en fut la première victime. La terre dépréciée, fit baisser la fortune ecclésiastique. Un grand nombre d'églises restèrent inachevées, faute d'argent. Les exemples abondent pour prouver l'état précaire de l'Église à cette époque : un grand nombre de tours des édifices religieux ne furent pas construites. Ce n'est donc plus l'Église qui représente maintenant la civilisation. La royauté, les universités déjà créées, la classe bourgeoise déjà fort riche commencent à avoir une influence bienfaisante sur la culture du royaume. Mais bien des points noirs se montrent à l'horizon, car on peut voir déjà les éléments gallo-romains chercher à s'affirmer. La revanche du milieu conquis commence à se faire jour. C'est la révolte longtemps sourde, mais de plus en plus perceptible, contre le germanisme vainqueur qui constitue notre histoire. Étienne Marcel affirme les revendications du peuple. Ce n'est qu'une tentative avortée ; elle n'en est pas moins inquiétante pour l'avenir, car on peut voir déjà les différents éléments qui vont former les institutions de la France. On n'a pu arriver, comme en Angleterre, à une institution fortement établie, à des organismes vivants, désireux de conserver leurs prérogatives et

Hosted by Google

leurs droits, nés du développement historique de la nation. La France oscille déjà entre une démagogie sans culture et une royauté qui n'a qu'un seul désir : absorber en elle les différents groupes de la nation. Par la destruction systématique de ces différents organismes, elle va tendre à devenir de plus en plus despotique et lorsqu'elle-même disparaîtra, il ne restera plus du passé qu'une *poussière d'hommes* cherchant à se donner des institutions. L'avènement des Valois est donc pour la France une heure décisive, il marque des transformations notables au point de vue économique et social. Et si Guizot a pu avancer que le XIVe siècle était une époque stérile, il faut dire que ce jugement, qu'on accepta longtemps malgré sa sévérité, mérite d'être revisé, aujourd'hui qu'on fait une place à des facteurs nouveaux dont se désintéressait l'histoire du passé. Politiquement discutable, l'opinion de Guizot est complètement erronée au point de vue artistique. Rien ne serait plus faux que de considérer le XIVe siècle comme une période stérile dans la chronologie des belles œuvres. Il faut, au contraire, reconnaître que ces treize rois « souvent incapables ou méchants » ont protégé les arts avec un grand zèle et ont été des Mécènes intelligents et compétents. Philippe VI fonde cette cour chevaleresque si célèbre en Europe, il aime le faste, et si ce n'est pas un artiste, son instinct le pousse à l'ostentation. Il montre qu'il aime la pompe, et saisit même l'importance de ce moyen pour réduire la puissance d'une noblesse, naguère insolente, et demeurer le vrai roi de toute la France. Jean II, son fils, imite son père ; comme lui il aime le faste, multiplie les fêtes, dépense sans compter et, prisonnier en Angleterre, se montre un collectionneur délicat. Charles V lui succède et se montre un des plus grands bâtisseurs des temps passés. Il élève partout des châteaux, des hôtels ; il orne ses palais avec profusion. C'est le moment le plus important du XIVe siècle. L'élan est donné ; il ne se ralentit pas jusqu'aux premières années du XVe siècle. Charles VI avait hérité des goûts artistiques de son père, mais on peut dire qu'il a plus de ressemblance avec Jean II. Comme lui, il aime le luxe, mais ne saurait, à cause de sa longue maladie, avoir une place bien marquée dans le développement de l'art français.

Hosted by Google

Ce préambule était nécessaire à l'étude que nous allons aborder. L'art ne peut être isolé de la vie sociale dont il est l'expression la plus parfaite à certains égards. Pour comprendre les transformations de notre art au XIVe siècle, il est non moins utile d'indiquer les conceptions des artistes au commencement de ce siècle, car, après l'épanouissement lent et régulier de la statuaire au cours du siècle précédent, il y eut une crise aiguë, d'une gravité exceptionnelle, qui menaça pour un temps le développement de l'art français. Il s'agissait de savoir comment on se dégagerait des conceptions idéalistes de l'art gothique, dont on était saturé. Il ne pouvait rien sortir, aucune école ne pouvait naître de ces procédés déjà stylisés. C'est vers 1310 que certains courants artistiques commencent à se former; il devient évident que l'école gothique se désagrège. Les tentatives d'émancipation furent d'abord timides, les artistes n'abandonnèrent pas de prime abord le point de vue des aînés; la plupart même y restèrent fidèles; mais on peut voir cependant deux courants se dessiner.

Le premier resta fidèle au passé; il donna sans cesse les répliques de la statuaire du XIIIe siècle, imita les draperies anciennes, les formes plus calmes, plus pondérées, conserva aux œuvres cette sérénité, cet idéalisme si aimés de nos jours. Les exemples d'une telle facture abondent, car ce courant est le plus fort. La statue gisante de Philippe III, exécutée de 1299 à 1307, la Vierge en vermeil de Saint-Denys, aujourd'hui au Louvre, celle de Saint-Germain des Prés, comme aussi la Madone de l'église de Langres, peuvent servir d'exemples pour caractériser ce courant. On se croirait reporté à la deuxième moitié du XIIIe siècle.

Les tombes gravées que nous possédons en un certain nombre mériteraient aussi une étude particulière. Il faudrait les réunir en un *corpus* qui permettrait de voir s'il y a des ateliers fixes ou si elles sont dues à des artistes nomades. Une analyse minutieuse et pénétrante pourrait faire reconnaître des procédés, des formules. Aucun monument ne peut donner une conception plus juste de l'esthétique de cette période. Ils nous révèlent la science de l'artiste, ses tentatives, comme

Hosted by Google

aussi ses audaces. Et comme les dessins des artistes sont infiniment rares, nous avons là sous la main des esquisses qui nous montrent le tempérament du sculpteur. Les tombes gravées deviennent donc des monuments très précieux pour montrer à la fois la sûreté de main de ce sculpteur et le dessin souvent affiné de ces figures. Elles sont aussi la preuve de l'existence, au XIVe siècle, d'une école de peinture d'un très grand intérêt.

Mais l'art des tombes gravées resta le plus souvent fidèle au passé. Et si les têtes sont un peu plus individuelles, si les draperies sont plus recherchées, on voit cependant que l'artiste répète sans cesse le type transmis et que son dessin ne dénote aucun progrès dans la voie du portrait. On ne saurait donc attendre de ce courant, qui dure jusqu'à la fin du XIVe siècle et qui est, par essence, très conservateur (protégé qu'il est surtout par le pouvoir spirituel), aucune tentative osée, dont l'effet serait de transformer l'art du XIIIe siècle. Il vit, au contraire, en bonne intelligence avec les deux autres courants artistiques, et quelquefois en étudiant certaines statues qui décorent les porches de nos églises, on a de la peine à se figurer qu'à la même époque, il y avait deux arts aussi franchement opposés.

Le second courant artistique recherche avant tout l'expression. On peut voir déjà que l'artiste dramatise les scènes qu'il nous donne ; ses sculptures sont agitées, quelquefois même les visages deviennent grimaçants. Mais les effets qu'il obtient ne sont pas fournis par l'étude patiente et attentive de la nature, ils sont dus, au contraire, à des principes raisonnés, à des formules répétées d'atelier, qui engendrent à la longue une monotonie. Les artistes sont surtout préoccupés du pittoresque et recherchent avec soin les jeux de lumière. De là ces plis fortement creusés, ces plans nombreux, ces étoffes mouvementées. On croirait, en étudiant ce courant, à une forte influence picturale. Et que dire aussi de ces figures à l'air souvent revêche et quelquefois insolent, à ces visages aux lèvres minces et prétentieuses! Voyez à quel point l'artiste obéit à une mode, à des principes *a priori!* N'est-il pas vrai que ces

Hosted by Google

statues ont un air de famille, qu'elles ont toutes les plis de la face artificiellement creusés? Et à mesure que nous avançons, ce courant exagère encore ses conceptions artistiques; il augmente l'agitation des plis, il donne aux têtes un air tragique. Ses statues posent devant le spectateur étonné. Analysez les œuvres du chevet extérieur de la cathédrale de Paris, la Vierge de Sens, la porte de la Calende à Rouen, etc., et vous pourrez comprendre le chemin parcouru; car les artistes du commencement du XIVe siècle imitaient le calme et la simplicité des draperies du XIIIe : nous avons, en ce moment, les *plis en loques* du XIVe siècle.

Il faut dire aussi que le ciseau de ces artistes accuse fort peu le corps, et si la draperie est mouvementée, si les plis deviennent nombreux, l'étoffe épaisse ne laisse pas deviner les jambes et les pieds des personnages. *La vie est quasi absente de ces corps longs et souvent maigres.* Et c'est surtout en Allemagne que se fait jour ce deuxième courant artistique. Accepté avec empressement par les sculpteurs germaniques, il est poussé là-bas à ses dernières conséquences. Cet art avancé, souvent raffiné, ces statues aux sourires stéréotypés durent encore longtemps en deçà du Rhin; nous les retrouverons au XVe siècle.

Ces conceptions artistiques qui eurent pour conséquence de produire ce *mouvement désordonné*, ce *déhanchement*, de retourner l'envers de l'étoffe, de laisser tomber en petits plis les pans du manteau, vont s'appliquer à l'ornementation. Nous allons avoir des feuilles grimpantes, agitées, une flore déchiquetée. La feuille va s'animer aussi sous le ciseau de l'artiste.

La province suivit plus timidement Paris et le nord de la France. A tous ceux qui veulent étudier la sculpture gothique, une distinction s'impose dès le XIVe siècle, celle des régions où elle fleurit. Çà et là, des centres naissent qui montrent une esthétique différente de celle des cités septentrionales. Je veux surtout parler des villes du Midi. L'art provincial du sud-ouest mériterait une étude toute particulière. Les statues provenant de l'église du Taur, aujourd'hui au musée de Toulouse, les œuvres de Carcassonne et de Bordeaux se reconnaissent à

Hosted by Google

un air plus bourgeois, à un faire plus lourd, plus trapu. On peut voir que cet art est conservateur par essence et, partant, en retard sur l'art parisien, mais ses œuvres présentent une force, une sève que ne saurait avoir l'art plus raffiné du nord. Ce qu'il faut avouer cependant, c'est que l'exécution est souvent faible, car les artistes qui sculptent ces œuvres ne sont pas les favoris de la cour, les protégés du pouvoir royal, mais de simples artisans appartenant aux corporations.

Il serait si intéressant de connaître cet art provincial, de voir sa vitalité, pour comprendre le plus ou moins de résistance qu'il va opposer à l'invasion italienne. Le centre provincial d'Avignon et d'Aix-en-Provence pourrait être le sujet d'une dissertation. Et que dire aussi de l'art du Centre, de Clermont, de Poitiers, de Limoges, d'Amiens? On le voit, l'histoire de la statuaire est loin d'être connue et nécessite une série de travaux d'approche pour permettre une synthèse sans nul doute incomplète. Que de jugements à reviser sur ces périodes de l'art si peu étudiées!

Le troisième courant intéresse tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art. Ses débuts furent tout d'abord timides. Les œuvres données par les artistes de 1335-1360 méritent un examen sérieux. Le tombeau de Philippe d'Evreux, celui de Jeanne de Bourbon prouvent déjà les efforts décidés de cette école dans la voie du naturalisme. Des artistes éminents, fatigués de répéter le style idéaliste du XIII^e^ siècle, cherchent à s'affranchir du canon gothique. Ils prennent la nature pour modèle, c'est à elle qu'ils vont demander des conseils. Leurs premiers essais, je l'avoue, sont loin d'être des œuvres de grand mérite. C'est ce qui a rebuté bien des historiens de l'art. Ils n'ont pas voulu étudier ce mouvement si intéressant, ils ont négligé l'analyse des œuvres qui se trouvent réunies à Saint-Denys. Certes, si l'intention est louable, le dessin laisse encore à désirer; il est souvent incorrect, mais la vision est excellente, si le ciseau est souvent inhabile. On peut voir que ces artistes sont saturés de cet art idéaliste du commencement du XIV^e^ siècle, qu'ils exagèrent par cela même le naturalisme et donnent aux figures une laideur rebutante. Mais on peut

Hosted by Google

affirmer que le nouveau point de départ est excellent, que ces tentatives seront bientôt fructueuses et qu'elles vont créer une nouvelle école de sculpture qui aboutira au grand atelier de Dijon.

Les historiens ne sauraient désormais nier cette grande école. Ils ne pourraient passer sous silence les œuvres de ces artistes, protégés par la cour des Valois. Cette heure est décisive pour la *naissance de l'art moderne* et c'est la France, ou, pour parler net, c'est la Flandre française qui a l'honneur d'être la première à la tête de ce mouvement si fécond. C'est un groupe d'artistes jeunes, pleins de promesses, venus des cités démocratiques du nord, qui va produire des œuvres d'une importance inouïe. Ce n'est pas ici le moment de décrire les différentes étapes de la voie parcourue par eux; qu'il nous suffise de dire que la tombe du roi Philippe VI le Hardi est le premier portrait, la première tentative, de la part des artistes, de donner la ressemblance. Mais je l'avoue, combien loin encore du modèle reste cette statuaire. Certes, le sculpteur entre résolument dans la voie du portrait, la figure s'élargit, l'idéal diminue, mais les yeux restent de convention et la bouche n'est pas encore naturelle. Ce n'est donc pas, comme on l'a cru, par la sculpture religieuse que l'art gothique s'est affranchi, mais au contraire par les artistes protégés par les rois de France, occupés surtout à sculpter les tombes des princes ou à décorer quelques façades des églises construites par leurs soins. On a longtemps passé sous silence ces tombes d'un si grand intérêt. L'étude de ces statues a été un peu dédaignée. Les historiens de l'art avaient remarqué l'uniformité de ces statues, avaient bien vite reconnu qu'il existait des ateliers de « tombiers », comme on les appelait, qui ont fait à la douzaine des tombeaux pour les grands. La pratique se montre le plus souvent la même, la convention naît de l'étiquette. On peut voir que les sculpteurs ne s'astreignaient pas à représenter le personnage à l'âge de sa mort, mais le rajeunissaient suivant le désir de la cour.

D'autre part, à côté de ces tombes si nombreuses en France, il est nécessaire de distinguer certains tombeaux dus

Hosted by Google

au ciseau des artistes royaux. La statue de Philippe d'Evreux, celle de Jeanne de France prouvent déjà le progrès accompli. Et cette école progresse toujours dans la voie du naturalisme. Les statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon, qui ornaient le porche des Célestins, montrent le chemin parcouru! Elles sont d'une beauté incomparable. Enfin, cette école si intéressante aboutit aux œuvres puissamment originales de la Chartreuse de Dijon !

On n'a donc pas rendu justice à cette époque vraiment unique, à ce moment historique si important. Une étude approfondie et attentive permettra de connaître que c'est de la deuxième moitié du XIVe siècle qu'il faut dater *l'art moderne.* En étudiant l'art à la cour de Charles V, j'ai reconnu, aidé des conseils de mon maître et ami Courajod, que certaines conquêtes de l'esprit humain, c'est-à-dire le paysage, le portrait, enfin la gravure appartiennent à cette période. On peut affirmer aussi que ce n'est pas l'Italie mais bien *la France du nord* qui est en droit de revendiquer l'honneur de les avoir trouvés. Rejetons donc les dates autrefois admises de la prise de Constantinople, comme celle du commencement de la période moderne; refusons d'admettre avec les Italiens que c'est à Donatello qu'il faut faire commencer la Renaissance et reconnaissons au contraire que le mouvement naturaliste, qui aboutit aux magnifiques œuvres de Claus Sluters, prouve que déjà cette Renaissance était née, si on entend par ce mot, le retour à la nature, si on compte, parmi ses conquêtes, le paysage, le portrait, la gravure. Oui, on peut affirmer qu'à partir de 1370, un art tout nouveau naît en France qui est la négation de l'esthétique antérieure.

Mais, il faudra, je l'avoue, un temps assez long pour que triomphent ces idées, en ce moment jugées subversives. Les historiens de l'art, les Burckardt, les Springer ont retardé par leurs travaux les études sur la naissance de l'art moderne. Ils n'ont point recherché ce qu'était alors l'Europe occidentale et surtout la France au XIVe siècle. Ils n'ont rien voulu savoir des contrées limitrophes et ne se sont même pas demandé quels étaient les porteurs de la civilisation à l'époque de Frédéric II

Hosted by Google

et du royaume de Naples. La France a été dédaignée ; à peine quelques églises décorées au XIII^e^ siècle de superbes statues ont trouvé grâce devant ces historiens trop exclusifs. C'était même déjà un progrès que leurs faibles concessions à cet égard, si l'on songe au dédain d'un Cicognara et aux protestations timides d'un Emeric David. On pardonnait avec peine à la France d'avoir pu créer au XIII^e^ siècle de tels chefs-d'œuvre de grâce et de beauté, et aucun historien ne se demandait quels avaient dû être les commencements, ou pour mieux dire, la naissance de cette statuaire. J'espère pouvoir publier prochainement mes recherches minutieuses sur la statuaire du XII^e^ siècle et montrer combien étendu fut le rayonnement des artistes du nord.

Le point de départ des conceptions de ce groupe d'historiens de l'art auquel je viens de faire allusion était radicalement faux. Ils ont voulu voir « la Renaissance » au moment précis où les artistes ont compris, goûté, imité l'art antique. On ne saurait nier qu'à partir de la fin du XII^e^ siècle, les artistes, surtout ceux du Midi de la France, aient subi une certaine influence gallo-romaine. Les monuments, autrefois plus nombreux, les impressionnaient, mais cette influence n'était pas profonde, car l'esprit religieux, l'éducation artistique de ces sculpteurs était opposée à une telle pénétration. Il fallait des principes plus indépendants, une éducation plus laïque, une vision toute différente pour reconnaître le côté naturaliste de ces œuvres. C'est à la France du nord, c'est-à-dire à cette poignée d'artistes qui ont travaillé pendant la seconde moitié du XIV^e^ siècle, c'est à ce petit nombre de sculpteurs à qui l'on doit l'esprit nouveau : *la vision moderne*. Et ce qui est digne de remarque, c'est que cette école n'a pas subi l'influence de l'Antiquité, qu'elle a travaillé en silence, sans rien apprendre des monuments gallo-romains, que son développement, lent et régulier, son moment de gloire, tout cela est bien à elle, sorti de ses propres efforts, de son travail acharné. Non, ce n'est pas l'Italie qui a créé cette nouvelle vision esthétique !

L'Italie a vécu du VIII^e^ au XIV^e^ siècle côte à côte avec l'art antique, sans donner le jour à cet esprit nouveau qui lui-même

Hosted by Google

enfante et vivifie. Et si dans les œuvres de Nicolas de Pise, dans celles de Giotto, nous remarquons l'influence de l'art antique, il n'agit ici que comme pondérateur, en maître sage et avisé. Il aide à simplifier les scènes, à les rendre plus claires, mais *le canon idéaliste* demeure, il s'accentue même chez Andrea Pisano. Oui, il a fallu qu'on ouvrît les yeux à ces artistes italiens de la fin du XIVe siècle pour qu'ils puissent comprendre le côté naturaliste de l'art antique. Si les modèles antiques avaient pu à eux seuls créer le grand mouvement artistique qui a abouti à l'éclosion du génie de Donatello, pourquoi ne l'ont-ils pas fait plus tôt? Pourquoi faut-il attendre jusqu'aux premières années du XIVe siècle, c'est à-dire jusqu'au moment des statues de la Chartreuse de Dijon, pour voir naître cet esprit nouveau en Italie? C'est qu'il a fallu la naissance de cette vision naturaliste pour que les monuments antiques fussent goûtés, compris, imités par les artistes italiens.

Deux points donc restent acquis : le triomphe des efforts des artistes franco-flamands; la naissance de la Renaissance en France sans le contact de l'art antique. Les Beauneveu, les Claus Sluter ne lui doivent aucun procédé, aucune inspiration. Enfin, il faut affirmer la part relativement assez faible de l'Italie dans le grand mouvement artistique de la fin du XIVe siècle. Rejetons donc des conceptions historiques d'un autre âge, analysons avec soin toutes les œuvres léguées par le passé et nous verrons alors combien fut grande l'influence intellectuelle et artistique de la France au XIVe siècle.

Mais, comment expliquer ce troisième courant artistique? Pourquoi faut-il attendre la deuxième moitié du XIVe siècle pour le voir naître et progresser? Le problème mérite un examen sérieux, une étude approfondie, mais la place me manque pour indiquer longuement les transformations sociales du XIVe siècle; déjà j'ai dépassé les limites que me trace un sujet spécial; qu'il me suffise de dire que jusqu'à ce siècle la France avait été sous la dépendance de l'Église, que le pouvoir spirituel était tout puissant. Féodale et cléricale, telle apparaît la France aux XIIe et XIIIe siècles. Il en fut tout autrement au siècle suivant. Grâce à l'industrie et au com-

Hosted by Google

merce, il se forma une bourgeoisie plus sage, plus avisée que la noblesse, qui manqua à ses devoirs. Déjà même la littérature nous montre le bourgeois sous un jour favorable. On sent que dans ce milieu parisien, où l'instruction occupe désormais une place vraiment prépondérante, le fils du roturier peut arriver très vite aux places importantes de l'État. Les corporations deviennent puissantes et créent par cela même une autocratie bourgeoise. De tous côtés apparaissent des phénomènes qui annoncent la création de classes nouvelles, une nouvelle répartition de la fortune, enfin une vie toute différente. Et tandis que la crise économique affaiblit l'Église, elle élève le roturier dont se moquait naguère la littérature. Et devant ce flot montant de la démocratie, la royauté est obligée de tenir compte de ses désirs.

On peut dire que le XIV^e^ siècle est aussi grand en politique que dans les arts. C'est un siècle de révolutions. L'esprit nouveau combat la papauté, cherche à rendre la royauté moins autoritaire, affirme les droits des classes inférieures de la société. On pressent de tous côtés un travail sourd, fécond dans les esprits. Le rôle politique joué par l'université nous prouve ces ferments nouveaux. Le Tiers-État est né et va s'affirmer de plus en plus. Il aura ses tribuns, ses orateurs. Nicolas Oresme, Étienne Marcel, Robert le Coq sont des figures qui ne se concevaient pas aux siècles précédents.

Et avec ces phénomènes sociaux naît aussi une nouvelle conception de la vie. Elle apparaît plus bourgeoise, moins chevaleresque. Le temps n'est plus aux chansons de geste, aux récits de la table ronde; désormais, le bourgeois est moins chimérique et ne se récrée plus à ces longs récits de batailles et de chevauchées. Il rit surtout de ces fabliaux, de ces fadaises, de ces joyeusetés qui peignent sur le vif les travers de la société, aussi bien le prêtre que le vilain. Cette branche littéraire augmente en intensité, devient mordante, crée des compositions souvent charmantes, le plus souvent gaies. Mais il lui a fallu une vision toute différente, elle a dû devenir plus positive, plus réaliste. Dans ces écrits, dans ces facéties, il y a toujours une vision assez juste des travers humains, une

Hosted by Google

analyse assez pénétrante de la vie. Et que dire aussi de ces poèmes de circonstances, de ces pamphlets en vers où toutes les classes sociales se trouvent bafouées, ridiculisées! A les lire, on peut se rendre compte de l'*esprit nouveau* qui vient de naître, esprit bourgeois, railleur, caustique, mais intelligent, ouvert, vif et pénétrant, qui comprend même les questions politiques de son temps. Voyez comme il se moque de la papauté, comme il bafoue les flatteurs de la cour, comme est superficielle même sa confiance en la royauté!

Je puis donc dire que, dans le domaine aussi bien de la littérature que de l'art, une révolution s'est accomplie qui a eu pour conséquence une *nouvelle vision* de la vie. Mais, tandis que, en littérature, ceux qui écrivent des contes, des fabliaux, des facéties ne peuvent s'élever, les artistes, au contraire, venus des classes inférieures de la société, originaires le plus souvent des cités flamandes, appelés à Paris par les princes, par les grands fonctionnaires de la cour, perdaient peu à peu à leur contact leur rudesse, le côté assez lourd de la race. Ils se formaient ainsi au goût de Paris. Les habitudes de ce luxe, une vie plus large et plus opulente, des fêtes continuelles chez les grands où ils étaient conviés, le frottement avec des foules bigarées, comme le sont celles d'une capitale, le voisinage d'une université instruite, contribuaient à former, en ce moment, une atmosphère spéciale qui donnait à ces artistes, grâce à la souplesse de leur esprit, une empreinte aristocratique.

Et cela est si vrai que les comtes de Flandre, lorsqu'ils désirent des sculpteurs, les font venir de Paris! La ville, dont on a fait le siège du pouvoir royal, va bientôt devenir la première capitale de l'Europe. Les Capétiens y avaient déjà mis leur soin; les Valois y apporteront leur goût éclairé. Ils auront une famille aux riches apanages, dont chaque membre aura son palais, sa cour, les hôtels des seigneurs de celle-ci. Peu à peu iront se multipliant les édifices somptueux, et l'imagination des artistes pourra se donner carrière tout à l'aise.

(*A suivre.*) A. MARIGNAN.

Hosted by Google

VERS DES LUEURS

Lorsque Marcel se leva, ce dimanche matin, par l'entre-bâillement de la grande fenêtre aux petits carreaux verdâtres croisillonnés comme un vitrail d'église, il chercha à respirer un peu d'air frais.

Depuis quinze jours que d'un immuable ciel blanc la lourde chaleur de juillet pleuvait, les nerfs déjà malades du jeune homme s'exaspéraient de faiblesse et l'abattement le gagnait de plus en plus.

Il s'assit très pâle, les mains encore agitées de l'anxiété d'un sommeil lourd sans repos complet.

Et il songea, comme toujours il songeait depuis plus de trois ans.

L'atmosphère des vieilles villes, dont se prolonge l'agonie depuis des siècles, tisse autour des âmes prisonnières qui s'y consument, comme un voile de spiritualité dans lequel davantage elles s'enclosent pour mieux s'apercevoir elles-mêmes. On peut se recueillir partout, jusqu'au sein des capitales; mais la solitude des cités mortes ourdit des trames plus serrées et plus durables pour garder notre vie intérieure.

Au cours du temps déjà passé parmi la tristesse et les mornes silences en lesquels son destin le faisait vivre, Marcel avait subi dans sa totalité la possible dépression des choses que n'éclaire plus nul espoir. Et tandis que s'était accrue sa faculté de repliement sur soi, propice aux pensées profondes et à l'illumination

Hosted by Google

de l'intelligence, en lui aussi les énergies créatrices d'action extérieure et de réalisations utiles s'étaient comme assoupies.

Dès son adolescence pourtant, il avait cru percevoir le sens de la vie, ayant grandi dans l'effort. Il s'était vite libéré d'une certaine propension au pessimisme qu'avaient exalté ses aînés; il avait eu tôt conscience que toute l'éthique se ramène à la loi de l'Amour et du Devoir.

Pensant que l'existence a son prix et sa noblesse, il avait tâché de s'organiser pour la passer non seulement avec dignité, mais encore avec beauté.

Puis était venue la crise de l'amour, de l'amour des femmes, dont il avait cruellement souffert pour avoir cherché un cerveau et une logique là où il ne faut désirer qu'un cœur et une tendresse.

Oui, il avait beaucoup pâti; quelques certitudes aussi s'étaient déjà faites en son esprit, et la vie?...

Mais la légère songerie s'évanouit...

Marcel hâtivement acheva de s'habiller. Huit heures allaient tantôt sonner du haut du beffroi, dont le soleil joaillait les pierres à la superbe patine et où déjà les clochettes folles égrainaient ironiquement un air vieillot de menuet.

« Huit heures! pensa-t-il. Je ne suis pas prêt, et Hugues à l'instant viendra me prendre... »

Ils avaient, la veille, projeté de s'en aller pédestrement bien loin de l'étuve malsaine qu'était devenue la petite ville, de s'en aller à travers champs, le long des canaux qui flânent par la plaine, d'aller longtemps, délicieusement, s'arrêtant, de-ci de-là, parmi les bouquets de grands arbres ombreux ou sous d'hospitalières tonnelles.

Le jeune homme, tout en aimant la solitude pour les joies qu'elle procurait à son esprit, la redoutait pourtant à certains moments pour le joug d'angoisse qu'elle faisait peser sur lui : telle une maîtresse experte et exquisement perverse, mais sans cœur et cruelle, que l'on adore et que l'on hait tout à la fois.

Bientôt après s'être annoncé par un léger coup à la porte,

Hosted by Google

Hugues fit son entrée. C'était un vigoureux garçon, de taille moyenne, au visage osseux, au regard brun très droit, au masque énergique.

« Allons, bon! monsieur a fait la grasse matinée! » clama-t-il en voyant Marcel un peu rougissant qui, dans sa précipitation, torturait son faux-col.

Marcel était tout différent de Hugues : plutôt de haute taille, mais frêle, avec une fine tête étroite, de grands yeux bleus très mobiles, un peu indécis, et un pli amer aux lèvres.

Ils s'étaient unis de bonne amitié ayant eu surtout, pour les associer, leur intellectualité plus raffinée sympathisant par-dessus leur entourage plutôt mesquin.

Mais leurs âmes étaient infiniment distantes l'une de l'autre...

Celle de Hugues, au lieu que l'eussent épuisée le doute et les vaines analyses, était pleine d'ardeur et s'essorait vers l'action. Mais ayant voulu conformer son action à sa pensée, il s'était heurté à de cruelles difficultés. Il avait espéré surprendre le secret de la vie dans les livres des philosophes; ils ne lui avaient révélé que des mots, puis encore des mots. Cependant, la fortune lui avait été souriante et sa confiance dans lui-même avait banni loin de son front les tristesses vagues. Il n'en restait pas moins inassouvi, incertain de l'œuvre à accomplir...

Ils allèrent donc, sortirent par une rue tortueuse et malodorante, longèrent quelque temps une eau basse et boueuse et s'échappèrent vers la plaine.

Ils cheminèrent pour commencer sur les accotements sablonneux d'une longue chaussée, dont les rangées parallèles d'arbres se prolongeant à perte de vue donnent l'hallucination de l'infini. A droite et à gauche, de distance en distance, dans des massifs au feuillage harmonieusement nuancé, s'encadrent les grilles dorées derrière lesquelles des châteaux, demeures estivales des gens de lignage, se profilent par delà le lointain des pelouses. Puis après chacune de ces retraites nobiliaires s'érigeant dans le site, inélégantes dans la platitude de leur

Hosted by Google

crépi blanc comme des métairies, la plaine réapparaît dans son immensité, dans sa monotonie, se déroulant en perspective d'illimité jusqu'à l'illusoire confusion tout là-bas du ciel et de l'horizon.

Partout des moissons se doraient, ou, déjà tombées, les gerbes mises en dizeaux s'alignaient en blondes éminences sur le fond pelé des éteules. Dans le calme du dimanche que l'on chômait, la campagne était pourtant pleine de vie.

Un temps ils goûtèrent le charme de marcher. Rien n'active plus heureusement le travail de la pensée. Marcel et Hugues, en aspirant l'air délicieux et pur comme l'eau des sources, songeaient à la lourde atmosphère des villes où s'étiolent les corps, tandis que les cerveaux se consument d'hyperesthésie. Ils rêvèrent d'être nés dans quelque riant village, où, près de leurs parents agriculteurs, ils eussent continué le séculaire labeur de la tribu agreste. Ils guideraient la charrue au creux du sillon, ou pousseraient la houe, ou d'un bras infatigable feraient courir la faux dans les épis d'or et dresseraient de grandes moies au milieu de leurs champs. Et leur sang riche et pur au contact de l'oxygène toujours renouvelé de l'air, rosirait un peu leur peau hâlée. Ils seraient ceux qui recréent perpétuellement le pain, le pain doux-levé et fleurant bon, le pain qui donne force et beauté à la race.

Hugues surtout s'exaltait à cette hypothèse. Il en voulait à la ville qui laissait inemployée sa vigueur naturelle et l'émasculait en quelque sorte. Les circonstances l'avaient même tenu à l'écart des habituels sports auxquels s'adonnent les jeunes hommes, et il n'était entraîné à aucun effort physique.

« Je sens se réveiller en moi, disait-il, l'amour atavique des rustiques travaux. L'action, l'impossible action, la voilà qui s'offre à moi, simple et noble. Pourquoi quelqu'un de mes ancêtres s'en alla-t-il jadis loin du champ au bord duquel son père l'avait regardé grandir?... »

Marcel percevait davantage la séduction rare de la plaine infinie et silencieuse, exhalant dans l'air un peu s'alourdissant

Hosted by Google

le bon parfum de la terre et des moissons. Il évoquait des groupes pittoresques de laboureurs aux évolutions et aux gestes eurythmiques, et pour son imagination des chants y montaient de la bouche des êtres et du sein des choses mêmes qui le berçaient doucement. Mais point encore en ses membres plus frêles, plus délicats, ne s'était glissé l'impatient désir de s'essayer à de salutaires fatigues.

Déjà midi dardait ses flèches...

Ils s'en furent sous la nuit verte d'un bois. Ils s'assirent entre de grosses racines de chêne saillant du sol, toutes feutrées de mousse, et sur ce moelleux tapis dévorèrent à belles dents un déjeuner froid qu'ils avaient emporté.

Ils devisaient de leur incessante préoccupation de vivre plus logiquement et plus librement, plus noblement aussi. Et voilà que bientôt il plut sur eux du silence avec de petites feuilles ou de légères brindilles qui descendaient des hauts arbres, tandis que l'herbe rafraîchissait leurs pieds moites encore de la marche.

Comme la campagne, la forêt leur parla. Les hêtres et les frênes leur apparurent ainsi que de bons géants qui jadis avaient protégé leurs pères. Ils repeuplaient l'épais dédale vert d'une humanité palpitante; des tribus s'y agitaient, lançant des flèches et abattant à coup de hache les grands troncs; des feux de bûches et de branches sèches s'allumaient pour le repas familial.

Ils souffrirent un peu de n'être pas comme ces primitifs, à la tombée du soir se reposant après de rudes et saines besognes, tout auréolés de la fumée bleue des brasiers. N'étaient-ils pas, ceux-là, plus près de la nature, plus près de la vie?...

Ils repartirent à travers la clairière ou le taillis, glissant parfois sur l'humus moussu ou dans le thym humide, d'abord un peu transis par leur station trop longue. Un temps encore, ils allèrent sous le tressaillement doux des branches et parmi les bonnes senteurs; puis au-dessus de leur tête le soleil reparut.

Au village où ils parvinrent bientôt après, tous ceux qui

Hosted by Google

pendant la semaine avaient peiné dur, fauchant et liant ou occupés aux métiers auxiliaires du labour, associés de misère et de courage, se retrouvaient à présent dans une communion de repos et de plaisirs naïfs.

La lumière déjà descendante faisait crier sous le ciel bleu les rutilances des toits rouges et incendiait les vitres, derrière lesquelles des vieilles et des vieux aux reins courbés somnolaient. Ceux-là seuls gardaient les maisons, mélancoliques, bercés par la clameur de gaîté qui montait de tout le hameau.

Devant les portes, du côté de l'ombre, et sous les tonnelles des auberges, hommes et femmes, filles et garçons buvaient et turlupinaient, tandis que la marmaille piétinait accrochée aux jupes maternelles ou s'ébattait dans la poussière des accotements. Les uns déjà rassis, en manches de chemise à cause de la chaleur, fumaient leurs pipes courtes. Les femmes, brunes aux figures turgescentes, ou blondes dont la peau jaune se ride, riaient, leurs dents rares découvertes, toutes secouées. Du côté de la jeunesse, on se lutinait volontiers avec des œillades, de petits cris, des propos point toujours exempts de quelque salacité. Et le bourdonnement montait des conversations trouées de coups d'hilarité fusant ou éclatant.

Il y en avait aussi qui emplissaient de leur brouhaha les débits de boissons et les pistes, où ils jouaient avec de folles exclamations aiguës ou rauques que soulignaient de tonitruants jurons.

Sous le gros arbre, en dessous duquel se blottissait une blanche auberge, quelques ruraux mangeaient, très pris par une mastication lente, de gros chanteaux sur lesquels on avait appliqué une forte tranche de fromage, qu'ils maintenaient de leur large pouce inébranlable. Une hébé villageoise, aux grands yeux inombrés d'épais sourcils, circulait avec un plateau chargé de verres, évitant par de brusques reculs les mains frôleuses. Elle allait, fraîche, les joues très roses, creusées de fossettes provocantes, donnant à leurs regards gourmands à tous le régal un peu sensuel de son ample sourire.

Hosted by Google

Les deux amis se sentaient comme chatouillés par toute cette joie un peu bestiale, mais si pleine, si bonne, qui rayonnait de tous ces groupes d'hommes hâlés aux paumes calleuses, fêtant le dimanche fraternellement en des loisirs doux et des rires réconfortants...

Lorsqu'ils se mirent à retourner vers la ville, prenant des sentes gazonnées par où ils regagneraient la chaussée, voilà qu'ils croisaient des couples et des couples : fiancés idylliques vaguant tout au long d'un après-midi par la campagne ou à l'ombre des charmilles, heureux de s'en aller la main dans la main, satisfaits de l'avoisinance de leur mutuel désir qui brille dans la ferveur de leurs yeux. Des saisons et des saisons, ils s'attendent ainsi, fidèles. Puis, un jour, dans la pleine fleur de leur jeunesse, ils uniront leurs destinées déjà si peu distantes l'une de l'autre, et, très simplement, suivant l'instinctive loi de la nature et sans soupçonner les voluptés raffinées, ni la luxure qui dessèche les moelles, leur amour leur donnera des gages d'immortalité; ils recréeront leur race...

Marcel pense à certaine femme que jadis il n'a pas su *bien* aimer et dont la jeunesse un peu folle et l'aimable idéal sans prétentions offensaient son âme compliquée et triste.

Hugues un peu s'enamourait devant des yeux rencontrés, des lèvres entrevues entre lesquelles brillaient de si blanches dents; et il se jura, un instant en cette vesprée, qu'il n'épouserait jamais qu'une forte villageoise dont la saine robustesse s'harmoniserait à merveille avec la sienne...

Ils durent presser le pas. Le soir tombait, épandant toujours plus de silence et de solitude autour d'eux. Des frémissements couraient dans les feuillages, des insectes les frôlaient de leurs ailes, une odeur amère de sève leur montait aux narines. Sans plus la voir, ils sentaient sourdre et bruire la vie à l'entour de leurs pas...

Fatigués, ils arrivèrent aux portes de la ville et ils s'assirent; leurs pieds étaient poudreux et lourds. En songeant à cette journée qu'ils venaient de passer ensemble parmi des émotions

Hosted by Google

multiples, ils échangèrent leurs pensées un peu mélancoliques.

Hugues parlait avec sa coutumière exubérance de se retirer aux champs et d'y mener la rude existence de ceux qui labourent la terre. Avec son esprit romanesque, il rêvait d'être un Robinson rustique, dans quelque coin perdu de la nature, où lui, le père, avec la compagne qu'il se choisirait, il créerait une tribu nouvelle d'hommes forts.

« Ami, ton rêve est fol, disait Marcel, de vouloir recommencer toute la vie avant toi et mettre ton pied là où le premier ancêtre a mis le sien. L'institution sociale s'élève lentement, et chacun doit apporter sa pierre à l'édifice sans qu'il soit permis de se soustraire à cette obligation. Les uns sont restés en bas, manœuvres brouettant du sable et roulant des blocs de granit ou encore équarissant des arbres et cuisant des briques pétries dans la glaise; les autres sont à mi-hauteur du bâtiment, hourdant des moellons et scellant de solides agrafes dans les murs; d'autres encore ont atteint le faîte ou s'attardent à tailler des pierres, à orner les dehors ou à décorer l'intérieur. Toi, voudrais-tu de tes mains blanches et délicates, faites pour les besognes d'embellissement, traîner les lourdes charges ou gâcher la blonde argile?...

— Je ne puis me résigner à la pensée qu'au bout de ma vie, j'aurai à peine sculpté une seule fleur de la façade de ton monument! se récriait l'ardent Hugues. J'envie le sort des humbles qui arrachent au sol ses richesses, les indispensables matériaux des bâtisses collectives. Je voudrais être de ceux qui, tout en bas, font pousser le blé, qui sans désir ni regret fournissent leur quotidien labeur, ou vivent à leur métier toutes leurs heures sans plainte ni révolte. N'ai-je pas le droit de choisir ma tâche? Or, nulle ne m'attire comme celle de ces bons terriens dont nous avons senti tantôt battre la vie simple et naïve...

— Ne t'abuse pas sur tes droits, sentencia Marcel. La tâche de chacun ici-bas, par un bienfait de la solidarité des hommes, s'ajoute à la tâche de ceux qui vinrent avant lui, et nul ne peut mesurer l'étendue de la sienne. Je doute fort qu'il nous soit

Hosted by Google

possible à nous dont la pensée s'est aiguisée aux recherches abstraites de trouver le bonheur où tu sembles vouloir le découvrir, oui, j'en doute, en dépit de l'émotion douce que le spectacle de ce jour m'a procurée à moi aussi. Mais de nous être plongés dans le sein de la nature, d'avoir communié avec l'âme de la campagne, avec la simplicité des mœurs champêtres, n'avons-nous pas perçu quelques précieuses lueurs sur nous-mêmes? Comme le fouilleur de la glèbe content de son lot, me voici, moi, tout résigné et souriant à ma destinée propre, tout prêt à saluer la joie qui passera, et il me semble qu'ayant abdiqué tout notre froid dilettantisme et toutes nos folles défiances, ne redoutant plus rien, voilà, nous demanderons, nous aussi, à la vie notre part d'amour. Ce qu'ils nous ont enseigné, ces hommes encore primitifs, c'est l'honnête ingénuité des sentiments que n'exacerbe pas la manie douloureuse de l'analyse, et c'est la foi en soi-même qui crée les triomphantes énergies... »

Ils se turent... Une immense paix enveloppait les êtres et les choses, tandis qu'un peu de fraîcheur montait maintenant dans la nuit, coulant infiniment suave sur leurs tempes battantes... Car, tous deux, ils pensaient, et ils percevaient, oui, quelques lueurs, nouvelles pour eux, sur le secret du bonheur dans la vie...

ARTHUR DAXHELET.

Hosted by Google

LE TRACÉ DE LA JONCTION NORD-MIDI

DANS SES RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE

La ligne de chemin de fer qui va opérer la jonction des gares du Nord et du Midi, en traversant Bruxelles, soit par voie souterraine, soit à ciel ouvert, ne sera créée qu'au prix de travaux très considérables qui modifieront profondément en maints quartiers importants la physionomie de notre capitale. Il paraît intéressant de jeter un coup d'œil sur les points principaux de la ville que la locomotive sillonnera dans quelques années (1).

Le chemin de fer atteint tout d'abord le jardin botanique sous lequel il passe en tunnel en se dirigeant vers la rue Pachéco.

Peu de gens connaissent les origines du jardin botanique, l'un des plus splendides établissements scientifiques de cette espèce qui existent en Europe, grâce à sa situation exceptionnelle et à un aménagement admirablement conçu. L'on ne se doute même pas que l'existence de ce joyau de Bruxelles fut naguère sérieusement mise en question. Cet épisode mérite d'être rapporté.

Le jardin botanique fut, à l'origine, une société anonyme fondée sous le nom de Société royale d'horticulture des Pays-Bas. Sa création remonte à 1825-1826 et sa destination est

(1) BIBLIOGRAPHIE : *Notice sur le jardin botanique*, par J.-E. BOMMER; *Bruxelles*, par HENNE et WAUTERS; *Bruxelles à travers les âges*, par Louis HYMANS; La carte de Ferraris; notice sur cette carte, par M. le général HENNEQUIN; *Chronique des rues de Bruxelles; Chronique des travaux publics*.

Hosted by Google

révélée par l'article 2 des statuts de l'association. « La société, « y est-il dit, a pour but d'établir à Bruxelles un vaste jardin « où toutes espèces de plantes, tant d'agrément que d'utilité, « seront cultivées en grand sous tous les modes d'amélioration « que permet l'état actuel de la science et où seront tentés des « essais de perfectionnement dont les heureux résultats pour- « ront s'étendre à tout le royaume. » — En 1837, une modification fut apportée à cet article auquel fut ajouté le paragraphe suivant : « Elle a encore pour but d'exercer, quant aux « objets de culture, tous actes de commerce soit en achetant, « revendant, échangeant ou en louant l'usage. »

Les affaires financières de la société n'allèrent pas en prospérant.

Les difficultés dans lesquelles elle se débattait inspirèrent à Barthelemy Du Mortier, qui était commissaire du gouvernement auprès de la société, un moyen qui devait tirer celle-ci d'embarras et sauver l'établissement dans le présent et dans l'avenir.

Quel fut ce moyen? Le texte de l'acte qui advint entre l'État et la société nous l'apprend. Voici ce document important :

Entre le gouvernement belge, d'une part, représenté au nom de M. le ministre de l'intérieur par M. Barthelemy Du Mortier, membre de la Chambre des représentants, commissaire du gouvernement près la Société royale d'horticulture de Belgique, spécialement délégué à cet effet, et la Société d'horticulture, représentée par M. Vifquain, son vice-président, d'autre part ;

Dans le but d'assurer la conservation du jardin botanique de Bruxelles il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. La Société royale d'horticulture de Belgique continuera à être régie suivant les principes de son acte constitutif et les statuts revisés en assemblée générale du 17 avril 1837, approuvés par arrêté royal du 5 juillet suivant.

La société reste libre d'action dans son régime intérieur comme elle l'a été jusqu'aujourd'hui.

ART. 2. La grandeur du jardin est définitivement limitée au midi par le boulevard, à l'est par la rue Royale, au nord par

Hosted by Google

la rue Botanique et à l'ouest par la ligne qui la sépare des maisons bâties sur la rue nouvelle et par la ligne AB perpendiculaire au boulevard, tracée en rouge au plan annexé à la présente (en double).

Ce terrain qui se trouve avoir une surface de 4 hectares 50 centiares environ *ne pourra être aliéné par la société sans l'autorisation du gouvernement.*

Le terrain (1) appartenant actuellement au jardin, limité par la ligne prédite A B, le boulevard, la place de la station et la rue nouvelle, reste à la disposition de la société, sous la condition que les produits qui pourront résulter de sa vente éventuelle seront consacrés au paiement de l'arriéré des intérêts dus aux actionnaires et à d'autres dettes de la société, ainsi qu'à l'érection des clôtures définitives, aux réparations des bâtiments et aux modifications du système de chauffage et d'élévation des eaux.

Il pourra aussi être employé à l'élévation de constructions dans l'intérêt de l'établissement.

ART. 3. On ajoutera à l'article 22 (2) des statuts ces mots : *et pourvu que le gouvernement y consente.*

ART. 4. Le gouvernement aura un commissaire auprès de la société, lequel pourra s'enquérir de l'accomplissement des statuts; il assistera de droit aux réunions générales où il sera convoqué par lettre.

ART. 5. Le gouvernement, en retour des obligations qui précèdent et notamment à la clause restrictive du droit de dissolution, assure à la société l'allocation annuelle, sur le budget de l'État, d'un subside de 24,000 francs, la ville de Bruxelles continuant à effectuer chaque année le payement du subside de 12,698 fr. 40 c. qu'elle s'est engagée à fournir.

ART. 6. Le subside de 24,000 francs sera payable par semestre, la première moitié avant le 30 juin et la deuxième avant le 31 décembre de chaque année. Il est formellement entendu que le retrait d'une partie ou de la totalité du subside

(1) Il s'agit des 67 ares de terrain qui s'étendaient jusqu'à la station du Nord.
(2) Clause relative au droit de dissolution de la société.

Hosted by Google

ou la non-délivrance des mandats à plus de six mois après l'expiration des termes sus-indiqués emporterait la nullité de la présente convention et notamment celle des articles 2 et 3.

ART. 7. Le gouvernement aura la faculté, après renonciation de la ville de Bruxelles au droit de reprendre l'établissement que lui confère l'article 5 de la convention arrêtée avec la Régence le 6 décembre 1825 et pour le cas de dissolution de la société motivée par la non-exécution des engagements dont il est question à l'article précédent, de racheter l'établissement à dire d'experts d'après la valeur vénale de la propriété des bâtiments, des plantes et de tout ce qui tient à l'établissement.

Cette convention fut ratifiée, puis exécutée par acte passé devant le notaire Annez, le 11 septembre 1841, et le tout fut validé par un arrêté royal du 7 octobre suivant.

La société entra alors dans une période plus florissante, mais ce ne fut pas pour longtemps. La création d'aquariums d'eau de mer et d'eau douce, l'installation d'un coûteux système de chauffage dans de fâcheuses conditions, compromirent les finances de la société au point que les intérêts dus aux actionnaires restèrent en souffrance. Et cela se produisit au moment où l'on fit miroiter aux actionnaires des offres de 5 ou 6 millions à l'effet de transformer le jardin en terrains à bâtir.

Le conseil d'administration, en dépit de cette situation fâcheuse, crut pouvoir escompter le concours désintéressé des actionnaires pour accentuer le caractère scientifique du jardin par la création d'installations nouvelles qui devaient entraîner une dépense de plus de 223,000 francs. On conçoit l'accueil que firent les actionnaires à une telle proposition, alors qu'ils rêvaient la réalisation de l'immeuble pour plusieurs millions. Le mot rêver est ici en situation, car ils oubliaient qu'ils étaient liés par la convention de 1841 dont il a été question plus haut. Le conseil d'administration dut se retirer et fut remplacé par une commission qui avait surtout pour mandat de céder l'établissement. M. Du Mortier ne demandait pas mieux. Depuis longtemps il désirait voir s'effectuer le transfert de la propriété

Hosted by Google

à l'État. La combinaison fut réalisée le 23 janvier 1870. Voici les termes de la :

Convention relative à la cession du jardin botanique.

Entre le gouvernement belge, représenté par M. Eudore Pirmez, ministre de l'intérieur,

L'administration communale de Bruxelles, représentée par M. Anspach, bourgmestre,

Et la Société royale d'horticulture de Belgique, dont les statuts, en date du 5 avril 1826, ont été déposés en l'étude du notaire Dupré, etc., etc.,

A été faite la convention suivante :

ARTICLE PREMIER. Pour le cas de dissolution prévu par l'article 22 des statuts et en présence de la cession consentie ci-après par la ville de Bruxelles, la Société royale d'horticulture de Belgique vend et abandonne à l'État belge le jardin botanique avec toutes ses dépendances, quitte et libre de toute charge et hypothèque, tel qu'il se comporte et est limité actuellement, y compris les maisons sises rue Botanique, les plantes, arbustes et arbres de pleine terre et de serre, la bibliothèque, les collections, herbiers, statues, instruments, outillage, meubles meublants, tout en un mot, à l'exception des créances, actions, valeurs et fonds.

ART. 2. Pour prix d'acquisition du jardin botanique, tel qu'il est stipulé ci-dessus, l'État payera à la société soixante annuités de 48,000 francs chacune, payables le 1er juillet de chaque année, à commencer le 1er juillet 1870, à moins qu'il ne préfère payer à la société, en une fois et le jour de la prise de possession, la somme de 1 million de francs, montant de l'estimation dont le procès-verbal est ci-joint.

ART. 3. La moitié du subside alloué par le gouvernement, en vertu de la convention du 10 juillet 1841, sera payée pour 1870 et restera acquise à la société.

ART. 4. La ville de Bruxelles, pour favoriser la présente convention entre l'État et la société, consent à ce qui suit :

Elle cède à l'État belge les droits et le bénéfice des décisions

Hosted by Google

du conseil de Régence en date du 6 décembre 1825 et du 10 avril 1826, et notamment de celles qui ont pour objet la reprise à son compte du jardin botanique avec toutes ses dépendances et la restitution des plantes, des ustensiles et des autres accessoires qu'elle a cédés à la société conformément à l'inventaire des 10 et 11 septembre 1827.

Elle s'engage à continuer l'exécution de la disposition des conventions antérieures ayant pour objet l'allocation d'un subside annuel de 13,000 francs en payant chaque année et à partir de 1870 à l'État pareille somme pour l'entretien de l'établissement. Toutefois, une partie du subside alloué pour 1870 par la ville, montant à 7,500, restera acquise à la société.

ART. 5. La ville de Bruxelles renonce en outre au remboursement de la somme de 20,000 francs qu'elle a avancée à la société sans intérêts et pour un terme de vingt années en vertu de la convention du 24 juin 1865.

ART. 6. Il est entendu que le gouvernement conservera à la propriété une destination publique.

ART. 7. Le conseil communal de Bruxelles et la Société royale d'horticulture seront tenus de statuer sur la présente convention dans les délais voulus pour que la législature puisse prononcer dans le courant de la présente session 1869-1870.

Dans le cas où cette stipulation ne serait pas remplie par l'une des parties, le présent contrat sera non avenu.

ART. 8. La vente qui fait l'objet de la présente convention produira son effet de plein droit, trois mois après l'approbation donnée par les Chambres législatives. A compter de ce jour la société sera déchargée de tous les frais de gestion et d'entretien des propriétés.

ART. 9. Jusqu'au jour de la prise de possession par le gouvernement belge, la société continuera à maintenir les propriétés, qui sont l'objet de la vente, en bon état d'entretien. Elle continuera à son profit le commerce des plantes sans toutefois pouvoir donner à celui-ci plus d'extension que d'habitude ni diminuer la valeur des plantes qui ne sont pas comprises dans les ventes courantes.

Hosted by Google

ART. 10. Tout ce qui précède a été convenu par le gouvernement sous réserve de l'approbation par la législature, par l'administration communale de Bruxelles sous l'approbation du conseil communal et par la société sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale de ses actionnaires.

La dissolution de la société sera prononcée; le gouvernement déclare dès à présent y consentir. Chaque partie peut exiger que la vente soit réalisée par acte authentique.

ART. 11. Les frais d'enregistrement de la présente convention seront à charge de l'État.

Fait en triple à Bruxelles, le 23 janvier 1870.

(*s.*) EUD. PIRMEZ.
ANSPACH.

Le conseil d'administration
de la Société royale d'horticulture :

(*s.*) LAVALLÉE, président; STEVENS, MOMMAERTS, WILLEMS, VEYDT, MULLER.

C'est alors que de grosses difficultés surgirent.

Citons textuellement les incidents qui se produisirent tels qu'ils sont exposés par l'intéressante notice que M. J.-E. Bommer, professeur de botanique et conservateur des collections du jardin, consacra à cet établissement.

« Le 28 janvier 1870, le conseil d'administration de la Société d'horticulture, dit l'auteur, convoqua les actionnaires en assemblée générale pour le 14 février suivant. Il s'agissait de délibérer sur la dissolution de la société et la cession à l'État belge du jardin botanique et de ses dépendances par la ratification de la convention conclue. Cette assemblée fut présidée par M. H. Lavallée, président du conseil; M. Du Mortier y assistait en qualité de commissaire du gouvernement. M. le Président exposa à l'assemblée les faits relatifs à la société et la marche des négociations; il finit en donnant lecture de la convention du 23 janvier et en proposant à l'assemblée de la ratifier. Une longue discussion s'engagea spécialement sur l'article 6 portant: « *Il est entendu que le gouvernement conservera*

Hosted by Google

« *à la propriété une destination publique.* » Beaucoup d'actionnaires croyaient voir, dans cette disposition équivoque, la destruction du jardin et des magnifiques serres qui sont un des plus beaux ornements de la capitale. On assura que le gouvernement voulait acheter le jardin pour le détruire; qu'il existait un projet fait par un architecte d'après l'ordre des bureaux du ministère; qu'il avait pour but de remplacer les serres par un palais des beaux-arts. »

Tel est le gros incident que révèle M. Bommer en sa notice.

Colère bien naturelle des actionnaires, protestation de M. Du Mortier, qui était d'absolue bonne foi, puisqu'on lui avait laissé ignorer qu'en effet le projet de supprimer les grandes serres et d'établir sur leur emplacement un palais des beaux-arts existait. Le plan était tout dressé au ministère.

Tout fut dès lors remis en question, tant par les actionnaires que par la ville de Bruxelles elle-même. Une nouvelle assemblée des actionnaires fut fixée au 26 février.

Qu'allait-il advenir? M. Bommer nous l'apprend en ces termes :

« Le 26 février 1870 eut lieu la seconde assemblée générale de la Société royale d'horticulture de Belgique, convoquée conformément aux statuts.

« L'article 22 de ceux-ci portait : « La durée de la société « est indéfinie; toutefois, sa dissolution peut être prononcée si « elle est demandée par les trois quarts des actionnaires « représentant au moins les trois quarts des actions et pourvu « que le gouvernement y consente. »

« C'était une extrême difficulté d'arriver à réunir un vote affirmatif valable dans de telles conditions et surtout en présence de la grande division des actions. Aux termes de l'article 4 des statuts, le fonds social était représenté par 400 actions et ces actions étaient possédées par 253 actionnaires.

« L'appel nominal constata qu'il y avait 222 actionnaires représentant 355 actions; on était donc en nombre pour délibérer. La discussion fut encore orageuse, mais, cette fois, M. Du Mortier était en mesure de parler; il donna, au nom du gouvernement, l'assurance que le bel édifice formé par les

Hosted by Google

grandes serres serait conservé, que non seulement le jardin botanique garderait sa destination, mais qu'il serait augmenté par le superbe herbier de von Martius que l'État venait d'acquérir, qu'il y serait formé un grand centre de botanique, comme dans les principales capitales, et il emporta le vote à 6 *voix de majorité*.

« Au conseil communal, les mêmes difficultés furent suscitées. On savait, en effet, que l'administration des beaux-arts voulait absolument remplacer les grandes serres par un palais d'exposition, et le conseil refusait de donner son adhésion à un tel acte de vandalisme. Il fallut de nouveaux pourparlers, de nouveaux engagements, pour obtenir l'adhésion de la commune.

« Enfin, toutes les difficultés furent aplanies. Le projet de loi d'acquisition du jardin fut voté par la Chambre le 18 avril, par le Sénat le 16 mai. Il devint loi de l'État le 7 juin. L'acte définitif de vente fut passé devant le notaire Cantoni, de Bruxelles, le 28 juin 1870, et le prix d'achat, 1 million payé comptant, suivant la copie déposée aux archives du jardin. L'État entra ainsi en possession de l'établissement le 1er juillet 1870. »

Tel est le passé du jardin.

Ce que le jardin est devenu, chacun peut en juger. C'est un des plus beaux joyaux de Bruxelles.

Ce magnifique établissement est un lieu de promenade d'autant plus précieux que, à l'exception du parc, notre capitale ne possède guère de vastes espaces où l'on puisse se reposer à l'ombre d'arbres aux fraîches frondaisons, en contemplant de riants massifs de fleurs et des pelouses d'un vert velouté encadrant une pièce d'eau pittoresquement dessinée.

Les serres sont des plus riches et font l'admiration de tous les botanistes.

Le chemin de fer pénètre ensuite sous le boulevard qu'il traverse pour atteindre le quartier de Pachéco. Si nous nous reportons par la pensée à la physionomie que présentaient ces parages au temps jadis, nous apercevons d'abord ici le cordon de la seconde enceinte de Bruxelles, érigée au XIVe siècle, qui

Hosted by Google

consistait en un rempart fort élevé, revêtu de murs avec sept portes (1), entre autres la porte de Cologne, située à l'emplacement de l'ancienne porte de Schaerbeek. Le quartier aujourd'hui si populeux de Pachéco et de la rue de Schaerbeek ne consistait donc à cette époque qu'en un faubourg insignifiant. Le plan de Bruxelles en 1572, extrait de l'ouvrage intitulé : *Civitates orbis terrarum*, publié par Braun, avec planches de Hogenberg, nous montre que cet espace était alors encore occupé par des terrains en culture, applantés d'arbres, où les constructions étaient peu nombreuses et les voies de communication rares.

Au surplus, la ville de Bruxelles, à l'époque où l'on construisit la seconde enceinte présentait, d'après un romancier doublé d'un érudit, l'aspect suivant : « La ville, dit-il, offrait un aspect pauvre, triste et sombre. Les principales rues, à peine pavées, étaient formées de maisons en bois d'un seul étage où les rayons du soleil semblaient pénétrer à regret. Çà et là s'élevait une habitation en pierres flanquée de tourelles qui indiquaient la demeure d'une famille noble et riche. Mais ces *steenen* mêmes (ainsi appelait-on les hôtels massifs des patriciens) ressemblaient mieux à des forteresses inexpugnables, à des bastilles menaçantes qu'à des palais de grands hommes. » Pour avoir une idée de la situation de ces *steenen*, l'on peut consulter utilement le plan de la ville de Bruxelles, ville noble au duché de Brabant, le séjour des princes et les délices des Pays-Bas, dont une reproduction figure dans *Bruxelles à travers les âges*, de Louis Hymans (2).

Le plus important des édifices que côtoie le chemin de fer dans le quartier de la rue de Pachéco est l'hôpital Saint-Jean. Il est intéressant de savoir comment il prit naissance.

Isabelle, baronne des Marez, comtesse de Saint-Remi, veuve d'Augustin Pachéco, conseiller d'État, gouverneur et bailli de Termonde, fonda en cet emplacement, le 19 juin 1713, un hospice pour les femmes âgées de plus de 50 ans. Elle

(1) Une huitième porte, dite du Rivage, fut créée deux siècles plus tard.
(2) Tome I, p. 64.

Hosted by Google

exprima le vœu qu'on y plaçât le plus de pensionnaires possible et assura à chacune d'elles, outre le logement, 3 sacs de charbon, 100 pièces de bois dit *halfhout*, 100 petits fagots et 50 florins par an. Elle en confia la collation à l'archevêque et lui recommanda d'admettre de préférence des personnes nobles ou de bonne famille. Ce ne fut qu'en 1719, après la mort de la fondatrice, que l'hospice de Saint-Job de Pachéco fut complètement organisé par les soins du père Van Langendonck, religieux d'Everboden, et de sa belle-sœur, veuve du conseiller du même nom.

La révolution française fut funeste à l'institution, qui perdit une notable partie de ses revenus. L'hospice ayant été transféré au boulevard de Waterloo, les anciens bâtiments, qui étaient en fort mauvais état, restèrent abandonnés. C'est sur leur emplacement que le conseil des hospices a fait construire, en vertu d'un arrêté royal du 5 octobre 1827 et sous la direction de l'architecte Partoes, le nouvel hôpital Saint-Jean. La première pierre en fut posée par le bourgmestre Rouppe. La construction a coûté près de 3 millions de francs.

Le chemin de fer continue son parcours en tunnel sous un quartier extrêmement populeux aujourd'hui et sillonné de nombreuses impasses.

Au point de vue historique, remarquons que nous sommes toujours ici dans la partie qui fut englobée dans la seconde enceinte au XIV^e^ siècle, car nous ne rencontrons, de ce côté de la cité, la première enceinte créée au XI^e^ siècle par Lambert II, dit Baudry ou Balderic, qu'aux environs du quartier qui avoisinait à cette époque la porte de Sainte-Gudule (depuis Treurenberg ou château des pleurs, parce qu'au XVI^e^ siècle elle devint une prison d'État). L'on sait, du reste, que l'on découvre des traces de la ceinture de pierres primitive dans l'immeuble actuellement occupé au Treurenberg par la librairie de M. Schepens, ci-devant la maison Marugg.

Si l'on désire avoir une idée de l'aspect que cette première enceinte devait présenter, que l'on reconstitue par la pensée un cordon de fortifications bâti en pierres de taille calcaires. Les murailles garnies de créneaux avaient 84 centimètres d'épais-

Hosted by Google

seur et, y compris les arcades cintrées qui les renforçaient, 2m20. D'espace en espace s'élevaient des tours. Veut-on avoir la direction de ce cordon de pierres à droite et à gauche de la porte de Sainte-Gudule, qu'on crée des lignes imaginaires se profilant d'une part dans la direction suivie par la rue d'Isabelle et, d'autre part, vers le Fossé aux Loups. A la fin du XVIIIe siècle, le quartier de Pachéco était loin d'être complètement bâti. Dans la première partie de la rue de Pachéco, nous ne trouvons à droite, en entrant en ville, que le quadrilatère de l'hospice, puis, au delà, à l'exception d'une seule construction, ne s'étendaient que des terrains en culture jusqu'à la hauteur de la jonction avec la rue de Schaerbeek. Ces terrains occupaient tout l'espace qui sépare la rue de Pachéco de la rue du Marais. Au delà de ce point, les habitations sont plus nombreuses, notamment vers l'angle de la rue des Sables. Le côté gauche de la voie qui nous occupe était bordé en grande partie de maisons derrière lesquelles se trouvaient des jardins qui allaient rejoindre les constructions qui bordaient la rue de Schaerbeek. L'aspect de ce quartier était donc bien différent de celui que présente l'important îlot d'habitations enchevêtrées les unes dans les autres qui caractérise ce recoin de Bruxelles où est établie une population si dense.

Pour apprécier ce contraste d'une façon frappante, l'on ne peut mieux faire que d'étudier la carte de Ferraris qui fut achevée en 1778 et, ensuite, la dernière carte de Bruxelles à l'échelle du 5,000e, admirablement dressée par l'institut cartographique militaire. Soit dit en passant, la carte de Ferraris est assez rare dans notre pays. M. le général Hennequin, dans une savante étude sur ce superbe travail (1), nous en donne les curieux motifs. En premier lieu dit l'auteur, le tirage en a-t-il été fort considérable et les planches de cuivre ont-elles fourni les 2,000 épreuves dont Ferraris avait supposé la vente? Nous inclinons à répondre négativement. En second lieu, lors de

(1) *Etude historique sur l'exécution de la carte de Ferraris et l'évolution de la cartographie topographique en Belgique depuis la publication de la grande carte de Mercator* (1540) *jusque dans ces derniers temps*. Bruxelles, Vanderauwera, 1891.

Hosted by Google

l'invasion de la Belgique en 1794 par les armées de Jourdan et de Pichegru, les généraux français s'approprièrent tous les exemplaires sur lesquels il leur fut possible de mettre la main. Par un arrêté du 12 juillet de ladite année, ces cartes furent mises en réquisition et il fut défendu aux marchands de les vendre aux particuliers et même aux officiers français.

Enfin, troisième motif qui a produit son effet en 1814 : toutes les cartes qu'on put se procurer à cette époque furent très recherchées par les généraux commandant les troupes alliées, qui en ont fait l'acquisition à un prix fort élevé (1).

Le chemin de fer atteint ensuite les abords d'un édifice important : la caserne Sainte-Élisabeth.

Au XVe siècle l'on constate ici l'existence d'une communauté religieuse dont l'origine est ainsi narrée :

Vers 1429, deux femmes se retirèrent pour vivre en recluses en cet endroit et y formèrent insensiblement une petite communauté qui gagna la faveur et la protection de la duchesse de Bourgogne, Isabelle de Portugal. Le 30 juin 1432, l'évêque en confia la direction au doyen de chrétienté et à un religieux de l'ordre de Saint-Augustin, et le 17 août 1434 les religieuses adoptèrent la règle de Saint-Augustin. Dans l'acte par lequel le chapitre de Sainte-Gudule en autorisa l'établissement dans son ressort (3 août 1437), il est dit que l'emplacement du couvent de Sainte-Élisabeth au mont Sion contient 5 journaux et

(1) Parmi les détenteurs actuels connus et signalés par M. le général Hennequin figurent :

La Bibliothèque royale : un exemplaire colorié très beau.

Les archives de la ville de Bruxelles : trois exemplaires dont un collé sur toile en un grand panneau et deux reliés en atlas; l'autre, très beau et des premiers tirages, ce qu'on reconnaît au plan de la ville de Bruxelles (feuille XXI) qui n'est pas complètement terminée.

M. J. Du Fief : un exemplaire en noir très beau et dix-sept feuilles d'un exemplaire colorié dont les marges ont été coupées.

Mlle Eekstein, membre de la Société de géographie : un exemplaire.

L'Institut cartographique militaire : un exemplaire qui n'est pas des premiers tirages, le plan de Bruxelles y étant complètement terminé.

J'ajouterai à cette liste donnée par M. le général Hennequin le nom de M. Louis Navez, homme de lettres, qui a bien voulu mettre à ma disposition le très bel exemplaire en noir qu'il possède, pour m'aider à élaborer le présent travail.

Hosted by Google

s'étend entre l'Orsendael à l'est et le lieu appelé la Monnaie. Les religieuses cherchèrent vainement à se faire affilier au chapitre général de Windesem de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin ; mais elles obtinrent d'autres concessions. Le 19 juin 1441, le magistrat les autorise à brasser pour leur usage sans payer de droits.

Bientôt la communauté voulut agrandir son domaine, car nous constatons que les religieuses acquièrent un bonnier de terre contigu à leur maison afin d'y garder les vaches qui fournissaient du beurre et du lait à leurs malades, tandis qu'auparavant elles devaient les faire paître hors de la ville et ne pouvaient les soigner qu'au « péril de leur honneur » comme cela était déjà arrivé. Ce couvent, qui fut momentanément fermé pendant les troubles du XVI^e^ siècle, s'étendait depuis la montagne de Sainte-Élisabeth jusqu'à la partie de l'Orsendael, nommée montagne de Sion.

Le couvent de Sainte-Élisabeth fut supprimé le 6 mai 1783.

Il fut question alors d'établir dans les bâtiments un hôpital ; mais ce projet fut abandonné et l'on en fit une caserne, destination que les Français lui rendirent après y avoir momentanément placé l'hôpital militaire sous le nom d'hospice de la Félicité. Sous l'empire, la caserne de Sainte-Élisabeth pouvait loger 2,400 hommes et 300 chevaux.

(*A suivre.*) ALBERT DU BOIS.

Hosted by Google

ÉTUDE DES FORCES SOCIALES(1)

DE L'ANALYSE

ET

DE LA SYNTHÈSE DE LA FORCE ÉLECTORALE

TITRE II.

De la fonction électorale en activité.

Nous avons décrit le *potentiel électoral* ; il s'agit maintenant de la fonction électorale en activité. Comment s'exerce-t-elle ? Cette activité commence dès la confection des listes électorales ; elle ne se termine que par la vérification des pouvoirs, quelles que soient d'ailleurs les assemblées auxquelles on aboutisse.

Cette mise en activité touche moins le fond que la forme et la procédure. Elle y met en *pratique* les principes que nous avons énoncés lors de la description de l'élection en *puissance*. Cependant, quelques-unes de ces formes sont tout à fait substantielles, par exemple, ce qui a trait au secret du vote, à la constitution du bureau, à la vérification des pouvoirs.

L'exercice de cette fonction se compose des points suivants : 1° confection et revision des listes électorales ; 2° ouverture de

(1) Suite, voir les livraisons des 15 août, 15 septembre, 15 novembre, 15 décembre 1900 et 15 janvier 1901.

Hosted by Google

la période électorale, fixation des circonscriptions, réunions publiques ; 3° formation des listes et déclarations des candidats ; 4° composition du bureau de surveillance ; 5° opération et secret du vote ; 6° vote des absents ; 7° dépouillement ; 8° doubles candidatures et option ; 9° seconds tours de scrutin ; 10° élection des suppléants et fréquence du scrutin ; 11° vérification des pouvoirs.

1° *Confection et revision des listes électorales.*

Les listes électorales ne comprenant pas tous les citoyens, même nationaux et de sexe masculin, on en retranche, même dans les pays de suffrage universel, ceux qui ne satisfont pas aux conditions d'âge, de domicile, ou autres obligations ; le surplus seul forme la liste, mais on comprend que des suppressions indues aient pu avoir lieu par négligence ou malveillance ; un recours doit donc être exercé. C'est ce qu'admettent toutes les législations ; mais elles diffèrent dans les moyens employés. Tantôt il existe une liste permanente, revue seulement chaque année, une véritable *liste civique* qui d'ailleurs en porte le nom ; tantôt on refait chaque année une liste nouvelle.

La confection et la revision de cette liste peuvent être accomplies par des officiers municipaux, sauf les recours des citoyens où l'on institue des inspecteurs qui procèdent eux-mêmes à la revision générale sans préjudice des recours. Ces recours peuvent d'ailleurs s'exercer pendant un temps plus ou moins long.

Une question importante est celle de savoir devant qui les recours peuvent être exercés. Ici c'est l'autorité administrative qui est compétente ; là c'est l'autorité judiciaire.

Aux listes électorales permanentes, qui sont de véritables listes civiques, correspondent des extraits individuels de ces listes qui ne sont autres que les cartes électorales distribuées aux électeurs avant l'élection et dont la production par eux faite assure de l'identité. La carte est retirée au moment du vote, mais il existe un système différent. La carte électo-

Hosted by Google

rale devient permanente comme la liste; c'est un certificat de droits civiques qui reste entre les mains de l'électeur.

2° *Ouverture de la période électorale; fixation des circonscriptions; réunions publiques.*

L'autorité publique ne doit pas surprendre les citoyens par l'annonce d'un scrutin immédiat. Cette décision pourrait être ignorée, ils n'auraient pas le temps de se consulter, de discuter; la presse ne pourrait débattre les candidatures.

Il importe autant de ne pas tronquer le délibéré nécessaire que d'empêcher les manœuvres toujours déloyales de la dernière heure en fermant la période électorale proprement dite quelques jours avant le scrutin. Pendant cette période les candidatures sont présentées et débattues, et on peut ensuite voter avec toute connaissance de cause. Des réunions publiques sont permises, même dans les pays où elles sont d'ordinaire défendues.

C'est à ce moment qu'on fixe les circonscriptions électorales lorsqu'elles ne le sont pas d'elles-mêmes en coïncidant avec le département ou la commune. Il importe de ne pas leur donner un tracé arbitraire. Qui doit être chargé de cette fixation ? Presque en tout pays, c'est l'autorité administrative. Ce système n'est pas sans inconvénient.

3° *Formation des listes et déclarations des candidats.*

Dans beaucoup de pays la période électorale préparatoire dure jusqu'au moment du scrutin; les candidats peuvent se présenter jusqu'à la dernière minute ou même ne pas se présenter du tout et alors on peut voter pour eux et le vote est valable. Cela est vrai même si le scrutin est de liste, car ce scrutin n'est pas obligatoire pour l'électeur qui, d'ailleurs, peut panacher sa liste. Les candidats n'ont pas non plus besoin d'accepter préalablement. Ce système n'est pas sans danger. Des candidatures produites à la dernière minute sont souvent de simples manœuvres pour troubler les partis.

Hosted by Google

Elles nuisent, en outre, aux listes dont la solidité est nécessaire pour fonder la représentation proportionnelle.

Aussi, dans d'autres pays, un certain nombre de jours avant le scrutin, la période électorale est fermée, en ce sens que les listes des candidats sont définitivement closes ; on ne peut y ajouter, il ne doit pas s'en produire de nouvelles. La période est encore ouverte, mais seulement pour la discussion des candidatures produites. En outre, les candidats portés sur les listes n'ont dû y figurer qu'avec la signature d'un certain nombre d'électeurs et la leur propre, et être déclarés à l'administration. Quelquefois même, on exige que l'éligible prête serment; parfois cette obligation s'applique aussi à l'électeur.

Ces listes, dans le cas d'admission de la représentation proportionnelle, deviennent obligatoires pour l'électeur, qui ne peut que supprimer des noms, ou accumuler ses suffrages sur un seul, mais non en introduire de nouveaux. C'est le système de la *liste forcée*.

4° *Composition du bureau de surveillance.*

Ce bureau se compose des personnes qui reçoivent le vote et constatent l'identité par le vu de la carte électorale. Comme le scrutin dure un certain nombre d'heures, il importe que ceux qui y siègent, souvent hors la présence d'aucun tiers, soient dignes de toute confiance, et s'ils sont candidats ou amis des candidats, qu'ils aient une grande probité politique. Il faut donc les choisir avec soin. Ce sont tantôt des membres du conseil communal, tantôt des administrateurs, tantôt des magistrats, tantôt de simples citoyens présents. Ce choix n'offre pas toujours une garantie parfaite et les supercheries ne sont pas rares. Dans ce but, certains législateurs autorisent chaque candidat à entretenir des *témoins* qui assistent à toute la durée du scrutin pour le surveiller. En outre, tout citoyen pourra être admis et rester dans la salle ; mais cette dernière précaution n'est pas sans inconvénient, car, si ce citoyen est un personnage influent, il peut intimider les électeurs.

Hosted by Google

5° *Opérations du vote.*

Rien de plus simple, mais aussi de plus dangereux que le système suivi en France, en ce qui concerne le secret et l'indépendance du vote. Chaque candidat distribue lui-même ses bulletins, tous sur un papier blanc, mais avec une épaisseur diverse de papier, qui les rend reconnaissables; il peut conduire ou faire conduire l'électeur jusqu'à l'urne. En outre, les membres du bureau y déposent eux-mêmes le bulletin et par le papier seul ou par quelque autre indiscrétion savent pour qui l'on a voté. Ils peuvent d'ailleurs exercer une pression, car surtout dans les élections municipales ils sont souvent eux-mêmes candidats.

Aussi, d'autres législations prennent des précautions spéciales pour assurer le secret, nous les reproduirons en une autre étude ; elles consistent essentiellement en ce que tout d'abord les listes déposées par les candidats et qui ne peuvent l'être qu'un certain nombre de jours avant l'élection sont imprimées par l'administration sur un papier uniforme, de sorte que le bulletin plié soit parfaitement secret. Personne autre que l'électeur ne peut pénétrer avec lui dans la salle. Enfin, le bulletin n'est pas remis au président du bureau, mais par l'électeur lui-même est d'abord enfermé dans une enveloppe et jeté ensuite dans l'urne. Ainsi, le secret devient tout à fait effectif.

Mais est-il indispensable que ce secret existe, et chacun ne pourrait-il, au contraire, donner publiquement et bravement son suffrage ? D'aucuns l'ont pensé. Autrefois surtout le scrutin était public. Il le fut en Angleterre ; il l'est encore en Hongrie. Ce scrutin public est tantôt oral, tantôt écrit sur bulletin signé.

6° *Vote des absents.*

Le vote des absents est interdit dans la plupart des législations ; il faut interrompre le cours de ses affaires, ne pas être malade, supprimer un jour de récréation et de liberté, celui de vote étant presque toujours un jour férié, pour pouvoir voter. Cette situation est la cause d'un grand nombre d'ab-

Hosted by Google

stentions, surtout de la part des minorités. Est-il bien juste de proscrire ainsi toute une catégorie de citoyens? Dans le droit civil, pour les affaires les plus importantes, sauf pour celles tout à fait intimes, il est permis de se faire représenter par un porteur de procuration, pourquoi cela est-il impossible dans le droit électoral ?

Beaucoup de législations ont reconnu la justesse de ces motifs et elles ont permis de voter, malgré l'absence, par divers moyens.

D'abord, par l'emploi du mandat : un autre électeur, porteur de ma procuration, votera pour moi et pour lui, d'après les instructions que je lui ai données, et quelquefois sans instruction, par exemple, quand il s'agit d'une élection municipale et que je ne connais pas bien les membres de la liste. On peut objecter que le choix est personnel et qu'on ne peut s'en remettre à un tiers, que celui-ci ne pourra émettre facilement deux votes en sens différents, l'un, le sien ; l'autre, le mien.

Aussi, d'autres législations ont-elles préféré le vote par correspondance, qui détruit cette objection. Il est facile de prendre des précautions pour vérifier l'authenticité et pour assurer le secret du vote.

Enfin, lorsque l'électeur est malade, on permet dans certains pays de recueillir son vote à domicile.

7° *Dépouillement du scrutin.*

Lorsque le scrutin est terminé, il s'agit de recenser les votes. Ce recensement sera-t-il fait par les membres du bureau qui ont présidé à l'élection ou par d'autres? Le résultat du scrutin, en cas d'existence de plusieurs bureaux, sera-t-il envoyé au bureau central pour y être dépouillé définitivement? Quel sera le juge des contestations qui se produiront lors de ces opérations? Autant de questions diversement résolues.

Les bulletins blancs ou portant sur des candidats inéligibles, entreront-ils ou n'entreront-ils pas en ligne de compte, et qui

Hosted by Google

en sera juge provisoirement ou définitivement? Le bureau? Une autre juridiction? Ou le corps élu vérifiant ses pouvoirs?

8° *Second tour de scrutin.*

Si l'élection ne donne qu'une majorité relative, cette majorité peut suffire; dans le cas contraire, et si l'on exige la majorité absolue des votants et un certain nombre des inscrits, il faut bien recourir à un second tour de scrutin.

Mais dans quelles conditions ce second tour aura-t-il lieu? Deux systèmes sont possibles, tous les deux employés; en tout cas, il faudra bien cette fois se contenter de la majorité relative. Cependant, certaines législations ne s'en contentent qu'au troisième tour. Faudra-t-il, en ce cas, tout recommencer et tenir le premier tour pour non avenu? Si on le fait, c'est alors qu'apparaissent les coalitions de partis et de nouvelles manœuvres. On peut, d'ailleurs, ne pas obtenir de majorité plus forte que la première fois. Beaucoup de pays conservent, au contraire, le premier tour de scrutin. Si, par exemple, il y a deux candidats à élire, on ne retient que les quatre candidats qui ont eu le plus de voix au premier tour (dans le système de la représentation proportionnelle, il n'y a lieu à aucun ballottage, chaque candidat qui a obtenu le quotient électoral étant proclamé). Les électeurs ne peuvent voter cette fois que pour deux de ces quatre candidats. Quelquefois, l'épreuve est plus longue et l'on a trois tours de scrutin, retenant la première fois les six candidats et, à la seconde fois, les quatre qui ont obtenu le plus de voix. Tel est le règlement du ballottage.

Mais il se peut qu'en fin de compte, deux candidats aient obtenu le même nombre de suffrages en majorité relative. Comment trancher ce conflit?

Deux systèmes législatifs se sont fait jour sur ce point. Suivant l'un, c'est le plus âgé qui a la préférence; suivant l'autre, on tire au sort.

9° *Candidatures multiples.*

Une même personne peut-elle poser sa candidature à la fois dans plusieurs circonscriptions? Elle y a intérêt, car si elle

Hosted by Google

échoue dans l'une, elle pourra réussir dans l'autre. Mais elle n'y songera pas si elle est connue seulement dans une seule. Ce n'est que le personnage d'une notoriété étendue qui peut avoir cette idée. Cela doit-il lui être interdit?

Généralement, les candidatures multiples sont admises, mais elles ont été interdites dans des circonstances particulières, notamment en France depuis le boulangisme. On craint que le candidat n'obtienne ainsi une sorte de plébiscite en sa faveur et ne tende à la tyrannie.

En thèse, on a droit à poser sa candidature partout et les motifs en sont très légitimes. Non seulement, on a ainsi la chance d'avoir, à côté d'un échec, un plein succès, mais nous avons vu que dans le système de l'unité de collège, on peut, dans certaines conditions, réunir les voix obtenues dans une circonscription à celles gagnées dans les autres et obtenir ainsi un certain quotient électoral général, capable de procurer l'élection.

10° *Fréquence des scrutins, suppléance.*

La trop grande fréquence de scrutins présente est la cause de grands ennuis : elle détourne les citoyens de leurs travaux, amène des abstentions, énerve la force électorale elle-même et peut être une cause de crise politique. Il vaudrait mieux, d'abord, procéder le même jour ou les jours suivants aux diverses élections communales, provinciales, nationales, donnant aux pouvoirs la même durée, les renouvelant en même temps. Il serait excellent aussi, pour le même motif, d'abolir les seconds tours de scrutin. Enfin, il faudrait ne pas procéder à des élections partielles lorsqu'une vacance se produit au milieu d'une législature. Cependant, un siège, dans ce dernier cas, ne peut rester trop longtemps sans être rempli.

Des législations ont recherché les moyens pratiques de ne pas rendre les élections trop fréquentes. Le candidat nommé ne pourra plus refuser, puisqu'il aura accepté d'avance; en tout cas, il ne le pourra plus lorsqu'il sera entré en fonctions. S'il vient à mourir, la situation est plus difficile; on a trouvé moyen

Hosted by Google

d'y remédier par un système ingénieux : celui de la *suppléance*.

Lorsqu'un tribunal nomme un de ses membres pour procéder à une opération, ou un expert, il a soin d'ordonner qu'en cas d'empêchement un autre membre, un autre expert, viendra en second ordre ; cela empêchera des formalités et des frais. Dans la constitution d'un jury, on choisit des jurés titulaires et des jurés suppléants ; il en est de même dans toutes les organisations ; pourquoi pas en matière électorale?

Ainsi, dans le même tour de scrutin, on nomme à côté de chaque député un suppléant éventuel ; si le député titulaire se trouve dans l'impossibilité de remplir ses fonctions, le suppléant le remplace de plein droit. Il en est ainsi aux États-Unis pour la présidence de la république.

Quelquefois il n'y a pas d'élection formelle de suppléant ; c'est celui qui a obtenu le plus grand nombre de voix après le député élu, qui, l'occasion survenant, devient suppléant de droit.

11° *Vérification des pouvoirs.*

Il y a là une question extrêmement grave et, en général, mal résolue. En France, cette vérification est confiée tantôt au corps élu lui-même, tantôt à l'autorité administrative, jamais à l'autorité judiciaire. Ailleurs, presque partout, c'est le corps élu qui vérifie, mais souvent aussi c'est un tribunal de droit commun. Nous donnerons plus loin la liste des diverses législations à ce sujet.

Il semble étrange que la vérification appartienne au corps élu. Sans doute cela serait admissible s'il n'existait pas une lutte aussi vive entre les partis ; mais dans l'état de cette lutte, il est dangereux de laisser la majorité juger la minorité ; de la meilleure foi du monde elle commettra des injustices en invalidant des adversaires ; on ne peut être à la fois juge et indirectement partie.

C'est la vérification des pouvoirs qui clôt la procédure, électorale.

Notons en terminant quelques curiosités :

Hosted by Google

D'abord le serment, exigé de la part de certaines législations, soit pour l'élu, soit pour l'électeur ;

Puis l'immunité électorale bien distincte de celle parlementaire qui couvre le député pendant la session. Certaines lois défendent d'exercer des poursuites contre un électeur le jour du scrutin.

TITRE III.

De l'élection dans ses résultats.

A quoi aboutit l'élection? Il ne s'agit pas du vote, lequel a pour résultat soit la décision des questions en gouvernement direct, soit l'élection de personnes pour les résoudre en gouvernement indirect ; mais à quoi aboutit l'élection elle-même et proprement dite?

Elle aboutit à conférer un mandat politique, judiciaire, administratif, constitutionnel, local ou fédéral. Nous devons examiner en quelques mots chacun de ces mandats, où l'élection se termine.

1° *Mandat politique.*

Le vote constitue dans cette sphère trois mandats : ceux donnés aux sénateurs, aux députés et au chef de l'État, dans les pays où celui-ci n'est pas désigné par l'hérédité, ou nommé par l'un des premiers corps, ou par les deux corps réunis en congrès.

Le mandat politique est le plus important de tous les mandats publics ; nous n'avons à entrer d'ailleurs ici dans aucun détail. Le mode d'élection diffère suivant qu'il s'agit de la Chambre haute ou de la Chambre basse, ni les électeurs, ni les éligibles ne sont les mêmes.

A ce point de vue, il y aurait lieu de distinguer ces trois sortes d'élections ; mais cette distinction romprait l'ensemble, et, d'autre part, il s'agit de représentations différentes, avec collèges différents, ce qui rentre dans nos divisions générales.

Hosted by Google

2° *Mandat judiciaire.*

Ce mandat n'existe que dans certains pays où les juges sont électifs. Nous le trouvons cependant chez nous dans les élections consulaires. Le corps électoral est alors professionnel; il y a à la fois collège et représentation séparés.

3° *Mandat administratif.*

Il s'agit des pays unitaires où la province (département) et la commune ne sont que des divisions n'ayant qu'une vie simple et administrative, tandis que dans les États fédératifs elles ont une vie politique et autonome ; nous retrouverons celles-ci un peu plus loin. On ne donne aux conseils généraux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils municipaux qu'un simple mandat administratif, la gestion des intérêts du département, de l'arrondissement et de la commune.

4° *Mandat constitutionnel.*

Lorsqu'il s'agit d'établir ou de modifier la constitution, beaucoup de pays exigent l'élection d'une assemblée *ad hoc* distincte du corps législatif, n'ayant pour mission que de résoudre la question constitutionnelle posée et devant se dissoudre aussitôt après. Les règles électorales sont alors quelque peu différentes. Elles ont ceci de caractéristique que le mandat impératif, proscrit d'ordinaire, s'impose ici.

Alors chaque commune est autonome à un certain degré. Les élections au conseil communal ne sont plus administratives, mais politiques; cependant, le mandat reste local, ce qui le différencie de celui qui est donné pour le conseil provincial.

5° *Mandat local.*

Il s'agit de l'élection au conseil communal dans les pays où l'État est fédératif;

Il semble que nous devrions comprendre à la suite le

Hosted by Google

mandat pour l'élection provinciale, lorsque la province est autonome. Il n'en est rien ; c'est alors la province qui joue le rôle d'État, et l'élection devient aussi politique que celle au Parlement; d'ailleurs, la province possède alors souvent ses deux chambres.

6° *Mandat fédéral.*

Il s'agit dans les États fédératifs d'envoyer des représentants auprès du pouvoir fédéral. Ces représentants sont alors de deux sortes : les uns représentent les citoyens comme si l'État fédéral était un État unitaire; les autres représentent chaque État fédéré. Dans ces deux chambres, les modes d'élection diffèrent.

Tels sont les divers résultats auxquels l'électorat aboutit; telles sont ses créations. Il peut encore donner par quelques-unes de ses branches, par exemple, le vote professionnel, d'autres représentations (chambres de commerce, d'industrie, etc.), mais il y a là des créations beaucoup moins importantes ; cependant, elles émanent de la même source.

Mais quels que soient les résultats derniers, la force électorale est unique ; ses règles fondamentales sont les mêmes, et c'est le milieu qui lui inspire sa forme et sa direction pour la faire aboutir, tantôt à une représentation, tantôt à une autre.

Nous n'avons pas à décrire ici dans leur constitution les diverses assemblées ainsi créées, car le résultat de l'élection une fois formé devient distinct de l'élection, mais nous devions les indiquer ici pour ordre, et aussi parce que le but réagit sur le mécanisme du moyen lui-même. De là, les différences de détail assez nombreuses, par exemple, entre l'électorat politique et l'électorat administratif. Ce qui est efficient peut donc devenir jusqu'à un certain point téléologique.

Il est utile de résumer dans un tableau les divisions et les subdivisions que nous venons d'établir, de manière à former un résumé synoptique.

Hosted by Google

TABLEAU

de l'analyse abstraite de la force électorale en potentiel et en action.

TITRE PREMIER

Du potentiel électoral.

CHAPITRE PREMIER

DE LA FORCE ÉLECTORALE

SECTION PREMIÈRE

DE LA FORCE ÉLECTORALE CONSIDÉRÉE EN ELLE-MÊME ET DANS SES COMPOSANTES

Première composante : Le nombre.

A. Nombre absolu :

a) Nombre absolu normal;
b) Nombre fractionné;
c) Nombre condensé;
d) Nombre limité.

B. Nombre suffisant.

C. Nombre proportionnel.

Deuxième composante : Le poids.

a) *Nécessité pour le minimum de :*

1° L'instruction ou le défaut d'instruction;
2° L'exercice de fonctions ou de professions;
3° La naissance ou aristocratie du sang;
4° L'aristocratie d'argent ou le cens;
5° La qualité de chef de famille;
6° La condition d'âge;
7° La santé d'esprit;

Hosted by Google

8° La condition de dignité;
9° La condition d'indépendance,
10° L'absence d'excès d'autorité;
11° La condition de sexe;
12° La condition de domicile;
13° La nationalité;
14° Le serment;
15° L'absence;
16° La religion.

Exclusion du droit électoral par l'absence de ces conditions ou droit électoral moindre.

Équivalence de ces éléments entre eux.

b) *Vote plural.*

Troisième composante : L'étendue.

1° Le mandat électoral :
- *a*) Mandat individuel (conventionnel, légal, forcé);
- *b*) Mandat collectif;
- *c*) Mandat tacite (vote échelonné);

2° Le principe fédératif ou ses vestiges;
3° Division du territoire ou unité de collège;
4° Vote à plusieurs degrés par le fonctionnement de comités électoraux.

De la combinaison du nombre, du poids, de la mesure, composant la force électorale, ou de l'exclusion de l'un de ces éléments.

SECTION II

DE LA FORCE ÉLECTORALE CONSIDÉRÉE DANS SES GÉNÉRATEURS

A. Groupement des électeurs :

- *a*) Groupement nul;
- *b*) Groupement universel;
- *c*) Groupements partiels.

1° Groupement par classes sociales :

Groupement de l'aristocratie de race;
Groupement de l'aristocratie d'argent;
Groupement de l'aristocratie d'intelligence;
Groupement de la démocratie;

2° Groupement professionnel;
3° Groupement par races;
4° Groupement par sexes;
5° Groupement par provinces;
6° Groupement par habitat;
7° Groupement par parti religieux, social et politique.

Hosted by Google

B. Groupement des candidats.

SECTION III

DE LA FORCE ÉLECTORALE CONSIDÉRÉE DANS SON EMPLOI : 1° VOTE DU REFERENDUM ; 2° VOTE IMPÉRATIF ; 3° VOTE ÉLECTORAL

CHAPITRE II

DU DROIT ÉLECTORAL

a) Du côté actif;
b) Du côté passif.

CHAPITRE III

DU DEVOIR ÉLECTORAL

a) Du côté actif;
b) Du côté passif.

TITRE II

De la fonction électorale en activité.

1° Confection et revision de la liste électorale ;
2° Ouverture de la période électorale, fixation des circonscriptions, réunions publiques ;
3° Formation des listes de candidats, déclarations de ceux-ci ;
4° Composition du bureau et surveillance ;
5° Opérations du vote ;
6° Vote des absents ;
7° Dépouillement du scrutin ;
8° Ballottage et second tour ;
9° Candidatures multiples ;
10° Fréquence du scrutin ; suppléance;
11° Vérification des pouvoirs.

TITRE III

De l'élection dans ses résultats.

1° Mandat politique ;
2° Mandat judiciaire ;
3° Mandat administratif ;
4° Mandat constitutionnel ;
5° Mandat local ;
6° Mandat fédéral.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

Hosted by Google

LA FIN DU MONDE[1]

Nature et culture.

L'expansion de la culture peut-elle suppléer à la flore spontanée disparue ? Un intense élevage du bétail pourra-t-il combler les vides des sociétés animales décimées ou en voie d'extinction ? L'espèce humaine peut-elle se substituer aux nombreuses espèces végétales et animales créées par la nature ? La surpopulation humaine est-elle à souhaiter ou à redouter ?

Ne cherchons pas les réponses dans les spéculations de notre esprit prévenu, demandons à la nature elle-même comment elle résout ces problèmes.

La nature nous apprendra que l'énergie solaire n'a pas été annihilée par le vandalisme criminel de l'homme. Elle nous apprendra que la matière qui prend vie est la matière assimilable : les dépouilles végétales et animales servent à la reconstitution de la vie bien avant la matière minérale brute. Si le gros animal qui s'éteint ne sert pas à la réfection de végétaux et d'animaux d'un même poids total sous des volumes plus petits, — équilibrant le compte profits et pertes de la nature — la grande activité vitale disparue se reportera sur un nombre infini d'organismes insaisissables. L'éléphant qui succombe répartira sa masse colossale au profit des carnassiers, des rapaces, qui s'attaqueront à ses chairs ; les végétaux bénéficieront des éléments sans consistance ; l'humus dissoudra la charpente minérale. Si ces intermédiaires font défaut ou sont en nombre insuffisant, une multitude d'auxiliaires plus infimes,

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique*, du 15 novembre et du 15 décembre 1900.

Hosted by Google

mais plus incommodes, les remplacent (insectes, vers, microbes). Dans la subordination de ces transformateurs de la matière, les derniers suppléent aux formes mieux organisées absentes, et leur nombre grandit prodigieusement avec leur petitesse pour rétablir l'équivalence des poids. Les infimes (microbes) apparaissent avec des adaptations nouvelles, se disséminent par milliards dans l'espace (sécheresse, vents), vivent d'une vie léthargique jusqu'à ce qu'ils rencontrent le sol qui doit les féconder, sol vivant dont ils s'emparent pour le détruire et retrouver la matière morte dont ils proviennent. A la lutte ouverte pour la vie, aux attaques franches qui stimulent l'intelligence, se substitue l'insidieuse et terrible conquête du parasitisme pathologique.

La culture enlève à la plante la rusticité que lui procure la lutte pour l'existence, et, partant, en fait des individualités prédisposées à l'infection cryptogamique. L'extension des cultures sera suivie de l'extension de plus en plus redoutable de leurs maladies parasitaires.

L'élevage réalise les mêmes conditions pour l'animal domestique et le rend de plus en plus apte à recevoir le microbe pathogène.

Pourquoi l'homme ferait-il exception ? Pourquoi l'expansion de la maladie n'accompagnerait-elle pas l'expansion de sa race ? Sa civilisation ne le porte-t-elle pas à affaiblir sans cesse sa résistance physique, à jouir de la vie sans peine (1), à surmener le moteur cérébral, à détruire l'équilibre que la nature a établi entre la puissance motrice et la résistance de la machine animale ? Chacun des milieux sociaux (mondain, administratif, scolaire, industriel, commercial, artistique, scientifique, etc.), n'a-t-il pas sa pathologie spéciale ? Les grandes populations ne

(1) Les parasites animaux et végétaux ont une organisation spéciale, simplifiée, qui leur enlève toute liberté, tout en amoindrissant leur vitalité ; leur parasitisme est une condition absolue d'existence. La tendance sociale actuelle pousse l'homme vers le parasitisme, avec toutes les fatales conséquences de cette évolution.

Hosted by Google

favorisent-elles pas l'éclosion de maladies nouvelles, la contagion et les affections d'ordre purement mental ou suggestif ?

Et cet homme qui prétend réformer la nature est précisément l'animal le plus destructeur, celui qui est tenu à agir avec le plus de discernement. En s'appuyant sur la consommation moyenne d'un adulte, un homme de 60 ans a détruit pour vivre (de 5 ans à 60 ans) 12,000 vies animales (bétail, volailles, poissons, œufs; lait, beurre, fromage, destinés aux rejetons) et 280 millions vies végétales sous forme de pains, semences, sucre, fruits, tubercules, légumes, etc., non compris les boissons. La moyenne annuelle de cette consommation multipliée par la population supposée du globe (1,5 milliards), avec un coefficient de réduction au profit de la sobriété des peuplades sauvages, se chiffrerait par un prélèvement annuel considérable sur la fécondité de la nature. Il n'y a lieu que de considérer le fait, sans s'appuyer sur des calculs qui ne répondront jamais à la réalité en l'absence de documents certains. Cette destruction est indispensable. Mais alors que penser de celle qui est entreprise sans motif, par un instinct simiesque de détruire pour détruire ?

On ne peut davantage apprécier l'équivalence que pourrait nous valoir une savante agriculture généralisée sur toute la surface cultivable; les mécomptes nous prouveraient que la nature réclame une part d'intervention et de direction qui laisse à l'homme un rôle beaucoup plus humble que sa vanité se l'imagine.

Pour combattre le microbe pathogène et le parasitisme qui frappent l'homme, ses cultures, son bétail, il faut réformer les grands groupes zoologiques disparus, il faut permettre à l'énergie solaire de reconstituer les associations organiques végétales et animales, dont les éléments sont aujourd'hui disséminés sous la forme de milliards d'atomes destructeurs.

Pour assurer à la faune et à la flore spontanée leur puissante intervention dans la mutuelle protection des existences par la conservation des espèces — la lutte s'établissant seulement

Hosted by Google

entre les individus — il faut les vastes espaces libres, les forêts étendues qui régularisent les climats au profit de l'agriculture et de l'hygiène, qui abritent les auxiliaires méconnus, qui par elles-mêmes constituent le milieu microbicide le plus actif.

L'agriculture doit s'inspirer de la nature et revenir, avec plus de science et d'expérience, au régime qui lui a donné naissance. Des savants, effrayés des perspectives que la surpopulation de l'avenir leur ouvraient, ont proposé d'exploiter l'azote de l'atmosphère pour alimenter les récoltes compensatrices. Ils faisaient bon marché de la dizaine d'autres éléments chimiques, *aussi indispensables,* qui accompagnent l'azote. Rien que le phosphore oblige l'homme à restituer *intégralement* ce qu'il consomme et ce qu'il gaspille, y compris ses propres dépouilles. La pathologie moderne doit beaucoup à l'insuffisance du phosphore dans l'alimentation, et d'autres éléments négligés par la science agricole (iode, fluor, etc.). Pourquoi fabriquer péniblement des nitrates avec l'azote de l'atmosphère, alors qu'il est beaucoup plus simple de demander aux plantes à longues racines la récupération des nitrates perdus dans les profondeurs du sol, et d'enlever les immenses approvisionnements des mers en azote organique, sous la forme d'êtres vivants?

Les cultures alimentaires et industrielles sont épuisantes, spoliatrices; elles exigent un capital important. Les conditions artificielles de l'agriculture diminuent la résistance du végétal et augmentent la puissance et le nombre de ses parasites. Il arrive un moment où l'homme doit céder et renoncer, pour un temps variable, aux cultures jugées les plus indispensables ou les plus rémunératrices.

Les cultures fourragères ont les mêmes exigences; mais, par destination, elles font retour au sol, et cela suffit pour qu'elles améliorent ce dernier physiquement et qu'elles entretiennent sa fertilité; le cycle des transformations de la matière est observé, les lois de la nature sont respectées, sauf le cas d'exportation du bétail.

L'exploitation du bétail n'offre que des avantages : le bétail

Hosted by Google

occupe le personnel plus agréablement que la culture, il l'occupe d'une façon régulière (pas de chômage); le régime herbager ne connaît pas les crises du régime cultural industriel; les produits restent plus en dehors des éventualités saisonnières (en temps de sécheresse, l'herbe est plus riche, et s'il y en a moins, il en faut moins aussi; cultures fourragères variées aux exigences diverses). La restitution presque intégrale qu'on lui doit maintient la fécondité naturelle et prépare d'excellentes conditions pour la culture *temporaire* des plantes alimentaires et industrielles, lesquelles viennent alors épuiser à propps un sol où les éléments assimilables sont accumulés en excès. L'avenir pourrait donc être assuré, en cas de surpopulation, non par la culture épuisante du blé, mais par le bétail. Le producteur jouit personnellement des profits de sa gestion. Les prix des denrées et des produits agricoles industriels subissent des fluctuations indépendantes du cultivateur; la valeur des produits animaux est mieux soutenue et échappe aux jeux de la finance. La surproduction des denrées alimentaires et industrielles se retourne contre leurs producteurs; la surproduction des produits animaux crée l'abondance chez l'éleveur, lequel ne se plaindra jamais d'obtenir trop de rejetons animaux, trop de lait, trop de viande, trop de laine, etc., d'utilisation variée et constante. Le cultivateur qui a trop de blé, trop de betteraves à sucre, etc., voit son profit diminuer, ses débouchés se restreindre, alors que ses charges augmentent (épuisement plus complet du sol arable). Le producteur de bétail peut vivre, et bien vivre, en se suffisant à lui-même. Le cultivateur vit misérablement du produit de ses cultures, et il doit vendre ou échanger ses produits pour obtenir ce que la terre ne peut lui donner : une alimentation plus réparatrice, le vêtement, l'engrais, le matériel, etc.

L'avenir de la culture — comme celle de la nature — s'appuie donc sur la prépondérance de la vie animale. L'évolution dans ce sens est favorable à l'équilibre commercial et à la morale : la production animale ne se prête pas aux accaparements et aux jeux de la finance ; ses profits empêchent l'abandon des pro-

Hosted by Google

duits par leur possesseur en des mains tierces, parasites de la production ; le capital bétail exige un entretien que seul l'éleveur est à même de lui donner. Le cultivateur, lui, ne sait que faire de ses céréales, des racines industrielles, des textiles, etc., *il doit* s'en défaire pour éviter leur altération, *il doit* tomber dans les mains des accapareurs.

LES FISSURES SOCIALES.

Il faut un étrange aveuglement pour appréhender une surpopulation humaine, alors que de fâcheux symptômes apparaissent aux plus clairvoyants. La confusion résulte sans doute de deux causes d'erreurs : la substitution des races — l'attention se fixe sur les races conquérantes et laisse dans l'oubli les races plus nombreuses qui s'éteignent ; l'universalité des progrès matériels — laquelle fait croire à une marche correspondante de la prolification humaine, et cela au moment où l'on enregistre l'affaiblissement de la natalité chez les intellectuels, affaiblissement volontaire et rendu obligatoire par les difficultés matérielles de l'existence.

De nombreuses fissures indiquent plutôt que l'édifice social est menacé. Nous nous contenterons de les énumérer. A les examiner à fond, on se convaincra qu'aucune d'entre elles n'encourage l'hypothèse d'une surpopulation, leur cause résultant de la densité des milieux sociaux.

1° La recrudescence de l'esprit conservateur chez les moindres possédants, suscité par la crainte d'une atteinte quelconque à une situation d'une stabilité que l'on pressent éphémère. Le conservatisme manque de virilité, d'ampleur, de justice; il devient timoré comme tous les êtres faibles, et comme les êtres faibles encore, il s'impose par la violence, la cruauté et l'astuce, aux formes plus ou moins dissimulées selon les milieux sociaux.

Il en a toujours été de même. Mais l'on constate que l'esprit conservateur, réel ou simulé, s'étend à un plus grand nombre de possédants (fortune, privilège, fonctionnarisme, titres, etc.),

Hosted by Google

alors que la fermentation démocratique entraîne les travailleurs intellectuels et matériels. Le courant est aux partis extrêmes; en supprimant les partis intermédiaires — dont les tolérances plus larges s'accordent avec une existence plus indépendante — il prouve l'intensité grandissante de la lutte pour la vie.

2° Les progrès et l'évolution du militarisme — ce monstre destructeur des forces vives des nations — lequel obéit surtout à trois mobiles :

La protection du conservatisme au-dedans;

La conquête coloniale, brutale et spoliatrice, agissant comme dérivatifs politique, économique, même religieux;

La croyance barbare que la nature impose la guerre comme le préventif de la surpopulation.

3° L'impopularité des gouvernements et leur impuissance manifeste à réaliser un progrès sérieux. Comme conséquence :

4° Une prédisposition vers l'anarchie chez les gouvernés.

5° L'enseignement : suranné quant au fond, criminel quant aux méthodes qui anémient l'organisme végétatif et déprime l'accumulateur cérébral; sans rapport avec les réalités de la vie, multipliant les déclassés, les médiocres, et jetant dans l'activité sociale des appétits voraces que rien n'a préparé à se suffire à eux-mêmes. La nature assure à l'homme l'équilibre des fonctions organiques, la santé, la raison et un bonheur relatif, quand il mesure ses forces à ses moyens : il faut enseigner à l'enfant la modération des besoins sociaux, la médiocrité même, la simplicité, en développant la richesse de l'intelligence, et c'est la vraie science seule qui peut apprendre comment elles doivent suffire à l'existence matérielle en produisant la satiété. Notre civilisation connaît surtout les extrêmes : l'accaparement et la dilapidation, le superflu et la misère, le luxe orgueilleux et l'état sordide démoralisant; l'aboutissement fatal de chacun d'eux est la décimation de l'humanité.

6° La famille elle-même est troublée par le souci d'assurer le présent et l'avenir : les questions d'intérêt la désagrège; elle s'éparpille pour faciliter à chacun le gain journalier; ses mem-

Hosted by Google

bres doivent recourir au travail mercantile pour satisfaire aux charges de l'association ; la femme se préoccupe de son émancipation et empiète sur le domaine professionnel de l'homme ; l'homme vise des carrières du domaine féminin ; les charges grandissantes enraient les mariages, limitent la natalité.

7° Les grandes agglomérations — qui rassemblent les faibles, les impuissants ; qui diminuent les producteurs ruraux, les créateurs des matières premières organiques, du capital, pour augmenter le nombre des intermédiaires, c'est-à-dire la concurrence, le parasitisme, la misère et l'insécurité sociale.

8° La finance, cette forme moderne du banditisme, cette corruptrice par excellence des individus et des états. Sa folie de jouissance la porte à opérer un déplacement des richesses de la nature qui sera fatal à nos descendants. Richesses minérales, produits végétaux et animaux, sont exploités à outrance ; on gaspille sur place ce qui ne vaut pas le transport ; on concentre ses quelques agglomérations, à l'activité dévorante, la fécondité de toutes les régions exploitables. Les incessantes importations servent plus les caprices du superflu que les exigences du nécessaire ; elles entraînent les fortunes moyennes dans l'engrenage des surdépenses par l'appât d'un bon marché relatif. Après avoir troublé l'équilibre des productions locales, elles alimentent un commerce factice qui dépasse la réalité des besoins, qui force les débouchés pour l'accumulation des dividendes entre quelques mains avides. Les immenses territoires stérilisés par cette exploitation intensive se fermeront à l'émigration naturelle des peuples, et les populations autochtones se verront vouées à la misère, désarmées par l'épuisement des richesses minérales, la spoliation du sol arable, la concurrence par le manque de diversité du travail. La finance, sous sa conception moderne, métamorphose les contrées les plus riches en pays de famine : les Indes orientales ont commencé, d'autres contrées suivront, faisant tache d'huile, si l'humanité ne se ressaisit pas.

La finance ne peut agir qu'en vampire. S'il lui plaisait de combiner ses forces en vue d'une reconstitution des richesses

Hosted by Google

naturelles, elle ne pourrait y réussir que par l'accaparement des biens-fondé et de la main-d'œuvre, c'est-à-dire en renouvellant l'esclavage. L'individualité seule est à même, par la modération de ses besoins, de réaliser le maximum de produits en déployant le maximum d'effort, par l'intérêt immédiat. La finance ne supporte pas les exigences de la restitution, les crises dues aux forces majeures, elle s'y ruine et cesse d'avoir une raison d'être. L'individu, opérant sur une échelle plus restreinte, établit mieux sa balance de production, s'il est libre.

La science sera-t-elle la rénovatrice, la salvatrice du monde? Malheureusement, elle aussi s'est laissé gagner par le mercantilisme. La finance lui demande, non pas de retrouver les richesses perdues, de venir en aide à la nature si féconde, mais de se substituer à elle. On ne lui demande pas la réalité, mais l'apparence; la qualité, mais la quantité; on lui demande des armes pour l'illusion, la sophistication, l'empoisonnement physique et moral des peuples. On paie ses recettes pour imiter le bois, la pierre, le cuir, l'os, l'ivoire, le caoutchouc, la soie, les acides, le sucre, même le pain (pain de bois), l'œuf, la viande (albumine artificielle). Pendant que l'homme rase les forêts, qu'il étend les zones désertiques et trouble profondément la climature, il demande à la science les météores artificiels (nuages artificiels, pluie artificielle; culture à la lumière monochrome, à l'électricité, etc.). La science n'a-t-elle pas eu un moment l'outrecuidance de croire qu'elle possédait le secret de la sexualité? N'a-t-elle pas la prétention de créer une langue universelle, oubliant que la langue est une émanation de l'ambiance physique, au même titre que les traits du visage, le tempérament, le caractère des individus.

Pauvre humanité! La nature est là pour lui livrer à profusion des produits purs, sains, réconfortants, d'un long usage, offrant toutes les qualités, à la condition que l'on veuille bien la servir au lieu de prétendre la dominer. On vante beaucoup les progrès dans l'art de guérir, grâce à l'antisepsie — dont beaucoup abusent pour charcuter leurs contemporains et en faire des

Hosted by Google

infirmes —, la louange ne serait-elle pas plus méritée si, obéissant aux lois naturelles, la science s'attachait à supprimer les origines de la maladie?

La finance a corrompu la législation, la justice, les arts, la science, la religion, le commerce, l'industrie, l'agriculture. Elle a partout entretenu ce sophisme que l'argent était la force, alors qu'il n'était qu'un levier; elle est, en réalité, l'instrument le plus puissant de la décimation humaine.

CONCLUSION.

La fin du monde par une surpopulation humaine qui correspondrait avec un déficit grandissant dans les ressources alimentaires (et il faut ajouter les matériaux de construction, le chauffage, le vêtement, etc.) est une superstition économique, au même titre que la destruction de notre globe par la rencontre d'un corps astral est une superstition astronomique. Ni la nature, ni l'histoire ne l'appuient par des faits, et la crainte surgit, tenace, coïncidant avec la constatation d'un affaiblissement progressif, *voulus*, de la natalité chez les intellectuels en général, et plus particulier à la France.

L'extension de la culture du blé par l'obtention artificielle des nitrates est un défi jeté à la nature. Ce n'est pas le blé qui doit servir de base à de semblables calculs de probabilités, mais le bétail. Le meilleur blé alimentaire est celui que nous fournissent les terres vierges; il est à faible rendement. Tous les pays producteurs de blé sont condamnés à la stérilisation. Le blé productif vient après, ou avec le bétail, et c'est l'engrais organique de restitution absolument complète qui nous livre le meilleur blé alimentaire. La culture aux engrais chimiques, malgré les apparences du moment, ne répond pas aux conditions de nature : l'engrais chimique peut être un adjuvant, mais ne sera jamais plus, à employer avec prudence et modération si l'on veut réaliser un fonds d'une fertilité réelle. Le laboratoire crée souvent des observateurs prévenus et fausse la science de

Hosted by Google

la nature ; il s'est laissé gagner par la fièvre de ce siècle mercantile qui veut tout obtenir avec rien, qui exploite le présent au détriment de l'avenir. Nous devons revenir à la patiente observation des phénomènes de la nature, laquelle ne veut ni précipitation, ni trompe-l'œil.

La surpopulation humaine ne répond pas à la répartition de tous les êtres organisés, végétaux et animaux, dont l'homme n'est qu'une individualité ni plus ni moins importante qu'une autre. Plutôt moins, car la nature peut se passer de l'homme. Il faut revenir à l'ordre primitif de la subordination des êtres et réparer les vides dus au vandalisme humain. Alors, dans l'ensemble harmonique des existences, l'homme occupera le rang modeste qui lui revient. Sa prépondérance actuelle est celle de tous les groupes destructeurs : fourmis, termites, etc., elle n'a pas l'avenir pour elle, car à son maximum de croissance ne peut succéder qu'une brusque disparition totale.

La surpopulation de la vie organique ne répond pas davantage à l'évolution des conditions primordiales de la vie : le soleil, dont dépend la somme des existences organiques, étant entré dans sa phase de déclin ; le calorique central, d'où dépend la mobilité moléculaire de la matière terrestre, étant en décroissance; les milieux vitaux : l'atmosphère et les eaux, étant en voie d'amoindrissement. Évidemment ces modalités des causes vitales subissent une régression lente, insensible; elles nous échappent au point que d'aucuns se croiraient autorisés à les nier, mais elles existent, et cela suffit pour qu'elles détruisent les prophéties visant non seulement la prépondérance humaine, mais la vie en général.

Si l'homme pouvait se substituer aux autres êtres, sa prépondérance serait possible, mais la nature s'y oppose; il n'est qu'un petit chaînon de l'organisme vital tout entier, il ne peut prédominer qu'en portant atteinte à l'harmonie universelle, partant, qu'en accumulant les causes de sa propre destruction.

Les faits historiques prouvent qu'il y a eu d'importants déplacements de races; des populations entières ont disparu,

Hosted by Google

comme le rat noir a disparu devant le surmulot; des civilisations avancées n'ont laissé que des vestiges; peut-être en est-il dont rien n'a subsisté. Il ne s'ensuit pas que la valeur numérique de la population du globe se soit accrue, qu'elle ait jamais dépassé la supputation actuelle (1,5 milliards). Si l'on tient compte que la natalité s'affaiblit volontairement chez les intellectuels, alors qu'elle a toujours été favorisée dans un esprit de conservatisme et de domination (religieux, militariste, esclavagiste; main-d'œuvre agricole et industrielle), on y trouvera une indication nouvelle, une tendance vers un état de choses que les réalités de la vie économique imposeront malgré tout aux populations les plus rétives, et il en faudrait conclure à une réduction de la population humaine plutôt qu'à son extension.

Les civilisations communistes ou patriarcales du passé supprimaient l'individualisme par l'autocratie : les populations, sans besoins personnels, se multipliaient sans entrave; si les bouches augmentaient la consommation, les bras accroissaient les réserves en proportion. La diffusion actuelle de l'enseignement développe au contraire l'individualisme, ses besoins, ses appétits, ses convoitises; elle accroît la consommation de l'individu, mais elle met les producteurs en rivalité, elle les arme de puissants engins de guerre, de machines scientifiques mues par des forces canalisées; elle remplace le cerveau et les muscles par des rouages mécaniques, l'automatisme de la matière; elle fait à l'homme une si petite place, qu'elle impose inéluctablement la réduction de la natalité (1).

Les civilisations obéissent — dans le temps et dans l'espace — à la même évolution : sorties de l'animalité, elles passent par la barbarie, la phase policée, la phase décadente (luxe, vices, spéculations) et déchoient misérablement. A en juger par les appétits nouveaux, le besoin maladif du confortable, même

(1) L'emploi de la machine n'est un progrès que si elle proportionne la production *aux besoins réels;* la machine devient nuisible quand elle exagère la consommation.

Hosted by Google

d'un luxe déconcertant (1), la lâcheté de caractère accusée par la corruption sous tous ses aspects, le mercantilisme outrancier, l'expansion de cette forme particulière du parasitisme social qu'est le fonctionnarisme, etc., l'Europe serait entrée dans la phase décadente. Symptôme non moins grave, les jeunes civilisations d'Amérique, du Japon, de l'Australie, n'ont pas l'allure pondérée des civilisations solides, elles évitent les phases transitoires dues au travail et à l'expérience acquise par de longues générations, elles offrent déjà des traces de sénilité prématurée, elles font suggérer que la décadence pourrait bien être universelle, que la Terre tout entière est atteinte.

Les nouvelles couches sociales ne peuvent plus venir de l'Est en ces temps de cosmopolitisme nivellateur, c'est sur place même qu'elles doivent apparaître, c'est du peuple qu'il faut attendre le sang nouveau. Mais lui aussi semble vouloir évoluer plus vite qu'il ne le faudrait pour créer une civilisation stable, à lui comme à tous la science de la nature fait défaut, et il est à craindre que le délirium des races décadentes n'enraie son essor.

Signalons pour finir que la nature condamne d'une façon absolue le surmenage qui tend à prévaloir dans notre civilisation mercantile : la dégénérescence, la névrose, la maladie, la stérilité, saisissent les êtres que la fatalité ou l'ignorance éloignent des saines, reposantes et vivifiantes conditions de nature.

Quelle que soit la face sous laquelle on envisage le problème de la fin des races, on en arrive toujours à cette conclusion qu'elle est surtout l'œuvre de l'homme. LÉON DUMAS.

(1) Les dissertations sur le luxe sont généralement entachées de parti pris. Ni la matière première, plus ou moins précieuse, ni le cachet artistique ne sont suffisants pour caractériser le luxe. Sous ce rapport, la machine peut contribuer à démocratiser le luxe. Le peu d'utilité, matérielle ou morale, de l'objet, peut être à considérer. Mais le luxe est surtout relatif, il est lié à la valeur vénale, et il commence quand le prix de l'objet trouble l'équilibre des budgets de la famille, des entreprises financières, des communes ou des États.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Sauf une grêle d'interpellations, qui ressemble à nos giboulées de février, ce mois a été parlementairement aussi vide que les mois de vacances. Au surplus, la Chambre s'est octroyé un repos qu'elle n'avait pas trop gagné, ce semble, et pour peu que cela dure, le vote des budgets et de quelques petites lois sans importance va nous conduire en juillet, sinon en août.

J'oubliais la discussion du projet de loi sur les jeux ; mais comme elle est loin d'être close au moment où j'écris ces lignes, il me paraît plus expédient de la résumer en mars. Pour février, je ne vois guère que le budget de la guerre et une interpellation s'y rattachant qui vaillent d'être mentionnés.

Vous avez lu comme moi les journaux et vous avez entendu les deux sons sur les votes émis par quelques libéraux. Il en est qui ont voté, avec la droite, le budget de la guerre ; il en est qui se sont abstenus de paraître au Sénat, il en est, enfin, qui de nouveau à la Chambre ont tiré leur épingle du jeu dans un conflit entre M. Cousebant d'Alkemade et M. le général de Tilly.

Ces trois attitudes — car cela fait trois attitudes — se ressemblent en ce point que, dans aucun cas, les libéraux modérés n'ont voulu s'associer à une manifestation anti-ministérielle. Il n'en a pas fallu davantage pour jeter la consternation dans certaines âmes et pour éveiller les furies qui sommeillaient dans d'autres. De gros mots ont été prononcés, des dents ont grincé, des poings se sont levés. Un bon journal de province, dont la candeur est divertissante, a sommé un sénateur, qui avait quitté la séance avant le vote du budget de la

Hosted by Google

guerre, de se soumettre ou de se démettre; son rédacteur a paru surpris que l'honorable sénateur n'ait ensuite pas soufflé mot; il est revenu à la charge; peu s'en fallut qu'il n'envoyât du papier timbré. Notre badauderie, dit-on, égale notre naïveté, mais elle ne la dépasse, certes, pas, et avec les gazetiers politiciens on peut s'attendre à tout. Ces mêmes gens, qui demandent compte à M. Montefiore d'une retraite qui pouvait fort bien être motivée par la cause la plus anodine et la plus étrangère au débat, ces gens-là le combattaient avec acharnement lors de sa dernière réélection; il n'a pas dépendu d'eux qu'il continuât à siéger dans la haute assemblée et qu'il y représentât, entre autres choses dignes de considération, de très généreuses initiatives à l'américaine, dont M. Fléchet (de Verviers ou de Liége) ne s'est pas encore rendu coupable, que je sache. Si des gens avaient le droit de se taire, en l'occurrence, c'était bien les parrains de ce brave homme, dont les vertus de Mécène se sont peu dépensées jusqu'ici en faveur des muses austères, patronnes des sciences nouvelles.

Mais c'est trop parler d'une cocasserie qui n'est que pareille à cent autres; voyons, en eux-mêmes, les actes de nos amis et demandons-nous s'ils sont réellement répréhensibles à quelque égard.

Ils le seraient si, au mépris d'engagements pris, ou en opposition avec les intérêts généraux du libéralisme, ces messieurs avaient donné des gages au gouvernement. Or, c'est ce qu'on n'oserait leur reprocher. Les intérêts généraux du libéralisme ne veulent pas que M. Cousebant soit privé de son portefeuille au profit de tel ou tel général ayant les mêmes opinions; une révolution de palais peut, à Constantinople, profiter aux idées nouvelles ou leur causer un grave préjudice; à Bruxelles, il importe peu que le ministre soit blond ou brun, jeune ou caduc, s'il reste dans la même tonalité que ses collègues, et si ses collègues conservent une majorité suffisante au Parlement.

Mais il y a plus. M. Cousebant d'Alkemade a pris une initiative; il a nommé, d'accord avec M. de Smet de Naeyer, une commission mixte où siègent des membres de nos Chambres et des officiers supérieurs. C'était, de sa part, bonne volonté

Hosted by Google

pure au moment où il l'a fait, et, quoiqu'il sorte finalement de délibérations qui promettent d'être longues et mouvementées, il eût été aussi impolitique que discourtois de faire les affaires de quelques ambitions ou de quelques rancunes, en mettant *ex abrupto* à la tête de cette commission un nouveau venu et en remerciant l'homme qui l'a créée.

Au surplus, et c'est l'autre point à considérer, aucun engagement antérieur ne liait les membres de la gauche en cette circonstance. Chacun d'eux pouvait obéir à son inspiration du moment ou, si le mot n'est pas bien gros, à sa conscience. Il n'a jamais été dit qu'on renverserait un ministre pour lui substituer un autre ministre de la même nuance; il est sans exemple que l'opposition se charge de cette besogne en Belgique; comme on l'a vu en 1870 et en 1884, l'opinion publique y suffit, surtout quand elle est d'accord avec l'opinion d'une personne très auguste, qui est au sommet du triangle ce que les mille voix des foules sont à sa base.

La tactique libérale n'est donc pas de renouveler le personnel du cabinet, sauf si l'opinion publique y peut gagner quelque chose; la manœuvre qui aboutit à la chute de M. Vandenpeereboom n'avait rien de commun avec celle qu'on aurait voulu imposer tout récemment à quelques-uns de nos députés. M. Vandenpeereboom entendait vinculer à jamais le suffrage universel en créant une géographie électorale basée sur l'iniquité. Le ministre de la guerre actuel entend, il a du moins l'air d'entendre rechercher par quelle voie on arrivera à une solution plus juste de notre question militaire. C'est une attitude digne d'encouragement.

Que certains libéraux votent contre, et toujours contre le gouvernement, c'est affaire à eux; il y a des hommes, il en est d'éminents, qui ont l'humeur ainsi faite, qu'ils croient que tous les coups portent, quand ils sont bien assénés. C'est peut-être vrai sur une tête de Turc, ce l'est plus difficilement sur la personne d'un ministre. Au surplus le radicalisme s'accommode mieux d'une telle humeur que le libéralisme. Essentiellement de combat et de négation, le radicalisme est dans nos modernes Parlements ce que le jacobinisme fut après 1789; il n'y a pas

Hosted by Google

de colonies qui lui soient sacrées, lorqu'un principe est en cause, et tout est principe à ses yeux.

N'en déplaise à ces âmes austères, la politique est et restera une affaire de concessions et de ménagements réciproques. La démocratie ne pourra rien contre cela ; au contraire, il est infiniment probable qu'elle favorisera de plus en plus les demi-mesures, comme elle est déjà en train d'exalter les demi-valeurs. L'ère des grands hommes et des grandes révolutions est close depuis longtemps. A Paris, comme à Bruxelles, comme ailleurs, nous assistons de plus en plus à des piétinements médiocrement cadencés. Prenons-en notre parti en sages et soyons, si déplaisante perspective que ce soit, gens de notre temps. Un mauvais accommodement vaut encore mieux qu'un bon procès.

M. WILMOTTE.

P. S. — Au moment où s'impriment ces quelques réflexions sur la politique du mois, les pointus de la droite, qui faisaient partie de la commission militaire, ont démissionné avec tapage. Le ministre interviewé ne paraît pas ému ; l'opinion est calme, aussi calme qu'elle l'était la veille ; donc, tout va bien.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres. — Ce numéro paraît à temps pour enregistrer un grand succès au théâtre de la Monnaie, celui de *Louise*, l'opéra de Charpentier. Après des reprises très honorables, après la *Vie de bohème*, après *Tristan* et *Don Juan*, MM. Kufferath et Guidé nous devaient bien la dernière production de l'école française.

Je dirai même qu'on nous la devait depuis longtemps, et qu'il est impardonnable qu'on n'ait pas mis plus d'empressement à nous l'offrir. C'est un reproche qui ne s'adresse, certes, pas à nos directeurs actuels, mais à leurs devanciers. Un théâtre qui a tant contribué à la fortune artistique de Gounod, de Reyer, de Bruneau et de Vincent d'Indy — j'en passe et des plus distingués — se devait d'enlever à M. Carré l'orgueil d'avoir révélé au monde musical un nouveau maître.

Au monde musical? Non, peut-être, car on connaissait de M. Charpentier des œuvres symphoniques très honorables. Mais, enfin, il y avait loin de ces essais qui sentaient leur prix de Rome, un prix de Rome très en inspiration et de personnalité fière, il est vrai, il y avait loin de cela au quasi chef-d'œuvre que nous avons applaudi à la Monnaie.

Que manque-t-il à *Louise* pour aller à la perfection?

Une qualité essentiellement française, l'unité d'action dans le livret, de pensée dans la musique. La surabondante verve de l'auteur n'a su se contenir, n'a su se réfréner autant qu'il convenait, et les épisodes, ces terribles épisodes qui sont à la composition musicale ce que les hors-d'œuvre sont à la composition littéraire, se lèvent de toutes parts, assaillent le thème essentiel, s'enlacent autour de lui comme un feuillage parasite autour d'un tronc, jusqu'à empêcher parfois l'ascension d'une belle et généreuse sève.

De ces épisodes il en est qu'il faut courageusement réprouver, celui du noctambule (agrémenté de fantasmagories indignes d'un grand artiste), celui de l'atelier peut être aussi. En revanche, je crois bien saisir les raisons profondément humaines qui ont dicté à l'auteur la longue et étrange scène du carnaval. Oui, à Louise qui vient de goûter les plus purs ravissements intimes, il faut encore cette consécration banale, mais bruyante comme la gloire en gros sous; il faut à cette reine d'un cœur la couronne de roses d'une nuit d'orgie, pour que le contraste, éveillé par la venue de sa mère et le rappel du triste foyer paternel, soit plus saisissant et jette le trouble

Hosted by Google

dans nos âmes autant que dans la sienne. Et c'est pourquoi j'aime le joyeux tumulte, discordant et bouffon, des scènes de la butte, comme j'aime les humbles cris de la rue, dont l'orchestration est si exquise, comme j'aime les scènes de gavroches et de chiffonniers où il passe, en somme, quelque chose de la bitumineuse âme de Paris.

Mais où M. Charpentier se surpasse, c'est au premier et surtout au quatrième acte. Moins surchargé, si c'est possible, réduit à la stricte économie de l'action, des personnages et d'un thème qui ne laisse rien à l'imprévu, ce quatrième acte a été, avec raison, admiré à Paris par les maîtres de la critique et par celui de tous qui a la sensibilité la plus affinée, M. Mendès, il a été justement proclamé un pur chef-d'œuvre. Si toute la partition était à ce niveau-là, il faudrait plutôt s'affliger, en somme, car M. Charpentier ne pourrait plus que descendre, et il aurait fait son Rodrigue musical, mais un Rodrigue sans lendemain.

Au contraire, il y a dans les gaucheries, les irrégularités, les profusions, disons même les gaspillages de *Louise*, de quoi nous affriander, c'est-à-dire de quoi nous procurer peut-être la meilleure joie, celle d'être prophète, de toucher du doigt le point où, derrière le mur, dans l'opacité du mystère, un grand et décisif événement se prépare. Ce grand événement, s'il plaît à l'auteur de *Louise*, on le saluera demain.

L'œuvre nouvelle est jouée ici avec une remarquable homogénéité, surtout avec une abnégation qui a gagné jusqu'à Mlle Friché, étonnamment personnelle, mais point du tout encline à tirer à soi toute la couverture. On dirait que le costume de tous les jours a fait rentrer chacun dans son vrai plan et — pardon du mot — dans sa vraie peau. Mlle Friché est bien la fille de Paris qui a plus de mauvaise tête que de cœur et plus de cœur que de bonne cervelle. Elle goûte de l'amour comme une petite fille ferait des confitures; elle s'en lèche goulûment d'adorables babines; enfin, elle a eu la discrétion de toilette qui convenait à l'héroïne, et il est honteux qu'il faille louer cela. M. Seguin, c'est le père de Louise; il est presque puéril de dire qu'il est excellent à l'ordinaire, qu'il a fait de ce rôle, malgré la redoutable concurrence d'un souvenir parisien, une création saisissante et qui comptera. Tout au plus lui aurais-je voulu plus de tendresse émue, et, dans l'abandon aimant comme dans la colère, quelque chose qui rappelât encore moins les nobles attitudes wagnériennes. Mme d'Hasty s'est très bien tirée d'une partie difficile; enfin, M. Dalmorès assume avec autorité le faix pénible du rôle de Julien. En a-t-il toute la narquoise philosophie? Je n'oserais l'affirmer. Mais il est beau et bon chanteur, et physiquement il a de l'aisance Les autres emplois sont correctement tenus, et celui du chiffonnier le mieux de tous. Les chœurs et la figuration évoluent merveilleusement, et la mise en scène est digne d'un grand théâtre; j'allais oublier M. Dupuis et son orchestre; ce serait pure iniquité; car là aussi le labeur a été long et ingrat, et le résultat est notable.

Les autres théâtres bruxellois s'étaient, peu auparavant, comme piqués d'honneur, après une stagnation qui a paru indéfinie. Le Molière nous a donné du Brieux, et à son tour le Parc nous en offre en ce moment. La pièce à thèse est comme petit bonhomme : elle vit encore malgré les docteurs Tant Pis; Dumas avait pourtant fait tout ce qu'il fallait pour la tuer; il avait versé toute la potion dans son

Hosted by Google

verre qui n'était pas bien grand, mais qui était à lui, et il avait bu... jusqu'à la lie.

M. Brieux a trouvé une formule nouvelle; elle ne le sert pas toujours également bien, mais elle le sert. Au lieu d'un philosophe par pièce, homme du monde, ou médecin (ou chiffonnier comme Thomas Vireloque), il en a deux, il en a trois. Chacun, à tour de rôle, y va de son couplet comme dans les intermèdes musicaux des scènes de banlieue. Il est vrai que les couplets sont bien choisis et mieux troussés, et pourtant comme il est facile, déplorablement facile de dauber sur le divorce et sur la magistrature! C'est à être confus d'une réussite, où il entre aussi peu d'originalité. Mais j'oubliais, il est vrai, le dramaturge, qui a bien son mot à dire dans l'élaboration de *Berceau* et de *Robe rouge*. Il est, le dramaturge, très ferré sur les recettes, très informé, comme on dit maintenant. Il a un réel souci des réalités et le respect de son art. C'est lui qui, pour des raisons bien différentes, fait accepter du gros public et des lettrés les pamphlets dialogués de l'auteur parisien. R.

*

Les livres. — Parmi les dernières productions reçues qui échappent aux chroniques de SPECTATOR et de notre critique littéraire, signalons d'abord une série de brochures sur la Finlande : *La question finlandaise*, par M. DELPECH, et sous ce même titre un autre travail signé par le même auteur en collaboration avec M. A. PILLET (Paris, Pedone). M. VAN DER VLUGT a successivement publié *Le conflit finlandais envisagé au point de vue juridique* et *Pour la Finlande* (éditions de *L'humanité nouvelle*). Ce sont de très intéressants exposés. Enfin, M. FRANZ DESPAGNET a publié tout récemment *La question finlandaise au point de vue juridique* (Paris, L Larose), qui traite judicieusement un litige qui relève du droit international autant que de la conscience publique.

Comme on s'en doute bien, la guerre du Transvaal n'a pas été une moins féconde inspiratrice. Parmi les dernières brochures qu'elle a inspirées, citons celle de M. JULES LECLERCQ, *L'indépendance des Boers*, qui est la réimpression d'un bel article de la *Revue des Deux Mondes,* et dans un sens différent, celles de M. EDOUARD NAVILLE, intitulées *La question du Transvaal* et *L'indépendance des Républiques sud-africaines et l'Angleterre* (Genève, Alioth). Plus récemment encore, ISMAÏL KÉMAL BEY, a donné des pages très « topiques » sur *La question du Transvaal*, en se plaçant au point de vue du rôle civilisateur de l'Angleterre, dont il a eu de frappantes marques sous les yeux.

*

M. SOLVAY nous a fait l'honneur de nous envoyer ses *Lettres sur le productivisme et le collectivisme* et ses *Notes sur le productivisme et le comptabilisme* (Bruxelles, Lamertin).

*

Notre excellent confrère, M. AUG. SMETS, a publié la seconde édition de *Notre pays*, un livre de lecture qui s'adresse à tous les âges et à toutes les intelligences et dont l'inspiration patriotique est assurément louable. Des notes nombreuses et sobrement rédigées rendront plus aisée à bien des gens la compréhension de certaines pièces; toutes ont été choisies et graduées avec tact, et l'illustration du livre en achève l'attrait.

Hosted by Google

ISIDORE LEL LUNGO, *Da Bonifacio VIII ad Arrigo VII.* — Pages d'histoire d'un homme connu par de grands et importants travaux sur la ville de Florence, son passé, sa politique et ses penseurs. En dix chapitres, il étudie cette fois la démocratie florentine des XVI^e^ et XIV^e^ siècles dans ses rapports avec l'Église et l'Empire Comme l'indique le sous-titre, les recherches de l'auteur ont été faites pour éclairer plus complètement la vie publique de Dante et ses convictions : on peut suivre ici, jour par jour pour ainsi dire, la lutte des factions florentines, les intrigues pontificales, les menaces du dehors, enfin les vaines tentatives de Henri VII.

*

G. BERGÉ, *Quel est mon droit?* — Titre net, travail qui peut être utile à tous ceux, commerçants, industriels, gens de profession libérale, qui ignorent souvent les prescriptions les plus élémentaires de nos codes et qui, si même ils les connaissent, n'en comprennent pas toujours l'application. Une table alphabétique des matières facilite l'usage de ce *vade-mecum* (Bruxelles, Spineux et C^ie^).

La philosophie de l'histoire du capitaine Dreyfus, par EMILE HUGGENS. — De curieuses observations mêlées à bien des choses diffuses et trop souvent répétées. Œuvre de bonne foi, d'ailleurs.

DENEEF, *Geschiedenis van de Nederlandsche letterkunde.* — Ce livre, qui a obtenu le prix académique de Keyn, se recommande particulièrement aux professeurs des classes supérieures de flamand de nos athénées. Il est écrit sans prétention, pensé avec originalité ; il y est tenu un sérieux compte des progrès scientifiques qu'a faits l'histoire littéraire ; le côté social n'a pas été non plus perdu de vue.

OMER BUYSE, *Étude sur l'organisation pédagogique des écoles techniques anglaises.* — Ce livre appartient à la chronique sociale et notre collaborateur s'en occupera, sans doute, en mars prochain. Signalons — tardivement — son apparition dans la collection du ministère du travail.

Hosted by Google

BIBLIOGRAPHIE

ARNOLD BÖCKLIN.

Arnold Böcklin vient de mourir. En terre française, on le connaissait peu, et la banalité qui empreint la plupart de ses nécrologies prouve surtout de la prudence chez les critiques d'art.

Böcklin, qui n'était pas allemand, passa presque toute sa vie sous le soleil de l'Italie où, dans les dernières années, il s'était retiré à Fiesole, pour continuer son labeur incessant et fructueux. Et pourtant, c'est en Allemagne que se trouve la majeure partie de son œuvre; c'est chez les peintres allemands, avec Stuck à leur tête, qu'il faut rechercher son influence.

Dans une brochure assez précieusement intitulée : *Petits essais d'enthousiasme*, mais dont le contenu est excellent, M. Gérardy nous prouva, il y a quelques années, qu'il avait compris l'œuvre de Böcklin, si vaste, si attachante, même pour ceux qui sont loin d'adopter les principes esthétiques du vieux maître bâlois. M. Gérardy nous donnait la preuve de l'influence vivifiante d'un art profond sur une âme réceptive, et il eût mieux entraîné à partager son enthousiasme s'il avait pu joindre à ses commentaires la vision de quelques œuvres du peintre.

Car ce sont des œuvres qu'une description ne peut guère faire deviner. Elles sont d'une originalité trop grande pour se traduire en paroles. Leur nouveauté ne peut être pénétrée, imaginée par l'œil qui ne les a point vues, analysées, sondées. Même celui qui connaît beaucoup de toiles de Böcklin ne pourrait se faire une idée quelque peu exacte d'une composition qu'il n'a pas encore approchée, tant la variété est grande dans le dessin, dans la couleur, dans l'impression surtout. Hunt l'a dit : « Le principal dans un tableau, c'est ce qui ne peut se décrire, c'est ce qui ne peut s'exprimer que par la peinture. » Et ce principe est tout chez Böcklin : c'est l'harmonie, c'est le sentiment, le mysticisme païen qui forme l'atmosphère ambiante; le mystère évoqué, la convergence de tous les moyens, visibles ou insoupçonnés, vers un but que l'on sent et qui est inexprimable en paroles.

Mais l'œuvre de Böcklin est rendue difficile à étudier par les circonstances extérieures. Elle est disséminée dans toutes les villes d'Allemagne, si nous ne comptons pas les toiles acquises en Amérique. On ne peut les voir qu'en visitant Munich, Dresde, Leipzig, Berlin, Francfort, etc., et encore cette vision, avec son classement dû au hasard, ne peut-elle porter tous ses fruits. Ce n'est qu'après avoir revu souvent et souvent médité ces toiles, que l'on arrive à se

Hosted by Google

former une idée nette de la volonté de l'artiste. Quant aux reproductions, elles sont rares et dispendieuses; il n'existe pas encore, pour Böcklin comme pour tant d'autres peintres, une de ces biographies riches en renseignements, publiées par les soins de M. Knackfuss, qui donne une si excellente et parfaite idée du génie d'un artiste.

Un des seuls documents facile à se procurer — mais bien insuffisant — est ce numéro de l'*Illustrierte Zeitung* paru à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du vieux maître bâlois, qui contient d'assez nombreuses gravures de ses œuvres. En passant par le burin involontairement interprétateur du xylographe; en perdant leur coloris surtout, elles ont, du reste, dépouillé les trois quarts de leur charme.

Car Böcklin est avant tout coloriste, non dans le sens d'une recherche élégante de couleurs flatteuses, d'effets brillants, mais bien parce que sa palette est un reflet direct de son âme. Voyez, par exemple, l'*Ile des morts,* un sujet qu'il traita à trois reprises diverses. Des rochers d'un psalmite rougeâtre surgissent, abrupts, des flots plombés de quelque mer du sud. Le ciel est bas, lourd, foncé. Des cyprès croissent, mornes et funéraires, dans les anfractuosités de l'îlot, qui sert de *campo santo*. Et, vers la crique qui permet d'y aborder, se dirige lentement une barque, chargée d'un cercueil. Debout, sur l'avant de l'esquif, une forme drapée de blanc, dont le geste las semble celui de la Destinée même... Et devant cette composition si simple, presque schématique, on se sent pris d'une émotion qui ne s'oublie plus. C'est un nouveau frisson. Et si, plus tard, on analyse son impression, l'effet est dû au dramatique du coloris, adéquat au sujet à tel point qu'il en fait partie intégrante. Car la photographie de cette toile n'en donne aucune idée. L'original se trouve au musée de Leipzig.

Passons à Dresde. Un faune et des nymphes se délassent en jouant du flageolet près d'une source limpide et joyeuse. Leur pose est innocente, et pourtant l'on devine le charme mystérieux de leur rapprochement. Tout est lumière, air, fleurs, douces brises. La couleur de Böcklin est aussi idyllique qu'elle sait être dramatique.

Les réminiscences mythologiques sont fréquentes chez Böcklin. Il a peint beaucoup de faunes, de silènes, de naïades. Sa joie était de régénérer les vieilles fables grecques, de les parer d'esthétique moderne. Il a remis ces sujets à la mode et nombreux ont été ses imitateurs, en Allemagne, où ce genre fleurit comme chez nous le préraphaélitisme, mais peut-être avec plus de vie. Les faunes et les silènes sont proches parents des gnomes et des kobolds des légendes populaires, et le peuple germanique retrouve en eux des souvenirs d'enfance. Beaucoup de ses imitateurs n'ont, du reste, créé que de

Hosted by Google

tristes poncifs; rares sont ceux qui, comme Franz Stuck, ont su conserver une personnalité indépendante en abordant les mêmes sujets.

Böcklin même était intuitif et presque vraisemblable en modelant l'irréalité de ces corps mi-bêtes, mi-hommes. Il n'avait rien du magister tentant une reconstitution : il restait l'artiste, qui anime ses paysages mystiques par des personnages légendaires auxquels il prête les passions de l'humanité. Aussi, ce que ces sujets ont d'un peu vexant pour l'homme moderne, habitué par toute sa vie à une conception réaliste, disparaît devant la beauté de l'exécution, la profondeur de l'idée, l'harmonie de l'ensemble.

Les problèmes modernes de peinture sont tous difficiles. Notre habillement est, convenons-en, antiesthétique au possible. Animer un paysage par quelque personnage en complet moderne ou quelque dame à la mode, est bien évidemment caricaturer la nature. La nudité n'est plus guère admise, par ce que trop conventionnelle. Et puis, nos climats en font un non-sens. En choisissant des hommes à jambes de chèvre, des femmes à queue de poisson, Böcklin a résolu à sa façon cette difficulté du paysage animé, où certains autres préféraient ne laisser voir que des animaux, jugeant sans doute ceux-ci plus naturels, plus picturaux que le genre humain.

Je ne plaiderai pas la théorie de Böcklin. Je n'aime pas les silènes et les naïades, mais quand Böcklin les a représentés, ils ne m'ont jamais choqué : ils s'imposaient. Je ne les ai critiqués que par raisonnement, après avoir vu le tableau, et non quand j'étais devant celui-ci. Ma critique était donc mauvaise et injuste, ou plutôt l'œuvre était si belle, si frappante, que les défauts même qu'elle pouvait contenir s'effaçaient devant la vision de cet art original, puissant, personnel, émouvant, nerveux et entraînant qui est celui d'Arnold Böcklin et qui assurera l'immortalité à son nom.

Dr Dwelshauvers-Dery.

La réforme de la bienfaisance. In-8° de 506 pages. Bruxelles, 1900.

On cherche depuis longtemps le moyen de secourir rationnellement les indigents, et de le faire suivant des principes capables de donner satisfaction à tous les desiderata que comporte cette délicate matière. Maintes fois, ici et ailleurs, nous avons exposé nos vues personnelles, tâchant de faire naître de bonnes volontés plutôt que de nous ériger en docteur spécial de la bienfaisance. Nous sommes heureux de voir que ces bonnes volontés ne font pas défaut.

Des hommes éminents, réunis sous la présidence de M. G. Cooreman, ancien ministre de l'industrie et du travail, ont étudié la question depuis le 1er mai 1895. Des idées anciennes, toujours fécondes, ont donné ample matière à leurs discussions, et ont fait naître des

Hosted by Google

principes nouveaux qui nous paraissent appelés aux plus heureux destins.

La plume autorisée de M. Cyr. Van Overbergh a réuni les résultats des séances de la commission dans un volumineux rapport qui a paru récemment et où l'abondance des faits, la force de l'argumentation, le souci évident de soulager le prochain reçoivent un éclat particulier par la clarté, la simplicité du style.

Et c'est un plaisir, vraiment, que de lire ces pages si intéressantes, animées d'un souffle généreux; elles portent au bien, elles glorifient notre temps par les tendances qu'elles indiquent dans notre démocratie, meilleure qu'on ne la dépeint. Nous voudrions les prendre une à une, ces pages; les faire passer sous les yeux du lecteur, et lui demander si l'application des idées qu'elles renferment ne constitue pas le summum de la solidarité. Du reste, elles seront lues par tous ceux qui s'intéressent à la réforme de la bienfaisance.

Nous ne pouvons pas à présent y jeter un rapide coup-d'œil : ce serait trop peu et nous le ferions avec trop de regret. Arrivons plutôt à un point spécial qui nous paraît avoir été omis.

Le rapporteur classe les indigents en trois catégories : ceux qui ne peuvent pas travailler; ceux qui peuvent travailler et le veulent; enfin, ceux qui, le pouvant, ne le veulent pas. Il préconise divers moyens préventifs, ou curatifs, ou répressifs, suivant les cas envisagés; il établit des comparaisons entre les différents systèmes connus, indigènes ou étrangers : charité privée, associations charitables, groupement de ces associations; intervention de la commune, du canton, de l'État; il étudie quelques modèles étrangers : *workhouses* anglo-saxons, colonies allemandes, maisons de refuge françaises, etc. Le tout, comme nous l'avons dit, avec une rare compétence et un souci évident de faire progresser la question.

Mais ces institutions ont besoin d'un personnel qui remplisse des conditions particulières, et, suivant la très judicieuse observation de M. De Quéker, il s'agit de savoir si l'on aura facilement des hommes qui conviennent à la place, plutôt que des hommes à qui la place convient.

Certes, nous admettons que tous ceux qui sont appelés à remplir ces fonctions sont gens vertueux, mais ont-ils tous la technique du métier; sont-ils aptes à classer du premier coup d'œil un indigent, à le secourir suivant le mode le plus efficace, à le diriger suivant la meilleure voie? Répondons hardiment, non! tous ne possèdent pas ces qualités, et nous ne pouvons pas leur en faire un grief. L'hirondelle faite pour voler, s'élance-t-elle, du premier coup, d'une aile hardie, jusqu'aux limites de son domaine? Ne faut-il pas que le couple paternel l'incite cent et cent fois à se confier aux zéphyrs, l'aide, l'attire hors du nid, la porte joyeusement, la soutienne jus-

Hosted by Google

qu'au moment où, confiante en sa force naissante, elle s'élancera vers l'azur mystérieux.

Si vertueux et si bien disposé qu'il soit, l'homme dont l'existence sera vouée au charitable soin d'aider les vaincus de la vie, doit être initié à la pratique des œuvres. Que cette initiation se fasse à l'aide d'un séjour dans quelque établissement analogue à celui qu'on aura à diriger, ou qu'elle s'obtienne par le moyen de cours spéciaux fondés uniquement dans ce but, peu importe pour l'instant. Ce qui importe, c'est d'en montrer la nécessité.

Du reste, l'idée de leur organisation n'est pas précisément neuve. Il nous est revenu autrefois que M. le ministre Lejeune, lors de son passage au département de la justice, l'avait préconisée. Il avait, dès 1892, essayé d'en établir l'importance qui, évidemment, n'échappera à personne.

Maintenant, si l'on étudie de plus près les deux modes de préparation indiqués plus haut, on trouvera que le procédé purement pratique est insuffisant : quelle apparence y a-t-il, par exemple, de voir l'initiateur, c'est-à-dire l'homme en fonction et, par conséquent, très occupé, trouver le temps nécessaire à un enseignement méthodique? D'ailleurs, eût-il le temps et la bonne volonté, saurait-il toujours transmettre clairement sa pensée?

D'autre part, l'initiation purement théorique laisse aussi beaucoup à désirer. Le candidat recevra dans ces cours un enseignement méthodique, clair et fécond; soit, mais pourra-t-il passer immédiatement à la pratique? Tous ceux qui ont quelque connaissance de la nature humaine ne le croiront pas.

Pour notre part, la solution la plus facile et la plus sûre serait d'imposer un stage aux candidats dans une maison déjà existante où seraient organisés des cours spéciaux à leur usage. De cette façon, chaque leçon théorique aurait immédiatement son application : on formerait dans un temps assez court des directeurs, surveillants ou employés quelconques qui auraient toutes les connaissances requises par leur délicate mission et, de plus, le doigté indispensable au travail difficile de l'appréciation rapide et de la direction de mille caractères divers, bons et mauvais, simplement dévoyés ou complètement perdus.

Nous nous arrêtons à regret dans l'étude de ces intéressantes pages, mais avec le dessein d'y revenir plus amplement pour n'en plus traiter un point particulier, mais pour montrer la valeur de l'ensemble.

Qu'il nous soit permis de rendre encore hommage au zèle et à la compétence de la commission.

Ce beau rapport prouve à l'évidence qu'on avait choisi pour l'exécuter *the right men in the right place*.

Ce 20 août 1900. LOUIS BANNEUX.

Hosted by Google

LE TRACÉ DE LA JONCTION NORD-MIDI

DANS SES RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE [1]

La ligne de chemin de fer, après avoir traversé les terrains occupés par la caserne Sainte-Élisabeth, « passe en tunnel sous une partie de la rue de Berlaimont au pied de la tour d'angle de la Banque Nationale, pénètre sous les cours des maisons particulières, puis sous les caves des habitations qui bordent la rue de la Collégiale. Elle continue dans les mêmes conditions sous la rue Sainte-Gudule et la rue de Loxum pour s'engager dans l'îlot de la rue de la Putterie » [2].

Il est probable qu'une rue d'accès menant à la gare centrale nécessitera la démolition de l'hôtel du duc d'Ursel qui forme l'angle de la rue de Loxum et du Marché au Bois.

L'hôtel d'Ursel possède une grande partie assez ancienne; le portail date de 1711. Marguerite de Blioul vendit cet hôtel à Conrad, fils aîné de Gaspar Schets de Grobbendonck qui fut créé baron d'Hingem en 1600; on sait que son fils Conrad fut décoré du titre de comte d'Ursel et son petit-fils Conrad Albert-Charles de celui de duc d'Hoboken et Ursel.

Telle est la seule notice que nous trouvons relativement à cette ancienne habitation seigneuriale.

L'installation de la gare centrale entraînera la métamorphose de tout le quartier de la Putterie. Ce dernier évoque quelques souvenirs historiques intéressants.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 février 1901.
(2) *Chronique des travaux publics* du 20 mai 1900.

Hosted by Google

Parmi les artères condamnées nous avons à citer d'abord la rue de la Putterie.

La Putterie, dite autrefois *Putenhof* ou *Putenof*, Trou ou Jardin aux Puits, devait ce nom à la grande quantité d'eau qu'on y voyait sourdre. L'ancien estaminet *Au Duc Jean* était jadis une brasserie, dite *A la Nouvelle Fontaine*, *de Nieuwe Borre*. Dans une maison de cette rue, Philippe, fils naturel de Philippe Vanden Heetvelde, et sa femme Catherine Stofs, fondèrent, le 15 mai 1422, un couvent de frères de la vie commune, auxquels ils léguèrent par leur testament une rente de 50 florins à condition de célébrer annuellement trois messes dans la chapelle de Sainte-Catherine à l'autel de l'Annonciation.

C'est dans cette rue qu'habitait le sculpteur Jérôme Duquesnoy.

Vient à disparaître aussi la rue de Nuit et Jour, ou, comme on dit en flamand, la rue entre nuit et jour — *Stratula inter Dacht en Nacht*. Elle était appelée ainsi parce qu'il n'y régnait jamais qu'une lueur douteuse; elle communique à la rue de la Madeleine par la rue des Armuriers qui porta les noms les plus divers : rue du Verger ou du Bogard, du Ceinturon, des Ceinturonniers, du Harnais ou des Faiseurs de Harnais et de la Casquette.

Entre la Putterie et la Cantersteen, en face de la rue des Sols, il y avait à la fin du XIV^e^ siècle une belle propriété qui consistait en trois maisons. En 1405, elle fut vendue par Arnoul, fils de Guillaume Van Pede à Antoine de Bourgogne. Lorsque ce prince gouverna le Brabant en qualité de *ruwaert*, comme le palais ducal était encore occupé par la duchesse Jeanne, il logea sa femme dans cette propriété. Plus tard, il en donna la jouissance au chancelier Pierre de Camdonck; Jean IV et Philippe le Bon en gratifièrent tour à tour, celui-là le seigneur de Gaesbeek, et celui-ci le seigneur de Haubourdin. Plus tard, nous retrouvons cet hôtel qui était appelé la Maison du Duc lez-le-Cantersteen ou l'Ostel de Gaesbeek transformé en auberge dite *Le Cygne*.

Est condamnée aussi, la petite rue de la Madeleine.

Hosted by Google

Celle-ci fut créée sur l'emplacement de l'ancien couvent des Saccites. Elle porta d'abord le nom de rue de Sainte-Marie-Madeleine. C'est dans cette rue que Henri d'Eesbeke, dit Vanderhaegen, fonda un hospice auquel il légua tous ses biens pour l'entretien de six vieillards âgés de 50 ans au moins, bruxellois de naissance et incapables de gagner leur vie. Par son testament, fait le 20 juillet 1620, il ordonna que chaque pensionnaire reçût au moins 5 sous par jour, quatre sacs de charbon et deux pots d'huile par an; en outre, le jour de la Saint-Henri, ils devaient se partager une somme de 5 florins. Ils étaient astreints à assister toutes les semaines à une messe dite pour le repos de l'âme de leur bienfaiteur et, à l'issue de cette messe, ils recevaient un pain blanc de 2 sous et 2 sous en argent. En 1807, nous constatons que l'hospice Vanderhaegen n'avait que le maigre revenu de 768 fr. 39 c.

L'hôtel du Groenendael, autrefois refuge du prieuré de ce nom, était situé entre la chapelle de la Madeleine et la Putterie et dépendait aussi jadis des Saccites, à qui il payait un cens.

En cet endroit, au siècle dernier, se trouvait un hôtel bien connu des voyageurs qui aimaient un séjour paisible au sein de la capitale.

D'après les chroniques des rues de Bruxelles (1), c'est dans la Petite rue de la Madeleine qu'eut lieu la fameuse aventure de la Paquita, célèbre par la constance de son amour pour don Figaro de Hurtada, aventure qui porte la date de 1596.

Don Figaro de Hurtada aimait follement la très jolie dona Paquita de Mello. Soldat de fortune devenu capitaine d'archers dans la guerre des Pays Bas. Il avait 30 ans, en 1590, époque où il vit pour la première fois la jeune Paquita à un combat de taureaux. Elle n'en avait que 17. Elle était d'une si éclatante beauté que dès qu'il l'eut vue son cœur ne battit plus que pour elle. Dona Paquita était fière cependant, et si le mérite de don Figaro la touchait, elle combattit d'abord le sentiment qui s'emparait d'elle en songeant à la différence des rangs.

(1) *Chronique des rues de Bruxelles ou histoire pittoresque de cette capitale* 2 volumes, Bruxelles, 1834.

Hosted by Google

Mais l'amour resta vainqueur. Après un mois de lettres discrètes et de sérénades, comme c'était l'usage alors, don Figaro obtint une entrevue avec la jeune fille: une constance éternelle fut jurée; les deux amants résolurent même de fuir ensemble si on refusait de les unir.

Mais le jour même qui suivit ce rendez-vous si tendre, le père de Paquita revint des Pays-Bas à Madrid. Il s'aperçut promptement de l'amour de sa fille; s'étant informé de l'homme qui en était l'objet, il jugea qu'il n'avait pas de temps à perdre. Le vieillard, depuis deux ans, avait formellement promis Paquita à son ami don Zumal de Mendoça, vieux guerrier de 50 ans, usé dans toutes les guerres de l'époque, mais d'une haute noblesse et possesseur d'une grande fortune.

Trois jours après l'arrivée de don Mello, don Zumal fut présenté à Paquita comme son époux. Elle s'évanouit à cette nouvelle, mais son père, impitoyable, n'en fit pas moins tout préparer pour la célébration du mariage.

Paquita ne put qu'écrire à don Figaro une lettre des plus déchirantes, par laquelle elle lui permettait d'user de tous les moyens, pourvu qu'elle échappât à don Zumal. Hélas! sa nourrice, qui s'était chargée de porter cette lettre, revint apprendre à la pauvre fille que don Figaro avait été enlevé et embarqué pour les Indes.

Contrainte de céder à l'ordre de son père, Paquita résolut de rester fidèle à celui à qui elle avait donné sa foi. Le mariage eut donc lieu à Madrid, mais elle signifia à don Zumal qu'elle en aimait un autre et qu'elle ne serait jamais, pour l'époux qu'on lui imposait, qu'une pupille.

Don Zumal, en présence de l'obstination de Paquita, devint un véritable tyran. Il la faisait voyager sans relâche en Espagne, en Portugal, en France et dans les Pays-Bas.

Don Zumal et sa femme erraient ainsi sous des noms supposés depuis plusieurs années; aussi don Figaro n'eut jamais pu retrouver celle qu'il aimait.

En 1596, don Zumal vint habiter à Bruxelles une maison dont les fenêtres étaient solidement grillées et qui était située au milieu de la petite rue de la Madeleine, presque derrière

Hosted by Google

l'église. Là, il se fit le geôlier de sa femme et lui déclara un jour qu'elle devait se résoudre à le rendre heureux ou à mourir. Paquita ne répondit que par un signe de dédain. Son mari, hors de lui, prononça son arrêt de mort.

Il y avait alors en Belgique quelques bandes de bandits qui dévastaient le pays. Un groupe de ces mécréants vivait caché dans la forêt de Soignes. Leur chef, qu'on appelait Philippo, était, disait-on, aussi habile que féroce, mais parfois délicat et toujours fidèle à ses promesses.

Quoi qu'il fût de nationalité espagnole, c'était aux Espagnols qu'il en voulait le plus.

Don Zumal songea à lui pour sacrifier Paquita. Grâce à un intermédiaire, il donna rendez-vous au bandit certain soir hors la porte de Hal.

Don Zumal lui promit 200 ducats pour le meurtre qu'il exigeait de lui et lui remit la moitié de la somme. Le lendemain, dans la nuit, il introduisait Philippo dans la petite maison de la rue de la Madeleine. Mais lorsque le misérable s'aperçut, malgré la semi-obscurité du milieu où il se trouvait, que la victime qu'il devait immoler était une femme ligottée et bâillonnée, il s'écria : « Me prenez-vous pour un boucher? Sachez que jamais je ne me déshonorerai en tuant une femme. Voilà vos ducats », fit-il, en jetant à don Zumal la bourse qu'il lui avait remise.

Fou de rage, don Zumal s'empara du poignard de Philippo et se jeta sur Paquita qu'il saisit violemment par les cheveux. A peine Philippo eut-il aperçu les traits de la victime, que, prompt comme l'éclair, il se jeta sur don Zumal, lui arracha vivement son arme et la lui plongea tout entière dans le cœur.

En un instant, tous les liens de Paquita furent brisés et celle-ci reconnut en ce brigand don Figaro, qui n'avait jamais cessé de l'aimer, qui, après sa fuite des Indes, l'avait cherchée partout et s'était vengé de sa douleur par des crimes.

La nuit même, tous deux disparaissaient et passaient en France où l'on perdit leurs traces.

Don Zumal fut enterré au cimetière de Sainte-Gudule.

L'église de la Madeleine, qui va disparaître aussi, dépendait

Hosted by Google

originairement du couvent des Frères de la pénitence de Jésus-Christ, appelés plus communément saccites, frères aux sacs, ordre semi-ecclésiastique, semi-laïc. Grégoire X ayant supprimé cet ordre en 1276, les derniers saccites cédèrent leur demeure au chapitre de Sainte-Gudule. Les quatre chapelles qui y existaient furent converties en une seule appelée *Sancta Magdalena ad Saccos*. Plus tard, la propriété de cet établissement fut transférée à la ville (1309). Le magistrat y plaça alors les frères de l'hospice de Saint-Nicolas qui, depuis, prirent le nom de saccites. Le 15 mai 1397, il fixa leur nombre à quatorze et stipula qu'ils se recruteraient parmi les hommes âgés de 45 ans au moins et les jeunes gens infirmes. Le même règlement leur donna pour costume un scapulaire avec capuchon et leur interdit de fréquenter les sociétés, les bains, etc. En 1456, le magistrat place les sept derniers frères dans divers établissements de charité et donne les biens des saccites au couvent des chartreux. En 1580, l'église fut cédée aux réformés français et le culte catholique n'y fut rétabli que le 23 avril 1585. En 1637, elle fut restaurée et devint une succursale de Sainte-Gudule; endommagée par le bombardement, elle fut réparée en 1696 et l'année suivante on en rebâtit la tour. Elle fut fermée une première fois le 12 février 1798 et une seconde fois le 26 août 1804. A cette époque, il fut question d'y établir l'hôtel des postes; mais ce projet ayant été abandonné, on y plaça une école dominicale. Enfin, elle fut restaurée en 1840 et rendue au culte. Elle fut alors desservie par une congrégation de rédemptoristes qui occupèrent les bâtiments adjacents.

L'on ne peut s'empêcher d'établir une comparaison entre la physionomie que présentera ce quartier où vont faire escale des trains rapides qui emporteront les voyageurs vers Paris et l'Italie, vers Berlin et Saint-Pétersbourg et celle qu'il offrait au temps jadis quand les moyens de communication étaient rudimentaires. La quiétude de cette partie centrale de Bruxelles n'était troublée vers la fin du XVII^e^ siècle que par le départ de quelques courriers. De la rue des Longs-Chariots partaient celui à destination d'Aerschot tous les mercredis,

Hosted by Google

celui vers Gand tous les jours, celui vers Louvain quotidiennement aussi. Un courrier quittait l'*Auberge de la Couronne*, rue de la Montagne, pour Audenarde, tous les mardis; un autre partait tous les lundis de l'*Hôtellerie du Faucon*, située dans la même rue, pour se rendre à Bruges. Finalement, le courrier vers Liége avait son point de départ vis-à-vis de l'hôtel du duc d'Ursel tous les dimanches, et les mardis et vendredis à l'*Hôtellerie du Cerf*, au Marché au Bois. Voilà le passé.

Et maintenant, songez au spectacle que ce quartier présentera dans l'avenir. Pour avoir cette vision, il faut se figurer par la pensée la future gare centrale.

« La gare sera érigée à front d'une artère principale montant en une rampe douce de $0^{m},05$ par mètre du carrefour du Marché aux Herbes, en face de la sortie des Galeries Saint-Hubert, jusqu'au carrefour du Marché au Bois et de la rue des Paroissiens. Cette artère qui, en ses points les plus étroits, mesure encore 20 mètres de largeur, offre en ses points de plus large expansion deux places de stationnement : l'une fait face au Marché aux Herbes, l'autre, de dimensions un peu plus restreintes, est presque parallèle à la rue de Loxum. La première de ces places, de forme triangulaire, mesure 200 mètres de base et 75 mètres de largeur, soit une superficie de trois quarts d'hectare, qui est comparable à celle de la place Rogier.

» Deux percées de 20 mètres de largeur chacune relient ces places de stationnement d'une part au carrefour de la rue Sainte-Gudule; à la rue de la Madeleine, en face de la rue Duquesnoy, d'autre part.

» Le bâtiment des recettes de la gare affecte la forme d'une équerre dont l'une des branches mesure 160 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur, dont l'autre se développe sur 100 mètres de longueur et 20 mètres de largeur au minimum.

» La partie de ce bâtiment, située à front de la grande place de stationnement, face à la rue du Marché aux Herbes, est spécialement affectée au service des bagages tant au départ qu'à l'arrivée et au vestibule de sortie des voyageurs; l'autre

Hosted by Google

aile, d'équerre sur la première, est principalement réservée au service de départ des voyageurs.

« L'entrée du public se fait par de nombreuses portes percées dans la tour ronde qui forme l'intersection des deux ailes et qui se profile dans la perspective d'une rue projetée vers la rue du Fossé aux Loups. Le public entrant dans ce spacieux vestibule aura donc devant lui les nombreux guichets de distribution des billets, puis, vers la gauche, le couloir menant à la salle d'attente et au buffet.

« Le voyageur, sortant des salles d'attente, se trouvera sur une large galerie de circulation surélevée de 6 mètres au-dessus des voies ferrées et de laquelle, par des escaliers, il aura accès direct sur chacun des trottoirs d'embarquement.

« A l'arrivée, les voyageurs débarqués sur les trottoirs se dirigeront vers l'extrémité de la gare couverte opposée à celle où sont les salles d'attente et par des escaliers monteront jusqu'à la galerie de circulation qui contourne à l'intérieur toute la gare couverte. Ils se dirigeront ainsi vers le vestibule de sortie.

« Les voies ferrées, au nombre de dix, longent des trottoirs de 7 ou 8 mètres pour les deux trottoirs extrêmes en desservant chacun qu'une voie et de 10 mètres de largeur pour les trottoirs intermédiaires bordés de voies de part et d'autre (1). »

Faites circuler dans cette immense gare la foule des voyageurs, voyez en imagination le va-et-vient incessant des omnibus d'hôtels, des fiacres, des automobiles, qui se dirigent vers l'édifice ou qui en quittent les abords pour s'engager dans les artères voisines, animez en outre ce tableau par la foule des piétons, toujours considérable aux environs d'une gare, et vous aurez une idée de la métamorphose qui va s'opérer en cet archaïque quartier de la capitale.

La voie ferrée passe ensuite sous la rue de la Madeleine, puis sous les rues Saint-Jean et de l'Hôpital. Ici elle atteint

(1) Les passages entre guillemets sont extraits d'une étude sur la jonction Nord-Midi et la Gare centrale, qui a paru dans la *Chronique des travaux publics* des 20 et 27 mai 1900.

Hosted by Google

encore un point historique de notre capitale, celui où était naguère l'ancien palais de justice.

Avant de recevoir cette destination, cet emplacement avait été occupé par la Compagnie de Jésus.

Après avoir eu quelques installations provisoires, en effet, les jésuites en devinrent possesseurs en 1589, en vertu d'une autorisation qu'ils durent à la protection du secrétaire de Farnèse, Cosme Massi. Melchior Vanden Cruyce, négociant à Anvers, acquit pour eux la maison dite de Grimberghe. Cette maison, qui avait étables, jardin, cour et étang, était située entre la rue de Ruysbroeck, la rue dite le Demi-Bonnier (t' Halfbunder, aujourd'hui rue de la Paille) et la première enceinte.

Lorsque les jésuites l'achetèrent, cet hôtel était occupé par les religieuses de Bigard, qui s'y étaient réfugiées; elles le quittèrent et ils s'y établirent aussitôt. A la même époque, ils acquirent plusieurs maisons situées à l'intérieur de l'ancienne enceinte jusqu'en face de la rue de l'Hôpital et dans la rue d'Or, jusqu'au refuge de Cambrai.

Ce refuge que les évêques de Cambrai possédaient de temps immémorial s'étendait au delà de la vieille enceinte et le magistrat avait autorisé le percement d'une porte dans le mur de la ville pour relier les propriétés possédées par les évêques de Cambrai en deçà et au delà de cette muraille. C'est dans ce refuge, que les jésuites achetèrent, que fut installé leur collège. Ce dernier fut ouvert le 14 juillet 1604.

Les jésuites voulaient aussi posséder une église, mais faute de fonds suffisants, l'érection de celle-ci ne se fit que lentement et elle ne fut achevée qu'en 1626. La tour n'en fut élevée que trente ans après.

Cette église occupait l'emplacement actuel de la place de la Justice.

Le 23 septembre 1779, à 8 heures du matin, le commissaire du gouvernement chargé de mettre à exécution le décret supprimant les jésuites se présenta au couvent de Bruxelles; trouvant les pères occupés à célébrer la messe, il attendit qu'elle fut terminée, puis il fit évacuer le temple et le ferma.

Hosted by Google

Le collège fut ensuite entièrement rebâti et en 1777 on y installa la commission royale des études et plus tard le Collège thérésien; l'arsenal fut placé dans la bibliothèque qui donnait sur la rue de la Paille, et la grande salle fut louée à quelques membres dissidents de la Société du concert bourgeois.

En 1788, Joseph II établit momentanément aux jésuites les facultés de droit, de médecine et de philosophie de l'université de Louvain « afin d'éloigner le mauvais esprit qui régnait parmi les élèves de cette institution ». L'église servit d'abord de bibliothèque, puis devint le local du club de la Société des amis de la liberté et de l'égalité. Après avoir longtemps servi de magasin militaire, elle fut abattue en 1812 et remplacée par une place publique.

Quant au couvent et au collège, ils furent transformés pendant la domination française en caserne, puis en hôpital pouvant contenir 500 lits.

Le décret du 23 avril 1810 les transforma en propriétés communales. Ces bâtiments furent alors affectés au service des tribunaux, on les restaura en 1823, et, sur la place qui avait remplacé l'église, on éleva une façade calquée sur celle de l'église de Sainte-Marie la rotonde à Rome, autrefois le temple d'Agrippa, qui devint la façade de notre ancien palais de justice. L'on se souviendra qu'en ce dernier la cour d'appel était installée dans l'aile qui longeait la rue de Ruysbroeck, le tribunal de première instance dans la partie donnant rue de la Paille où se trouvait également le dépôt des archives du royaume. Au fond de la cour principale, qui était entourée d'une galerie couverte, on avait élevé en 1843 pour la cour de cassation un bâtiment fort simple. L'on avait érigé aussi une salle pour la tenue des assises. Enfin, le tribunal de commerce était situé dans un bâtiment auquel on avait accès par une allée débouchant rue d'Or.

Tous ces édifices sont aujourd'hui remplacés par le groupe d'habitations limité par les rues de Ruysbroeck, de la Paille et Joseph Lebeau.

La voie ferrée passe ensuite aux abords de l'ancienne Steenpoort.

Hosted by Google

La Steenpoort, dont le nom paraît provenir de l'usage auquel elle servait de temps immémorial (*Steen* signifie aussi prison), était autrefois affermée ; le fermier devait fournir une caution de 400 livres de 40 gros de Flandre et recevait 7 sous par jour pour chaque prisonnier confié à sa garde. Il y avait sous cette porte un crucifix ; elle n'avait pas encore de chapelle en 1610, quand la ville, à la demande des archiducs, accorda 300 florins pour en construire une, le conseil des finances ayant déclaré le 11 juin que ce n'était pas de droit.

Il subsiste, pensons-nous, encore des vestiges de la Steenpoort dans un immeuble de la rue d'Or.

Le chemin de fer passe ensuite sous la rue des Alexiens et atteint le quartier de la Chapelle où il reparaît au jour sous la petite rue de la Prévôté.

Quelques mots sur le quartier de la Chapelle sont indispensables.

L'origine de l'église de la Chapelle remonte à Godefroy Ier. Ce prince fit bâtir une chapelle en l'honneur du Saint-Sépulcre et de Notre-Dame. Il donna cet édifice avec un alleu adjacent contenant 3 bonniers à l'abbé Parwin et aux religieux du Saint-Sépulcre à Cambrai, à charge d'y faire célébrer les offices jour et nuit, et après sa mort, d'implorer le Ciel en sa faveur.

Parmi les particularités intéressantes relatives à cette église, nous relevons celle-ci : le duc Henri III avait donné à l'église de la Chapelle cinq particules de la sainte croix, enchâssées dans une croix de cuivre. Les dons que lui attirait cette relique étant considérables, on fonda, en vue du partage de leur produit, une sorte de société. Pour les recevoir, l'on installa un tronc fermé par deux clefs, dont l'une était gardée par le prévôt, l'autre par les proviseurs ou marguilliers. Le premier prélevait un tiers des offrandes, les seconds les deux autres tiers ainsi que toutes celles faites le vendredi saint et le jour de l'Exaltation de la croix. Les proviseurs furent autorisés à faire tous les mois une quête pour la fabrique et à porter la relique en procession dans l'église ; il leur fut même permis, en outre, de l'envoyer dans d'autres paroisses de la ville ou du

Hosted by Google

dehors. On voit, en effet, dans les archives de la Chapelle, qu'à certains jours de l'année la relique était portée à Saint-Nicolas et que le samedi avant la *Lætare* on l'exposait dans l'église d'Enghien.

En 1578, l'église dut livrer au magistrat toute son argenterie et, l'année suivante, elle fut enlevée au culte catholique. Convertie en temple calviniste, puis en hôpital militaire, elle fut privée de tous ses ornements. L'archevêque bénit à nouveau le maître-autel le 3 avril 1585.

L'église de la Chapelle fut fermée le 14 novembre 1797 et, au mois de décembre suivant, le curé, qui refusait de prêter le serment de haine à la royauté, fut sommé de quitter la cure endéans les quinze jours. Toutefois elle fut momentanément rouverte. Plus tard, les paroissiens l'obtinrent pour oratoire (11 germinal an VIII, 1er avril 1800), mais les maîtres de fabrique s'étant opposés à ce que des prêtres assermentés y disent la messe, cette faveur leur fut retirée. Le prêtre Haillez s'offrit alors à y célébrer l'office divin en se conformant aux formalités exigées des ministres du culte, et sa proposition ayant été agréée, l'église fut ouverte. Mais la déconsidération attachée aux prêtres assermentés fit que les offices y furent peu fréquentés. Haillez donna sa démission à la fin de l'année et l'église redevint un simple oratoire. Au mois de mars 1802 on pratiqua dans le mur, derrière le maître-autel, une ouverture par laquelle on pouvait apercevoir du dehors les prêtres qui célébraient la messe. Il y eut alors à la Chapelle un grand concours de monde, mais l'autorité fit bientôt cesser cet état de choses. Enfin, le concordat mit fin à ces discussions et en 1803 cette église redevint une des quatre cures de la ville.

Ce temple, qui se compose de deux parties distinctes, l'une datant du XIIe siècle l'autre du XVe, a été restauré en 1813.

Pour se faire une idée de l'aspect de cette partie de la ville au temps jadis, il faut rétablir par la pensée le cimetière de la Chapelle qui était vaste et longeait la rue Haute en suivant l'alignement des maisons voisines. En 1765, on entoura le cimetière d'une balustrade en pierre bleue. Dans le voisinage du champ de repos se trouvait une fontaine ornée d'une

Hosted by Google

pyramide. Elle s'appelait, au XVII^e siècle, la fontaine de la Sainte-Trinité ou de Notre-Dame.

A l'ouest de l'église s'élevait la maison des prévôts de la Chapelle.

Il y avait en cet édifice une chapelle.

Lors de la suppression des abbayes, la prévôté, fut momentanément occupée par les Ursulines. Le 19 février 1828, son propriétaire, M. Mercier, fut autorisé à ouvrir sur ce terrain la rue qui conduit, en faisant un coude, à la rue des Ursulines. Cette rue a reçu le 5 août de la même année le nom de rue du Prévôt; mais celui de rue de la Prévôté à prévalu.

De la rue de la Prévôté, la voie ferrée, en remblai avec murs de soutènement, traverse les cours de l'îlot compris entre la rue des Ursulines et la rue de la Chapelle, passe au-dessus de la rue des Brigittines, qu'elle conserve à la circulation, puis au-dessus des rues des Tanneurs, du Miroir, de Terre-Neuve, franchit en viaduc le boulevard du Midi d'où elle se rattache à la gare.

ALBERT DU BOIS.

Hosted by Google

LA NEUTRALITÉ LIÉGEOISE

(A PROPOS DE DEUX LIVRES RÉCENTS.)

« Eh bien, Messieurs, que voulez-vous être, Français, Espagnols, Hollandais? » demandait, après l'assassinat du bourgmestre La Ruelle, le traître Warfusée aux bourgeois de Liége.

« Non, Monsieur, répondirent les bourgeois, nous voulons demeurer vrais Liégeois et neutraux. »

C'est à cette citation empruntée à l'*Histoire tragique ou relation véritable du banquet Warfuséen,* et par laquelle M. Lonchay commençait, il y a dix ans, sa remarquable étude d'histoire diplomatique sur la principauté de Liége, la France et les Pays-Bas au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, que nous étions incessamment ramené en faisant l'examen de deux ouvrages récemment parus : *Essai sur le règne du prince-évêque de Liége Maximilien-Henri de Bavière*, par Michel Huisman (1), et *Liége et les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne occidentale*, par J.-E. Demarteau (2).

Non pas que la neutralité liégeoise fasse le sujet particulier de l'un ni de l'autre de ces deux ouvrages; M. Huisman, dans son essai sur Maximilien de Bavière, nous donne une étude

(1) *Essai sur le règne du prince-évêque Maximilien de Bavière*, par Michel Huisman. Bruxelles, Lamertin, 1899. 1 vol. in-8° de 196 p.

(2) *Liége et les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne occidentale*, par J.-E. Demarteau. Liége, de Thier et Gothier, 1900. 1 vol. gr. in-8° de 288 pages.

Hosted by Google

très documentée sur le règne lamentable de ce prince-évêque et la funeste administration de ses deux ministres François-Egon et Guillaume-Egon de Furstenberg. M. Demarteau fait un tableau d'histoire comparée de Liége et des principautés ecclésiastiques qui, comme Liége, vécurent sous le sceptre et la crosse des princes de la maison de Bavière, montrant que ces princes ne firent souvent qu'appliquer dans la cité mosane des procédés germaniques dont ils avaient fait l'expérience dans leurs autres sièges épiscopaux de Paderborn, Hildesheim ou Munster.

Mais un point domine, dans le résultat des patientes recherches de M. Huisman aussi bien que dans le travail d'investigation et de comparaison auquel s'est livré M. Demarteau : c'est qu'à Liége la question de neutralité fut le pivot des relations extérieures de la principauté et même, à certains moments, de la politique interne de la cité. « Vrais Liégeois et neutraux », tel est le principe dont s'inspire la diplomatie liégeoise à la fin du XVI^e^ siècle et dans le cours du suivant; tel est le cri dont l'écho affaibli résonne encore au milieu des tourmentes révolutionnaires et des convulsions politiques dont la ville fut l'objet sous les princes de la maison de Bavière.

Que le pays tout entier soit unanime à vouloir, contre une attaque du dehors, maintenir l'intégrité du territoire, qu'il s'agisse de combattre les visées ambitieuses du prince qui, pour arriver à ses fins, a fait appel à l'intervention étrangère, ou bien qu'il importe de repousser les menées particularistes d'une faction qui cherche à l'extérieur un appui contre le parti adverse, c'est la neutralité que l'on invoque. On pouvait être *Chiroux* ou *Grignoux*, on pouvait sans s'émouvoir s'entendre appeler *mangeur de tartes aux pommes* ou *mangeur de boudins*, parce que ces dénominations désignaient deux partis qui entendaient le bien du pays chacun à sa manière, mais qui, l'un comme l'autre, voulaient le maintien de la neutralité et l'intégrité du territoire. Par contre, c'était faire tort à quelqu'un que d'accoler à son nom l'épithète de *kaiserlich* ou de *fransquillon*, de partisan de l'Allemagne ou de partisan de la France. A une époque où l'idée de patrie ne s'étendait sou-

Hosted by Google

vent pas au delà de l'enceinte des murailles qui entouraient la cité natale, la remarque vaut d'être notée.

* * *

Les dernières années du moyen âge avaient été, pour le pays de Liége, une période particulièrement calamiteuse. Le désastre d'Othée, en 1408, l'horrible répression dont Liége avait ensuite été l'objet avaient marqué d'une tache sanglante l'aurore du XV^e^ siècle : et, rapprochement singulier, c'était Jean sans Pitié, c'était un prince de Bavière déjà qui présidait à ces terribles représailles.

Plus tard, coup sur coup, à Montenaeken, en 1465, à Brusthem, en 1467, les milices communales avaient été de nouveau écrasées par l'armée bourguignonne. Dinant, en 1466, Liége, en 1468, avaient chèrement expié et leur hostilité envers leurs redoutables voisins, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et leur complaisante crédulité dans les promesses du perfide roi de France Louis XI. Les Liégeois apprenaient à leurs dépens à se défier de l'étranger. Aussi, en 1477 déjà, à la mort du dernier prince bourguignon dont ils avaient eu tant à souffrir, manifestèrent-ils le désir de rester neutres dans les querelles de leurs voisins.

Mais de nouveaux malheurs s'abattirent sur la principauté, au cours de la longue guerre civile qui suivit entre les La Marck et les de Horne et dans laquelle intervinrent Maximilien d'Autriche et le roi de France Charles VIII. De nouveau, il y eut tant de villes pillées, de villages saccagés, de morts et de ruines accumulées que l'état de guerre suscita un effroi général et inspira aux Liégeois la plus sage des résolutions.

En 1492, au lendemain de la réconciliation du prince-évêque Jean de Horne avec les deux frères Robert et Evrard de La Marck, les trois États du pays décidèrent que la principauté resterait désormais étrangère à tous les conflits soulevés entre les puissances voisines.

Telle fut l'origine de la *Neutralité liégeoise*. Mais il ne suffisait pas de la proclamer; il fallait encore la notifier aux cours

Hosted by Google

étrangères voisines et surtout la faire reconnaître par ces dernières. A cet effet, les trois États envoyèrent des ambassadeurs, munis de leurs instructions, auprès du roi de France, de l'empereur d'Allemagne, et de Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas. Ces instructions portaient en substance, d'après le Pawilhar, de demander que le pays pût demeurer en bonne et vraie neutralité durant les guerres que ces souverains pourraient avoir, que le commerce restât libre et assuré de part et d'autre, que défense fût faite aux hommes de guerre d'envahir le pays, enfin, que sur tous ces engagements des lettres patentes fussent dressées en forme due et authentique et publiées dans les places frontières de France, d'Allemagne et des Pays-Bas.

Les ambassadeurs réussirent dans leur mission et la neutralité fut admise sur les bases proposées. Le 8 juillet 1492, le roi de France Charles VIII la reconnut : « Promettons dorsenavant les (Liégeois) tenir et faire tenir paisibles par noz capitaines et gens de guerre sans leur permettre pendant ladite Neutralité fourager, piller, rober, ou travailler par exploitz de guerre ledit Pays de Liege. Pourveu que de leur parte ils se tiennent Neutres sans fraude, et qu'ils ne s'entremettent de faire ou donner dommaige à nous, noz royaume, pays et seigneuries, et qu'en aulcune maniere ils ne se declarent noz ennemis, et qu'ils ne favorissent ou baillent assistence ou ayde à ceux qui nous pourroyent faire guerre cy-après. »

Un mois après, le 8 août, arriva la réponse de l'empereur d'Allemagne Maximilien Ier et de l'archiduc Philippe, souverain des Pays-Bas. Elle était conçue à peu près dans les mêmes termes que la lettre du roi de France : « Promettants doresenavant le (Pays de Liege) tenir et faire tenir paisible par noz capitaines et gens de guerre sans leur permettre durant la ditte Neutralité fourager, piller, rober ou travailler par exploits de guerre ledit Pays de Liege, Bouillon et de Looz, pourveu que lesdits de Liege de leur part se tiennent neutres sans fraude et qu'ils ne s'entremettent de faire ou donner domage à nous, nosdits pays, seigneuries et subjects, et qu'en aucune maniere ils ne se déclareront noz ennemis et qu'ils ne favorisent ou

Hosted by Google

baillent assitence ou ayde à ceux qui nous font ou pouroyent faire guerre cy-après. »

L'année suivante, au traité de Senlis, le 23 mai 1493, les trois souverains renouvelèrent collectivement leur déclaration d'amitié à l'égard de « l'Evesque et Cité de Liege ».

On le voit, à la simple lecture de cette double déclaration faite en termes à peu près identiques : il s'agit bien d'un traité de neutralité en bonne et due forme, comme l'avaient demandé les États de Liége.

C'est donc à tort que certains écrivains, et des meilleurs, datent de 1577 et de Gérard de Groesbeek la proclamation de la neutralité liégeoise : elle est antérieure de quatre-vingt-cinq ans à cette époque.

S'il fallut alors la proclamer de nouveau, s'il fut nécessaire de renouveler le pacte de 1492, c'est que, à peine conclu depuis un quart de siècle, le traité de neutralité fut rompu et l'accord avec les pays voisins anéanti pour faire place à une alliance entre la principauté et le roi Charles, souverain d'Espagne et des Pays-Bas.

C'était en 1518. Depuis douze ans, Erard de la Marck avait succédé sur le siège épiscopal à Jean de Horne, sous le règne duquel les États de Liége avaient proclamé la neutralité du pays. D'autre part, le jeune souverain des Pays-Bas venait d'hériter du trône d'Espagne et l'on pouvait prévoir qu'il ajouterait bientôt la couronne impériale à ses titres héréditaires. L'avènement de Charles-Quint en Allemagne allait placer le pays de Liége au milieu des États impériaux, et dès ses premiers pas dans la vie politique, le nouveau souverain se préoccupa de garantir la libre communication entre les Pays-Bas et l'empire à travers le territoire de la principauté, en même temps qu'il s'assurait par la vallée de la Meuse une voie de pénétration facile et profonde vers la France. Charles n'était pas le seul ni le premier homme d'État qui se rendait compte de l'importance stratégique du pays de Liége, mais ce fut lui qui prit l'initiative de négociations en vue de faire de l'évêque et des Liégeois ses alliés.

Ses offres s'adressaient à un prélat d'autant plus disposé à

Hosted by Google

l'écouter qu'elles étaient appuyées par la promesse de servir à Erard de la Marck, en attendant qu'il lui eût été procuré des bénéfices de cette valeur, une rente annuelle de six mille florins, une autre de huit mille florins à Robert de la Marck, son frère, et une pension de mille florins au fils de ce dernier. On prétend que, de plus, le prince-évêque voyait dans l'alliance avec le roi d'Espagne le moyen d'imposer son autorité à ses sujets, avec qui il avait eu déjà de fréquents démêlés.

Les négociations s'ouvrirent à Saint-Trond, où le prince-évêque en personne se rendit accompagné de son frère Robert. Les deux Liégeois s'y rencontrèrent avec les envoyés de Charles, qui étaient Henri, comte de Nassau, Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, et Charles de Croy, prince de Chimay, secondés par deux jurisconsultes. Le 27 avril 1518, fut signé le traité d'amitié et d'alliance, « le seigneur de Liege » s'engageant à « servir le Roy envers et contre tous sans nulz excepté », le roi de son côté promettant à l'évêque de l' « assister envers et contre tous ».

Mais il fallait faire accepter ce traité, ou plutôt cette violation de traité, par les trois États, signataires du pacte de 1492. Ce ne fut pas sans difficulté ni sans résistance de la part des intéressés. L'empereur Maximilien lui-même s'en mêla : tout au moins peut-on observer que les trois diplômes qu'il donna en faveur de la principauté sont du 24 juin de la même année et pourraient bien avoir eu pour but de gagner les Liégeois à la cause du petit-fils et futur successeur de l'empereur.

L'hésitation persista sans doute en dépit des faveurs impériales; car ce fut le 7 novembre seulement que l'on vit arriver à Liége Antoine de Lalaing et Charles de Croy, deux des négociateurs de l'entrevue de Saint-Trond, assistés cette fois de Jacques, comte de Hornes, Jean Jonglet et Haneton. Tour à tour, l'État noble et l'État primaire donnèrent leur assentiment au traité d'alliance; l'État-tiers y adhéra également lorsque le prince eut réuni les bourgmestres, conseillers, commissaires et métiers de la cité au couvent des Mineurs pour leur exposer les avantages d'un tel traité.

Tel qu'il fut lu au Conseil de la cité et selon le texte signé le

Hosted by Google

30 novembre 1518, le traité stipule comme points principaux les suivants : les deux parties s'aideront contre tout prince qui leur fera la guerre ou envahira leur pays; les marchandises des deux pays pourront librement faire le commerce et ne payeront que des droits de douane accoutumés ; les deux parties empêcheront les désordres des gens de guerre étrangers ; elles pourvoiront à l'entretien des routes ; elles prohiberont l'enrôlement des soldats par leurs ennemis.

Le roi François Ier protesta sur-le-champ contre le traité d'alliance conclu avec son adversaire et manifestement dirigé contre la France. D'autre part, tous ceux qui ne cachaient pas leur préférence pour une amitié avec ce dernier pays, tous ceux qui auraient voulu rester fidèles à la neutralité, joignirent à Liége leurs voix aux réclamations du roi de France. Mais les princes-évêques avaient appris des Bourguignons comment on faisait taire les murmures des mécontents : Erard de la Marck fit saisir et jeter les plus séditieux dans la Meuse. C'est du moins ce qu'écrit Fisen : *Convicti plures in amnem demersi sunt.*

Erard de la Marck mourut en 1538. Depuis huit ans, devançant Charles-Quint qui l'imita en 1558, il faisait célébrer chaque année, la veille de la Saint-Sylvestre, ses propres funérailles auxquelles il assistait régulièrement, agenouillé à côté du somptueux tombeau que, de son vivant également, il s'était fait ériger dans la cathédrale de Saint-Lambert.

Tant que vécut Charles-Quint, tant que dura sous son sceptre l'union intime de l'Allemagne et des Pays-Bas, devenus un cercle de l'empire, le traité d'alliance avec le pays de Liége porta ses fruits et les Liégeois eux-mêmes durent apprécier les avantages matériels que leur procurait leur situation d'alliés, placés au beau milieu des domaines patrimoniaux de l'empereur ou des territoires qui relevaient de son autorité. Non seulement le pays de Liége se trouvait pris de toutes parts ou à peu près dans la colossale domination de Charles-Quint, mais il était même dans la dépendance de l'empire comme appartenant à la confédération germanique, comme faisant partie du cercle de Westphalie dont il était un « membre insigne ».

Hosted by Google

Toutefois, la rupture des relations amicales avec la France ne laissa pas de causer un préjudice au commerce que les Liégeois faisaient avec leurs voisins du sud; le pays eut aussi horriblement à souffrir lors des attaques combinées des Français et des Gueldrois, en 1542 et 1543, et pendant la campagne que Henri II entreprit contre Charles-Quint en 1554 : le château de Bouillon fut pris par les Français, les villes de Mariembourg et Dinant saccagées, l'Entre-Sambre-et-Meuse ravagé. Et les troupes impériales, accourues pour repousser les Français, achevèrent de ruiner le pays déjà épuisé par le pillage et les exactions des soldats de Henri II.

L'alliance de Charles-Quint coûtait cher, et le peuple commençait à s'apercevoir qu'elle dégénérait en asservissement à la politique et aux ordres du puissant monarque. A Corneille de Berg, désigné par Charles-Quint et imposé au chapitre comme successeur d'Erard de la Marck, avait succédé Georges d'Autriche, déjà coadjuteur depuis plusieurs années par l'influence et sous la pression de l'empereur dont l'intervention dans les affaires de la principauté devenait de jour en jour plus active et plus pénétrante : au point qu'il pouvait répondre à une incitation à réunir Liége à ses États des Pays-Bas : « J'aime mieux les Liégeois bons voisins que mauvais sujets. » Georges d'Autriche reçut lui-même pour coadjuteur Robert de Berg, qui devait lui succéder en 1557. Peut-être pourrait-on établir que l'institution de la coadjutorerie, qui date de cette époque, fut inspirée par une pensée politique : en faisant nommer du vivant et avec l'appui du prince-évêque celui qui était appelé à remplacer ce dernier sur le siège épiscopal, Charles et son allié ne laissaient rien, par la suite, au hasard d'une élection.

Les successeurs d'Erard de la Marck, Corneille de Berg, Georges d'Autriche et Robert de Berg restèrent donc fidèles à la politique d'amitié avec Charles-Quint. Gérard de Groesbeek, qui fut élevé à la dignité princière en 1564, non seulement fut d'abord l'allié de Philippe II, mais il voulut même étendre l'alliance liégeoise à plusieurs princes de l'empire : c'est ainsi qu'en 1570, les trois États du pays de Liége eurent à délibérer sur un projet d'union avec les États de « Collongne,

Hosted by Google

Treves, Jullers et autres », Sa Majesté impériale et le roi d'Espagne étant parties consentantes.

A ce titre, le nouvel évêque accorda le passage sur le terrain liégeois au duc d'Albe; il le refusa au prince d'Orange qui n'en vint pas moins, en ennemi cette fois, jusqu'aux portes de Liége, et ne se retira qu'en laissant derrière lui d'effroyables souvenirs de ses représailles.

Mais la situation politique venait de se modifier considérablement en Europe. Philippe II avait recueilli la majeure partie de l'héritage paternel, l'Espagne et les Pays-Bas notamment; seulement, les domaines germaniques de Charles-Quint étaient passés, avec la dignité impériale, en d'autres mains. Bien plus, des dix-sept provinces des Pays-Bas, jusqu'alors unies sous un même sceptre, une fraction notable était en voie de se soustraire définitivement à l'autorité du roi d'Espagne. Le pays de Liége, durant toute la première moitié du XVI^e^ siècle, n'avait eu, hormis la France, qu'un seul voisin avec qui il eût à compter : Charles-Quint, empereur et souverain des Pays-Bas. Il allait falloir dorénavant, tout en observant les constitutions qui rattachaient la principauté au Saint-Empire, entretenir des rapports et avec le gouvernement espagnol de Bruxelles et avec celui des Provinces-Unies à la Haye. L'empire à l'est, la France, au sud, les Pays-Bas catholiques et la république des Provinces-Unies, d'autres parts; une longue bande de territoire enclavée entre de puissants ou remuants voisins; point de barrière : ni front ni fond, on était occupé avant d'avoir pu se défendre; tel était, en 1577, l'état de la principauté.

A moins que d'obliger les Liégeois à vivre sous les armes pour faire face de toutes parts aux belligérants et résister à leurs incursions incessantes, le mieux était de chercher à se lier d'amitié avec tous et de faire reconnaître de nouveau la neutralité du territoire.

Gérard de Groesbeek le comprit, et ce fut une demande d'alliance formulée par les États-Généraux des Pays-Bas contre don Juan qui lui fournit l'occasion de renouveler l'ancienne neutralité.

Hosted by Google

C'était au plus fort de la lutte du gouvernement espagnol contre ses sujets des Pays-Bas révoltés. Ceux-ci envoyèrent demander aux Liégeois de se joindre à eux contre l'Espagne : deux députés, Jean de Bourgogne, seigneur de Froidmont, et Nicolas Salmier, seigneur de Melroy, arrivèrent à Liége, au cours d'une session des États du pays, munis d'instructions datées du 2 novembre 1577. Ils réclamèrent du prince-évêque qu'il mît la ville de Dinant à l'abri d'un coup de main de l'Espagnol et qu'il interdît à ses sujets de fournir des vivres et des munitions aux ennemis; enfin, ils lui proposèrent une alliance offensive et défensive contre Philippe II. Les envoyés renouvelèrent ces demandes aux trois États, ainsi qu'aux bourgmestres, conseillers et métiers de la cité.

La réponse aux délégués des États-Généraux est du 10 novembre 1577. Elle disait en substance que le pays de Liége, faisant partie de l'empire et du cercle de Westphalie, ne pouvait s'engager dans une alliance offensive et défensive sans l'assentiment de l'empereur et des princes du cercle. Quant aux autres réclamations, le prince et ses États s'engageaient à veiller sur la place de Dinant, comme aussi sur celle de Maestricht, dont l'évêque était co-souverain ; mais ils ne pouvaient ni empêcher leurs sujets de vendre des vivres, ni interdire le libre commerce des munitions de guerre.

Fidèle à son engagement d'observer une stricte neutralité, Gérard de Groesbeek, au printemps suivant, prohiba sur le territoire liégeois tout enrôlement de soldats pour une armée étrangère et ordonna à ses sujets de se tenir prêts à défendre leur propre pays.

Telle est l'origine du renouvellement de la neutralité liégeoise. Le moment est venu de définir ce que l'on entendait par ces deux mots, et c'est ici que nous allons faire de fréquents emprunts aux ouvrages que nous avons cités en commençant.

* * *

« Une neutralité idéale serait celle qui confinerait un peuple dans un isolement absolu. »

Mais pareille situation est irréalisable. Quoi qu'il fasse, un

Hosted by Google

État neutre ne peut empêcher les relations de ses sujets avec les contrées limitrophes, pas plus qu'il ne lui est possible de prohiber les rapports de ces dernières avec son propre territoire. Il aurait beau interdire à ses subordonnés tout trafic avec les belligérants : malgré toute sa vigilance, il n'arriverait pas à les détourner de fournir à chacun des deux adversaires des vivres, des effets d'habillement, des chevaux, des munitions, même des armes et des volontaires.

Jusqu'à quel point ces rapports des neutres avec les États voisins sont-ils licites et compatibles avec les prescriptions d'une stricte neutralité?

La question n'est pas encore nettement résolue de nos jours, et la doctrine des droits et des devoirs des neutres reste encore à déterminer d'une façon précise.

Elle était moins définie encore à l'époque de la neutralité liégeoise et l'on a pu dire de cette dernière qu'elle ne fut jamais que relative et réduite à l'expérience. Ainsi, elle admettait le passage inoffensif, *transitus innoxius*, des armées belligérantes sur le sol de la principauté, alors qu'à nos yeux il semble que le respect du territoire aurait dû être le premier droit de la neutralité : l'envahisseur avait à régler avec le prince de Liége les conditions auxquelles il était admis à passer par le pays, en fixant les étapes, les endroits de cantonnement, les frais de route et de séjour; mais que de fois cette concession de passage amena celui qui en bénéficiait à se regarder comme autorisé à prendre ses quartiers d'hiver dans le pays, à se faire livrer des subsistances par les habitants, voire même à occuper les places fortes du territoire. La soldatesque se livrait-elle ensuite à des pillages ou à des violences? Sous couleur de garder par devers lui l'exercice de la discipline militaire, l'étranger prétendait être seul maître de punir ou de tolérer ces abus et contestait à la juridiction locale ordinaire tout droit de s'immiscer dans la répression des délits commis par les troupes. On voit, dans ces conditions, ce que devenait la neutralité et combien peu elle réservait de garanties et de sécurité aux habitants, particulièrement à ceux de la partie rurale du pays.

Hosted by Google

La reconnaissance de leur neutralité impliquait donc pour les Liégeois l'obligation de livrer passage aux armées étrangères. C'est si vrai qu'un écrivain du XVII^e^ siècle, parlant de la demande du duc de Lorraine de traverser la Hesbaye, ajoute : « On ne pouvait refuser cette demande sans fournir à leur chef (le duc de Lorraine) toutes sortes d'arguments pour prétendre qu'on rejetait ce qu'il avait droit de réclamer, puisque le pays de Liége, *jouissant du bénéfice de la neutralité, n'a point d'ennemis et ne peut refuser le passage sur son territoire.* » Commentant le traité de Tongres de 1640 par lequel la neutralité du territoire épiscopal était proclamée à nouveau par Ferdinand de Bavière, un ministre d'État espagnol remarquait de même : « Et vault mieux que cette terre d'Église demeure ainsi neutre, *leur servant de pont pour leur libre passage et repassage,* qu'autrement. » Enfin, un article du traité de Tirlemont de 1654, conclu sous le règne de Maximilien de Bavière, ne reconnaissait également la neutralité du pays de Liége que sous la réserve de la clause ordinaire du *passagium innocuum* des armées voisines.

Les puissances qui reconnurent à diverses reprises la neutralité de la principauté ne s'interdirent donc jamais de traverser son territoire en temps de guerre. Il ne pouvait en être autrement. « Placés aux derniers confins de l'empire, dit M. Demarteau, proches voisins de la France, exposés aux entreprises des Hollandais, redoutant également le secours des armes espagnoles ou autrichiennes, les Liégeois se trouvaient dans la plus fâcheuse situation. » Cette situation, M. Lonchay l'a parfaitement caractérisée en nous expliquant comment la principauté, enclavée dans les Pays-Bas, séparant dans sa longueur le Brabant, le Namur et le Hainaut du Limbourg et du Luxembourg, dut s'habituer et se résigner à voir les armées voisines fouler son territoire. « Le gouvernement de Bruxelles, voulant être en mesure de se porter rapidement au secours des provinces orientales, réclamait le privilège de passer par la vallée de la Meuse, privilège que la France réclamait à son tour, quand elle avait à envoyer une armée vers le Rhin. D'autre part, la principauté épiscopale était

Hosted by Google

pays d'empire; quelque faibles que fussent les liens qui la rattachaient à l'Allemagne, elle ne pouvait, sous peine d'exécution militaire, se soustraire à ses devoirs envers l'empereur, ni refuser des quartiers d'hiver à ses troupes. Les Liégeois eurent beau prétendre que leur pays était indépendant, qu'il ne devait contribuer que pour les guerres contre les Turcs; jamais à Vienne on n'accepta de pareilles prétentions. Qu'en résultait-il? C'est que les Espagnols réclamèrent les mêmes faveurs que les impériaux, dont ils furent si longtemps les alliés, et les Français, tout en déclarant le territoire épiscopal pays neutre et indépendant, ne voulurent pas être moins avantagés que leurs ennemis. »

Mais le libre passage et même l'occupation momentanée du territoire par les troupes étrangères, pendant les cantonnements d'hiver notamment, n'étaient pas les seules réserves que les puissances voisines faisaient à l'observation de la neutralité liégeoise. Ces puissances s'octroyaient d'autres avantages encore; en premier lieu, celui de pouvoir se livrer sur le sol de la principauté à des levées de volontaires, de pratiquer l'enrôlement des habitants. On connaît ces régiments wallons si renommés pour leur valeur, tant au service de la France qu'à celui de l'Espagne et de l'Autriche. Bon nombre de ces soldats wallons étaient des Liégeois : on en rencontre dans toutes les armées du temps, dans les corps de Tilly, de Mansfeld, de Wallenstein; on les retrouve plus tard dans les troupes de Louis XIV, sous les drapeaux de Charles VI et de Marie-Thérèse. Comme les Écossais de Louis XI, comme les Suisses du temps de François Ier, ils étaient considérés comme les premiers soldats de l'Europe; à ce titre, le pays de Liége était sans cesse parcouru par des racoleurs qui, de gré ou de ruse, faisaient des engagements pour les armées étrangères. » La principauté était, en temps de guerre, un vrai marché militaire (1). »

(1) Il reste un curieux souvenir de cet état de choses dans le théâtre liégeois du XVIIIe siècle. Dans trois des cinq pièces conservées figurent un « bas-offici » ou un caporal d'origine liégeoise et ayant pris du service à l'étranger. Voir notamment à cet égard *Li ligeois ègagi*.

Hosted by Google

Ces enrôlements sur le territoire liégeois étaient-ils ou non compatibles avec la neutralité du pays? A s'en tenir aux protestations des Liégeois eux-mêmes, ceux-ci regardaient ces levées faites sur leur territoire comme étant des infractions aux droits et aux devoirs du pays et comme pouvant exposer la principauté à des représailles. Ainsi, le résident français à Liége, contemporain de La Ruelle, l'abbé Mouzon, constate que les États ont « maintenant des scrupules » à tolérer des levées pour lesquelles antérieurement il n'y avait pas de meilleure ville que Liége. Mais, encore une fois, il suffisait qu'un des belligérants eût commencé à pratiquer des enrôlements dans les villes et villages du pays mosan pour qu'aussitôt l'adversaire s'en autorisât pour réclamer à son tour, au nom de la neutralité liégeoise, le même avantage. Interdire les levées faites au profit d'un État, c'était prendre parti contre lui et favoriser son rival. D'autre part, donner à l'un ce qu'on donnait à l'autre, c'était en quelque sorte « devenir à la fois l'allié de tout le monde; autant dire qu'on ne l'était de personne ». C'est ce qui fait dire très justement à M. Huisman, « que les qualités de neutres étaient dans ces conditions comme masquées et vaincues par la passivité ».

A jouer ainsi un rôle passif, les Liégeois en arrivèrent à voir un belligérant occuper leurs places fortes sous prétexte de prévenir l'adversaire qui était soupçonné de vouloir y pénétrer. On les prenait aux Liégeois pour mieux les leur garder : ce fut à diverses reprises le cas pour Maestricht, pour Bouillon, pour Huy et pour Dinant, pour la citadelle de Liége même. Au surplus, on connaît la réponse qui fut faite aux députés de Liége lorsque Louis XIV assiégeait Maestricht. Il obligeait les paysans liégeois à travailler aux tranchées, occupant les places et le pays voisins; ces députés se hasardèrent à présenter des observations au nom de la neutralité : « Il n'y a pas, leur dit-on, de neutralité quand il s'agit du service du roi. »

Mais qu'y faire? « Ce n'était pas encore le temps, dit M. Demarteau, de la garantie collective accordée avant tout événement. »

Hosted by Google

Le moyen d'y remédier? Certes, il y en avait un : c'était de se mettre à même de repousser la force par la force, de prendre une résolution virile, de faire à son tour et à son profit des levées et de mettre à la disposition du prince-évêque une force armée suffisante pour faire respecter l'intégrité du territoire. On y pensa et, en plusieurs circonstances, lorsque les déprédations des troupes étrangères devinrent particulièrement intolérables, le projet reçut un commencement d'exécution : les populations rurales furent armées, des milices urbaines furent organisées et une petite armée fut chargée de veiller à la sûreté du pays. Mais outre que le parti politique opposé, dans la cité, aux prétentions du prince-évêque redoutait de mettre ainsi en la main de ce dernier un instrument de domination, outre que l'on craignait que le prince ne se servît des troupes ainsi formées pour les besoins de sa cause personnelle, on ne comprenait pas bien alors comment, voulant rester neutres, il fallait vivre sur pied de guerre. La conception de la neutralité armée n'était pas née encore.

Il s'ensuivit que la neutralité liégeoise fut maintes et maintes fois violée, le pays envahi et occupé, les villes et les villages frontières fréquemment dévastés, les campagnes pillées, les récoltes et les bestiaux régulièrement enlevés par la soldatesque étrangère, sur l'un ou l'autre point du territoire. Tantôt c'était en Hesbaye que le voisin en armes prenait ses quartiers d'hiver et vivait aux dépens de l'habitant, tantôt c'était l'Entre-Sambre-et-Meuse qui devait fournir la subsistance aux troupes qui y étaient cantonnées. Et si la Campine compte aujourd'hui plus de solitudes qu'autrefois, si les vastes nefs d'églises de nombre de ses localités attestent qu'une population plus dense qu'aujourd'hui a dû s'y presser en des temps plus prospères, c'est que tour à tour Espagnols réguliers ou mutinés, calvinistes ou Croates, Français ou impériaux ont empli le pays de deuils, de ruines et de désolation. A lire dans nos anciens chroniqueurs le récit sans cesse renouvelé de ces scènes de meurtres et de pillages qui ne laissaient derrière elles que des monceaux de cadavres et de décombres, on se demande comment le pays ainsi frappé à mort pouvait renaître

Hosted by Google

à la vie, l'économie rurale retrouver des ressources, la principauté entière maintenir son antique renom de prospérité et de richesse.

C'est qu'il n'y avait pas seulement les hasards de la guerre entre États voisins qui avaient pour le pays mosan ces funestes conséquences. Il eut à déplorer souvent d'autres malheurs que ceux qui provinrent des guerres étrangères. Il eut à souffrir des dissensions intestines, des luttes entre le prince et ses sujets, ceux-ci n'étant point d'accord avec celui-là sur les limites de leurs pouvoirs respectifs : d'où un débat qui dura autant que la principauté elle-même et qui trop souvent, hélas! dégénéra en agitations violentes, en luttes à main armée, au cours desquelles les deux parties — et l'évêque plus souvent que ses adversaires, parce que la chose lui était plus aisée — oublieuses l'une et l'autre de la neutralité, firent appel à l'intervention étrangère et compromirent, chacune de son côté, cette neutralité qu'on regardait comme le palladium de l'indépendance du pays.

Et pourtant, d'une part comme de l'autre, on tenait au maintien de la neutralité. Certes, les princes-évêques de Bavière, toujours nécessiteux ou toujours avides, consentirent trop souvent à servir la politique et à seconder les intérêts d'un souverain étranger qui se montrait à leur égard habilement libéral et généreux. Le premier d'entre eux, Ernest de Bavière, qui vint après Gérard de Groesbeek, ne renonça jamais aux faveurs du roi d'Espagne qui lui fit servir, sa vie durant, une pension assignée sur l'église de Tolède. Son coadjuteur Ferdinand accepta l'or de Henri IV de France. Et quant au troisième, Maximilien-Henri, le moins estimable des trois, M. Huisman a suffisamment démontré à quel prix il consentit à ne plus être qu'un instrument, pour ne pas dire un jouet, dans les mains de Louis XIV, le monarque qui sut le mieux satisfaire et les convoitises de l'évêque et celles des Furstenberg, ses conseillers.

Mais, même sollicités ou acquis par les subsides étrangers, à part Maximilien qui devint ouvertement l'allié de la France, les princes-évêques ne cessèrent d'élever la voix en faveur de

Hosted by Google

la neutralité ou d'en réclamer les bénéfices chaque fois que la principauté était menacée ou envahie par quelques bandes de soudarts, ou qu'un commandant d'armée faisait mine de vouloir occuper l'une ou l'autre place forte du pays.

De leur côté, les États de Liége, et particulièrement le chapitre, se montrèrent invariablement les fidèles soutiens et les partisans convaincus de la neutralité et de l'inviolabilité du territoire. Pas plus à l'époque des querelles religieuses du temps de Gérard de Groesbeek et d'Ernest de Bavière qu'au cours des convulsions politiques qui secouèrent la cité au XVII[e] siècle, la neutralité et l'indépendance du pays ne furent jamais sérieusement mises en question. Au plus fort de la tourmente révolutionnaire des Pays-Bas espagnols, c'est en vain que les provinces catholiques demandèrent, au nom de la communauté de la foi et des intérêts supérieurs de la religion, l'appui et le concours de la terre d'église de Liége contre les Provinces-Unies calvinistes : le gouvernement de Bruxelles se heurta constamment à l'argument de la neutralité. Vers 1593, nous dit Chapeaville, plusieurs personnes, emportées par leur zèle religieux, commencèrent à parler contre la neutralité comme préjudiciable à la cause de la religion catholique : le Conseil privé de l'évêque les fit taire et prohiba sévèrement tout discours ou tout écrit tendant à faire rompre le traité d'amitié qui liait le pays avec tous les États voisins.

Peu après, lors de la formation de la ligue entre les princes catholiques de l'empire, Ernest de Bavière, un instant gagné à la cause de ces derniers, eut beau insister sur l'utilité qu'il y aurait de faire entrer la principauté dans cette ligue : les trois États se refusèrent à toute violation de la neutralité et repoussèrent la proposition (1).

En toute circonstance, le peuple liégeois manifesta sa volonté ferme et constante de vivre en paix avec tous ses

(1) On lit dans une chanson de 1632 :

Nos estan tos bons catholique,
Min nos n' volan nin ess' dè l' lique ;
Nos volan maint'ni tos costé
Noste ancienne neutrâlité.

Hosted by Google

voisins et de rester spectateur passif dans les luttes qu'ils se livraient à ses frontières.

Certes, de même que les princes-évêques manquèrent parfois à leurs engagements en se laissant gagner par les influences étrangères ou même en appelant à eux contre leurs indomptables sujets des troupes du dehors, de même il put se trouver dans la cité, à certains tournants de son histoire, des esprits disposés à compter sur un appui extérieur pour assurer le triomphe de leurs idées politiques. Lorsque Ferdinand de Bavière requérait l'intervention de Jean de Weert et confiait aux bandes de Croates de celui-ci l'exécution militaire du pays, on ne doit pas s'étonner si, dans ce péril extrême, les adversaires du prince tournaient les yeux vers la France et si les Grignoux entretenaient des intelligences avec les émissaires de Richelieu. Encore faudrait-il démontrer qu'ils voulaient livrer leur pays à Louis XIII et que La Ruelle fut traître à sa patrie. On l'a écrit. Nous en doutons et ce ne sont pas deux lignes de sa main, trouvées à l'étranger, peu concluantes, nullement décisives, qui nous feront ternir la mémoire de l'homme que des générations entières ont honoré comme le défenseur convaincu de nos franchises communales.

Pourquoi donc, puisque la neutralité ne leur procurait que des bénéfices illusoires, les Liégeois en réclamèrent-ils le maintien avec tant de constance et d'insistance pendant près de trois siècles? Pourquoi mettaient-ils un soin si jaloux à la faire proclamer et reconnaître par les puissances voisines, puisque ces proclamations et reconnaissances ne leur assuraient pas le respect du territoire, ne les mettaient aucunement à l'abri du passage, de l'occupation, des réquisitions et des déprédations des troupes étrangères?

C'est que, « si imparfaite qu'elle fut, répond M. Huisman, la neutralité permit à l'État liégeois, dans les périodes de tourmente, d'adopter une attitude d'expectative et de se mettre momentanément à l'abri des attaques des adversaires ».

A tout considérer, mieux valait encore être pillé qu'être pris. Le territoire pouvait être occupé militairement, accablé de contributions de toute nature; on s'y livrait des batailles.

Hosted by Google

C'était la loi de la guerre à laquelle, belligérant ou non, allié ou neutre, il n'eût quand même pas échappé.

Mais la tourmente passée, la guerre finie, le pays excipait de sa neutralité pour débarrasser son territoire de l'étranger, pour se ressaisir et retrouver son indépendance. Si mal observée qu'elle ait été, la neutralité valut aux Liégeois un avantage inappréciable : celui de sauvegarder longtemps l'intégrité et l'autonomie de leur pays.

EUG. DUCHESNE.

Hosted by Google

L'AÏEULE

I

Un soir, dans l'arrière-boutique étroite et sombre qui lui servait d'atelier, le cordonnier Couzet se sentit pris d'un malaise. Il abandonna la pièce de cuir qu'il s'occupait à tailler et se leva en chancelant. C'était un homme corpulent et sanguin que quarante ans d'immobilité achevaient de détruire. Il eut le temps de pousser un cri : « Marie! » et s'écroula sur lui-même, assommé.

Marie était sa femme. Elle accourut de la cuisine, les bras nus jusqu'aux coudes et mouillés de savonnée. Quand elle vit son homme par terre, ses jambes fléchirent. A son tour, elle appela : « Aline! » et sa fille descendit de l'étage, un bouquet de fleurs artificielles entre les doigts.

Les deux femmes, péniblement, relevèrent le vieillard et le traînèrent jusqu'à sa couche où, tout vêtu, elles l'étendirent. Affolées, elles pleuraient, appelaient le malade, le secouaient et ne faisaient rien pour le secourir. Une voisine, attirée par le bruit, se chargea d'aller avertir le médecin. Celui-ci ne vint qu'à la nuit. Le vieillard déjà était mort sans qu'on s'en fût aperçu. Le médecin terrifia les voisins qui envahissaient la maison, en prononçant ces mots : « Apoplexie foudroyante ». On déshabilla le défunt, fit sa dernière toilette, et, vers l'aube, les gens se retirèrent, laissant la veuve et l'orpheline veiller le mort à la lueur des cierges.

Hosted by Google

L'orpheline sanglotait de toute son âme, touchée par la première douleur de sa vie. La veuve mêlait à son chagrin le souci de l'avenir que la mort du père compromettait. Les pauvres grosses mains jointes là sur ce drap funèbre avaient lâché trop tôt l'outil. Qu'allaient-elles faire pour vivre, les deux misérables femmes, maintenant que le gagne-pain du ménage, avant le temps avait abandonné la tâche? La mère trop vieille, la fille trop jeune : l'une ne pouvant plus recommencer les travaux de sa jeunesse, l'autre ne connaissant pas encore ce métier de modiste que le père, dans sa prévoyance, avait voulu qu'elle apprît. La catastrophe se doublait de conséquences sinistres. Les larmes de l'enfant inconsciente regrettaient simplement un père ; celles de la mère, autant que pour le malheur présent, coulaient pour les souffrances qu'elle devinait dans l'avenir.

Un jour passa, et puis on emporta le père. Derrière le rideau d'une fenêtre, à l'étage, les deux femmes virent le petit cortège s'éloigner de la maison. Deux enfants de chœur balançaient des lampes. Un prêtre en surplis lisait tout bas des prières. Et le cercueil, lourd et nu, tremblait aux bras de quatre porteurs. Tout cela tourna brusquement le coin de la rue, et, ne voyant plus rien, les femmes s'étreignirent en sanglotant. Leur solitude leur parut soudain plus grande En ce moment, elles seraient mortes avec délice.

Mais les gens du peuple ne peuvent longtemps s'abandonner à la douleur. Il fallut, ce jour-là même, qu'Aline allât reporter aux clients les souliers raccommodés par le père et en demandât sur-le-champ le prix. A la maison, le garde-manger était vide et la note des funérailles ne tarderait pas à être présentée. Quand la fille rentra, la mère, tout de suite, établit ses comptes. Les clients avaient payé. Toute une mitraille de gros sous chargeait la table de la cuisine et la vieille les rangeait par dizaines, alignait leurs tas symétriques, les comptait du regard, les touchait successivement du doigt. Ah! Dieu, ce n'était pas qu'elle

Hosted by Google

fût avare, la pauvre chère femme ! Combien elle eût préféré pouvoir jeter là cet argent et se livrer tout entière à ses larmes ! Mais il fallait compter, il fallait préparer la part du curé et celle des porteurs, la part plus grosse de celui qui avait fourni le cercueil. Tout compte fait, il resterait vingt francs, vingt piles de sous, de quoi vivre vingt jours. Dieu merci ! Elles avaient le temps de se retourner. C'était presque une consolation. Et Aline, souriant et pleurant à la fois, dit à sa mère en l'embrassant :

« Il ne faut pas perdre courage, maman. Nous nous tirerons d'affaire. Vous verrez comme je serai courageuse... »

La petite cuisine proprette, cette chambre où se confine la vie des pauvres, était remplie d'ombre. Vaguement, on devinait la vaisselle sur le dressoir, le poêle à long tuyau plat, les casserolles chargeant l'étagère. Un réveil, sur la cheminée, s'était arrêté le soir de la mort et nul ne l'avait plus remonté. Aline, silencieusement, fit jouer le ressort et le tic-tac recommença à battre dans les ténèbres. Cela réveilla leur douleur. Elles pleurèrent l'absent, le pauvre père qui ne viendrait plus, à cette heure de la soirée, s'asseoir à côté d'elles devant la table. Sa place resterait vide. Cette pensée, qui leur vint à toutes deux en même temps, leur arracha des mots sans suite qu'elles étouffaient dans leurs tabliers. Et, finalement, ce fut la mère qui dut consoler la fille, la forcer d'aller se mettre au lit. Elle ne la quitta qu'après l'avoir vue endormie. Alors, elle descendit, s'enferma dans la cuisine, cacha sa tête entre ses mains et put pleurer à son aise, de toutes ses forces, jusqu'au matin.

Le lendemain fut le début d'une existence nouvelle. Aline rouvrit les volets du rez-de-chaussée. Dans la petite maison, la lumière en rentrant sembla introduire un peu de résignation tranquille. Les outils du père furent rassemblés et déposés dans le tiroir d'une vieille commode : précieux souvenirs que la veuve ne se décidait pas à vendre, ces marteaux, ces couperets, ces tenailles gar-

Hosted by Google

daient sur leurs manches usés la trace des chères mains disparues. Le cuir fut vendu. On garda à l'étalage quelques paires de souliers : peut-être un client fidèle viendrait encore se fournir à la boutique accoutumée. Quand tout fut en ordre, la veuve et sa fille s'assirent, n'ayant plus rien à faire. Et toutes deux se mirent à penser.

« Thérèse Sotton m'a dit qu'elle renonçait au ménage Lampier, murmura la vieille. J'irai m'y présenter cet après-midi. Il n'y a pas trop d'ouvrage et madame est gentille. Cela nous ferait 50 centimes par jour...

— Si tu veux, maman, dit Aline, c'est moi qui irai faire des ménages. Je suis plus forte que toi...

— Non, répondit la mère, tu n'as pas l'habitude de cette besogne. Il faut que tu continues ton métier. En travaillant bien, tu pourras facilement gagner tes 75 centimes par jour. Mme Dupont te donnera de l'ouvrage : elle me l'a promis. Moi, ça me connaît, porter des seaux et faire la lessive. Je tâcherai de retrouver mes jambes d'autrefois... C'est égal, c'est dur, à 60 ans, quand je pouvais espérer du repos, de devoir me remettre à aller en journées... »

Elles soupirèrent. La rude destinée les accablait sans les abattre. Leurs cœurs vaillants acceptaient l'injuste revirement de la fortune. Et maintenant, elles se consolaient de leur malheur en énumérant et en nommant les personnes qui assistaient aux funérailles. Il y avait un échevin et deux conseillers, le notaire, tous les voisins, d'anciens amis que le père ne voyait plus et qui étaient venus de loin pour le suivre au cimetière. Cela leur faisait du bien au cœur de penser que tant de gens s'étaient dérangés en l'honneur du mort.

« Il était estimé de tous, dit la mère, et s'il ne nous laisse pas d'argent, il nous laisse du moins de l'honneur. »

Ce mot grave gagnait une solennité plus grande à sortir de cette bouche simple. Il était le signe de ce caractère : l'honneur et la bonté, c'étaient toute cette femme. Sa fille

Hosted by Google

l'écoutait en silence et tâchait de comprendre ces paroles, trop élevées pour elle.

« Quoi qu'il arrive, petite, dit la mère encore, il faudra vivre comme si le père était toujours là. Ne fais jamais ce que tu n'aurais point fait de son vivant. Sois brave pour ta vieille maman, ne la quitte pas, et songe que lui te regarde de là-haut...

— Oh! maman, cria Aline, pouvez-vous croire que je vous quitte jamais! J'aimerais mieux mourir que de vous abandonner!

— Et si tu te maries, mon enfant?

— Jamais, maman, jamais! Que deviendriez-vous, toute seule? D'ailleurs, ne suis-je pas heureuse auprès de vous. »

La mère soupira. Elle savait ce que valent ces promesses de jeunes gens, sincères au moment où elles se font, tenues jusqu'à ce que l'amour ne s'en mêle pas, tôt oubliées quand le cœur s'éveille et réclame sa part de bonheur.

Bien des fois, dans la suite, elle songea à cette matinée claire où, après l'affreux chagrin des premiers jours, elle s'était reprise à espérer en la vie. Combien Aline l'assurait avec chaleur qu'elle resterait toujours auprès d'elle, toujours jeune fille, attentive seulement à soigner la pauvre maman affligée qui vieillirait doucement!

Il ne devait point en être ainsi, pourtant!

II

Tous les matins à 7 heures, maman Couzet, proprette dans sa robe noire, les cheveux bien lissés sous un bonnet de crêpe, quittait sa petite maison et s'en allait au travail. Elle échangeait le bonjour avec les voisines, sans s'arrêter pourtant, et d'un pas leste encore, elle gagnait la maison de M. Lampier, professeur au collège, où, jusqu'à midi, elle aidait madame à faire le ménage.

On l'aimait dans cette maison. Quand sa personne menue passait la porte, les enfants venaient au-devant

Hosted by Google

d'elle. Sa tasse de café fumait sur la table et deux bonnes grosses tartines beurrées se trouvaient à côté. On l'aimait pour son inaltérable courage, pour son humeur égale, pour la tristesse profonde qu'on devinait cachée sous son mélancolique sourire. Jamais Mme Lampier n'eût oublié de lui demander des nouvelles de sa fille

« Comment va Aline ce matin, madame Couzet? »

Oh! Aline? Elle allait très bien et remerciait beaucoup madame et monsieur de leur bonté. Aline! C'était tout ce qui retenait encore la pauvre femme sur la terre. Aussi, il fallait entendre avec quel afflux de tendresse elle parlait d'elle à ces gens qui voulaient bien l'écouter! Mme Dupont tenait sa promesse et lui donnait régulièrement de l'ouvrage. Dame! On ne payait pas fort. En travaillant sans perdre une minute, la journée ne rapportait jamais le franc tout rond. Mais il faut un commencement à tout, n'est-il pas vrai? Quand Aline saura tout à fait son métier, elle s'installera à son compte. Elle ose espérer, la brave vieille, que Mme Lampier voudra bien l'honorer de sa clientèle?...

« Mais certainement, madame Couzet, certainement!... »

Il y a tout de même de braves gens sur la terre! pense alors la courageuse femme, en essuyant une larme qui lui coule lentement sur la joue. Et elle se met à travailler de tout son cœur, veut tout faire, le nettoyage et le dîner, la lessive et le reste, si bien qu'on doit l'arrêter, la forcer de s'asseoir, de boire un coup de bière fraîche, et que Mme Lampier la gronde, parce qu'une sueur légère perle sur son vieux front ridé.

A midi, bien fatiguée, mais satisfaite d'emporter dans le creux de sa main la petite pièce blanche qu'elle a gagnée, maman Couzet regagne son logis. Elle a chaud; les brides de son bonnet volent au vent. Elle a hâte d'être rentrée, de se sentir chez elle, de retrouver Aline qui lui aura préparé une bonne soupe épaisse comme elle les aime. Elle a bien vu que Mme Lampier, sournoisement, a fourré quelque chose dans son panier : quelque

Hosted by Google

restant de poulet, sans doute, qui va faire la joie d'Aline. Elle court presque, la vieille maman, et ne répond que par monosyllabes aux commères du voisinage qui veulent entamer une conversation. Enfin, elle touche sa maison, elle y pénètre, et tous ses chagrins sont oubliés parce que sa fille est là, devant elle, si belle qu'il lui semble que jamais fille ne fut plus belle au monde, avec son épaisse chevelure blonde, ses grands yeux bleus et son visage sain et rose qui lui sourit.

Alors, jusqu'au soir, leur petite vie est charmante. Dans la chambre d'Aline, qui donne sur des jardins, elles travaillent côte à côte et bavardent doucement. Les fenêtres laissent entrer un air pur chargé de senteurs. Contre le bleu du ciel, des hirondelles entre-croisent en sifflant leurs vols. Dans les jardins que les deux femmes dominent, elles voient des gens se promener et elles les accompagnent d'inoffensifs commentaires. Et, malgré cela, les doigts ne boudent pas à la besogne. Ceux d'Aline luttent avec les fleurs et les rubans, les tourmentent, les entrelacent et, parfois, selon le goût provincial, piquent au milieu du fouillis, sur le chapeau achevé, un oiseau jaune, ailes ouvertes. Ceux de la maman, plus modestes, s'occupent à repriser des bas. Il arrive que dans le tas, soudain, elle découvre des chaussettes du mort. Elle les secoue alors, les roule et, avec un soupir, va les déposer dans le tiroir aux reliques. Une fois pour toutes, elles ont décidé qu'elles ne parleraient plus du père. Mais tout dans la maison le leur rappelle encore, et malgré elles, elles y pensent toujours.

Le dimanche, maman Couzet assiste à la première messe et revient surveiller le pot-au-feu qui embaume. Aline, pendant ce temps, fait sa toilette, arrange coquettement les plis de son voile, se regarde dans la glace et, vraiment, ne se trouve pas laide. Il n'y a pas jusqu'à ce grand deuil qui ne lui donne une allure un peu languissante, quelque chose qui l'affine et la distingue des jeunes filles du voisinage.

Hosted by Google

« Le noir va bien aux blondes », murmure-t-elle, et elle se souvient qu'elle a lu cette phrase dans le feuilleton du journal. Droite, les yeux baissés, tenant en main son paroissien, elle se dirige à son tour vers l'église. Cette heure de la grand'messe est le grand repos de sa semaine. Sa chaise se trouve dans l'ombre de la chaire. Elle s'y agenouille, cache sa tête entre ses mains et se laisse bercer par les plaintes de l'orgue. Elle ne sait pas pourquoi, mais quand elle entend de la musique d'église, son cœur se fait petit, et elle a envie de pleurer. Alors, elle pense à son père, elle l'évoque tel qu'il était le dernier jour; un sanglot lui remplit la poitrine et cette douleur lui est douce comme le sommeil. Au moment de la bénédiction, elle est toute transportée hors d'elle-même, et elle s'effraie presque des ardeurs de piété qui la brûlent et la transfigurent.

Ces joies mystiques qu'elle goûte une fois la semaine, c'est son secret, et elle ne les avoue à personne, pas même à sa mère. Pour rentrer chez elle, après la messe, elle fait un détour. Peu à peu, son exaltation se calme et, au moment de s'asseoir à table, devant le bouillon gras et le bœuf dominical, elle est redevenue la simple modiste, la fille de maman Couzet.

L'après-midi, les deux femmes sortent ensemble et, le long du fleuve qui traverse leur ville, elles poussent leur promenade jusqu'à la prochaine écluse. Là, elles s'arrêtent et regardent la manœuvre des bateaux entrant dans le bief et s'élevant peu à peu avec le niveau de l'eau qui monte. Au loin, des montagnes violettes arrondissent leurs cimes boisées; des vallées se creusent; des villages se groupent sur les pentes. Le soleil jette çà et là de grandes nappes de lumière. Un silence infini couvre la belle campagne wallone. Et les deux femmes, à pas lents, regagnent la ville, emportant pour huit jours, dans les regards et dans la pensée, un peu de la santé des champs et de la beauté des paysages familiers.

Le temps du deuil passa. Un dimanche, Aline fit d'un

Hosted by Google

ruban violet le tour de cou de sa robe. Plus tard, ce fut une robe de cretonne blanche à pois noirs qui remplaça la robe de drap. La jeune fille regrettait sincèrement son père, mais elle trouvait bien ennuyeux de ne pouvoir, comme les autres, porter un chapeau rouge garni de coquelicots, un de ces jolis chapeaux qu'elle achevait elle-même avec amour, qu'elle essayait devant son miroir, avec lesquels elle se jugeait belle, et qui partaient ensuite et qu'elle ne revoyait plus...

La maison aussi lui paraissait bien vide. Ses matinées, elle les vivait seule, toujours, et quand un besoin de parler lui tourmentait la langue, elle en était réduite à s'adresser au chat, dont le ron-ron n'était pas une suffisante réponse. L'après-midi était plus gai. Maman Couzet, dans le court trajet qu'elle faisait à l'aller et au retour de chez Lampier, avait toujours appris quelque anecdote sur une personne de connaissance. Au moins, c'était là un thème qui soutenait entre elles la conversation jusqu'au soir. Mais une fois la lampe allumée, maman Couzet endormie sur son journal, le canari silencieux, le chat réfugié dans son panier, on eût dit que la terre entière dormait, tant il régnait dans la maison une paix morne et triste. Aline continuait quelques instants encore à travailler, puis ses yeux se remplissaient de larmes et elle demeurait son ouvrage tombé sur ses genoux, à regarder devant elle, dans l'ombre, l'image obscure de son avenir qui la faisait pleurer.

Ce qui l'étouffait, c'était la grande marée montante de la jeunesse. Des pensées amères lui venaient, dont elle avait honte, mais qu'elle ne chassait pas pourtant.

« Si le père avait vécu, je ne serais pas obligée de travailler comme une esclave, d'user mes belles années dans un métier ingrat. Jamais je ne pourrai me marier. Il faudra toujours que je soigne pour maman. Et si j'étais laide encore, mais je ne le suis pas !... »

Maman Couzet, en ce moment-là, brusquement s'éveillait et la grondait doucement :

Hosted by Google

« Voilà que tu pleures encore! Voyons, fais-toi donc une raison. Dis-toi qu'il est heureux, là haut, le pauvre homme!... »

Car elle ne s'imaginait pas que le chagrin de sa fille eût une autre cause que la mort du père. Elle, la vieille, jamais ne se consolerait. Mais elle ne voulait pas qu'il en fût de même d'Aline. Pensez donc! Si ses jolis yeux allaient s'abîmer, perdre leur éclat si doux à cause de ces perpétuelles larmes. Et vite, pour la distraire, elle lui tendait le journal :

« Lis-moi les faits divers, si tu veux bien? » suppliait-elle.

Et la fille lisait sans comprendre, et la maman n'écoutait pas...

(*A suivre.*) GEORGES RENCY.

Hosted by Google

LA MULTIPLICATION DES OISEAUX

ET LA DESTRUCTION DES INSECTES

Sommaire. — Les ennemis des oiseaux. — Les oiseaux, les mammifères, les reptiles et les poissons. — L'écureuil ; ses méfaits. — Les progrès de l'agriculture. — Les défrichements. — Limite à la multiplication des oiseaux. — La loi des subsistances. — Les oiseaux malthusiens. — Le nombre de couples limité dans chaque cantonnement persistera aussi longtemps que les conditions d'existence seront les mêmes. — Observations de R. Wallace. — Les oiseaux chanteurs au jardin botanique de Bruxelles et au Parc. — Invasion des moineaux. — Appréciation de M. Dubois. — Assurer la conservation des oiseaux par la protection sévère des nids. — Ne pas compter sur la multiplication des oiseaux pour la destruction des insectes. — Les ennemis les plus redoutables des insectes se trouvent dans la classe même des insectes. — Les ichneumonides et les chalcidites. — Ne pas se méprendre sur le véritable rôle des oiseaux dans la destruction des insectes. — Appréciation du rôle des oiseaux par Perris. — Poursuivre énergiquement la destruction des ennemis naturels des oiseaux. — La loi belge concernant les insectivores. — Sévèrement appliquée, elle est suffisante pour assurer la conservation des oiseaux. — Interdiction de la tenderie aux insectivores. — Opinion de M. de Selys-Longchamps. — Abondance des oiseaux de passage. — La tenderie au filet et la tenderie à la glu. — Prohibition absolue de l'emploi du hibou dans la tenderie aux insectivores.

On ne cesse de se plaindre de la rareté des oiseaux auxquels on attribue bénévolement un rôle prépondérant dans la destruction des insectes, et l'on presse le gouvernement de prendre des mesures sévères propres à assurer leur multiplication. Ayant toujours vécu à la campagne et, par conséquent, dans des conditions qui nous permettaient d'observer les oiseaux, nous estimons que ces plaintes sont exagérées; quant à la législation sur la matière, à notre avis, il n'y a pas lieu de la

Hosted by Google

modifier, attendu qu'elle est amplement suffisante pour protéger nos insectivores. Si, parfois, elle manque d'efficacité, c'est qu'elle n'est pas sévèrement appliquée.

Unanimement, on met la rareté des oiseaux sur le compte des enfants qui, affirme-t-on, s'acharnent partout à la destruction des nids. Nous pensons que cette accusation est fort outrée et que ce genre de délit est, *actuellement*, assez rare.

A l'époque de notre jeunesse — il y a une cinquantaine d'années — alors qu'il n'y avait pas de loi protégeant les insectivores, les jours de congés, on voyait des bandes d'écoliers se répandre dans les campagnes et dans les bois, explorer les haies, les buissons et les broussailles, enlever impitoyablement tous les nids, et nous avouons même nous être livré à ce genre de sport avec quelque virtuosité. Cela ne se voit plus de nos jours et, sans nier qu'il puisse encore se commettre quelques larcins de ce genre, ils sont rares, assurément, et ne s'effectuent plus que furtivement.

Cet heureux changement dans les habitudes des enfants est, sans doute, dû, en partie du moins, aux mesures de police qui protègent les oiseaux. Mais nous sommes convaincu qu'il doit surtout être attribué à l'heureuse intervention des instituteurs primaires qui, non seulement signalent à leurs élèves les peines qui frappent les dénicheurs d'oiseaux, mais appellent incessamment leur attention sur la haute utilité des insectivores et la nécessité de les protéger dans l'intérêt de l'agriculture. Jadis, c'est un sujet dont on ne se souciait guère.

Si, donc, on veut justement apprécier la situation, il faut se garder d'exagérer la part qui peut revenir aux enfants dans la destruction des oiseaux qui comptent — ce que l'on semble habituellement complètement ignorer — parmi leurs congénères, de même que dans la classe des mammifères, la classe des reptiles et même celle des poissons, des ennemis infiniment plus dangereux.

Sans compter les oiseaux de proie qui sont tous carnassiers, on sait que les corbeaux, les pies et les geais — pour ne citer que ceux-là — détruisent, chaque année, de grandes quantités d'œufs et d'oisillons. Les pies et les corbeaux sont même

Hosted by Google

audacieux au point d'enlever les jeunes poulets dans les cours de nos fermes à l'époque où ils nourrissent leurs couvées.

Parmi les mammifères — indépendamment des chats qui, comme tout le monde sait, font une guerre acharnée aux petits oiseaux — on signale les putois, les belettes, les fouines, etc.; mais un des plus dangereux, et, généralement, on ne semble guère s'en douter, est assurément l'écureuil.

Ce petit rongeur dont Buffon a tracé un charmant portrait qui, soit dit en passant, demanderait à être revisé, mange les œufs et les petits des insectivores et ne dédaigne nullement les parents... quand il peut s'en emparer. Sans cesse en mouvement, son agilité lui permet d'explorer les arbres les plus élevés de même que les moindres buissons et, comme sa vue est excellente, peu de nids lui échappent. Au surplus, il dévaste nos jardins. Il est friand de nos meilleurs fruits : cerises, fraises, etc. Il est avide de noix et de noisettes dont il fait d'amples provisions pour l'hiver, car le petit délinquant est très prévoyant (1).

Un de nos amis, dont la maison confine à de grands bois, voyait ses fruits disparaître chaque année et il imputait cette disparition à des maraudeurs qu'il ne parvenait pas à surprendre malgré une active surveillance. D'autre part, les oiseaux chanteurs, jadis très nombreux, avaient à peu près complètement disparu des massifs. Un jour qu'il nous faisait ses doléances à ce sujet, nous lui signalâmes, comme auteurs de tous ces méfaits, les écureuils qu'il protégeait et qui, réellement, pullulaient autour de son habitation, et nous lui conseillâmes de les détruire.

L'idée d'occire ces charmants petits acrobates dont il se plaisait souvent à admirer les évolutions, ne lui souriait guère, mais il finit cependant par suivre notre avis, et, dans l'espace de trois mois, dans un rayon de quelques centaines de mètres

(1) Dans un article signé Y, nous avons publié ces observations dans le *Journal agricole du Brabant-Hainaut*, numéro du 17 août 1895, à la veille de la réunion du Congrès international d'agriculture à Bruxelles, au mois de septembre de la même année. Le Congrès a rangé l'écureuil parmi les animaux nuisibles.

Hosted by Google

autour de sa demeure, on tua plus de cent écureuils. On a continué, depuis lors, à leur faire la guerre et, aujourd'hui, ils sont très rares, mais, en revanche, le maraudage des fruits a cessé et les oiseaux ont repris possession de tous les massifs, peuplés maintenant comme autrefois.

« Ajoutons que les forestiers reprochent à l'écureuil de manger les fleurs du chêne et du pin et les jeunes cônes encore verts; de fouiller la terre pour en retirer les graines en germination et ronger les cotylédons; enfin, de couper les jeunes pousses d'épicéa et même du pin sylvestre.

« Au printemps, il écorce la partie supérieure du tronc des résineux et se régale de la jeune écorce pleine de sève ou bien suce cette dernière. Les dommages que ce petit rongeur cause dans les gaulis de mélèze, d'épicéa ou de pin, exceptionnellement de chêne, sont parfois considérables. Les arbres rongés se cassent plus tard sous l'effet du vent, ou ils contractent une tare qui les déprécie. »

A ces puissantes causes de destruction, il faut ajouter — et cette observation n'est pas nouvelle — que les progrès réalisés par l'agriculture depuis un demi-siècle, de même que les défrichements, ont dû contribuer à diminuer, tout au moins, le nombre de certaines espèces insectivores. En effet, jadis, en maints endroits, les champs cultivés étaient encombrés de buissons, de broussailles, et beaucoup de pièces de terre étaient séparées par des haies habituellement fort mal entretenues où nombre d'oiseaux trouvaient un refuge et des conditions propices à leur multiplication. Les mauvaises herbes abondaient dans les champs au point, parfois, de dominer les plantes cultivées. Dans certaines récoltes, les chardons prospéraient à merveille et certaines espèces de passereaux trouvaient là une abondante nourriture. Aujourd'hui, les broussailles et les haies qui nuisaient à nos cultures et entravaient le travail des instruments aratoires, ont été supprimées et les fermiers intelligents s'imposent de grandes dépenses pour détruire les plantes adventives. Ces perfectionnements ont largement profité aux produits de nos terres, mais, en changeant les conditions d'existence de certaines espèces d'oiseaux, ils ont dû

Hosted by Google

provoquer leur expulsion, ou, tout au moins, contrarier leur multiplication.

Si, maintenant, par une hypothèse invraisemblable, nous admettions que toutes les causes de destruction des oiseaux ont cessé d'agir et que, désormais, ils pourront se livrer à la reproduction sans avoir à courir d'autres risques que ceux qui dépendent des influences atmosphériques, croit-on que, dans une aussi heureuse situation, ils vont se multiplier à profusion? Une pareille croyance serait absolument erronée; elle ne serait fondée, en effet, que pour autant que la reproduction des oiseaux fût abandonnée au hasard, alors qu'elle est soumise à des lois. Les moyens de subsistance mettent un frein à toute multiplication abusive. L'oiseau doit pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, et l'observation des faits nous apprend que, dans une région déterminée, il n'existe jamais, pour chaque espèce, qu'un nombre limité de couples. Les oiseaux, quoi qu'on puisse penser de leur intelligence, sont comme on voit, doués de prévoyance. Ils sont malthusiens et n'engendrent une famille que dans des conditions où ils peuvent pourvoir aux besoins alimentaires de leur progéniture.

Notre attention fut appelée sur ce sujet intéressant par une circonstance fortuite.

Il y a une quarantaine d'années, nous habitions une maison possédant plusieurs hectares de jardins et de vergers, entourés de murailles et où, chaque année, au printemps, venaient nicher divers passereaux, les uns sédentaires, les autres migrateurs. Parmi ceux-là, il y avait deux couples de mésanges charbonnières qui, comme on sait, sont extrêmement prolifiques. Aussi, en automne, une légion de jeunes mésanges ne cessait d'explorer nos arbres fruitiers.

Cette espèce faisant une guerre très active à différentes espèces d'insectes nuisibles, négligés par d'autres insectivores, dans le but d'en favoriser la multiplication, nous fîmes placer des nids artificiels dans l'espoir qu'ils seraient prochainement occupés par de nombreux couples de mésanges. Mais à notre grand étonnement et à notre moins grande surprise, les

Hosted by Google

mésanges n'y firent aucune attention et, au printemps suivant, nous constatâmes, comme précédemment, la présence de deux couples de mésanges faisant leurs nids à l'endroit habituel. C'est ce qui nous suggéra l'idée d'observer la manière dont s'effectuait la reproduction des autres espèces de passereaux vivant dans les mêmes conditions que les mésanges.

La propriété formant un vaste enclos, le dénombrement de la population ailée qui y séjournait chaque année, ne présentait aucune difficulté et une surveillance active donnait toute sécurité à la reproduction. Parmi les oiseaux qui fréquentaient l'enclos nous citerons, notamment, le merle, le rossignol, des fauvettes, des gobe-mouches, le pinson, etc., etc. Il est vraisemblable que la nourriture des espèces réunies dans une région présente de notables variations, ce qui permet à ces associations temporaires de se maintenir sans affamer aucun des membres.

Nous avons observé cette petite colonie pendant une vingtaine d'années, et la loi énoncée plus haut, relative au nombre de couples pour chaque espèce, s'est constamment vérifiée. Pour chaque espèce, ce nombre était marqué par un chiffre qui n'a jamais été dépassé. Et, chaque année cependant, tous ces insectivores donnaient des petits qui prenaient leurs ébats en compagnie de leurs parents jusqu'à la fin de la belle saison ou jusqu'au moment de l'émigration. Dans l'enclos, il y avait un petit étang où un couple de poules d'eau avait élu domicile. Chaque année, cinq ou six petits animaient la pièce d'eau pendant l'arrière-saison; au printemps, ils avaient disparu et un seul couple occupait la place insuffisante, probablement, pour nourrir une population plus nombreuse.

Nous avons dit que certains oiseaux comptent les poissons parmi leurs ennemis. Notre pièce d'eau nous en fournit une nouvelle preuve. Elle était divisée en plusieurs compartiments et l'un d'eux nourrissait quelques brochets d'assez belle venue. Une année, la poule d'eau vint y construire son nid et, au fur et à mesure de leur éclosion, les jeunes oiseaux furent cueillis par les brochets.

Depuis lors — dans des conditions toutes différentes et pen-

Hosted by Google

dant une dizaine d'années — sur une vaste propriété traversée par l'Ourthe, nous avons pu continuer nos observations sur différentes espèces d'oiseaux, notamment : le martin-pêcheur, le pic, le traquet, la pie-grièche, le rouge-gorge, le grimpereau d'Europe, le hochequeue gris et le hochequeue jaune, etc, et les résultats n'ont pas varié; ils ont été identiquement les mêmes que ceux qui ont été rapportés plus haut.

Notre attention se fixa tout particulièrement sur les deux espèces de hochequeues que l'on prenait, jadis, abondamment au filet pendant les mois d'août et de septembre et qui, depuis la nouvelle loi sur les insectivores, figurent parmi les oiseaux dont la capture est interdite pendant toute l'année. On aurait pu croire que, sous cette protection tutélaire, les deux espèces allaient multiplier copieusement; mais, dans les limites de notre champ d'observation, cette prévision ne s'est pas réalisée. Nous les avons observées pendant plusieurs années, mais nous n'avons pu constater aucun changement dans le nombre de couples qui fréquentaient la propriété. Ces espèces n'ont donc retiré aucun avantage de la mesure édictée à leur profit.

Cette limitation du nombre de couples est facile à constater chez les oiseaux chanteurs, tels que le rossignol, les fauvettes, etc., qui fixent l'attention de tout le monde et chez les espèces qui nichent dans les crevasses des murailles et le creux des arbres, et cette constatation est d'autant plus aisée que les oiseaux, quand ils peuvent jouir paisiblement de la station qu'ils ont adoptée, reviennent chaque année faire leurs nids aux mêmes endroits.

Il y a nombre d'années qu'un savant naturaliste, R. Wallace, un émule de l'illustre Darwin, a publié, concernant la multiplication des oiseaux, des renseignements du plus haut intérêt, mais qui ne paraissent pas avoir arrêté l'attention de ceux qui s'occupent des mœurs de ces animaux. Voici comment le savant anglais s'exprime à ce sujet :

« L'observation nous fait voir que le nombre des oiseaux ne s'accroît pas annuellement suivant une progression géométrique, ainsi que cela aurait lieu si quelque obstacle puissant ne

Hosted by Google

s'opposait à leur multiplication. Puisque tous les oiseaux produisent au moins deux petits chaque année, beaucoup en ont six, huit ou dix; la moyenne est certainement supérieure à quatre. Si nous admettons que chaque femelle ait des petits quatre fois dans sa vie, nous resterons encore en dessous de la moyenne, supposant qu'ils ne périssent par la violence ou le manque de nourriture. Cependant, à ce taux-là, à quel chiffre énorme s'élèverait la postérité d'un seul couple en quelques années! Un calcul simple montre qu'en quinze années, elle atteindrait presque le nombre de dix millions. En réalité, nous n'avons aucun motif pour croire que le nombre d'oiseaux d'un pays s'accroisse d'une quantité quelconque dans le cours de quinze ans, ni de cent et cinquante ans. Avec une pareille puissance de multiplication, chaque espèce doit avoir atteint ses limites en peu d'années après son origine et rester stationnaire. Il est donc évident que, chaque année, il doit périr un grand nombre d'oiseaux, en fait autant qu'il en naît. Or, la progéniture annuelle, évaluée au bas chiffre, est égale au nombre des parents...

« Il semble, par conséquent, que pour ce qui concerne la continuation de l'espèce et le maintien du nombre moyen des individus, des couvées nombreuses sont superflues. En moyenne, tous les petits, sauf un seul, deviennent la proie de leurs nombreux ennemis ou périssent de froid ou de faim pendant l'hiver.

« Ce fait est prouvé d'une manière frappante par l'étude d'une espèce en particulier : on trouve alors que son abondance n'est pas en rapport avec sa fécondité. Le pigeon voyageur des États-Unis offre, peut-être, l'exemple le plus frappant de ce phénomène. La multiplication de cet animal est énorme et, cependant, il ne produit qu'un œuf ou deux tout au plus, et l'on dit qu'il n'élève généralement qu'un seul petit. Pourquoi cet oiseau est-il si extraordinairement abondant, tandis que d'autres, dont la couvée est deux ou trois fois plus nombreuse, se multiplient beaucoup moins? Le fait est facile à expliquer.

« *La nourriture qui convient le mieux au pigeon se trouve*

Hosted by Google

répandue en grande abondance dans toute une vaste région qui présente des différences de sol et de climat telles que l'oiseau ne saurait manquer du nécessaire. Doué d'un vol rapide et prolongé, il peut parcourir sans fatigue toute l'étendue du district qu'il habite et, par conséquent, découvrir un nouveau champ d'alimentation lorsqu'une localité cesse de lui offrir ce qu'il lui faut.

« Cet exemple montre bien que l'accroissement rapide d'une espèce dépend presque uniquement de la facilité avec laquelle elle se procure une nourriture saine et abondante. Si cette condition est remplie, il ne peut être entravé ni par une fécondité limitée, ni par les attaques des oiseaux de proie et de l'homme.

« Ces circonstances spéciales ne se rencontrent d'une manière aussi frappante chez aucune autre espèce d'oiseaux, soit que leur nourriture soit exposée à plus de chance, soit que leur vol soit trop faible pour qu'ils puissent la chercher dans une région étendue, soit qu'elle devienne très rare à certaines saisons et les oblige à recourir à des aliments moins sains, le fait est que, malgré leur fécondité plus grande, ils ne peuvent jamais se multiplier plus que ne le permet la quantité de subsistance que leur offre la saison la moins favorable.

« Beaucoup d'oiseaux ne peuvent exister quand leur nourriture diminue qu'en émigrant dans des contrées dont le climat est, sinon plus doux, au moins différent... Ceux dont l'organisation ne leur permet pas d'émigrer dans les saisons de disette ne se multiplient jamais beaucoup. C'est probablement la raison de la rareté des pics chez nous, tandis qu'ils sont, sous les tropiques, l'un des oiseaux les plus répandus.

« De même, le moineau est plus commun chez nous que le rouge-gorge, parce que sa nourriture est plus assurée, les grains qu'il mange se conservant l'hiver et nos cours de ferme et nos chaumes en fournissant une provision inépuisable.

« Les oiseaux aquatiques, les oiseaux de mer surtout, sont, en règle générale, très nombreux, non qu'ils soient plus féconds que d'autres, mais leur nourriture ne leur manque

Hosted by Google

jamais, les bords de la mer et des rivières pullulant de petits mollusques et de crustacés (1). »

Aussi peut-il arriver que, par suite de circonstances contraires, une espèce abandonne son habitat ordinaire, alors qu'une autre, favorisée par de nouvelles conditions d'existence, peut se multiplier au point d'expulser des congénères. Et c'est précisément ce que l'on peut actuellement constater au jardin botanique de Bruxelles, où il y avait jadis nombre d'oiseaux chanteurs. Ceux-ci ont été éliminés par les moineaux qui comptent de nombreux protecteurs dans la capitale. Ces pillards y dominent en maîtres; il en est de même au parc et dans différents squares où, d'ailleurs, ils rendent des services.

» Les Américains, dit M. Dubois, conservateur au musée d'histoire naturelle de Bruxelles, ont constaté que, par suite de l'introduction du moineau, un grand nombre d'oiseaux insectivores, propres au pays, ont émigré de toutes les localités où le moineau dominait. Ceci résulte, en grande partie, du mode de reproduction. Nous savons, en effet, que le moineau établit son nid de préférence sous un toit, dans le trou d'un mur, dans le creux d'un arbre, dans une cavité quelconque (2). Or, comme les moineaux se sont multipliés avec une effrayante rapidité, ils se sont insensiblement emparés de toutes les bonnes places, et la plupart des passereaux expropriés n'étant pas de force à défendre leurs demeures contre le robuste envahisseur, se sont vus contraints à abandonner les lieux.

» La même chose a lieu en Europe : partout où le moineau domine, les martinets, les étourneaux et les mésanges disparaissent en grande partie, ne trouvant plus de cavités pour y nicher; donc, en protégeant inconsidérément un oiseau d'une utilité fort contestable, on se prive du concours de tous ces utiles serviteurs. Ne s'aperçoit-on donc pas que plus le nombre de moineaux augmente, plus celui des mésanges, des martinets et des étourneaux diminue dans le voisinage des habitations (3)? »

(1) *La sélection naturelle*, par A.-R. WALLACE.

(2) Ils construisent aussi de solides nids sur les grands arbres, ainsi qu'on peut le constater, après la chute des feuilles, au jardin botanique et au parc.

(3) *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique*, vol. IV, année 1897.

Hosted by Google

Il résulte de l'exposé que nous venons de faire, ce nous semble, que le moyen le plus efficace d'assurer la conservation des oiseaux consiste à les protéger au moment de la ponte, en empêchant la destruction des nids. Cette protection sera d'autant plus efficace qu'au moment de nourrir leurs nichées, tous nos petits oiseaux deviennent probablement insectivores. Mais il ne faut pas se borner à protéger les nids des oiseaux contre l'homme, il faut surtout, et par tous les moyens possibles, chercher à détruire leurs ennemis naturels qui, nous l'avons vu, sont très nombreux et infiniment plus redoutables.

Mais s'il nous est impossible d'accroître le nombre de nos oiseaux insectivores, attendu que leur reproduction est soumise à une loi comme celle de tous les êtres organisés, comment serait-il permis d'attendre leur concours pour nous débarrasser de ces légions d'insectes qui nous arrivent toujours inopinément et font le désespoir des agriculteurs et des forestiers?

Ces invasions inattendues de parasites sont assez fréquentes dans nos plantations et nos forêts. Leurs dégats persistent pendant deux ou trois ans, puis cessent comme par enchantement. Est-ce aux oiseaux qu'il faut attribuer cet heureux résultat? Pareille croyance serait erronée. Si, en cette occurrence, les oiseaux sont intervenus, leur rôle a été de médiocre importance. En effet, si l'on suit attentivement les phases de cette invasion, on constate que la disparition des insectes coïncide avec l'apparition de parasites qui poursuivent les occupants avec acharnement et finissent par les exterminer complètement.

Le fait est que les insectes carnivores et parasites se comptent par milliers. Deux immenses tribus, appartenant aux hyménoptères, celles des ichneumonides et des chalcidites, sont composées à peu près exclusivement de parasites.

« Beaucoup d'entre elles, dit un savant entomologiste, Ed. Perris, dans un remarquable mémoire publié il y a une trentaine d'années, n'ont qu'une seule nature de victime, d'autres sont moins exclusives. Bien peu d'insectes échappent

Hosted by Google

à ces infatigables chercheurs, à ces dénicheurs clairvoyants et pourvus d'un odorat si subtil et si sûr. Il y en a pour ceux de nos habitations, de nos bois, de nos champs, de nos vergers, de nos jardins, de nos grains, de nos fruits; pour ceux qui se tiennent à découvert comme pour ceux qui se tiennent cachés; pour les grosses larves et les chenilles les plus velues, comme pour les espèces les plus petites et les plus glabres; ils ne respectent même pas leurs œufs et des masses de petites bêtes périssent dans leur germe. »

C'est donc dans leur propre classe que les insectes trouvent leurs ennemis les plus redoutables, et si l'on pouvait assurer à l'agriculture le concours de ces puissants auxiliaires, on lui rendrait évidemment un service inestimable. Or, les naturalistes se préoccupent aujourd'hui de cet intéressant problème et beaucoup de recherches sont maintenant entreprises dans cette voie. Et il y a déjà nombre d'années qu'à ce sujet une communication extrêmement intéressante fut faite par M. Decaux dans une session du Congrès des sociétés savantes de Paris et des départements, communication résumée par M. Laverrière dans une lettre adressée à *l'Indépendance belge*, sous la date du 31 mai 1891. Voici comment s'exprimait le correspondant de ce journal :

« M. Decaux a étudié les mœurs des coléoptères, qui détruisent les jeunes plantations de thuyas, de segoïas, etc., aux environs de Paris. Il fait ressortir l'intelligence des femelles de ces insectes, qui changent entièrement leur manière de pondre, à mesure qu'on leur oppose un nouveau moyen de destruction. Malgré leur intelligence, cependant, ils ne parviennent pas à échapper à certains hyménoptères de la famille des chalcidites, qui sont leurs parasites naturels. M. Decaux, en ayant recueilli et porté à la pépinière de la ville de Paris, où ils se sont multipliés, ils arrêtèrent bientôt les dégâts considérables causés aux cupressinées. M. Decaux a, du reste, fait faire quelques pas de plus dans cette nouvelle voie pour la destruction des insectes nuisibles aux arbres de nos forêts par des insectes parasites apportés. En faisant éclore chez lui, depuis vingt ans, des insectes contenus dans

Hosted by Google

divers bois, il s'est assuré que beaucoup de larves vivent aux dépens de celles d'autres espèces. Il vient de faire un essai d'application à Cayeux (Somme) sur 50 hectares de pins maritimes dévorés par le *Blastophagus piniperda*. En 1887, il y apporta le *Clerus formicarius*, qui s'y est développé, et il a pu constater qu'une seule larve de ce précieux parasite suffit pour détruire la ponte entière (40 à 50 œufs) du *Blastophagus*. »

D'autre part, on a constaté que certains insectes nuisibles ou leurs larves, peuvent être envahis par de petits champignons qui les font périr. Les résultats obtenus jusqu'ici n'ont pas toujours été favorables, mais quand les conditions d'infection seront bien connues, il est permis d'espérer que les agriculteurs et les forestiers trouveront dans les végétations cryptogamiques un nouveau moyen de combattre les insectes parasites.

Voilà des faits qui montrent que, désormais, les entomologistes et les botanistes micrographes sont appelés à procurer à l'agriculture, pour lutter contre les insectes, des auxiliaires autrement puissants que les oiseaux.

Sans doute, il faut protéger les oiseaux, qui détruisent énormément d'insectes; aussi ne s'explique-t-on pas l'indifférence dont on fait preuve, en certains endroits, à l'égard des hirondelles, dont on tolère la capture pour satisfaire de frivoles exigences de la mode. Cette chasse ne devrait-elle pas être universellement prohibée?

Et, à ce propos, il peut être intéressant de signaler un préjugé qui existait jadis dans quelques localités de la province de Liége et qui persiste peut-être encore aujourd'hui. On défendait expressément aux enfants de toucher les hirondelles, sous prétexte que leur contact donnait lieu à une affection cutanée. N'y a-t-il pas lieu de penser que cette légende avait été imaginée par un homme de bon sens, afin d'assurer la conservation de ces charmants et gracieux petits oiseaux. Néanmoins, avant la loi sur les insectivores, beaucoup de tendeurs aux filets — les jours où les oiseaux de passage étaient rares — prenaient de grandes quantités d'hirondelles, qu'ils livraient à leur clientèle sous un nom d'emprunt, après avoir pris l'utile précaution de les plumer pour cacher leur supercherie.

Hosted by Google

Dans les villes, on se plaint de la rareté des hirondelles; mais il ne saurait en être autrement, attendu qu'on ne leur permet pas de s'y reproduire, ce qui se comprend d'ailleurs, car ce sont des hôtes qui laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la propreté. Et si, parfois, un habitant plus tolérant les autorise à nicher sous son toit, quand le nid est à peu près achevé, les moineaux s'y installent commodément et expulsent les propriétaires.

Il faut, disions-nous, protéger les oiseaux; mais il importe de ne pas les gratifier de mérites qu'ils ne possèdent pas et ne leur demander que ce qu'ils peuvent réellement donner. On ne doit pas perdre de vue que, dans leur chasse, ils sont absolument dépourvus de discernement et qu'ils détruisent indifféremment les insectes utiles et les insectes nuisibles, « et il en est qu'on vante, dit Perris, et qui font certainement plus de mal que de bien ». Et nous ne pouvons mieux clore ces considérations, pensons-nous, qu'en reproduisant les conclusions du mémoire de ce savant entomologiste :

« 1° Les oiseaux ne sont réunis en troupes plus ou moins considérables qu'aux époques des migrations de l'automne et du printemps, c'est-à-dire quand la plupart des insectes sont infiniment moins nombreux que dans la belle saison. Le reste du temps, ils vivent par couples ordinairement clairsemés, assez rares dans les cultures, tandis que les insectes envahissent en masse les arbres qu'ils veulent attaquer, les produits du sol dont ils sont les ennemis;

« 2° Les oiseaux détruisent énormément d'insectes, mais ceux-ci sont en très grande partie indifférents, d'autres sont éminemment utiles et les espèces réellement nuisibles, comparées à l'ensemble, se réduisent à peu de chose; de sorte que les oiseaux, tout en faisant une grande consommation de petites bêtes, ne servent guère nos intérêts; ils peuvent même nous nuire beaucoup d'entre eux en dévorant nos fruits ainsi que les graines confiées à la terre ou récoltées et tout en supprimant tant d'insectes carnassiers ou parasites qui nous rendraient de grands services;

« 3° Les insectes dont nous avons le plus à nous plaindre

Hosted by Google

sont, les uns, assez grands pour braver les oiseaux, les autres (et ce sont ordinairement les plus redoutables), trop petits pour appeler leur attention, certains d'un trop mauvais goût pour exciter leur convoitise; beaucoup sont nocturnes et se cachent le jour, avec cet instinct de conservation qui est aussi développé chez eux que chez les grands animaux, ou, demeurant immobiles, ne se révèlent pas à l'œil de l'oiseau, qui aperçoit bien plus aisément et poursuit plus volontiers les insectes qui volent ou se déplacent; quelques-uns vivent sous terre ou dans les habitations; tous sont doués d'une fécondité qui étonne parfois l'imagination et qui, dans tous les cas, est telle que l'homme, malgré des soins assidus et persévérants, ne peut, même dans la petite culture, s'en débarrasser, qu'il ne peut souvent en débarrasser sa maison, que dis-je? une seule pièce de sa maison;

« 4° Les larves et les chenilles, qui sont particulièrement les auteurs des dommages, vivent presque toutes cachées sous terre, sous les écorces, dans les profondeurs du bois, dans les tiges des plantes, dans les fruits, dans les lieux habités, sous des toiles soyeuses et ne paient aux oiseaux qu'un très faible tribut. Celles qui se développent en plein air, sont généralement hérissées de poils qui les rébutent; certaines sont nocturnes et disparaissent avant le jour; d'autres sont protégées par leur extrême petitesse. »

Cette appréciation d'un homme qui a passé sa vie à étudier les insectes, ne permet-elle pas d'en conclure que la protection même absolue de l'oiseau n'empêcherait pas les insectes de nous nuire?

Nous avons dit en commençant que, dans notre pays, la loi est suffisante pour assurer la protection à tous les insectivores. En effet, l'arrêté royal du 14 août 1889 défend de prendre, de tuer ou de détruire, d'exposer en vente, de vendre, d'acheter, de transporter ou de colporter les *oiseaux insectivores* ainsi que leurs œufs et couvées.

Sont considérés comme oiseaux insectivores :

1° *En tout temps*, les espèces désignées ci-après :

L'accenteur mouchet, les fauvettes, les gobe-mouches, le

Hosted by Google

grimpereau, les hirondelles, les hochequeues, les bergeronnettes, le contrefaisan, les mésanges, les pouillots ou becs-fins, le roitelet huppé, le rossignol, le rouge-gorge, les rouges-queues, tithys et rossignols de muraille, la sitelle, les traquets, tariers et motteux, le troglodyte;

2° Excepté *du* 15 *septembre au* 15 *novembre*, toutes autres espèces d'oiseaux à l'état sauvage, sauf les oiseaux de proie diurnes, le grand-duc, le geai, la pie, le corbeau et le pigeon ramier qui peuvent être détruits en tout temps.

Comme on voit, en Belgique, les oiseaux insectivores jouissent de la protection la plus complète, puisqu'on ne peut s'en emparer ni détruire leurs nids à aucune époque de l'année sans s'exposer aux pénalités édictées par la loi. Et pour prévenir ou réprimer les délits, il suffit que les administrations communales organisent une surveillance rigoureuse, au moment de l'incubation surtout, ainsi, d'ailleurs, que le département de l'agriculture le leur recommande expressément chaque année.

Au congrès agricole réuni à Bruxelles en septembre 1895 et où l'on s'est occupé de mesures internationales à prendre pour protéger les oiseaux, on a proposé de ranger le chardonneret et le tarin qui sont surtout granivores, parmi les insectivores dont la capture est interdite toute l'année. A notre avis, pareille mesure serait fâcheuse, car elle priverait d'un très grand plaisir et d'un léger supplément de salaire de braves ouvriers qui vont à la tenderie le dimanche au lieu de fréquenter le cabaret. Au surplus, comme ces aimables petits oiseaux s'apprivoisent aisément et chantent en captivité, on enlèverait aux plus modestes logements de charmants virtuoses qui, en dehors du temps de la mue, les égaient pendant toute l'année.

D'aucuns ont même préconisé une défense plus radicale : la suppression de la tenderie pour toutes les espèces d'oiseaux et durant toute l'année; mais nous ne pensons pas que le gouvernement consente jamais à décréter pareille prohibition qui ne donnerait, du reste, pas les résultats espérés par ses promoteurs.

Voici comment s'exprimait à ce sujet le vénérable savant,

Hosted by Google

M. le baron de Selys-Longchamps, dans un rapport présenté au congrès international d'agriculture de Bruxelles, en septembre 1895 :

« Relativement aux oiseaux insectivores ou autres qui sont ou seront déclarés utiles par des règlements spéciaux, je maintiens le vœu que j'ai émis précédemment, de voir leur capture autorisée après l'époque de la propagation achevée, ce qui offre d'autant moins d'inconvénient que presque tous les oiseaux insectivores émigrent vers le Midi en septembre et octobre, car je n'aime pas ces prohibitions absolues, étendues à toute l'année, qui sont un appel à la fraude et aux contraventions, attendu qu'il est de notoriété que l'homme qui a la passion des oiseaux vivants ou des recherches scientifiques sera gêné, il est vrai, mais non arrêté par les règlements.

« S'il est urgent, sans doute, d'obtenir une exécution sérieuse de la loi au moyen, notamment, d'une organisation efficace de la police rurale et forestière — tout en respectant l'usage de la propriété dans les parcs, prés et enclos attenant aux habitations — ne pas édicter, cependant, des mesures vexatoires ou excessives. Il faut permettre en temps convenable, la mise en coupe réglée du gibier et des autres oiseaux, comme de tout autre produit du sol, après avoir pris toutes les mesures pratiques de protection et de conservation pendant la saison où, comme je l'ai dit plus haut, la propagation se prépare et s'accomplit : car récolter est chose licite, mais abuser, faucher son blé en herbe, c'est de l'imprévoyance et de la destruction. »

Il y a lieu de remarquer que, même avant la loi actuelle sur les insectivores, les tendeurs ne poursuivaient pas les oiseaux mentionnés à l'article 2 de l'arrêté royal du 14 août 1889 (où ne figuraient pas avant le hochequeue et la bergeronnette), cette chasse étant trop peu fructueuse. Ces insectivores, en effet, sauf les hirondelles, ne se réunissent pas en troupes au moment de leur migration. Épars dans nos bosquets, nos massifs, nos pelouses, autour de nos habitations, ils partent en quelque sorte clandestinement à la fin de l'été ou au commencement de l'automne et, un beau jour, on s'aperçoit qu'ils

Hosted by Google

ont abandonné les stations où ils réapparaîtront l'année suivante au printemps.

On doit en excepter, toutefois, les tendeurs qui, dans certaines localités du pays, se servaient du hibou pour attirer les petits oiseaux. Au moyen de ce procédé, qui est maintenant interdit et doit être rigoureusement prohibé, on capturait tous les insectivores et, notamment, les mésanges qui nous sont d'une si grande utilité.

Les filets servent surtout à capturer les passereaux qui, tels que les béguinettes, les cochevis, les alouettes, les pinsons, etc., se réunissent en septembre et octobre pour émigrer en bandes nombreuses.

Les personnes étrangères à ce genre de sport ne peuvent se faire une idée de la quantité d'oiseaux qui traversent l'air quand les circonstances atmosphériques sont propices à l'émigration. C'est par bandes à peine interrompues, par milliers que se montrent les petits voyageurs dès le point du jour jusque vers 11 heures ou midi.

La tenderie au filet, pour être fructueuse, exige de l'expérience, encore que tous ceux qui s'y livrent n'y deviennent pas également habiles. Ici, comme dans tous les arts, les aptitudes individuelles se révèlent. Toutefois, dans une région donnée, toutes les stations ne sont pas également propices ; il y a toujours des emplacements privilégiés, connus des amateurs, et où, à habileté égale, les captures sont constamment plus abondantes. Mais dans la pratique, on s'aperçoit bientôt que — c'est le cas de le dire — les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Il y a des jours où les tendeurs même novices prennent des oiseaux ; il en est d'autres où les plus habiles échouent. Ces jours-là, malgré les pressants appels de l'oiseleur, les oiseaux fuient à tire-d'aile : ils *n'écoutent pas*, ils *sont mauvais*, disent les praticiens obligés de rentrer bredouille au logis. Il est notoire aussi que les oiseaux qui ont vu les filets recouvrir quelques-uns de leurs compagnons deviennent extrêmement méfiants, évitent les pièges de l'oiseleur ou, tout au moins, sont extrêmement difficiles à capturer.

Mais les oiseaux ne passent pas seulement par le bon temps,

Hosted by Google

ils émigrent également par la pluie, alors que les filets ne peuvent pas être tendus. Ajoutons enfin, que par les clairs de lune, certaines espèces d'oiseaux émigrent abondamment pendant la nuit. D'où l'on semble pouvoir conclure, si l'on compare les masses de voyageurs ailés mises en mouvement pendant le temps que dure la migration, aux oiseaux capturés, que la chasse au filet n'est pas aussi meurtrière qu'on veut bien le dire.

La tenderie au filet est aujourd'hui beaucoup plus répandue qu'elle ne l'était il y a vingt-cinq ou trente ans. Ce résultat est dû à la nouvelle loi sur les insectivores qui proscrit la tenderie à la glu, proscription qui ne paraît pas justifiée, dès que *l'on défend l'emploi du hibou*, et qui, nécessairement, a eu pour conséquence d'augmenter le nombre de tendeurs au filet. Or, dans deux ou trois coups de filets bien réussis, on capturera plus d'oiseaux que ne peut en prendre un tendeur à la glu dans toute sa journée.

G. FOUQUET.

Hosted by Google

LE PETIT PALAIS DE 1900 [1]

Nous en avons assez dit, dans les pages qui précèdent celles-ci, pour que nos lecteurs soient avertis des caractères de l'art au XIVe siècle. Ces caractères sont ceux d'une époque sensiblement différente des temps antérieurs. Une royauté éclairée, ouverte aux manifestations de la beauté, une aristocratie déjà groupée autour d'elle et adorant le faste et la magnificence, une bourgeoisie riche et d'esprit indépendant, voilà les nouveautés de ce temps. Les œuvres plastiques correspondront à ces nouveautés.

Il est grand temps de décrire maintenant les objets exposés au Petit Palais qui appartiennent au XIVe siècle, mais le rapide coup d'œil que nous avons jeté sur le développement artistique de ce siècle était obligatoire, car il va nous permettre de comprendre la place occupée dans l'histoire de l'art par les objets qui seront analysés. En effet, ce qui frappe avant tout, en parcourant les vitrines du regard, c'est la force, c'est la vitalité de l'art français. On a réuni là une quantité prodigieuse d'objets, qui attestent la fécondité des ateliers de Limoges, la puissance des industries et surtout de l'ivoire en France. Mais de toutes les périodes dont se compose cette riche collection, deux moments importants se trouvent négligés. La naissance de la statuaire monumentale est lettre morte au Petit Palais, comme aussi les efforts des artistes franco-flamands pour créer le portrait; car à voir ces statuettes en bois, ces ivoires, ces reliquaires, nul historien étranger ne pourrait soupçonner la

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 février 1901.

Hosted by Google

génialité si particulière de ce siècle. Aussi, j'insiste sur ces considérations générales, que je crois très importantes, parce qu'elles sont l'explication du développement de l'art au XIVe siècle.

Ceci n'est point une critique à l'adresse de ceux qui ont présidé au groupement des objets d'art; j'ai déjà montré que le troisième des courants artistiques étudiés précédemment avait surtout travaillé soit aux tombeaux des rois, des princes, des grands dignitaires du royaume, soit à des chapelles, à des hôtels, à des châteaux élevés par eux. Ces différentes constructions ont disparu ou ont gardé leur décoration. Il était donc bien difficile de les transporter à l'Exposition. L'abbaye de Saint-Denis, qui devient par cela même le principal musée du XIVe siècle, aurait sans nul doute refusé l'envoi de ces statues gisantes qui décorent les tombeaux des rois. Les clercs n'auraient pas compris le désir exprimé, si j'en juge par la place où sont reléguées, dans la belle église de Saint-Louis, les deux magnifiques statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon. J'ai dû bien souvent, pour les étudier, faire appel à l'amabilité des chanoines et à l'aide de cierges, voir à tâtons ces superbes œuvres, tant est obscur, et d'abord malaisé, le coin où elles ont été remisées. Et pourtant ces œuvres sont aussi belles que celles de Donatello. Ah! si elles appartenaient à l'art italien, avec quel soin on les aurait placées dans le musée le plus important de Paris! Mais, hélas! elles ne peuvent revendiquer une autre origine. Aussi vivront-elles là, délaissées et connues seulement de quelques personnes pour qui l'art français de la seconde moitié du XIVe siècle n'est pas sans prix. Et pourtant n'est-ce pas au Louvre que leur place est marquée?

Il faut diviser en quatre catégories les objets qui sont au Petit Palais. Je parlerai tout d'abord de l'orfèvrerie et des statues en bois, de la dinanderie, des étoffes et tapisseries, enfin des ivoires. Ce qui précède établit suffisamment le grand nombre d'objets d'orfèvrerie qui composaient à cette époque les trésors des rois, des reines et des princes. C'était à la fois pour ces époques troublées un musée et une fortune assurée dans les jours malheureux. Ces vastes collections ont été dis-

Hosted by Google

persées, le plus souvent détruites, pendant l'ancien régime, et si les inventaires attestent encore l'activité prodigieuse des orfèvres, les objets parvenus jusqu'à nous ne sauraient nous faire connaître les rapports plus ou moins étroits de l'orfèvrerie avec la statuaire. Et pourtant, il aurait été nécessaire de connaître cette orfèvrerie parisienne, ces objets préparés par des artistes tels que Hennequin, qui faisaient l'admiration du bon empereur Charles IV. Le duc de Berry lui en offrit de la part de Charles V « tels qu'à Paris on les fait ». Mais nous n'avons au Petit Palais que des *reliquaires*, et aucun des objets civils, si fréquents à cette époque, n'a trouvé place dans les vitrines.

C'est tout d'abord le petit coffret provenant de la cathédrale de Troyes. Décoré d'arcatures soutenues par des colonnes longues et sveltes, l'artiste a dessiné dans ces arcades le combat des vices et des vertus. Les femmes sont armées d'un bouclier et percent de leur lance des monstres.

Nous avons ensuite un certain nombre de bras-reliquaires. Il me faut mentionner celui de l'église de Beaulieu. Il est orné à la manche de filigranes très délicats et de pierres précieuses. Le dessin de la main est excellent. Un autre bras-reliquaire, mais sans provenance indiquée, est pourvu d'une inscription gothique. Il peut appartenir au XIVe siècle. Enfin, je signalerai celui de Mairey (Reims), décoré lui aussi d'une inscription gothique. Je ne saurais être très affirmatif au sujet de la date. Sa décoration, le dessin de la main, n'offrent rien de bien caractéristique. L'ornementation est plate et se compose de petites roses fines et délicates. Mais je le crois pourtant du XIVe siècle.

On ne saurait sans injustice passer sous silence deux chefs-reliquaires. Le premier appartient à l'église de Soudelles et accuse déjà un art maigre et sec et tout à fait de convention. Il mérite par cela même une étude. La tête est petite, mince et sans beauté. Le nez, aux narines ouvertes, les yeux grands et profonds, les oreilles placées en avant donnent à cette figure un air tout à fait étrange. L'artiste a accusé comme à plaisir les rides du front. Le second est moins important, car c'est une œuvre plus médiocre. C'est la figure d'un personnage

Hosted by Google

aux cheveux descendant jusqu'au cou, aux yeux profonds, au front bas, aux lèvres épaisses. Les reliques étaient à cette époque si nombreuses que les artistes faisaient à la douzaine de ces chefs-reliquaires. Ils étaient bien souvent les mêmes à travers les siècles! Nous en trouvons en métal précieux aussi bien qu'en bois, disséminés dans les musées et les trésors des églises. Faut-il encore mentionner, pour être complet, un autre reliquaire du XIVe siècle représentant la crucifixion? Le Sauveur qui occupait le centre manque. Il ne reste que saint Jean et la Vierge, des anges de chaque côté à genoux et au haut le soleil et la lune. C'est encore, comme on le voit, la vieille iconographie. Les draperies des vêtements s'animent, les plis secs et nombreux accusent un côté artificiel. Le sourire des personnages devient conventionnel. Le second courant artistique s'accuse dans cette œuvre.

Après avoir indiqué les œuvres d'orfèvrerie, je passe tout d'abord aux statues en bois, qui sont nombreuses au Petit Palais.

Le sujet qui domine le plus parmi ces œuvres, ce sont les Vierges avec l'Enfant. Elles abondent au XIVe siècle et toute collection en possède. Quelques-unes exposées sont vraiment charmantes. On a là l'iconographie de la Vierge, telle qu'elle va demeurer jusqu'à la fin de la période gothique. La Vierge au XVIe siècle présentera l'Enfant aux fidèles. Mais, pour l'instant, la Vierge tient l'enfant Jésus sur ses genoux, tantôt droit ou debout, jouant avec le cordon de son manteau, ou avec un oiseau; mais, à mesure qu'on avance vers la fin du XIVe siècle, l'Enfant se fait plus jeune et caresse, en *bambino* aimé et choyé, le cou et le menton de la Vierge. C'est bien désormais la jeune mère aimante et douce, telle qu'elle restera dans l'imagination populaire, semblable à celle qui charmait Villon dans son enfance. Que nous sommes déjà loin du XIIe et du XIIIe siècle, et combien l'enfant paraît petit à côté de Marie! Elle occupe désormais la place principale dans l'église, elle a sa chapelle, son autel particulier. Mais, au milieu du XIVe siècle, on ne saurait avoir un type unique ; les Vierges diffèrent suivant les régions, le caractère des con-

Hosted by Google

trées. Il faudrait même grouper les petites statuettes le plus souvent si fines, si délicates et voir les différents courants d'art auxquelles elles appartiennent.

Ma tâche est plus modeste ; je voudrais simplement analyser les œuvres les plus importantes de cette nombreuse série. Une Vierge avec l'Enfant appartient à la collection de M. Maignan. Le visage est large, le manteau posé sur la tête laisse voir les cheveux frisés et très fins. Le cou est long et souple. Le dessin prouve par sa grâce qu'on s'est éloigné de la nature. C'est une vision douce et reposée, mais combien artificielle! Les draperies commencent à retomber en plis nombreux, en loques, avec de larges courbes. On ne sent plus le corps, et le bas de la robe est assez plat. Mais n'est-ce pas que l'Enfant est charmant avec sa chemisette? Il tient à la main un oiseau. Cette statue, qu'on a datée du XV^e^ siècle, me paraît appartenir au courant religieux du XIV^e^. C'est la même vision esthétique.

La Vierge en bois de la collection Boissy est du XIV^e^ siècle. Elle est assise, couronnée et vêtue d'une tunique serrée à la ceinture. Le visage est doux et gracieux, l'ovale assez pur, mais les yeux un peu clignotants, détail qui revient souvent sur les statues funéraires. On les croirait atteintes de strabisme. La tête de la Vierge est couverte d'un voile très fin, laissant voir les cheveux ondulés. C'est déjà, je l'avoue, un art un peu lourd L'Enfant s'amuse avec un oiseau et retient d'une main le voile de sa mère. La tête du *bambino* est un peu vieillotte. Remarquez ce petit pli cassé à la chemisette, qui se voit toujours au XIV^e^ siècle. Il a les petits pieds nus, et l'artiste a fait preuve encore d'une science et d'une souplesse dignes d'éloge.

La Vierge du musée d'Angers entre dans cette série et montre encore le côté factice de ces œuvres. Celle du comte de Briailles annonce déjà la deuxième moitié du XIV^e^ siècle. On ne sent plus le corps. Les plis sont larges et profonds, la pose est conventionnelle. C'est de la facture sans grand mérite, et, avouons-le, il ne peut rien sortir de cette œuvre ; aucun progrès n'est plus possible dans cette voie.

Une autre Vierge en bois est aussi intéressante à étudier ; elle appartient comme les autres au deuxième courant artis-

Hosted by Google

tique. Le dessin est excellent, la facture aussi. Voyez l'ovale charmant de la Vierge, elle sourit, de ce sourire si fréquent au milieu du XIII^e siècle, un peu pincé, avec les lèvres minces et fines. Elle se tient debout, le corps porté un peu en avant, vêtue d'une tunique retenue par une ceinture qui descend assez bas et d'un manteau placé d'une manière charmante sur les épaules. La tête est couverte d'un voile finement plissé, l'artiste a laissé à dessein un certain vide pour permettre de voir les cheveux longs et soyeux de la Vierge. Je les crois dénoués derrière. Elle tient l'Enfant vêtu d'une tunique longue, aux plis triangulaires. Il bénit de la main, mais remarquez la tête de l'enfant Jésus : elle est déjà ronde, les joues un peu bouffies. On peut en dire autant de la Vierge en bois, de Taverny, intéressante par le dessin des vêtements, les plis en loques du manteau. L'église de Levi-Saint-Nom a envoyé une Vierge avec l'Enfant, qui appartient au deuxième courant artistique du XIV^e siècle. On le reconnaît tout de suite aux plis en loques du manteau de la Vierge. Celle-ci est debout; la tête est assez douce mais insignifiante. C'est toujours cet art stationnaire, qui vit de formules et qui ne donne aucune espérance pour l'avenir. Cette imagerie ne se préoccupe pas de créer un art nouveau; elle vit de répliques, de ces représentations, du reste, fort goûtées, qui ont toujours quelque chose de tranquille et de doux. La Vierge tient le *bambino* assez haut. L'Enfant est du reste sans beauté. L'artiste a indiqué avec soin les fossettes du menton, le nez irrégulier. Il tient d'une main une boule, symbole du monde; de l'autre, il s'amuse avec le voile de sa mère.

La Vierge et l'enfant de la collection Martin le Roy mérite quelques remarques. Elle appartient au deuxième courant artistique du XIV^e siècle. La Vierge est debout, couronnée, mais les feuilles qui décorent cette couronne sont déjà minces et sèches. La tunique est retenue à la taille par une ceinture faite avec une petite boucle. La Vierge sourit, mais d'un sourire fin; les yeux sont un peu louches, la bouche est mince, le nez régulier et le front large et beau. Le dessin est déjà maniéré. Elle tient une sorte de pomme à la main; voyez aussi

Hosted by Google

le visage un peu gras de l'enfant; son sourire vieillot, mais encore non dépourvu de finesse; remarquez sa petite chemisette au pli traditionnel au milieu du cou, pourvue de larges manches. Les mains sont longues et sèches. C'est toujours la même remarque : une œuvre d'atelier faite par une école qui ne vit que de formules et qui ne regarde pas la nature.

La Vierge assise de M. Boy indique aussi le même courant. C'est de l'art froid, privé de vie ; mais les artistes arrivent à donner à leurs œuvres, toujours par ce sourire fin et gracieux, un certain charme. L'Enfant est sur les genoux de sa mère; il est vêtu d'une tunique et d'un manteau, et tient un livre paginé, dont les feuillets sont maintenus par un fermoir. Le siège, sur lequel la Vierge est posée, a un coussin fort mince et étroit. Son visage est fin, les cheveux ondulés et soyeux se voient un peu à travers le voile entr'ouvert ; mais ce qui est digne de remarque, c'est la pose tout à fait charmante du voile sur la tête de Marie. Elle tient une fleur de lys.

Le musée de Lille nous a donné une Vierge avec l'Enfant, qui ne saurait indiquer aucun progrès artistique. Les yeux de Marie sont clignotants, ses joues creuses, sa bouche ouverte, aux lèvres minces. L'artiste prouve, par son dessin, sa connaissance anatomique ; mais il a dessiné de chic, *a priori*, cette madone sans contact avec la vie. C'est déjà un art lourd. Sous ses vêtements on devine à peine le corps. Le dessin de l'Enfant est déjà plus réaliste. Vêtu d'une tunique, ouverte, il est vrai, jusqu'au nombril, il est laid ; ses joues épaisses, son nez petit et écrasé, ses cheveux courts et frisés lui donnent une physionomie assez banale. La Vierge représente, au contraire, le type plein de naïveté du courant religieux du XIV^e^ siècle, aux *sinus* nombreux déjà agités. Chose curieuse, en ce siècle, on revient aux plis formés en lignes courbes du XII^e^, tandis qu'au XV^e^ siècle, on reprendra les plis triangulaires, chers à la première période gothique. Marie nous donne ici, semble-t-il, le portrait de ces jeunes filles simples et douces de la bourgeoisie de cette époque.

D'autre part, elle est tout à fait charmante la grande Vierge que nous offre M. Boy, avec l'ovale un peu large, les

Hosted by Google

yeux profonds, la bouche fine et mince. Elle a bien le type septentrional, avec sa douceur un peu mièvre, sa grâce pleine de naïveté. Le manteau placé sur les épaules retombe en petits plis menus; ceux des vêtements sont plus profonds, mais combien les draperies sont plates! On ne sent pas le corps, on ne peut même le deviner. Deux souliers longs et étroits l'indiquent simplement. L'Enfant est déjà nu jusqu'au nombril et il tient une pomme d'une main; de l'autre, il joue avec le voile de sa mère. Cette œuvre, comme les précédentes, est donc instructive au point de vue du sentiment réaliste de l'art auquel elle se rattache, et elle suggère une observation générale : c'est qu'il n'est pas deux des Vierges, venues ici de tous les côtés de la France, qui se ressemblent. Les accessoires ne sont jamais les mêmes, la pose de l'Enfant varie aussi. Certes, on ne peut dire que le moyen-âge ait créé des types de divinités, comme l'antiquité. Le thème est sans nul doute le même, mais l'imagination de l'artiste, transforme et la pose de la mère, et celle de l'enfant, il change certains détails du costume, enfin il ajoute certains accessoires.

M. Albert Maignan a offert une Vierge en bois provenant, dit le catalogue, de la Picardie. On est déjà au dernier tiers du XIV^e^ siècle; les plis cessent d'être ondulés, les *sinus* sont remplacés par des triangles profonds, tels que le XV^e^ siècle les a connus et aimés. La Vierge a les cheveux soyeux et frisés; le manteau qu'elle porte laisse voir çà et là l'envers de l'étoffe. L'Enfant, vêtu d'une petite chemisette, tient un oiseau; la tête est déjà plus petite pour le corps; on ne peut dire que cette statue ait grand mérite, mais elle est intéressante, parce qu'elle nous indique le passage des procédés des sculpteurs du XIV^e^ au XV^e^ siècle.

A ces nombreuses représentations de la Vierge, il faut ajouter celle du musée de Cahors et celle du musée de Toulouse. La première, nous donne la mère du Sauveur vêtue d'une tunique serrée à la taille, dont les plis sont triangulaires et indiquent par là tout au moins la fin du XIII^e^ siècle. J'accepterais cette date si le voile posé sur la tête de la Vierge ne laissait voir de chaque côté du front les cheveux ondulés. L'ovale de

Hosted by Google

la figure est large, le cou est cependant un peu gros. Le dessin de l'Enfant est moins exact; vêtu d'une tunique, assis sur les genoux de Marie, il bénit d'une manière disgracieuse et montre des mains longues et sans grâce. La seconde statuette représente la Vierge assise qui tient l'Enfant debout sur un de ses genoux. La pose est naturelle. La mère du Sauveur a la tête couverte d'un voile qui laisse apercevoir seulement quelques cheveux. C'est de l'extrême fin du XIII^e^ siècle ou plutôt du commencement du XIV^e^ siècle.

Il faut remarquer aussi une tête de roi de la collection Maignan. Ceux qui ont fait le catalogue, l'ont indiqué comme une œuvre du XIII^e^ siècle; mais je la crois des premières années du XIV^e^. C'est déjà de l'art conventionnel et maniéré. La figure est douce, j'en conviens, les yeux petits, la bouche tout à fait mignonne, le menton nettement accusé. Mais, après examen, on peut voir que l'artiste a suivi la tradition du XIII^e^ siècle et que son dessin est plus sec, partant plus froid; je signalerai les mèches de cheveux dessinées sans grâce et très négligemment. J'ai donc peine à croire à une œuvre du XIII^e^ siècle.

L'ange debout de la collection Schiff est digne d'un plus long examen. Il faut remarquer tout de suite que les deux ailes manquent, qu'elles ont disparu, mais qu'on en voit encore les traces. La figure est petite, mais délicate, un peu narquoise, les yeux presque louches; le nez est fin et mince, un peu retroussé comme ces figures wallones. Les cheveux sont ondulés par petites mèches séparées, cachant les oreilles. Le cou est fort, gras, assez long du reste, et les mains fines et élégantes. Quant au manteau, il est retenu par un fermoir; mais déjà l'étoffe se retourne, s'agite et un pan du manteau passe sous le bras, coutume si fréquente, surtout en Allemagne au XIV^e^ siècle. L'ange porte un flambeau. Cette œuvre est à coup sûr une sculpture fine, délicate, qui indique encore le courant religieux du XIV^e^, mais on voit, une fois de plus, que l'art s'amincit, vit de formules, devient un art d'atelier aux recettes multiples. La pose se stylise. Je crois que c'est vers les bords de la Meuse ou du Rhin, peut-être à l'école de Strasbourg, que pourrait appartenir cette statue.

Hosted by Google

La collection de Sainville nous a donné une femme en prières, qui appartient au XIVe siècle. Remarquez les plis en loques des draperies, la longue et haute guimpe. Cette figurine appartient à la même famille que les statues qu'on trouve à Saint-Denys; mais encore là aucun progrès ne s'accuse. L'artiste a peut-être voulu d'une manière artificielle nous prouver sa science; il a creusé les joues, dessiné les yeux clignotants; la bouche est plus ouverte, le nez est fort, mais on ne sent pas le corps sous les vêtements.

Je me suis arrêté souvent devant une vitrine, placée dans la salle où se trouve la porte en bois de la cathédrale du Puy. Elle renferme trois figurines du plus haut intérêt. Je suis même très perplexe et fort troublé devant ces figures. Elles représentent Charles V, Jeanne de Bourbon, et le dauphin leur fils. Où étaient-elles placées? L'étiquette ne dit rien. Elle indique seulement qu'elles appartiennent à la collection de M. Le Breton, collection fort intéressante et que j'ai visitée, il y a une vingtaine d'années. Ces statuettes nous donnent, il est vrai, les traits du roi Charles et de sa femme, si connus par les nombreux exemplaires que nous en possédons. Mais, je n'ai, je l'avoue, trouvé nulle part ces statuettes. Et pourtant, les portraits sont assez ressemblants. Mais nous sommes loin des figures qui ornaient le portail des Célestins, ou de celles qui décorent les murs extérieurs de la chapelle de la cathédrale d'Amiens. Je croirais volontiers à une copie sèche et réduite, quoique fidèle, des portraits de la famille des Valois. Combien cet art est conventionnel! Remarquez les rides du visage, le nez très fort, mais aminci du roi, les cheveux raides et secs du dauphin. C'est un art qui a perdu sa saveur, et qui n'indique pas, à coup sûr, le commencement d'une école. Il n'a rien de jeune, de timide et d'ému. Au lieu de créer, il copie des modèles existants. Ces considérations n'empêchent donc de voir là une œuvre contemporaine de celles attribuées au sculpteur Beauneveu. Il serait très intéressant de connaître les extraits de naissance de ces statues.

Les étoffes sont assez rares au Petit Palais. C'est surtout vrai pour celles qui appartiennent au XIVe siècle. Je ne puis signaler

Hosted by Google

qu'une très curieuse dalmatique qui représente la vie du Christ. C'est de la fin du XIVe siècle. L'œuvre est d'une grande beauté. Mais nous constatons ici l'influence picturale de l'école de Beauneveu, si différente de sa manière de sculpter, qu'on croirait que le même homme n'a pu faire les figures des Célestins. Remarquez les yeux en coulisse, la prunelle placée d'une manière conventionnelle, dans le coin de l'œil du personnage, détails qui indiquent tout au moins le dernier tiers du XIVe siècle. J'en ai vu une semblable, au musée de Vich, en Catalogne, fondé depuis peu par la libéralité de Mgr l'évêque de Barcelone. Le conservateur très aimable et très bon érudit — on peut le voir par son catalogue raisonné — me dit que cette dalmatique était d'origine anglaise. Elle aurait, paraît-il, ses papiers en règle. Celle-ci ressemble beaucoup à celle de Vich. Est-elle brodée en France? Je ne saurais le dire. J'attirerai l'attention sur la représentation de la scène; Judas est encore placé, comme au XIIe siècle, de l'autre côté de la table, preuve de l'esprit conservateur des artistes.

Je ne dirai que deux mots des tapisseries de la fin du XIVe siècle, qui se trouvent au Petit Palais. Elles représentent l'Apocalypse. Elles sont du plus haut intérêt; car elles nous montrent ce qu'étaient ces tapisseries si nombreuses, mentionnées par les inventaires. Celles-ci furent faites pour Louis Ier, duc d'Anjou, d'après les dessins de Jean de Bruges, peintre du roi Charles V, et de Nicolas Bataille, tapissier de Paris. Le duc les avait fait faire pour orner son palais ducal; mais elles furent léguées par le roi René à la cathédrale qui les a conservées jusqu'à nos jours. Nous voyons un prophète et quatre tableaux du plus haut intérêt. Le dessin appartient encore à *l'école de peinture* de Beauneveu. Les plis fins, déchiquetés, minces, les figures aux yeux en coulisses, les barbes un peu postiches, trahissent la même école.

Les œuvres de dinanderie sont aussi très peu nombreuses. C'est tout d'abord un chandelier, formé par un animal portant une tour et un petit flambeau, indiqué comme une œuvre du XIVe siècle, mais que je crois, après examen, du XVe siècle. Il se compose d'une femme portant à la main deux petits flam-

Hosted by Google

beaux. La figure est large et forte; elle est là debout, vêtue d'une tunique aux manches amples et longues, aux plis fins et multiples, parée de bijoux, la poitrine un peu découverte, grâce à sa robe échancrée. C'est à peu près de la même école que l'illustration de la légende d'Aristote, placée à côté. J'indiquerai enfin un Aquamanil, appartenant à Oppenheim. Je le crois de l'extrême fin du XIII^e^ siècle ou plutôt du commencement du siècle suivant. Il se compose d'un cavalier très finement sculpté, vêtu d'une sorte de cotte de mailles courte, qui a par-dessus une cotte d'armes, étroite et serrant fortement la taille. Les pieds sont pourvus d'éperons assez longs. Il porte un casque fort curieux, très haut, surmonté d'une aigrette, fermé complètement, mais pourvu de deux petites ouvertures. Son cheval est très richement harnaché et la selle est encore assez haute. C'est une œuvre qui mérite d'être étudiée.

La sculpture en ivoire avait pris, dès la fin du XIII^e^ siècle, une très grande importance; elle était pratiquée dans un grand nombre de villes de l'Europe. L'Allemagne, la haute Italie, certaines villes espagnoles avaient eu déjà depuis longtemps des centres artistiques où se trouvaient des ivoiriers; mais on peut dire qu'au XIV^e^ siècle, ils étaient fort nombreux à Paris même. On fabriquait dans la capitale de la France, d'après le livre des métiers d'Étienne Boileau, des échecs, des cornets de chasse, des écrins, des coffrets, des miroirs, comme aussi des objets pieux, statuettes de saints, triptyques, baisers de paix, qui ornaient les chambres privées des grands seigneurs et des carnets sortes de tablettes qu'on portait sur soi. La sculpture en ivoire fut, à Paris, de plus en plus goûtée et devint même l'*article de Paris* par excellence. Pour illustrer ces objets, les artistes puisèrent soit dans le Nouveau Testament, soit dans les romans de la Table ronde.

On ne saurait prétendre à une analyse très détaillée des petits objets en ivoire qui se trouvent dans cette riche collection, un peu trop nombreuse à mon avis. Mais elle est du plus haut intérêt pour l'histoire du petit art en France. On peut voir, en effet, que l'art de sculpter l'ivoire a atteint une grande habileté. La main est ferme, sûre d'elle-même; mais déjà on

Hosted by Google

remarquera le ciseau sec, souvent maigre, de l'artiste. Je ne voudrais pourtant pas exagérer cette critique, car les arts industriels sont le plus souvent en retard et se maintiennent plus longtemps. La corporation des ivoiriers du XIVe siècle n'avait aucun intérêt à innover; elle reproduit sans cesse les représentations transmises, mais on peut voir dans cette collection que les scènes nombreuses sur le même thème ne se ressemblent pas. Certes les données sont les mêmes — on ne saurait reproduire d'une manière différente l'Adoration des mages, par exemple —, mais l'intervention personnelle de l'artiste se fait jour par l'addition de petits accessoires, de petites scènes, surtout d'espièglerie, ajoutées au sujet déjà donné. C'est le contraire de ce qui se passe de nos jours, où l'on reproduit fidèlement le modèle donné, ce qui engendre bien souvent de l'uniformité, de la monotonie dans notre décoration.

Les ivoires reproduisent fréquemment une œuvre plus importante d'un grand artiste; elles sont quelquefois la copie fidèle d'une peinture représentant des romans de la Table ronde. J'ai pu le constater souvent pour l'iconographie de l'Adoration des rois mages. Les ivoiriers avaient là sous la main une composition toute trouvée. Aussi faut-il étudier avec un très grand soin toutes ces œuvres et je serais d'avis d'en faire un *corpus* qui comprendrait la plupart existant en Europe, on verrait alors les écoles, les grands centres artistiques. Et leur intérêt n'est pas pour moi — comme on le croit depuis peu — dans le rôle qu'ont joué toutes ces œuvres, dans l'influence qu'elles ont exercée sur la plastique au moyen âge. Non, certes, car on verra de plus en plus qu'on a attribué aux ivoires, qui nous restent du passé, une antiquité trop reculée; mais, si je suis de ceux qui leur attribuent cette importance, c'est parce qu'elles peuvent nous donner la copie des grandes œuvres fort goûtées jadis et que nous avons perdu. Ces œuvres furent reproduites par ce petit art qui a dû jouer le même rôle que la gravure de nos jours.

Un autre point digne d'être relaté, c'est la vogue de ces petits coffrets, de ces triptyques, de ces baisers de paix, de

Hosted by Google

ces statuettes qu'on trouve aussi bien en France qu'à l'étranger. Le rôle joué à la fin du XII^e^ et au XIII^e^ siècles par l'école d'orfèvrerie de Limoges, qui répandait au loin l'influence de l'art gothique et offrait aux artistes étrangers le dessin fin et charmant des scènes reproduites, fut continué par la sculpture en ivoire. Nous savons aujourd'hui que c'est par les petits objets que s'introduit tout d'abord à la sourdine un art étranger. C'est par eux qu'il se fait des complices, qu'il se crée des amis. Il s'insinue ainsi dans les collections, gagne des partisans, se fait aimer jusqu'au jour où il est accepté par l'aristocratie intellectuelle. Je le prouverai plus tard pour la Renaissance. Les cadres des tableaux ont joué alors un très grand rôle dans la propagation des motifs décoratifs venus d'Italie.

Ceci dit, je passe rapidement à l'analyse des œuvres. La Vierge qu'a offert M. Oppenheim a un très grand mérite. Comme science et comme style, elle tient son rang à côté des belles œuvres de l'art gothique. Elle est indiquée comme une œuvre du XIII^e^ siècle, mais je la crois du XIV^e^. Le siège sur lequel elle est assise ne saurait fournir aucune indication bien précise ; mais le voile posé d'une manière charmante sur la tête de Marie, laissant voir les cheveux frisés qui retombent le long du cou si ferme et si droit, est pour moi une date et place cette statuette au commencement du XIV^e^ siècle. Le sourire est fin, les yeux un peu clignotants. Remarquez aussi le geste légèrement maniéré de la Vierge, *la bague* qu'elle porte à son doigt, les plis qui se retournent et laissent voir l'envers de l'étoffe, formant des creux très accentués. Le manteau même est retenu sur les épaules par un cordon avec glands de chaque côté. La Vierge écrase un monstre, mais c'est la figure d'un jeune homme imberbe, un peu fade, très fin qui ne manifeste aucune souffrance. La physionomie de l'Enfant est aussi fort douce, le mouvement qu'il fait est si naïf, si joli d'amour filial.

On ne saurait assez reproduire, soit par la photographie, soit par la gravure, les statuettes, les différents objets que les riches amateurs possèdent ; car bien souvent on pourrait retrouver, grâce aux indications quelquefois très exactes

Hosted by Google

données par les inventaires des rois et des princes, des œuvres qui leur ont appartenu. C'est surtout vrai de la vierge avec l'enfant de l'église de Villeneuve-lez-Avignon. Elle est, pour moi, du commencement du XIVe siècle. L'œuvre mérite un moment d'attention; elle accuse une main fort habile, ferme et exercée. Remarquez tout d'abord le *déhanchement* très prononcé. La Vierge sourit, gracieuse, l'ovale de la figure est pur, avec la bouche aux lèvres minces et le menton nettement accusé. Elle porte un voile qui retombe en petits plis élégants et laisse voir de très beaux cheveux frisés assez longs. Le manteau est retenu par un fermoir décoré de pierres précieuses; l'étoffe se retourne assez souvent. L'Enfant est charmant, vêtu d'une simple chemisette aux manches larges. Il est debout sur les genoux de sa mère.

On a placé, l'un à côté de l'autre, un ange appartenant à M. Chalaudon et une Vierge qui fait partie de la collection de M. Garnier. Ces deux statuettes formaient-elles une même scène? On lit sur le phylactère que tient l'ange un *Ave Maria*, mais je ne saurais rien dire à ce sujet, n'ayant pas en mains les extraits de naissance de ces œuvres. Je reconnais cependant à peu près la même facture de part et d'autre. Ces deux figurines sont d'une très grande beauté. Voyez la simplicité à la fois charmante et pleine de grâce de Marie. Son sourire est doux et fin; elle est d'une ferveur vraiment touchante. Quelle expression de foi vive! Elle est là debout, les cheveux retenus par un ruban, tenant à la main un livre paginé, avec fermoir. Le dessin accuse une très grande sûreté de main et une aussi grande liberté. Pour la noblesse du style, pour l'expression d'une foi naïve, pour la beauté du dessin, peu d'ivoires peuvent être placés au-dessus de ce groupe. Remarquons, en passant, que les pieds de l'ange, le socle, la main ont été refaits.

Je signale encore une Vierge avec deux anges qui tiennent des flambeaux. Cette représentation est assez fréquente au XIVe siècle sur les porches des églises. Les figures des anges sont charmantes avec leurs cheveux frisés, retenus par un étroit ruban. La Vierge porte encore le costume du XIVe siècle, mais le dessin de l'Enfant, les plis de l'étoffe qui se retourne,

Hosted by Google

le déhanchement de la Vierge, tout cela indique suffisamment la deuxieme moitié du XIVe siècle.

Nous avons aussi un grand nombre de triptyques. Les inventaires que nous possédons les mentionnent nombreux; car chaque seigneur, chaque riche particulier en possédait plusieurs exemplaires dans leurs appartements privés. Les sujets sculptés ne varient pas. Le thème est tout à fait indiqué. Comme se sont des tableaux devant lesquels on récite une prière, on dit un *Ave Maria;* ils représentent le plus souvent l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des mages, la Présentation au temple. D'autres, plus tristes, nous montrent l'agonie du Christ et ses derniers moments. En étudiant même superficiellement ces triptyques, on peut voir cependant que la facture en est très variée; elle accuse des centres divers. A côté de plusieurs qui dénotent déjà une certaine sécheresse (témoin le triptyque qui appartient au musée de Laval), une exagération dans le geste et même une trivialité dans les figures comme celui de M. Gillot, il y en a d'autres d'un très grand mérite. La facture y est le plus souvent habile, la main ferme. Tel est celui de la collection Manzi et de ces deux autres, appartenant à M. Oppenheim. Mentionnons aussi la belle plaque de M. Corroyer, si intéressante et qui nous fournit une scène charmante de la Nativité. Je ne parlerai point du triptyque racontant l'histoire de sainte Agnès; car j'ai des doutes sur ce travail. Il appartient à M. Campe. Disons encore qu'on a réuni un certain nombre de crosses très intéressantes. Remarquez celle de M. Campe, de Hambourg, et une autre de M. Taylor, de Londres. A mentionner, enfin, quelques baisers de paix décorés de la scène de la Crucifixion.

J'ai dit plus haut que les ivoiriers travaillaient aussi pour les besoins de la toilette des femmes. Nous avons de ces époques des boîtes de miroir, des épingles à cheveux, des petits coffrets pour mettre les bagues, les bracelets, en un mot, les bijoux. Comme pour l'antiquité, ces menus objets sont du plus haut intérêt pour l'étude de la civilisation. Je ne décrirai pas tous ces objets; je dirai seulement que la décoration de toutes ces boîtes est empruntée aux romans d'aventures. Dans le cercle,

Hosted by Google

se trouve presque toujours deux personnages, un homme et une femme, tantôt montés à cheval et suivis d'un serviteur, tantôt allant à pied et se reposant sous un arbre. Ils se jurent foi, fidélité, tendresse et quelquefois l'infortuné mari contemple la scène du haut de l'arbre sur lequel il est perché. Puis une autre fois, la scène change, c'est un tournoi ou un enlèvement : une barque emporte la bien-aimée. Et tandis que la ville est assiégée, que les pierres pleuvent sur les murailles, nos amoureux sont *quasi* nus dans un jardin. Telle est la curieuse décoration du coffret de M. Oppenheim.

Il y a aussi des coffrets avec des scènes d'amour ou de chasse; quelquefois, ils nous donnent la représentation d'un siège. Le coffret du musée d'Angers, celui de la collection Doisteau, de M. Garnier, sont des exemplaires intéressants. Il faut signaler aussi le petit coffret de la collection Mannheim, comme aussi celui du musée d'Amiens, qui représente un roi, une jambe appuyée sur l'autre, la main droite levée, qui ordonne de brûler des juifs. Un serviteur souffle et attise le feu.

Telles sont les œuvres qui intéressent l'historien de l'art exposées au Petit Palais et qui appartiennent au XIV^e^ siècle. Elles ne feraient croire qu'à des courants artistiques sans grande saveur, sans jeunesse. Il était donc nécessaire d'indiquer rapidement l'effort, qui par la minutieuse analyse de tous ces objets grandit, tient du prodige, de ces artistes des cités flamandes qui, venus en France, ont transformé pour un temps l'art français.

(*A suivre.*) A. MARIGNAN.

Hosted by Google

CHRONIQUE DES LIVRES

HENRYK SIENKIEWICZ, *Quo vadis*, roman des temps néroniens, traduction de B. Kosakiewicz et de J. de Janatz. Édition de la *Revue Blanche*, Paris. — *Par le fer et par le feu*, roman héroïque, traduction du comte Wodzinski et de B. Kosakiewicz (Paris, *Revue Blanche*, 1901). — *Bartek le Victorieux*. (Paris, Ollendorff.)

Il est tard pour parler de *Quo vadis*. Sienkiewicz, il y a un an, était pour nous un inconnu. Aujourd'hui, sa réputation est universelle et il balance Ibsen et Tolstoï, et tous les conteurs du Nord et du Midi. On publie toutes ses œuvres, on le traduit dans toutes les langues. Le sujet de *Quo vadis*, cependant, n'est pas neuf : le paganisme mourant et le christianisme naissant ; on avait déjà vu cela et dans *Les martyrs* et dans *Les derniers jours de Pompéi*, et dans Renan, et dans Bertheroy (*La danseuse de Pompéi*), et oserons-nous, après ces noms, citer celui du cardinal Wieseman, l'auteur de *Fabiola*?

Mais voilà : le sujet, par lui-même, n'est rien ; tout dépend de la manière de le traiter. La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne. Or, ce qui fait l'intérêt de ce roman, c'est la vie, la vie intense qui palpite en toutes ses pages. Peu de descriptions, à la manière de Zola, auquel cependant Sienkiewicz, par moments, fait penser. Tous les personnages agissent, se meuvent comme vraiment ils ont dû le faire, et c'est bien la sensation d'êtres vivants qu'ils donnent, baignés dans l'atmosphère spéciale de cette époque, et non de personnages fabriqués à coups de documents patiemment réunis et que n'anime pas le souffle vital. Deux figures, surtout, se détachent qui ont un relief puissant : Néron et Pétrone.

Hosted by Google

Sienkiewicz a montré le cruel empereur sous toutes ses faces : tour à tour, et en des scènes toujours mouvementées, il apparaît, féroce, savourant en dilettante le spectacle des corps pantelants qui saignent, voluptueux jusqu'au raffinement, hypocrite, lâche, histrion surtout. *Qualis artifex pereo!* Ce monstre s'imaginait avoir été touché du génie! Comédien, chanteur, poète, déclamateur, danseur, il mendiait les applaudissements des foules comme un vulgaire cabotin. L'auteur a tout particulièrement fouillé ce caractère : toutes les horreurs, les supplices les plus nouveaux qu'il invente, ses crimes, ses remords, les fêtes qu'il donne, le monstrueux César chante tout, un vrai prurit de poète le démange et cela confine à l'hystérie, à la folie.

Pétrone, lui, est charmant : c'est l'épicurien sceptique, disciple de Pyrrhon et d'Anacréon. Spirituel, fécond en pensées subtiles, aimant les beaux livres, les vases, les pierres précieuses, l'harmonie des belles formes féminines, il passe, à travers l'action, avec le perpétuel souci de mettre de la beauté dans tous ses actes ; il est, à la cour de Néron, l'arbitre des élégances. Sa vie est gaie, sa mort riante, parmi les fleurs et les lumières, les chants et les parfums. « Oh! ce Pétrone! » Une pure merveille! Et quelles jolies lettres il écrit!

Mais on se doute bien que, dans ce vaste et mouvant panorama du Bas-Empire, d'autres figures passent, ou sympathiques, ou grotesques, ou sinistres. Et quelle variété de tableaux! Orgie romaine chez Néron, banquet flottant sur l'étang d'Agrippa, transformé en lupanar, assemblées des chrétiens, incendie de Rome, jeux du cirque, jardins illuminés de torches vivantes : autant de pages admirables. Et à côté de la Rome en délire, ruée aux débauches, que domine la face bouffie de graisse de Néron, une autre ville est en voie de formation, dans les catacombes, dans les bas quartiers : « Lentement, en bas, dans les sillons qu'abreuvèrent le sang et les larmes, germaient, toujours plus formidables, les semailles de Pierre ».

Là est le roman, un roman d'analyse psychologique. L'auteur met aux prises Vicinius, un vrai Romain, descendant

Hosted by Google

des Quirites, et Lygie, une jeune chrétienne, dont la douceur et la bonté le conquièrent peu à peu à la nouvelle doctrine. Et c'est la lente transformation de cette âme romaine, observée et suivie, pour ainsi dire, pas à pas, qui est la grande nouveauté du roman. Ce drame éclaire d'un jour sanglant et tragique la lutte des deux civilisations, de l'esprit ancien et de l'esprit nouveau, de cet évangile que prêchent les apôtres Pierre et Paul.

Nous ne pouvons évidemment, en quelques lignes, résumer une œuvre aussi touffue ; si nous la signalons encore, c'est pour établir comme une genèse exacte de la vogue des œuvres du grand écrivain polonais.

Et cette vogue n'est pas près de finir... On le traduit dans toutes les langues, les peuples le fêtent, et voici déjà que son *Quo vadis* va être servi aux foules en livraisons, qui feront pénétrer son nom jusque sous les plus humbles toits... Rarement on aura vu écrivain choyé comme lui par le succès. Ses plus petites nouvelles s'enlèvent. *Bartek le victorieux* en est, au moins, à sa douzième édition. Il est vrai que les nouvelles publiées sous ce titre, par la librairie Ollendorff, ont toutes un cachet si franchement personnel ! Bartek, ce soldat stupide, qui se conduit comme un héros à Gravelotte, et dont l'âme se trouble en se trouvant un jour en face de compatriotes que les Allemands font fusiller, — qui s'abrutit ensuite dans les cabarets à boire du « vodka » et devient, même pour les siens, un objet de mépris, — cet homme nous émeut et nous voyons en lui une triste victime de la guerre. Tout le monde connaît, pour l'avoir lue un peu partout, la poignante histoire de *Yanko le musicien*, ce pauvre petit être que la musique affole et qui meurt, roué de coups, pour avoir, une nuit, voulu, un moment, tenir entre ses mains un violon, l'objet de ses rêves, qu'il avait vu au château de ses maîtres, dans l'office. *Lillian Morris* est un épisode charmant et émouvant de la lutte des blancs contre les Peaux-Rouges.

Et tout cela se lit passionnément.

Malgré ses sept cents et quelques pages, *Par le fer et par le feu* ne laisse pas d'attacher du commencement à la fin. Le lecteur français a beau se dire qu'il y a là, comme dans les

Hosted by Google

autres grands romans du maître, des longueurs, il est pris, entraîné par l'intérêt croissant de ces pages héroïques.

Un amour ardent de la patrie respire en ce livre, où se déroulent d'épiques aventures, où se livrent d'effroyables batailles qui révèlent des caractères prodigieux... *Par le fer et par le feu* chante les horreurs de la guerre civile, le formidable soulèvement des Cosaques et des Tatars contre la république et les armées de la Couronne. Des rives de la Baltique aux « Champs sauvages », jusqu'au fond des steppes de l'Ukraine retentit ce cri : « La guerre ! la guerre ! »

Et ce sont des mêlées sauvages, des chocs sanglants d'armées, des corps à corps mortels et toutes les atrocités de la guerre : incendies, pillages, tueries, égorgements barbares, les femmes qu'on viole, les enfants qu'on lacère comme des toiles qu'on déchire, les vieillards qu'on assomme, et partout, à perte de vue, des cadavres de guerriers jonchant le steppe, une sanglante moisson de têtes coupées, des hommes pendus, empalés...

Ce livre retrace des temps tragiques; par moment, il donne le cauchemar... D'admirables figures y vivent, avec des traits qui se fixent dans la mémoire. Du côté des Polonais : Jean Krétuski, incarnant, avec le duc Yarèma, l'âme de la patrie, le petit Wolodowski, un héros, lui aussi, des âges mythologiques, Podbipieta, le géant au glaive terrible qui d'un seul coup tranche trois têtes de Tatars et qui meurt de si lamentable façon; du côté des ennemis, Bohun, le farouche Cosaque, et surtout Chmielniçki, le sombre révolté, grand comme un Titan...

Par le fer et par le feu est plus qu'un roman : c'est comme une épopée sauvage et grandiose, l'Iliade de la Pologne.

***

PAUL PERRET, *Péché caché*. (Librairie Ollendorff, 1901.)

Paul Perret aime à discuter dans ses romans des problèmes de conscience. *Péché caché* en offre un, curieux et nouveau. Quel est le devoir d'un homme qui, ayant été adoré d'une femme et n'en ayant pas tenu compte, s'aperçoit qu'il a jeté

Hosted by Google

cette femme aux abîmes et qu'il est seul à la pouvoir sauver ? C'est ce qu'examine, en ce récit dramatique et poignant, l'auteur de *Péché caché*. L'intrigue est très simple : Charles Auvinais, un homme de proie, s'est retiré à la campagne pour épargner ses moelles. Il a attiré chez lui une parente pauvre qu'à la suite d'abominables suggestions il a flétrie. Personne, sinon son cousin, Jacques Auvinais, ne connaît le crime du monstrueux sexagénaire. Cependant Jacques épouse la jeune fille, non pour les millions que le vieux lui a laissés, mais par pitié pour cette triste vie. Et c'est le trouble de sa conscience qui fait l'intérêt de ce roman, œuvre de psychologie vivante et qui passionne le lecteur.

***

MAURICE LEBLANC, *L'enthousiasme*. (Librairie Ollendorff, 1901.)

« Je ne dis pas que les plus intelligents et les plus rebelles aux idées étroites de la province ne puissent y vivre sans choquer l'opinion, mais alors, ils doivent vivre à l'écart, ou bien, s'ils se mêlent à la vie des autres, se taire et dissimuler. Ce n'était pas dans ta nature. Tu brûles toujours de te montrer tel que tu es, et de manifester ton enthousiasme par tous les moyens. Or, la province est ennemie de l'enthousiasme, elle trouve cela déplacé, ridicule et dangereux. En outre, ce n'est pas par des idées seulement que ton indépendance s'est affirmée : c'est par des actes. Aimant de toute ton âme et te croyant aimé, il a fallu que tu agisses : dans une petite ville, le conflit était inévitable. Le monde défend ses traditions et ses règles, il a raison. Toi, tu as défendu ton amour, ton bonheur, ton existence... Je ne sais pas comment te le reprocher... Cependant..., cependant...

— Peut-être, lui dis-je, exprimant sa pensée hésitante, peut-être les ai-je défendus avec trop de brutalité ; on oublie trop que l'on n'est pas seul au monde, qu'il y a des êtres qui existent comme vous, et qui sont, eux aussi, capables d'être heureux et malheureux. Notre droit au bonheur, je commence à le sentir, est limité par le droit des autres, limites changeantes et indécises que le devoir consiste justement à deviner... »

Ce bout de conversation entre Mme Devrieux et son fils Pascal résume assez bien l'idée de l'auteur. *L'Enthousiasme*, en effet, montre que notre destinée ne peut jamais s'affranchir entièrement du contrôle des autres. Pascal a beau crier son mépris de

Hosted by Google

toute contrainte et de toute discipline, confesser son dédain de l'opinion, son admiration pour ceux qui vivent en dehors des règles, son idéal de liberté individuelle, il est bien obligé, à la fin, de céder à la tyrannie des forces invisibles, insaisissables, contre quoi se heurtent nos rêves de félicité, et qui, dans les petites villes surtout, sont toutes puissantes.

Ce roman, qui dit l'exaltation de l'amour dans un cœur d'adolescent et la conquête du bonheur à travers les mille obstacles que la vie de province suscite aux amants, est attachant non seulement par le spectacle des efforts que font Pascal et Geneviève pour trouver, en un milieu hostile, ne fût-ce qu'une heure de félicité complète et sans trouble ; il l'est aussi par les idées hardies et vigoureuses qu'on y rencontre à chaque page. Et c'est une lecture qui fait penser.

***

J.-H. ROSNY, *Le chemin d'amour*. (Librairie Ollendorff 1901.)

Ce *chemin d'amour* est d'abord un calvaire où saigne un cœur de femme, mais peu à peu la voie douloureuse s'embellit, illuminée par la vision d'un grand bonheur.

Marie Gerfaut a la haine du mensonge et de la perfidie. Elle s'est donnée loyalement à son mari ; elle s'est reprise de même, quand il l'eut indignement trompée. Sa détresse a été grande : « une fin du monde ». Mais comme elle a une âme d'amoureuse, elle ne prétend pas renoncer à vivre; elle est jeune et belle et veut être aimée; elle veut s'oublier, se perdre, se donner, trouver un peu d'eau fraîche, un peu de repos... ; elle n'a plus d'autre refuge que l'amour. Seulement, elle n'aimera que celui en qui elle aura découvert une loyauté pareille à la sienne. Une première expérience la laisse navrée, et toute joie de vivre s'abolit en elle. Un besoin de faire souffrir à son tour la rend cruelle, un moment. Il est vrai qu'elle choisit pour sa victime un homme d'amour, qui la convoite comme une proie infiniment désirable et dont la conquête flattera sa vanité de séducteur irrésistible. Mais ce flirt singulier où il entre de la rancune, de la curiosité et un peu d'inquiétude

Hosted by Google

aussi, l'écœure bientôt. Enfin, sur sa route, elle distingue un homme à la voix rude, à la parole mécontente et paradoxale, et que sa laideur a tenu éloigné de toutes les joies de l'amour. Il s'est jeté dans l'étude, mais l'étude ne console pas, parce qu'elle est une dérision quand elle doit consoler de n'être pas un homme, de n'avoir point de part aux choses simples et éternelles qui sont la raison de nos efforts. Cet homme a conservé une naïveté infinie de sentiment, et sous sa laideur, on sent une grande candeur et une réelle générosité. Et Marie sera l'aventure exquise de son existence. Elle finit par l'aimer, c'est du reste le seul être en qui elle ait vu l'abandon entier et sincère à un sentiment.

Les frères Rosny savent donner à tous leurs livres une saveur particulière, un charme auquel on ne résiste pas. Ils ont, pour manier cette chose exquise qu'est un cœur de femme, des délicatesses de toucher, un doigté d'une merveilleuse finesse. Et leurs phrases ont un luisant, une fraîcheur de clair matin d'avril.

***

EDMOND CATTIER, *Notre ennemi ou le cabaret du « Diable vert »*. (Bruxelles, Lebègue.)

Quand il parut, le petit roman de M. Cattier eut un grand succès, si grand que l'on vient d'en publier une nouvelle édition, une édition de propagande, avec illustrations de G. Gaillard. L'ouvrage, qui devrait être répandu à foison, est appelé à rendre d'inappréciables services. Il montre, en effet, sous la forme d'un récit dramatique, un peu sombre parfois, les terribles ravages que cause l'alcoolisme, notre ennemi.

Les habitants d'un petit village vivaient tranquilles et heureux; le travail des champs, une carrière et une papeterie leur donnent de quoi suffire à tous les besoins. Un beau matin, des étrangers viennent y établir un cabaret moderne, à l'instar des grands cafés urbains. Dès lors, tout se transforme. Les vices, les maladies, les grèves, la misère, le crime se déchaînent sur le petit village aux mœurs simples et paisibles. Et c'est l'œuvre de l'alcool, ce poison qui poursuit là, comme un peu partout, une œuvre néfaste de désolation et de mort.

Hosted by Google

Nous le répétons : il faut répandre ce petit livre, écrit très simplement et qui n'en est pas pour cela moins éloquent, dans tous les milieux : dans les bibliothèques, dans les classes, dans les sociétés particulières.

***

CHANTEMERLE, *On jouera la comédie...* (A. Vromant et Cie, Bruxelles.)

Le théâtre de salon retrouve sa belle vogue d'antan ; il n'est pas de fête quelque peu mondaine où l'on ne joue — nous parlons sans ironie — la comédie. Mais les pièces que les amateurs se chargent de faire applaudir par les « belles madames » et les messieurs somnolents manquent généralement de nouveauté. Il est bon de rafraîchir de temps en temps le répertoire. Le livre de M. Chantemerle vient donc à son heure. Et nous le signalons volontiers à l'attention des maîtresses de maison curieuses d'offrir des spectacles inédits à leurs invités.

Les cinq comédies qui composent ce fort volume ont pour la plupart été représentées sur des scènes de salons et de châteaux. Elles ont vu le feu, ce sont donc des pièces de tout repos. Que la grâce et l'esprit y pétillent comme dans les délicieux *Proverbes* de Musset, l'auteur nous en voudrait de le dire, mais elles sont amusantes, font rire et d'un rire pas méchant, de temps en temps une petite pointe de « rosserie » qui chatouille agréablement l'épiderme délicat des mondaines, parfois aussi une situation qui met une larme au coin des yeux. Bref, tout ce qu'il faut pour que la pièce ait un joli succès. Et soyez sûrs que les cartes d'invitation porteront plus d'une fois ces quatre mots qui servent de titre au volume de M. Chantemerle : *On jouera la comédie...*

***

REMY DE GOURMONT, *La culture des idées.* (Société du *Mercure de France.*)

M. Remy de Gourmont se repose d'écrire des romans en se livrant de temps en temps à d'aimables ou savantes méditations sur les sujets les plus divers. Et comme c'est un esprit

Hosted by Google

original qui aime à penser par soi-même et qui ne se laisse pas duper aux apparences, le lecteur goûte, à savourer ces pages de curieuse intellectualité, un bien vif plaisir. Qu'il traite *du style ou de l'écriture*, ou de *la création subconsciente*, ou du *paganisme éternel*, ou de *la morale de l'amour*, qu'il s'amuse à jeter des poignées d'*ironies et de paradoxes*, ce spirituel érudit est toujours sûr de plaire : on est heureux de rencontrer un écrivain dont la pensée ne se traîne pas dans les sentiers battus de l'odieuse banalité. Nous avons aimé tout particulièrement les fines et suggestives études qu'il consacre à ce qu'on est convenu d'appeler « l'art d'écrire ». M. Remy de Gourmont a déjà publié sur cette question un livre à méditer : nous voulons parler de l'*Esthétique de la langue française*. Il dit — combien justement ! — la vanité des lois et des préceptes, la sottise des formules et l'absurdité de vouloir enseigner, *en vingt leçons* (1), le métier d'écrivain. Quel joli livre il ferait, s'il voulait, sur *l'art de ne pas écrire...!* Soyez sûr qu'il dirait, là-dessus, des choses exquises, avec un tour d'esprit charmant !...

Memento : EMILIA GALLO, *G. Amos Comenio nella sua* MAGNA DIDACTICA. (Analyse, en italien, des méthodes d'enseignement préconisées par un pédagogue du XVII^e^ siècle.) Chez Lebègue : JULES LEMOINE-BELLIÈRE, *Le lendemain des jeunes filles*. (Excellentes *leçons d'éducation familiale et maternelle* à l'usage des écoles et des classes ménagères, des écoles primaires supérieures et des écoles moyennes de filles.) — *La grange lorraine*. (Revue qui publie des œuvres de jeunes poètes lorrains. Grojean-Maupin, Nancy.) — WASHINGTON-SERRUYS, *Notice sur le Liban*. (Opuscule utile et intéressant où l'on est renseigné avec exactitude et précision sur les conditions de la vie au Liban. Nombreux détails, surtout, sur l'industrie, le commerce, l'agriculture et les différents produits de la région. Imprimerie des Belles-Lettres, à Beyrouth.) — FRIEDRICH NORDEN, *Chant de Walther, par Ekkehard de Saint-Gall*. (Épopée latine du X^e^ siècle, qu'anime le souffle d'une grande époque héroïque. C'est la première traduction consciencieuse parue en français. Lebègue.) — J.-J.-TH. TIMMERMANS, capitaine commandant d'artillerie en retraite, major commandant les chasseurs éclaireurs de Gand, *Les tirailleurs belges au service du Portugal en* 1832 *et* 1834. (Historique des corps créés pour l'étranger, en Belgique, au lendemain de la proclamation de son indépendance. Imprimerie Meyer, Gand.) — TOUNY-LERYS, *Mariette la mendiante*. (Lamentable histoire d'une pauvre vieille, jetée sans pain dans la rue. Édition de « Gallia ». Toulouse.)

J. V. D.

(1) M Albalat a publié sous ce titre : l'*Art d'écrire enseigné en vingt leçons*, un livre où l'on trouve, à côté de choses excellentes, quelques idées fort discutables.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Vous avez lu périodiquement comme moi de ces calculs irrévérencieux où, supputant le nombre des séances de nos Parlements et le nombre d'heures écoulées par séance, on établissait le bilan de l'activité moyenne de chacun de nos honorables et le taux exact auquel il nous la consacre. Irrévérencieux calcul, et combien ingénu tout de même! Car si au lieu de ces moyennes, trop commodes en vérité, un statisticien dressait le compte du travail de chaque député par heure de présence (je n'ose dire d'attention), et s'il alignait aussi en colonnes les minutes d'éloquence, pendant lesquelles cet important personnage a collaboré à notre législation ou communiqué nos doléances, il nous préparerait sans doute de bien autres surprises. Encore faudrait-il, avant de fulminer contre les muets volontaires qui, chez nous, civilisés, remplacent ceux du sérail, se demander très sérieusement si les taiseux ne sont pas souvent plus sages que les bavards.

Je pensais à tout cela en lisant le résumé des discours prononcés à la Chambre depuis de longs mois, au cours de la discussion du projet de loi sur les jeux. La presse quotidienne (intéressée ou non) a été féroce pour quelques-uns des orateurs et quelques-unes des dispositions de ce projet. A-t-elle eu tout à fait tort? Je n'ose le déclarer. Rarement on releva pareille *incohérence* dans les principes (le mot est de M. Woeste), pareil désarroi dans les idées, pareille incorrection dans les textes soumis aux délibérations; rarement aussi, et j'y insisterai, un Parlement voulut se substituer de la sorte aux éducateurs d'une nation, et non seulement aux éducateurs patentés (j'entends les pédagogues et le clergé), mais encore à tous ceux qui, par l'action individuelle, par la parole ou par la plume, essaient de nous donner une moralité supérieure, de nous affiner le cerveau et de nous élever au-dessus des matérialités et des bestialités de ce monde.

Car au fond, c'est là l'idéaliste dessein qui guida nos législa-

Hosted by Google

teurs ; c'est leur excuse, puisqu'il leur en faut une, et c'est l'explication de l'échec complet, fatal et irrémédiable auquel ils ont couru. Cet échec est dès maintenant certain, et plus d'un parlementaire n'a pas cru déroger à la solidarité ni aux convenances en le proclamant bien haut : « La loi que nous allons voter sera un grand coup d'épée dans l'eau », a dit notamment M. Devigne, et M. Frédéric Delvaux s'est écrié que le projet soumis à la Chambre était bien « la chose la plus inouïe » qu'on eût jamais proposée.

En fait, on ne savait où on allait, on ne le sait encore présentement. La distinction entre jeux de pur hasard et ceux qui ne rentrent pas dans cette catégorie, distinction admise en première lecture ; la limite instituée pour les enjeux (coût d'une consommation ou « toute autre valeur d'aussi minime importance ») ; la longue discussion à laquelle donna lieu la définition maintenue d'un cercle privé où le jeu est permis, « cercle fondé en vue d'un autre objet que le jeu et composé de personnes rapprochées soit par leur genre de vie, soit par leur situation, soit par leurs relations sociales », voilà déjà, dans les deux premiers articles, de quoi défrayer toute une chronique et enrichir dix avocats. Car l'arbitraire est total pour chacune de ces distinctions et désignations ; l'enjeu d'une consommation pourra, si l'on soupe dans le café élégant où se jouera la partie, être d'une bonne centaine de francs, tandis que des ouvriers, attablés devant une pinte de bière ou un verre de genièvre, seront passibles de l'amende, et même de la prison, s'ils jouent une pièce de quarante sous. Et qu'est-ce à dire que « des personnes rapprochées par leur genre de vie » ? Allons-nous rétablir des classes, défendre aux bourgeois et aux ouvriers de fraterniser s'il leur plaît ? Devant l'objection soulevée par M. Francotte, et qui portait sur un autre point, la nécessité pour les associés d'être du même lieu pour pouvoir se livrer aux délices de l'écarté, le rapporteur de la section centrale ne perdit pas la tête et, le plus gravement du monde, il dit ceci : « Je modifierai mon texte pour permettre une résidence d'hiver et une résidence d'été. » Le même rapporteur, dans son zèle intraitable, allait jusqu'à

Hosted by Google

refuser à des habitués d'un *estaminet* la satisfaction bien paterne de faire une de ces cagnottes immortalisées par Labiche, ce qui inspira à la bonne humeur d'un collègue cette boutade d'un accent très belge : « Il pousse à la consommation ».

Je m'excuse de mêler l'anecdote à un aussi grave objet; mais c'est que tout est tintamarresque en cette affaire! Dans une des séances les plus mouvementées auxquelles donna lieu le vote du projet de loi, on ouït, au grand dam de la dignité du lieu, nos honorables se demander le sort qui allait être réservé au jeu du *tourniquet*, discuter si l'on tolérerait encore le *klaveyas*, le *lastenaas jagen*, le *meetschieten* et jusqu'au *snip-snap-snorium*, chers à nos ketjes. Peu s'en fallut qu'on ne défendît à l'État, aux provinces et aux communes de louer des locaux à un cercle quelconque, abritant quelques joueurs d'échec ou de billard!

Tel quel, le projet voté, en deuxième lecture, après amendement du premier article, nous reporte à deux siècles en arrière, c'est-à-dire à un temps où la loi morale et la loi pénale étaient confondues au profit du trône et de l'autel. C'était le doux temps où Louis XIV se promenait dans les allées de Versailles avec le trop célèbre manieur d'argent Samuel Bernard, tandis qu'il signait la révocation de l'édit de Nantes. Un siècle plus tôt, Calvin organisait à Genève l'espionnage moral, en chargeant des décurions de la police des familles, tandis que Loyola traçait les étonnantes règles de son ordre et préparait aux consciences timorées une tyrannie nouvelle. On ne se douterait pas, en lisant la loi sur les jeux, que 1789 a passé comme la tempête sur toutes ces iniquités, et que nous sommes en 1901.

L'attitude du gouvernement n'a pas été très heureuse, malgré l'évident désir de conciliation de plusieurs de ses membres. Il a surtout cherché à atténuer la rigueur d'une loi qu'il subissait plutôt qu'il ne la proposait lui-même; il a, dans la pratique, voulu faire excepter Spa et Ostende du régime spartiate auquel on entend soumettre notre faiblesse.

Mal lui en a pris, d'ailleurs, car le privilège des deux résí-

Hosted by Google

dences royales a sombré minablement dans ce déchaînement de puritanisme. On a eu beau faire valoir les droits acquis des deux cités de plaisir; l'austérité de MM. Woeste et Vandervelde, étrangement associés dans cette besogne, n'a rien voulu admettre. Et pourtant pour Ostende et pour Spa, c'était une question de vie ou de mort. Le jeu rapporte à notre unique port de mer une somme de 2,600,000 francs en impositions communales seulement; la province de Flandre occidentale palpe 100,000 francs; à Spa, c'est 1,250,000 francs qui entrent dans la caisse de la ville; Namur n'est pas plus mal partagé, la province seule émarge pour 200,000 francs. Tout cela, et les mille ressources indirectes que le jeu procure aux habitants de ces cités, a été supprimé d'un trait de plume sur l'autel des vertus familiales; car il paraît que la famille est en péril, que le jeu disparaîtra avec les cercles privés et que c'est fini des ruines amassées par cette affreuse passion, des crimes qu'elle engendre et de tous les maux dont elle est la source. « Il faut, a dit M. Anseele, punir le joueur comme on punit l'ivrogne. » Or, on n'a jamais bu autant en Belgique que depuis le jour où fut votée la trop fameuse loi-*wet*.

Si la loi sur les jeux était un chef-d'œuvre juridique, elle serait déjà inefficace et partant nuisible. Que sera-t-elle avec les incohérences et les obscurités dont elle fourmille? Il faut espérer que le Sénat, qui s'est montré adroit temporisateur lorsqu'un premier projet de cet ordre lui fut soumis, déploiera cette fois encore quelque diplomatie et beaucoup de sagacité.

On l'a vu tantôt, ce sont les droitiers pointus et les socialistes qui ont emporté le morceau; les socialistes surtout ont donné la mesure de leur génie déclamatoire et de leur autoritarisme. Ces gens-là sont les héritiers des conventionnels de la dernière fournée; il leur manque sans doute la taille gigantesque et la grandiloquence opportune de ces fils attardés de J.-J. Rousseau, pourris de théorie et qui frayèrent les voies à Napoléon. Mais quand M. Malempré verse des larmes sur la dépravation des bobelins de Spa, quand M. Anseele tonne vertueusement contre les mondaines et les demi-mondaines, quand M. Demblon trouve plaisant et délicat de mêler la

Hosted by Google

famille royale à un réquisitoire plutôt drôle, dans lequel Dieu, et les saints, et la Vierge, et l'Olympe voisinent agréablement, on ne peut s'empêcher d'aller relire quelques pages d'histoire, nous dépeignant au vif les séances des clubs révolutionnaires, avec leur tapage vain, leurs discordances aigres et l'enflure de leur rhétorique.

En fait, les socialistes, tout comme certains membres de la droite, nous ont donné le spectacle attendu : ils ont prouvé une fois de plus qu'ils étaient des réactionnaires féroces, ayant pour la liberté humaine une répugnance d'instinct greffée sur une antipathie de doctrine ; on ne peut que les féliciter de leur aimable franchise, de même qu'il faut reconnaître que la plupart des libéraux ont montré un sens pratique et un esprit de prévoyance dont ils ont le droit d'être fiers ; M. de Smet de Naeyer et M. de Trooz ont, à plusieurs reprises, parlé comme nos amis, et ces échappées, qui avaient leur saveur, leur ont valu, au cours du débat, deux ou trois échecs qui ne peuvent pas les diminuer dans mon humble estime.

Car je suis de ceux qui, résignés à des lois protégeant et le mineur d'âge et le mineur d'intelligence (l'ouvrier donc et certains prodigues), ne s'accommoderont jamais d'une règlementation empiétant sur l'ordre moral et préparant, de quelque façon que ce soit, un retour en arrière vers les régimes soi-disant paternels où le libéral était un *libertin*, c'est-à-dire un suspect. Tant pis pour les moralistes en chambre qui me lisent, moi qui n'ai jamais touché une carte, ni parié deux sols sur le turf ; mais il m'indiffere que M. de X. ou M. de Z. se ruine devant un tapis franc ou dans l'honorable société des bookmakers. C'est affaire à lui, à son inconscience, à sa famille, à son éducation première et surtout à son désœuvrement. Je suis dans l'espèce de l'avis de cet étonnant philosophe qu'on appelait Ponce Pilate, je m'en lave les mains.

Des autres travaux parlementaires il y a peu de chose à dire ; le vote d'une amnistie, qui aurait dû être plus large et plus généreuse, et quelques interpellations d'un effet simplement décoratif, ont achevé d'occuper nos honorables pendant le mois écoulé.

W. WILMOTTE.

Hosted by Google

LE PETIT PALAIS DE 1900 [1]

LES XV^e ET XVI^e SIÈCLES

On ne saurait attendre de nous une étude des différents courants artistiques aux XV^e et XVI^e siècles. Les objets exposés ne permettent pas un tel développement. Ils ne racontent, en effet, ni les différentes phases de l'art français, ni les luttes des artistes au lendemain de la Renaissance. Ils ne nous donnent même pas les innovations heureuses des divers centres artistiques de la France. Ces statuettes, qui sont placées là, à l'exception d'un petit nombre, sont surtout des œuvres d'artistes modestes; la plupart proviennent de centres industriels. Les grandes œuvres, comme deux ou trois beaux tableaux du XV^e siècle, sont tout étonnées de se trouver au milieu d'elles. Elles appartiennent, en effet, à un courant d'art dont l'origine ne saurait trouver place à l'Exposition. Elles ne forment aucun chaînon dans la suite des progrès d'une école, mais sont, au contraire, l'épanouissement d'un art qui n'y est pas représenté. C'est un peu à la diable, on le verra, du reste, qu'on a choisi les objets d'art de cette période. On ne saurait y voir un plan nettement tracé, une autorité maîtresse qui connaît et domine l'histoire de l'art français au moyen âge. Cet amas d'orfèvrerie de Limoges, cette collection trop grande d'ivoires, comme aussi cette absence d'œuvres pourtant si inté-

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 mars 1901.

Hosted by Google

ressantes des XIVe et XVe siècles, nous donnent l'expression de la confection trop rapide de ce musée, qui aurait pu être très instructif pour l'étude de l'art français. Tel qu'il est, grâce à l'aménagement de ces salles si ornées, grâce à l'éclat de cette orfèvrerie, il étonne et il charme à la fois. Il reste encore un enseignement profitable, qu'on ne saurait négliger.

Il serait nécessaire de distinguer les centres vraiment féconds. Le Midi paraît désormais vaincu; il ne reçoit que des produits du Nord et accueille très volontiers ceux des artistes bourguignons. Avec le temps, cet atelier, tout d'abord étranger, arrive à former des élèves qui fondent une école particulière, dont les travaux se répandent à travers la France. On ne saurait s'imaginer la vitalité de cette école, comme aussi les nombreuses œuvres qu'elle a éparpillées dans nos villes. Mon ami Courajod m'avait engagé à faire le *corpus* de ces œuvres, disséminées dans la plupart des cités françaises, et je le publierai bientôt. On verra alors combien cette école, niée par quelques archéologues, s'est répandue au loin, qu'elle a franchi les Alpes, le Rhin et surtout les Pyrénées. Mais c'est dans le Midi, autrefois si prospère, en ce moment dépourvu d'artistes locaux, qu'elle a eu son complet rayonnement. Aix, Arles, Marseille, Avignon, Toulouse, Narbonne, etc., conservent encore de précieux restes de cette école, témoignages probants de cette invasion septentrionale. La lutte est donc concentrée dans les régions plus à l'Est, où des artistes plus jeunes encore, pleins de sève, cherchent à combattre le *goût nouveau*, où quelques-uns, subissant le charme de l'art italien, cherchent pourtant à le traduire, tout en conservant à leurs œuvres une saveur de terroir, qui fait que ces œuvres ne sont pas la copie fidèle et servile des travaux de la Renaissance italienne. Mais, c'est surtout par des monographies qu'on pourra dégager un jour des notions très intéressantes sur l'activité de ces centres artistiques encore mal connus; c'est par elles aussi qu'on se rendra compte de l'absorption superficielle ou profonde de ces milieux.

Après l'art bourguignon, ou plutôt en même temps que lui, naît un centre artistique du plus haut intérêt : je veux

Hosted by Google

parler de l'art champenois. La Champagne, grâce à ses foires, à son commerce très étendu, était un foyer où toutes les influences se faisaient sentir. Je l'avais visitée avec soin et j'avais été étonné de rencontrer, dans ce milieu, que je croyais si français, l'influence allemande. Quand on parcourt ce grand territoire, on est frappé tout d'abord par le fait que certaines sculptures diffèrent, comme aspect général, des autres. Chez certaines figures, on remarque que les têtes ont toutes un air de famille : la forme en est ronde, les yeux dessinés à la chinoise, le menton en *pomme d'api*. Les plis de ces statues sont largement traités, le pli droit se présente assez souvent et si de petites brisures se montrent, c'est sans exagération. Les figures sont plutôt un peu trapues. Il faut remarquer aussi les costumes généralement très poussés dans les détails. Telles apparaissent la *Visitation* de l'église Saint-Jean de Troyes, la Vierge de Saint-Urbain, la sainte Barbe de Saint-Remy, la sainte Catherine de Saint-André, etc. Quel est le prototype de ces statues? Il faut, pour répondre à une pareille question, avoir étudié les différents centres artistiques de l'Allemagne, connaître les diverses tendances des écoles germaniques. Il s'en faut de beaucoup qu'il y ait eu des ateliers multiples ayant une esthétique unique. Quelle différence profonde entre les ateliers d'Augsbourg, de Nuremberg et ceux de Lubeck! Connaît-on l'école du bas Rhin, dont l'influence fut si grande en France sur les ateliers de l'Est? Analysez avec soin cet art qui a existé autour de Clèves, de Calcar, vers la fin du XV^e^ siècle, qui atteignit une grande floraison au commencement du XVI^e^, et vous verrez l'analogie avec ce groupe de statues. Là affluaient des artistes de toutes les contrées, Hollandais, Allemands, Flamands; là, il se forma un art un peu hybride, mais non sans charme. Il m'a paru nécessaire d'attirer l'atttention des archéologues sur ce foyer artistique, car j'ai retrouvé en Champagne des influences qui en dérivent.

L'influence flamande était aussi considérable. Elle arrivait en France soit par les artistes appelés à la cour de France et surtout à la cour de Bourgogne, soit par les petits objets, saints sépulcres, calvaires, retables en bois. La sculpture en bois des

Hosted by Google

retables eut une vogue européenne. Les ateliers d'Anvers, de Bruxelles, ceux du Hainaut expédiaient au loin leurs produits. On peut comparer leur activité à celle des orfèvres de Limoges pendant le XIII^e siècle. Et ce réalisme souvent artificiel, cette douceur dans les œuvres de l'école de Bruxelles étaient fort goûtés par les riches particuliers, par les bourgeois de cette époque. Le clergé, de son côté, ne se montra pas hostile à cette conception du divin; aussi nos églises possèdent-elles encore un grand nombre de retables flamands.

On le voit, nous avons donc trois courants artistiques importants avant l'influence de la Renaissance italienne. Je n'ai pas à raconter ici les premières conquêtes de l'art ultramontain et les raisons multiples qui ont permis à une technique étrangère de s'imposer à nous. Ma tâche est bornée et ne va pas au delà de la période gothique.

Ceci dit, parlons rapidement des œuvres qui sont exposées au Petit Palais. On a placé dans une vitrine un certain nombre de pleureurs qui faisaient partie des tombeaux du duc de Berry et de celui de Philippe le Hardi.

On sait que ces deux tombeaux ont été restaurés dans la première moitié du XIX^e siècle et mériteraient une analyse minutieuse; il faudrait, pour cela, enlever les statuettes modernes qui ont pris place à côté des plus anciennes et dont quelques-unes représentent même l'architecte, le sculpteur qui présidaient aux travaux; d'expérience personnelle, je crois pouvoir affirmer que la difficulté sera toujours grande de débrouiller ce qui revient à chaque époque dans les deux tombeaux.

M. le baron de Schickler nous donne quatre pleureurs qui ont appartenu au tombeau de Philippe le Hardi. On les connaissait depuis longtemps. Disons tout de suite que trois seulement ornaient le tombeau du frère de Charles V, car le pleureur vêtu du manteau formant poignet, à la figure sèche et longue, est incontestablement moderne. Il date de la restauration que j'ai signalée. Comment ces fragments sont-ils arrivés jusqu'à M. de Schickler, je l'ignore; toujours est-il que c'est à regret — je le dis franchement — que je vois ces statuettes dans une

Hosted by Google

collection privée. Elles font partie d'un monument national dont l'importance est très grande, elles peuvent permettre peut-être une restauration de la procession de figures qui se déroulait tout autour du sarcophage, et les voilà désormais parmi les œuvres d'un riche amateur. Et ils sont vraiment superbes ces trois pleureurs ! Celui qui tient le livre, à la figure rude et forte, est d'une beauté incomparable. Ce sont de magnifiques spécimens de l'art bourguignon. Mais combien déjà plus sec est le dessin de ceux provenant du tombeau du duc de Berry et qui appartiennent à M. le marquis de Vogué. Les plis sont froids, les têtes sans souffle; les personnages n'ont pas l'ampleur des précédents, l'art devient ici plus mou, plus conventionnel. Mais voici, chose étrange, le musée de Bourges a envoyé une statuette très remarquable. C'est un pleureur, qui devait appartenir au tombeau du duc de Berry. Le style de cette statuette diffère complètement de celui des pleureurs précédents. La tête est enveloppée d'un capuchon, le manteau a des plis larges et sévères ; ce sont les principes de l'école de Bourgogne exposés dans cette petite statuette, œuvre d'une grande noblesse et d'une beauté concentrée.

M. Moreau-Nelaton possède un pleureur qui appartient déjà à une date plus récente. Certes, il montre encore l'influence de l'atelier de Dijon; il en a le dessin un peu trapu, les draperies lourdes et fortement creusées, mais il est loin d'égaler ses aînés. Le pleureur tient son livre ouvert paginé, muni d'un fermoir, terminé par un cordon en cuir.

Nous avons aussi un certain nombre de petites plaquettes, modèles de statues, provenant du musée de Grenoble. C'est composé sous l'influence des artistes de la Bourgogne, mais quelle transformation ! On voit déjà que c'en est fait du grand essor, que la période des artistes franco-flamands est close. Ces échantillons sont néanmoins intéressants; ils nous montrent ce que les artistes, qui ont subi l'influence de l'atelier de Dijon, ont pris tout de suite à ces grands sculpteurs, le dessin des plis, le côté trapu des personnages, l'étoffe lourde et fortement creusée. Les têtes de saint Jean-Baptiste, celle du Père Éternel, de la Vierge, etc., sont prétentieuses et posent déjà

Hosted by Google

devant le spectateur. Le dessin est souvent disgracieux et cette sculpture devient de plus en plus une œuvre d'ébénisterie.

Le Petit Palais contient un certain nombre de Vierges avec l'Enfant soit en bois, soit en pierre. Quelques-unes méritent un moment d'attention. M. Albert Boissy nous donne Marie avec le *bambino*. La Vierge est représentée debout, tenant un livre paginé, dont les feuilles sont ouvertes. Ses cheveux sont très longs, ondulés, tombant dénoués derrière le dos, caractéristique des vierges du XV^e^ siècle. L'artiste a soigné surtout les accessoires, les broderies, les plis du manteau. La figure de la Vierge est loin d'être française; plutôt banale, elle reste froide et sans vie. Je vois dans les plis triangulaires faits avec le doigt et sans nécessité, dans la manière de les terminer en pointes, une influence allemande incontestable.

M^me^ Stern nous offre une sculpture assez intéressante. C'est une Vierge qui a dû faire partie d'un calvaire. L'expression de la figure est déjà fade. Elle est là, les mains jointes, la mine contristée; un grand manteau, placé comme un voile, retombe en plis sur ses épaules. On peut voir ici une influence allemande incontestable. Remarquez surtout ces plis cassés, triangulaires, nombreux, profonds, le plus souvent inutiles puisqu'ils sont dans l'intérieur du manteau. C'est une manie chez les sculpteurs d'Outre-Rhin. Le dessin de cette statue nous montre un art peu vivant, très conventionnel. L'artiste a fait de chic ces draperies aux nombreux plis qui nous étonnent.

On a placé un *calvaire* qui est, pour moi, je le confesse, une énigme. Marie et Jean sont aux côtés du Sauveur crucifié. Cette œuvre appartient à M. Georges Hœntschel et aurait fait partie d'un calvaire. Elle a été indiquée, après bien des doutes, comme un travail du XV^e^ siècle. Les deux statues, Marie et Jean, feraient croire à un travail plus ancien; car on peut voir encore les draperies en loques, les figures creusées à la manière du XIV^e^; mais le crucifix n'a aucune date pour moi; tandis que les draperies du *perizonium* trahissent le XIV^e^, le caractère tout à fait macabre de ce crucifix, d'un naturalisme artificiel mais horrible, nous conduit à une époque assez tardive, au XVI^e^ tout au moins. Je n'en ai pas vu en

Hosted by Google

Espagne d'une telle violence et d'un réalisme aussi poignant.

Je note encore une Vierge en bois avec l'Enfant. Le visage est doux et fin, le cou long et ferme. Les cheveux sont dénoués et Marie tient l'Enfant sur les genoux. Tous les deux sont couronnés. Il faut admirer la simplicité du dessin, la sobriété des plis de la tunique. Ceux du manteau sont seuls savants ; ils se retournent souvent, formant rebord. Il faut mentionner aussi la Vierge et l'Enfant du musée de Moulins. La figure de Marie est douce, fine, très émue. Elle tient d'une main l'enfant Jésus aux cheveux frisés, à la tête grosse et forte, conçue d'une manière assez naturaliste, de l'autre son manteau aux plis larges et profonds. Cette œuvre n'est pas sans mérite et permet de voir le courant provincial du XVe siècle.

On a placé dans une vitrine une statuette représentant sainte Marthe. Faisait-elle partie d'un groupe, d'un saint sépulcre? Je ne saurais le dire. Elle porte à la main un seau et écrase un monstre, horriblement laid, qui est à ses pieds. C'est de l'art qui appartient à l'école de Champagne de la deuxième moitié du XVe siècle. La figure est longue, maigre, rigide, les yeux grandements ouverts. Les plis des vêtements sont secs et creusés, ceux du voile très conventionnels. Les bras sont démesurément longs. La vision de l'artiste est réaliste, précise, mais artificielle ; à voir cette figure, on la croirait détachée d'un tableau, elle vit à peine et ne pense pas.

La collection Chabrières-Arlès nous donne une petite statuette représentant une sainte femme. Elle provient, paraît-il, d'un retable. C'est de l'art tout à fait délicieux. Cette jeune fille est là, debout, les mains jointes, en prière, les yeux demi clos, la figure au nez mince, à la bouche petite et fine. Le dessin est d'un charme pénétrant. Elle porte une longue robe, un peu décolletée, marque certaine de la fin du XVe siècle, retenue à la taille par une ceinture nouée très lâche, aux plis gracieux. C'est d'un art fin, exquis, à la fois simple et d'une grande élégance.

Une petite statuette représentant sainte Barbe nous ramène encore aux sculpteurs de la Champagne. Elle tient d'une main une tour, de l'autre une palme. On peut voir que les artistes

Hosted by Google

de cette région aiment une certaine richesse dans le costume, placent aux bords du vêtement une inscription. La tête est insignifiante, et on peut dire sans exagération que la vie manque dans cette œuvre. Sainte Barbe porte un collier autour du cou et une chaînette d'or maintient son manteau. Il faut constater les plis conventionnels, apprêtés, faits pour ainsi dire avec le pouce, irréguliers et sans motif, tels que l'école allemande les aimait. Cette petite statuette appartient à M. Guérin.

Une jeune fille à genoux provient aussi de l'atelier champenois. C'est le même courant d'art que l'ange de Saint-Ayoul de Provins, mais d'un dessin moins savant. La figure est très septentrionale, mais on a restauré les cheveux qui retombaient longs et ondulés comme ceux du buste de la femme de la collection Oppenheim. Elle est vêtue d'une robe plutôt riche, les manches tailladées, aux plis assez creusés mais conventionnels, faits pour ainsi dire avec le doigt, en forme de petits triangles comme ceux de l'école germanique. C'est de l'art français en relation avec les écoles du Rhin.

Un Christ tenant à la main le globe du monde mérite quelque attention. La figure est assez noble, mais douce, sans grande énergie. Le dessin n'est pas sans mérite, les mains sont surtout très fines et soignées. Je croirais très volontiers à l'influence de la peinture sur cette œuvre; en ce moment, la vision du sculpteur se rapproche de celle du peintre; il est notable avec quel soin il a dessiné les longs cheveux du Christ, la tête fine, les lèvres minces. C'est de l'art franco-flamand. La figure nous donne de préférence le type wallon.

Nous avons aussi un buste de femme placé au milieu de la salle où se trouvent les pleureurs. C'est une sculpture, étrange, compliquée, mais attirante. Après examen, on voit cependant que cet art est prétentieux, un peu mince. On se sent tout troublé devant le sourire de la femme énigmatique, devant une œuvre aussi curieuse. Isolée dans le musée, elle forme un monument unique. Je ne puis dire à quel courant elle appartient. L'influence italienne se fait-elle déjà sentir dans ce sourire? Est-ce du côté de l'Allemagne qu'il nous faut

Hosted by Google

regarder? Je l'ai cru tout d'abord, mais après étude, je reste perplexe. Les cheveux sont dénoués, mais retombent — chose singulière — à plat derrière le dos. La coiffure est bizarre; cette femme porte une sorte de couronne en étoffe ou en cuir, semblable à certaines toques que j'ai remarqué à des statues qui se trouvent dans le cloître de la cathédrale de Burgos. Mais à côté, j'ai déjà attiré l'attention sur une jeune fille en prière dont le profil est tout à fait français et qui a les mêmes cheveux. Ce serait alors une œuvre des artistes champenois-bourguignons.

Nous avons une petite série de statuettes en bois, débris de retables, figurines isolées, qui nous prouvent l'influence profonde de l'art flamand. Quelques-unes ont même la marque de l'atelier d'Anvers : « la main ». Mais on sent déjà un art de facture, de convention, témoin le Portement de croix; le saint Martin coupant un pan de son manteau peut être du commencement du XVI^e^ siècle, comme aussi *la Piété* de la collection Corroyer. Regardez la Tarasque, appartenant à M. Salturg, encore pleine de vie et de mouvement. L'homme en prière de M. Corroyer reste aussi un bon morceau comme dessin; il provient de l'école d'Anvers. « La main » placée sur les bords du bois le prouve suffisamment.

La collection Moreau-Nelaton nous offre également un homme à chaperon dont le dessin nous rappelle l'atelier de Bourgogne, mais d'une manière déjà lointaine. La tête est sans intérêt, les draperies ne font plus deviner le corps, et ce personnage, peut être un prophète, pose devant le spectateur. C'est encore un Portement de croix appartenant à M. Corroyer. Il est d'un très grand réalisme et le dessin est tout à fait flamand. On reconnaît encore « la main » d'Anvers sur les bords du bois. Ajoutons l'homme en prière qui appartient à la même école. Enfin la statuette de saint Hubert de la collection de M^me^ Stern est d'une très belle venue. Le saint à cheval, suivi d'un certain nombre de chiens, part pour la chasse. Le décor est assez beau; des arbres hauts et fiers entourent ce groupe. Le cheval sur lequel le saint est monté est d'un dessin très soigné.

Hosted by Google

Quelques œuvres en bronze sont à signaler. Le lai d'Aristote. Représentez-vous une femme montée sur un personnage, et qui lui tire les cheveux. C'est l'éternel féminin se gaussant de la faiblesse de l'homme. Mais nous avons ici un art conventionnel, assez froid et si le dessin est encore habile, la figure du personnage, sa barbe, ses cheveux sont très artificiels; voyez combien ce sculpteur manque d'énergie : la femme serre mollement les cheveux du personnage. Il faut aussi signaler la jolie statuette de Louis XII enfant devant le cerf apparu à saint Hubert. Enfin, tout le monde connaît le buste si fin, si délicat de sainte Fortunade (Corrèze), mais combien mince! On voit qu'on ne saurait rien attendre de ce courant artistique!

On a exposé aussi une œuvre assez intéressante de la première moitié du XVe siècle. Disons tout de suite qu'elle a beaucoup souffert. L'artiste a placé, dans des arcatures d'un gothique flamboyant, des petites statuettes. Ce sont des personnages (les apôtres) un peu lourds qui dénotent encore l'influence bourguignonne. Ils tiennent des livres, mais déjà les têtes sont solennelles, pleines de majesté et posent devant le spectateur.

Les ivoires du XVe siècle sont encore assez nombreux. Ce sont toujours les mêmes objets, qui servent au culte comme aux usages civils. Des diptyques, comme ceux de M. Oppenheim, accusent pourtant une certaine décadence; le ciseau devient grêle, mince le dessin de l'artiste. Puis ce sont des saints personnages dans des arcatures d'un gothique flamboyant, d'une très grande richesse. Ils déroulent les scènes assez monotones de la vie de la Vierge, les moments du Christ. Les baisers de paix sont aussi nombreux avec leur iconographie déjà fixée, la crucifixion qui atteste aux fidèles la rémission des péchés, le sacrifice divin. Ce sont aussi des peignes ornés de scènes tendres. Des cors de chasse dont l'ornementation nous avertit que nous sommes déjà à la fin du XVe siècle.

On a réuni aussi un certain nombre de tapisseries, parmi lesquelles quelques-unes sont d'une grande beauté. Signalons

Hosted by Google

en passant le parement d'autel, tissu de soie et d'or, portant les armes de Charles II, cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon (1446-1488), et qui se trouve en ce moment au trésor de Sens. La finesse du dessin est remarquable, ainsi que le caractère très fier, aristocratique des figures. On croirait avoir devant les yeux une peinture faite par Thierry Bouts. Remarquez cette tapisserie qui représente le bal des sauvages et qui appartient à Notre-Dame de Nantilly, à Saumur. C'est une reproduction de ces bals costumés, si fréquents à la cour de Charles VI. Elle est fort intéressante pour l'histoire du costume et l'étude de la civilisation. Puis ce sont encore des fragments de chasse de la même église, celle qui représente la prise de Troie, appartenant à M. Bauelm, les deux pièces célèbres relatant l'histoire de saint Pierre, don de Guillaume de Hollande, évêque de Beauvais (1444-1462), et les tentures si précieuses du commencement du XVI^e^ siècle, qui racontent la vie de la Vierge, de l'église de Beaune.

Et quelques tableaux complètent cette collection : Villeneuve-lez-Avignon a envoyé ces deux précieux tableaux dus l'un à Simon de Châlons, artiste de l'extrême fin du XIV^e^ siècle, représentant une mise au tombeau, et l'autre de Inguerraud Charenton, originaire de Laon (1453-1454), qui nous donne le couronnement de la Vierge. Mais les deux joyaux de cette catégorie sont les deux tryptiques exposés. L'un est le Buisson ardent, exécuté par Nicolas Froment, vers 1475, pour le roi René, et l'autre appartient à l'église de Moulins, un peu retouché, mais aussi du plus haut intérêt. Il fut exécuté au commencement du XVI^e^ siècle. Le peintre a représenté le duc de Bourbon René II avec sa femme, comme Nicolas a placé le roi René avec son épouse. Les anges du triptyque de Moulins indiquent déjà une influence de l'école de Padoue ou de Venise. Je devrais aussi mentionner le diptyque qui appartient à M. Chabrières-Arlès et qui nous donne le portrait du roi René et de sa femme. La peinture a beaucoup souffert. Mais on peut voir néanmoins que c'est déjà un écho bien affaibli de la belle école de Bourgogne. Le faire est déjà froid, le dessin assez lâche.

Hosted by Google

Il faudrait bien relater quelques œuvres qui, tout en étant exécutées au XVI^e^ siècle, n'en continuent pas moins les différents courants artistiques que nous avons analysés. C'est ainsi que la Vierge et l'Enfant de M. Moreau-Nelaton, la sainte Marthe de la collection Goldschmidt nous indiqueraient une influence germanique, que le bas-relief de Saint-Nicolas de Troyes nous montrerait le contact étroit de ce milieu avec l'école de Milan, que la Présentation au temple de M. Corroyer nous prouverait, au début du XVI^e^ siècle, un courant flamand assez fort. Signalons aussi le petit ange de l'église de Saint-Ayoul de Provins, qui mériterait une analyse. Et que dire du saint Michel si curieux de l'église de Montargis?

Mais il est temps de terminer cette revue déjà trop longue et de dire un adieu bien attristé à tous ces objets, qui vont bientôt être disséminés à travers toute la France. Ils nous ont permis quelques observations sur le développement de l'art français; le lecteur aura pu voir les différentes étapes que cet art a parcourues; il aura pu aussi se rendre compte de celles qui sont connues, déjà étudiées par nos prédécesseurs, et des parties encore laissées dans l'ombre. C'est à nous, à tous ceux qui s'occupent de l'étude de l'art français, de travailler à la connaissance de ces époques ignorées, qui permettront de donner à notre art sa place définitive dans l'histoire de la civilisation de l'Europe occidentale.

A. MARIGNAN.

Hosted by Google

LUMIÈRES TRANQUILLES

CHANSON POUR ISIS (1).

Par le matin d'azur et de douceur,
Isis s'éveille au sommet des collines :
Sa chevelure est un bois plein de fleurs
Et sur son front l'aurore se dessine;
Pour célébrer sa grâce souveraine,
Chantons le ciel qui règne dans ses yeux,
Et pour parer ses autels radieux
Tressons la sauge avec la marjolaine.

Isis se joue aux moires des ruisseaux,
Elle s'enfuit, rieuse, sous les saules,
Le vent palpite autour de ses épaules
Et son haleine agite les bouleaux.
Mère indulgente à la faiblesse humaine,
Pour le repos du voyageur lassé,
Elle épaissit la mousse au pied des chênes,
Elle répand les mauves dans les blés —
Tressons la sauge avec la marjolaine.

Pour le poète épris de sa beauté,
Elle a des mots ardents et des caresses,
Ceux qu'elle attire en son gouffre étoilé
Ne veulent plus savoir d'autres ivresses;

(1) Ces poèmes sont extraits d'un volume : *Lumières tranquilles*, que l'auteur de *la Forêt bruissante* et de *Campagne première* publiera le 1er mai. Le livre, tiré à 350 exemplaires, est en souscription à la librairie de *la Plume*, 31, rue Bonaparte, Paris.

Hosted by Google

L'océan gronde et les arbres murmurent,
L'air est plus vif, l'eau qui coule est plus pure
Et des frissons d'or courent sur la terre,
Et le rêveur que la déesse entraîne
Entend soudain la musique des sphères —
Tressons la sauge avec la marjolaine.

MIDI.

A Madame J. G.

Fille de la Durance et du Mistral farouche,
Muse au front rayonnant qu'ombrage un laurier d'or,
Ces vers que vous chantiez je les entends encor
Et je revois, parmi mes ténèbres du Nord,
Le soleil butiner la fleur de votre bouche.

Pour vous suivre oubliant la Hellade natale,
Le Grand Pan, qui dans votre âme claire se mire,
Unit les rudes sons de sa flûte inégale
Aux purs accords que vous tirez de votre lyre.

Vous voici : l'olivier vibre dans la lumière,
Le platane frémit sous la brise légère,
Les ruisseaux amoureux célèbrent vos yeux calmes,
L'azur ardent du ciel vous nimbe d'une gloire
Et vous m'apparaissez, les mains pleines de palmes,
Debout sur le rocher hautain de la Victoire.

Aix en Provence.

Hosted by Google

AU SYLVAIN (1).

Passant, arrête-toi, contemple le Sylvain
Qui t'offre la forêt de songe et de mystère;
Unis ta voix au chœur des aînés de la terre :
Le hêtre, le bouleau, le grand chêne et le pin.

Ces sentiers sinueux où fleurit la bruyère,
Il les trace, il les ouvre à ton pas incertain;
Les genêts d'or lui font un nimbe de lumière
Et les grès assouplis tressaillent sous sa main.

Par lui, la source chante, et la grotte profonde
—Tandis qu'au seuil les faunes roux mènent leur ronde—
Attire le rêveur en son obscurité.

Or, voici : les amants de la forêt sauvage,
En l'honneur du Sylvain révélant sa beauté,
Sur ce roc sourcilleux ont placé cette image.

SIESTE SUR L'EAU.

Tranquille comme un étang
Où tremble l'ombre des feuilles,
Parmi les roseaux mouvants,
La rivière se recueille.

Les troènes assoupis
L'étoilent de fleurs
Et son vague clapotis
Semble un bruit de pleurs.

Le vent qui la frôle à peine
Rit comme un enfant sauvage,
Des parfums de marjolaine
Viennent du rivage.

(1) Sonnet gravé sur une plaque de bronze qu'un comité d'artistes, d'écrivains et de touristes fit sceller dans un rocher de la forêt de Fontainebleau, le 27 mai 1900.

Hosted by Google

Au murmure cadencé
Qui descend des branches,
Je laisse se balancer
Mon canot de planches.

Des pêcheurs portant des gaules
Passent dans le chemin creux,
J'écoute chanter les saules —
Je m'endors un peu...

SIMILITUDE.

Parmi les champs, parmi les bois, parmi les roses,
Un rêve harmonieux flotte autour du poète,
Et si sa voix se mêle au murmure des choses,
Les oiseaux chanteurs lui font fête.

Le lierre monte en serpentant aux murs des huttes
Où les bûcherons serrent leurs outils,
Le chèvrefeuille enlace, en ses fines volutes,
Mainte clôture et maint treillis.

Le liseron capricieux, la capucine
S'attachent volontiers à la vigne accueillante,
Le houblon grimpe aux arbres, la glycine
Suspend au fil des toits ses grappes odorantes,
Et les ormes chenus abritent
La grâce de la clématite.

Ainsi quand le poète, éperdu de sentir
Germer et croître en lui ses plus belles pensées,
Contemple la campagne où vont s'épanouir
Ses strophes cadencées,
Il est pareil à l'arbre, au pampre, à la maison
Qu'étreignent largement de douces floraisons.

Hosted by Google

LUMIÈRE INTÉRIEURE.

A Maurice Wilmotte.

Le bon soleil, le grand soleil me vivifie :
Je me sens fort sous sa chaleur;
Quand je lève vers lui mes prunelles ravies,
Il me pénètre jusqu'au cœur.

Il m'envahit, il me transporte, il m'illumine :
Pas un coin de mon âme où ses rayons ne jouent,
Il fait éclore en moi d'ardentes capucines
Et les roses que je lui voue.

Mes rêves, revêtus de pourpre et de lumière
Chantent sa gloire en des palais pleins de musique
Dont mon sang, ruisselant ainsi qu'une rivière,
Baigne les escaliers et les portiques.

Mes rythmes, envolés à travers des jardins
Tout parfumés de floraisons nouvelles,
M'apportent, pour la Muse à qui j'offre un festin,
Des fraises et des mirabelles.

Puis c'est l'espace et des flots d'or sous un ciel bleu
Que tachent de blanches nuées,
Et je contemple, en assemblant des fleurs de feu,
Cette mer éclatante où voguent mes pensées.

SOUVENIR DE LA MÉDITERRANÉE.

A Louis de Saint-Jacques.

Parmi les blancs rochers, au bord des mers heureuses
Qui reflètent leurs yeux dans les yeux des sirènes,
Nous écoutions chanter les brises incertaines; —
Les cyprès inclinaient leurs cimes sourcilleuses.

Hosted by Google

L'air était doux, — autour du golfe et de l'auberge,
Il flottait des parfums de citrons et d'anis,
Des oiseaux migrateurs se posaient sur la berge
Et les flots chuchotaient... et nous étions amis.

Tu me citais des vers : tu me vantais Virgile ;
Je te citais des vers : je te vantais Shakspeare
Et le vent nous flattait, accouru de ces îles
Où le pasteur Protée établit son empire.

Puis nous parlions aussi de nos luttes ardentes :
L'un tenait le carquois, l'autre tirait les flèches,
Et nous aimions, tous deux, à dénombrer les brèches
Que nous faisions aux murs des cités décadentes.

Jours enfuis!... Me voici dans ce pays du Nord
Où le grand Pan m'instruit au rythme des bouleaux,
Et toi, frère, tu vas, triste, le long des eaux
Où l'alcyon au vol tremblant prend son essor.

Séparés, le soleil nous paraît moins fervent,
Les thyms moins parfumés et les femmes moins belles,
Les campagnes en deuil s'embrument et les vents
S'éteignent, assourdis, parmi les asphodèles.

Qu'importe : consolant nos âmes soucieuses,
La seule Isis nous guide encore et nous préfère ; —
Va, nous retrouverons aux grèves coutumières
Le sourire infini de la mer radieuse.

AU SOLEIL D'HIVER.

Mon doux soleil, fleur pâle éclose dans l'azur
Où la dame de Gel vole comme une guivre,
Tes pétales semés sur la campagne en givre
Luisent, pour me charmer, d'un éclat vif et pur.

Hosted by Google

Le zénith glacial t'épouvante sans doute,
Puisque tu vas traînant au ras de l'horizon,
Cependant ta clarté réjouit ma maison
Et les noyers frileux qui bordent la grand'route.

Mais tu ne chauffes pas : les moineaux qui s'en plaignent
Se blottissent en boule autour des cheminées
Et les pinsons, cinglés des bises barbelées,
Regrettent les mois d'or et de sève où tu règnes.

Voici que tu te meurs : l'Occident gris et rose
S'ouvre, comme une mer triste, pour t'engloutir
Et la dame de Gel sur les toits blancs se pose
Si froide que les chiens se mettent à gémir.

Faute de toi, père sacré, soleil divin,
Assis devant le feu qui ronfle dans mon poêle,
Je compterai les jours jusqu'à l'avril prochain
Ou bien, toute la nuit, j'irai par les chemins,
Vers les coteaux et vers les bois qu'un brouillard voile,
En contemplant le dur sourire des étoiles.

INSOMNIE.

Voyager à travers la forêt des idées,
Ouïr, toute la nuit, leur murmure profond
Et suivre, pas à pas, les systèmes qui vont
Se fondre lentement dans l'ombre remuée;

Livrer son front au vent glacé de l'infini,
S'effrayer, s'arrêter au bord des clairières
Où des sphynx aux yeux pleins d'une sourde lumière
Parlent de héros morts et de dieux abolis;

Guetter les mouvements des formes indécises
Qui laissent sur le sol une trace étoilée,
Errer dans des taillis de songe où la pensée
Semble un étang bordé d'aunes et de cytises;

Hosted by Google

Cueillir ces fleurs de fièvre et ces fruits d'insomnie
Dont l'arome et le suc irritent nos instincts
Et sonder la noirceur suspecte des lointains
Où passent des rumeurs d'orage et d'agonie;

Puis quand l'aube blanchit la fenêtre déclose,
Quand les coqs sonnent le réveil aux basses-cours,
Humer l'odeur du vent qui passa sur des roses
Et s'endormir dans la clarté d'un nouveau jour.

AVERTISSEMENT.

A Madame S. S.

Belle, vous m'avez dit : « Je n'aime pas les arbres,
Ils semblent morts; je veux les voir se consumer,
L'un après l'autre, au feu vivant de mon foyer. »
Pour ce blasphème, un dieu vous changerait en marbre.

Un dieu ferait de vous une fine statue
Qu'il placerait au plus profond d'un bois sacré;
Là, l'ombre qui descend des vieux chênes penchés
Baiserait votre gorge adorablement nue.

Le tremble et le sapin, tout baignés de vos larmes
S'enlaceraient autour de votre piédestal
Et le bouleau, chantre du monde végétal,
Sur un rythme lascif célébrerait vos charmes.

Et vous que ravirait l'aérienne cadence,
Vous abandonneriez votre erreur sacrilège
Pour attester les arbres doux en leur vengeance;
Le dieu dissiperait alors le sortilège.

D'un sylvain jeune et fort il prendrait la figure
Et, tandis que les bois enfleraient leur murmure,
Il vous emporterait, confuse et curieuse,
Dans son antre jonché d'une mousse moelleuse....

Hosted by Google

Le poète n'est pas ce dieu qu'il voudrait être,
Mais il sait les secrets des frênes et des hêtres;
Écoutez-le : louez les arbres désormais
Ou craignez d'égarer vos pas dans les forêts.

HYMNE AUX ARBRES.

A Armand Rassenfosse.

Louons les arbres d'être beaux et de bruire
Si doucement dans les vergers et dans les bois :
Rameaux éoliens où le ramier soupire,
Branches frôlant les tuiles brunes des vieux toits,
Célébrons-les tous à la fois.

Il est des pommiers retombants
Dont le feuillage fait comme un feu d'artifices;
Il est des peupliers inquiets qui frémissent
Au plus léger souffle du vent.

Parmi les rocs, les pins sévères
Épandent un grave murmure,
Les saules gracieux trempent dans les rivières
Leur ondoyante chevelure.

Les acacias des jardins
Balancent au soleil leurs grappes embaumées;
Les ormes bienveillants qui bordent les chemins
Tendent leurs bras vêtus de mousses veloutées.

Les bouleaux ont des robes d'argent où l'aurore
A laissé le reflet de sa face rieuse;
Les tilleuls chuchoteurs tremblent, les sycomores
Sont pleins d'ombre mystérieuse.

Hosted by Google

Les hêtres tressaillants s'entrelacent, les frênes
Semblent flamber au crépuscule,
Quand la nuit monte, un grand rêve circule
Dans la frondaison pensive des chênes.

Aimons les arbres qui nous aiment,
Unissons notre voix à leur voix fraternelle,
Répétons avec eux les strophes d'un poème
Où chantera la vie universelle.

Que le rythme profond des forêts nous enlève,
Que toute essence nous accueille,
Que notre cœur batte selon les sèves,
Que notre âme se fonde en l'océan des feuilles.

ADOLPHE RETTÉ.

Hosted by Google

LE PROTESTANTISME

ET L'ESPRIT MODERNE (1)

En proposant de combattre le cléricalisme par le protestantisme, il est assez clair qu'on ne s'adresse qu'à une classe d'esprits.

On ne s'adresse pas aux catholiques proprement dits pour lesquels le cléricalisme n'existe pas. Le cléricalisme, c'est-à-dire l'Église gouvernant la société, imposant son dogme aux esprits, son gouvernement aux âmes, est pour eux précisément la vérité religieuse, la vérité catholique qui prime et au besoin supprime toutes les autres. Il est chimérique d'espérer que la question se pose pour ceux-là.

On ne s'adresse pas non plus aux libres-penseurs intransigeants pour lesquels toute religion repose sur une idée fausse et illusoire, celle de Révélation, et qui entendent rester matérialistes ou simplement positivistes.

On ne peut s'adresser qu'à ceux pour qui la question se pose, c'est-à-dire d'une part aux catholiques dont les yeux s'ouvrent aux dangers que le cléricalisme fait naître pour les âmes, d'autre part et surtout aux esprits libéraux que le sens historique, les besoins du cœur, les convictions spiritualistes, la délicatesse morale, de tristes constatations ramènent à l'idée religieuse et à une religion définie. Parmi ces derniers principalement se manifeste de plus en plus, aujourd'hui que l'importance de l'éducation morale n'est niée par personne, le besoin

(1) Voyez notre livraison de janvier.

Hosted by Google

d'une éducation de ce genre pour leurs enfants. Parmi ces derniers également un fait apparaît de plus en plus clairement, c'est que, pour les familles libérales restées catholiques de nom, le danger d'être repris un jour par l'engrenage clérical n'est pas évité définitivement par la profession de libéralisme faite par le chef de famille. En tout cas, il y a tant à droite qu'à gauche une foule d'esprits qui sont proches de nous par la méthode ou par les résultats, et pour lesquels le protestantisme est un sujet d'études actuel.

Mais s'il est fréquent dans certains milieux catholiques d'entendre citer en exemple l'activité sociale ou la vigueur des convictions individuelles au sein du protestantisme, et s'il est non moins fréquent d'entendre dans les milieux libéraux invoquer la valeur sociale de l'éducation protestante, il est tout aussi évident que, dans nos grandes villes tout au moins, aucun courant général ne porte les esprits amis à quitter l'attitude passive. Peut-être est-ce un bien? Peut-être sauvegarde-t-on ainsi le principe même du protestantisme qui réclame des adhésions individuelles et raisonnées. Quoi qu'il en soit, j'ai assisté pour ma part à pas mal de conférences protestantes couvertes d'applaudissements, même enthousiastes, après quoi chacun s'en fut coucher.

C'est que, malgré nos efforts, le protestantisme reste encore une grandeur inconnue, et beaucoup craignent d'y trouver autre chose que ce qu'ils espéraient. Il importerait donc d'éclairer nettement le protestantisme, d'en dégager les principes, d'en faire saisir l'esprit. Or, le protestantisme plus que toute autre religion est constamment en travail. Issu de la Réforme, comme on l'a dit, la Réforme y est toujours à l'ordre du jour. En cela il est un corps vivant. Dogmes et institutions y subissent des transformations dues au progrès même. Car si la Vérité ne change pas, nos vérités, ou du moins ce que nous tenons pour tel, se modifient, pour la même raison qu'on ne voit jamais sous un même angle un objet fixe quand on est soi-même en mouvement.

Ces variations, le catholicisme nous les reproche. Et il a raison. Il serait beaucoup plus beau de tenir d'un coup toute

Hosted by Google

la vérité et de n'être point hommes. Ce serait probablement moins intéressant et assurerait aux sociétés même religieuses une existence plus médiocre, mais ce serait pour l'esprit humain une attitude bien confortable.

Ces mêmes variations ne choquent pas l'homme moderne, l'esprit informé, tant il préfère les inconvénients de la liberté à ceux du despotisme, tant il sait qu'à la recherche de la vérité il est inévitable qu'il se produise des divergences de vue, tandis que l'unité parfaite et l'unanimité implicite sont plutôt une présomption d'erreur et un aveu d'impuissance.

Les diversités protestantes reposent d'ailleurs sur une méthode commune à toutes les dénominations et essentiellement moderne, une méthode dont l'avenir est assuré, c'est celle que la philosophie appelle le libre examen et que le protestantisme appelle la conscience individuelle. Les croyances religieuses sont à nos yeux un bien de l'individu. Leur destination n'est pas de dresser au-dessus de la société des affirmations solennelles avec des formules aux termes usés qui s'élèveraient au-dessus des préoccupations humaines comme au-dessus d'une ville active des clochers nuageux que personne n'habite. Leur destination est de vivre au centre du cœur de l'homme, de l'homme d'aujourd'hui comme de l'homme de tous les temps. La religion n'existe qu'autant que des individus croient, espèrent, pensent et agissent d'après ces pensées. Hors de là elle n'est rien, des mots, *flatus vocis*. Chaque génération applique sa nature humaine à réaliser des devoirs nouveaux. Devoirs nouveaux et devoirs anciens, vérités nouvelles et vérités anciennes se confrontent chaque jour dans les esprits des hommes sérieux. C'est sur ce terrain de la vie de tous les jours pour chacun que nous voudrions entretenir toujours à nouveau l'idée religieuse et la replacer constamment sous le contrôle de la raison et de la conscience. C'est sur ce terrain que la foi religieuse nous paraît encore possible et encore et toujours nécessaire.

Pour le faire admettre, il faut dissiper d'immenses malentendus. Et le principal aujourd'hui est que la religion apparaît à la plupart des hommes comme absolument inconciliable avec

Hosted by Google

la science. C'est le seul que je voudrais discuter dans les lignes qui suivent, tant il me paraît indispensable d'éclaircir les rapports entre la science et la foi.

Dans le passé, les hommes religieux n'ont pas toujours été les adversaires de la science de leur temps. Depuis l'apôtre Paul qui disait : « Nous ne pouvons rien contre la vérité, mais nous pouvons tout pour la vérité », depuis Tertullien qui croyait que l'âme humaine est *naturellement* chrétienne, depuis Cyprien qui disait : « La coutume, sans la vérité, n'est qu'une vieille erreur », jusqu'à Pascal qui écrivait : « La première des vérités chrétiennes, c'est d'aimer la vérité par-dessus tout », jusqu'aux innombrables penseurs religieux de notre temps auxquels on pourrait attribuer cette devise d'Auguste Bouvier de Genève, un de mes maîtres : « Toutes les vérités sont sœurs, étant filles de Dieu », on peut dire qu'il y a eu dans toutes les Églises et dans tous les temps de nobles esprits emportés par un beau souffle d'optimisme intellectuel, qui, ayant fait la conciliation pour eux-mêmes, ne doutaient point qu'elle ne fût possible.

Pour opérer cette conciliation, au moins en espérance, la placer, sinon dans les résultats, au moins dans la méthode, il faudrait faire saisir aux hommes religieux la valeur souveraine de la science, et aux hommes de science la valeur souveraine de la religion, en d'autres termes rendre plausible le fait que l'esprit humain dans son activité présente deux faces également légitimes et qu'on ne peut en éliminer une sans se mutiler et sans placer la pensée dans une situation inextricable. Or, c'est cette conciliation que l'homme moderne se refuse à croire possible, faute d'avoir bien saisi l'originalité et le caractère particulier du sentiment religieux. La situation lui apparaît à peu près sous la forme d'un conflit irréductible. D'une part, le monde moderne avec son esprit avide de vérités rationnelles, contrôlées, s'appuyant modestement sur les faits observés, sur la réalité, avec son goût pour la libre recherche, condition des vraies conquêtes, avec son respect de l'individualité auquel nous devons sa législation, sa politique et sa morale; d'autre part, la religion avec de grandes affirmations

Hosted by Google

portant sur un domaine soustrait à l'observation et à la critique, avec ses formules solennelles, mais vagues et un peu vides, héritées des siècles d'ignorance, avec ses Églises, institutions humaines, imparfaites par conséquent, qui s'offrent chacune avec les plus hautes prétentions. D'un côté, l'homme moderne voit la liberté, premier des biens, les progrès de la civilisation inouïs jusqu'alors, le fonctionnement au grand jour de tous les ressorts de la pensée, assurant au sein de la discussion dans tous les domaines, scientifiques, littéraires, esthétiques, politiques et sociaux, le contrôle public de la démocratie des esprits; de l'autre, l'adhésion à un corps de doctrines un peu puériles, mais qui, si elles viennent à satisfaire la pensée, la fixent, l'immobilisent, l'attachent au passé et l'asservissent; là aussi, l'exaltation des qualités négatives, la résignation, la crédulité, la tendance à se laisser gouverner et à prendre en patience tous les maux de la vie. En somme, l'esprit moderne qui s'appuie sur la raison et la conscience, d'une part, et, d'autre part, la religion qui se méfie de la raison, parfois même la condamne et qui veut ajouter à la conscience.

On comprend que du spectacle de ce conflit, que les Églises d'ailleurs, et particulièrement l'Église catholique, ont tant fait pour envenimer, l'homme moderne retire une sainte horreur de la religion. Au sein de sa liberté un peu sans façon, il se sent beaucoup plus près de l'Être, mystérieux et profond, qu'il ne le serait dans les chaînes dorées de l'Église; au moins, il peut sans vaines terreurs écouter tout ce qui chante au fond de son cœur, et il n'y trouve pas, Dieu merci, rien que des horreurs et des turpitudes. Un grand rhéteur a dit : « Je ne sais pas ce que contient le cœur d'un coquin, mais je sais ce qu'il y a au fond de celui d'un honnête homme, et je déclare que c'est affreux. » Le grand rhéteur a mal vu, il n'a pas vu dans le cœur d'un vrai honnête homme; ce qui s'y passe n'est pas toujours affreux, et c'est ce que notre temps affirme posément. Si une Église l'apostrophe en lui disant que les vertus des non-chrétiens ne sont que des « vices splendides », eh bien, notre temps passe en haussant les épaules, et il se demande avec pitié

Hosted by Google

de quelle sorte de joie ou de paix peuvent bien jouir les fanatiques.

Comme il y a de la logique au fond de toutes les erreurs : l'instinct qui a poussé le cléricalisme à rompre avec la spontanéité moderne et à se réfugier dans le système d'autorité et l'instinct contraire qui porte l'homme d'aujourd'hui à répudier toute abdication de son autonomie ont tous deux leurs racines, me semble-t-il, dans une contradiction intime qui se trouve à la base de tout l'organisme de la connaissance et qu'il serait utile de dégager. De cet examen découlerait, je crois, aisément, la légitimité et de la religion et de la science, et peut-être également la méthode qui permet de les concilier.

L'esprit humain a pour mission de percevoir les rapports qui unissent toutes les données de l'observation et de les associer entre elles. C'est ainsi que naît la science, qui groupe les phénomènes d'après leurs ressemblances et découvre les lois qui les régissent.

L'esprit humain a si bien cette mission, qu'il n'y a pas de joie plus pure que de découvrir quelque vérité nouvelle, utile au genre humain. On dit que Gay-Lussac dansait en sabots dans son laboratoire les jours de grandes découvertes et que Pasteur pleurait d'émotion. Et c'est à de grands esprits comme ceux-là qu'est due la conception moderne du monde qui s'ordonne de plus en plus sous leur puissant regard. La science, il y a trois siècles, n'existait pas. Le monde n'était pas encore ce prodigieux et harmonieux ensemble à la découverte duquel l'armée des savants s'évertue dans toutes les directions.

Aujourd'hui, il n'y a plus pour nous le moindre doute que tous les phénomènes, sans aucune exception, si infiniment petits soient-ils, sont liés entre eux et à l'ensemble par un immense filet de lois naturelles. Le nombre de ces lois découvertes par la science défie l'imagination ; sous la complexité des faits, un ordre nous apparaît toujours plus ferme et précis. Les forces en présence se classent dans notre esprit et dans cette géographie du monde réel qu'on appelle la science, viennent chacune se placer en ses lieu et place, pour y jouer leur rôle dans l'univers. S'il y a des gens religieux qui

Hosted by Google

déplorent l'activité scientifique et ses hardiesses, disons-le leur tout de suite, ils déplorent l'existence et la nature propre de la pensée. Peut-être est-ce bien ce qu'ils veulent dire, et ont-ils souffert de leurs doutes ou d'une mauvaise éducation intellectuelle, ou d'une demi-science, assez pour en vouloir à la pensée même; mais cette attitude, toute subjective, est aussi puérile, c'est l'enfant qui s'est blessé à son instrument qui le jette ou le frappe. L'homme doit y mettre plus de patience et de raison, et au besoin s'y reprendre à plusieurs fois avant de se décourager. La vérité est que l'activité scientifique est l'activité propre de l'esprit. Bien naïfs sont ceux qui imagineraient pouvoir s'en passer. Du matin jusqu'au soir, tout homme fait de la science. Les mouvements de son corps, les plus imprévus comme les plus habituels, sont le produit de son observation, c'est-à-dire de sa science. Tous les objets dont nous nous servons, une plume, une fourchette, un veston, une dynamo, sont le produit du travail scientifique des siècles. Je cherche une position sociale, je juge de la beauté d'une personne, j'approuve une symphonie et j'en jouis, je flaire les cieux pour voir s'il pleuvra, tous ces actes sont en rapport intime avec toutes les observations que moi, et l'humanité avant moi, avons faites depuis des siècles, observations qui, en se coordonnant et en se formulant, ont pris leur place dans la science. J'écoute une prédication, je m'associe à une prière, je crois en Dieu, c'est encore de la science, car c'est le résultat d'observations et de raisonnements qui m'ont paru concluants et m'ont amené à une certaine manière de penser et m'ont fortifié dans un certain mode de ma sensibilité.

La science impartiale est donc et doit rester la grande conquête des temps modernes et à son règne tout le monde ne peut que profiter. Elle seule a les remèdes aux maux éventuels qu'elle fait naître, puisqu'elle ne veut rien être si ce n'est une plus grande somme de vérités mises à la portée d'un plus grand nombre d'intelligences.

Ou bien il y a des esprits qui en veulent à la raison et flétrissent — ceci se passe dans les milieux religieux — du nom de rationalistes les penseurs religieux qui se réclament d'elle.

Hosted by Google

Mais la raison n'est et ne veut être que la somme des vérités reconnues, et à ce titre, sans examiner ici le point de savoir s'il y a des vérités rationnelles qui existent préalablement à l'expérience, on peut dire qu'on ne peut avoir raison contre la raison. Ceux-là même qui répudient sa souveraineté et attaquent la Raison telle que la décrit leur cours de philosophie élémentaire, pour n'accepter que ce qu'ils appelleraient les affirmations de la conscience ou de la révélation, ne peuvent adhérer à ces vérités d'un autre genre que parce qu'ils ont trouvé des raisons plus ou moins satisfaisantes d'y croire. On croit toujours pour quelque raison et voilà pourquoi, redisons-le, il n'y a point de raisons contre la raison.

Si, allant plus loin, les mêmes hommes, désireux de voir crouler cette base de la pensée pour y substituer soit le scepticisme absolu, soit au contraire une vérité révélée, essaient de nous enfermer dans un cercle et veulent que la raison n'ayant pas d'autre preuve qu'elle-même n'ait pas de preuve du tout, nous leur répondrons qu'ils ne peuvent entrer dans ce doute et nous avec eux, qu'avec des raisons de douter, et que la pensée ne peut détruire son instrument autrement qu'en s'en servant. On doute toujours, en effet, de quelque affirmation au nom d'une raison qui nous paraît vraie, au nom d'une vérité, comme on se bat toujours avec une arme. En sorte que ceux-là même qui voudraient refuser toute portée véritable à l'esprit humain, ne le peuvent sans donner à l'esprit qu'ils veulent condamner l'autorité nécessaire pour prononcer sa propre condamnation. Leur scepticisme est déjà une affirmation et leur doute un acte de foi dans la valeur de la raison humaine.

Nos contemporains sont, du reste, trop les fils de la science et de la pensée moderne pour admettre un moment qu'on puisse se placer sur un autre terrain. Même dans les sciences morales le règne de la loi s'établit. La date d'un manuscrit ou l'authenticité d'un récit sont recherchés par le paléologue ou le juge d'instruction suivant des méthodes aussi fermes et appuyées sur l'existence des lois aussi sûres que celles qui président à la combinaison des atomes ou a la chute des corps.

Hosted by Google

Cette espèce de culte si légitime de la science, disons-le dès maintenant, coïncide généralement avec un haut respect pour toutes les facultés de l'âme. Le scrupule scientifique est inséparable du scrupule moral. Le respect de la vérité est une école de respect. La conscience morale de chacun nous paraît toujours de plus en plus respectable, nous voulons garantir sa liberté, son autonomie. Chacun comprend qu'elle ne peut entrer en activité que par des lois qui lui sont propres. Elle ne peut obéir légitimement qu'à ce qu'elle reconnaît juste et bon. Aucune autorité, ni celle des ancêtres et du passé, ni celle des institutions religieuses et politiques, ni le prestige des grands nombres n'ont le droit de lui imposer. Dans le sanctuaire inviolable de sa conscience, l'homme prononce librement sur le bien et le mal, et l'expérience prouve simplement qu'avec le temps, les jugements prononcés par des consciences individuelles éclairées ou pures sont irréformables et emportent tôt ou tard l'adhésion générale.

Eh bien! nous admettons tout cela, la science moderne, la conscience moderne, tout cet homme parti à la conquête du monde et de lui-même, et nous demandons maintenant où est la place de la religion et que lui reste-t-il à dire?

Remarquons d'abord qu'elle admet et glorifie tout ce qui précède, car elle est par essence un instinct de la dignité humaine et tout ce qui contribue à la grandeur de l'homme doit concorder avec ses desseins. Mais sa mission est aussi de le maintenir dans le vrai et il est vrai que la grandeur de l'homme concourt moins peut-être à sa dignité que sa petitesse, cet autre extrême. En effet, toute activité de la pensée ne donne pas seulement la mesure de ce que l'homme *peut*, mais encore de ce qu'il *ne peut pas*. L'homme a non seulement un champ d'action à considérer, mais encore une limite à ce champ. Appelé à des vérités et à des puissances toujours plus hautes, il n'en reste pas moins borné dans ses découvertes, borné même dans ses aspirations. Il heurte toutes ses entreprises dernières au mystère. Si loin qu'aillent ses explications, elles s'arrêtent. Il ne peut poursuivre indéfiniment ses recherches ni dans le temps ni dans l'espace. Et le suprême

Hosted by Google

effort de la science n'est-il pas de préciser les limites de la connaissance? Ici nous apparaît sa destinée avec un caractère tout nouveau et véritablement tragique, et c'est de cette contradiction intime entre ses besoins et ses moyens, entre sa nature et la Nature, que va naître la Religion comme un appel confiant ou désespéré.

Et il ne faudrait pas croire que cet instinct de la limite, ce sens de l'imparfait qui à force d'être une constatation répétée devient une forme de la pensée, presque une faculté, ce qu'on a appelé le sentiment religieux, il ne faut pas croire qu'il se borne à accompagner les pas de l'enfant, de l'homme primitif, il côtoie tout le développement de la pensée. Sans doute, au début de la vie et de l'histoire, l'enfant, l'homme chez lesquels le travail de l'esprit a tant besoin d'encouragement sont ceux qui sentent le plus vivement le poids du mystère et de l'inexplicable. Ils ont tout à expliquer, le monde rationnel est pour eux infiniment petit et à chaque instant l'univers leur rappelle brutalement que leur science est courte et que ses énigmes sont innombrables. De là cette terreur ou cette sensation de la faiblesse, si intense chez les peuples enfants. De là cette notion du surnaturel dépassant de partout leur pauvre petite nature explorée.

Mais ce n'est pas seulement au début de l'évolution que cette notion fleurit sur le sol des expériences journalières. Si le monde s'explique, si la science devient plus vaste et qu'un seul homme a plus de peine à parcourir tout le champ du monde connu, le surnaturel, ou pour mieux dire l'inconnu, pour ne pas dire l'inconnaissable, tout en reculant pas à pas, ne disparaît point de l'horizon. Le vulgaire s'est établi dans une conception du monde qui le satisfait, mais l'esprit plus puissant qui a pu franchir les terres défrichées par la science, va trouver plus loin, dans des lointains où on ne le suit pas, d'innombrables terres inconnues qui continuent à border tout le pourtour de ses connaissances. La science, en s'étendant, loin de rendre le domaine de l'inexpliqué plus petit, le révèle à l'esprit étonné plus grand que jamais. Et tout problème, n'étant que l'envers et la conséquence d'un théorème, les

Hosted by Google

notions prévues et bien liées ne font que multiplier les questions non résolues. Là même, où comme dans la science déterministe contemporaine l'ensemble de l'univers apparaît si bien lié qu'il se résume presque en une formule, l'aboutissement de la science est de créer un vaste problème bien lié, s'appliquant à tout l'ensemble et à toutes les parties de l'univers, et au sommet de « l'éther inaccessible » au lieu d'une « formule créatrice », selon le mot célèbre, apparaît une question, une seule question, mais devenue formidable par l'enchaînement des connaissances qui aboutissent à la poser. Et tandis que la science a répondu à tous les comment et déniché dans leurs retraites toutes les causes du monde pour les associer, le sentiment religieux place au-dessus de ce vaste ensemble un plus vaste pourquoi, évoque à son tour les fins du monde et demande quel est le but et la destinée du tout et en particulier de l'homme qui en est une partie ?

Ce problème général, qui est si propre à faire naître, avec excès même, chez l'homme, le sentiment de son impuissance, est celui devant lequel les plus grands esprits se sont arrêtés avec un frisson. Il faut redire les accents de Pascal : « Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable ; également incapable de voir le néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti. »

Et cette notion du mystère est profondément humaine, je pourrais dire qu'elle est nécessaire à la santé de l'esprit ; elle est presque plus religieuse que les solutions hâtives qu'elle pourrait dicter, et aucune âme vraiment religieuse n'a pu proclamer les croyances qu'elle y avait attachées sans y ajouter des réserves plus religieuses encore sur la faiblesse de l'esprit humain et la relativité des solutions qu'il découvre. S'il est vrai que la raison humaine est obligée de s'avouer que le mystère des choses se refuse à se laisser pénétrer dans sa nature intime, et si cette expérience prend corps dans la pensée et vient s'imposer aux systèmes qu'elle propose, alors

Hosted by Google

le sentiment religieux s'éveille. C'est là son origine, c'est là la blessure dont la plainte religieuse va témoigner. Et je le dis, si la religion prend son origine dans une expérience aussi philosophique et aussi humaine, il est impossible qu'elle périsse jamais au cœur de l'homme.

Il est à noter que cette limite des connaissances humaines où nous venons de nous placer n'est pas tout à fait la même pour tous. Si l'on essayait de rendre graphiquement le phénomène que je viens de constater et si l'on faisait la carte des connaissances humaines, cette carte différerait avec les esprits. Pour une pauvre paysanne, les territoires connus seraient aussi maigres que restreints, pour un physicien moderne les frontières seraient reportées beaucoup plus loin. En sorte que le surnaturel ou l'inconnaissable — comme on voudra l'appeler — n'est pas le même pour un philosophe ou pour un ramoneur. Toutefois, si l'un et l'autre dans leurs conclusions ont dû s'arrêter, quand bien même l'un a marché plus loin que l'autre, leur attitude peut être la même. L'un comme l'autre, ayant savouré les obstacles que rencontre leur besoin d'expliquer, peuvent en même temps sentir s'éveiller, pour employer les termes techniques de la science des religions, leur besoin d'adorer. L'un comme l'autre entendent « ce silence éternel des espaces infinis » qui effrayait Pascal, et si leur étonnement ne se traduit pas de la même manière, il n'est ni moins intense, ni moins profond chez le savant que chez l'ignorant.

C'est même au sein de sa vie intérieure d'où l'homme peut le moins aisément détourner son attention, que l'homme perçoit le plus aisément la présence des « forces qui le surpassent infiniment », comme disait Spinoza. Supposez un sentiment qui naisse graduellement chez l'homme, au point que ses origines en soient à peine perceptibles, et qui grandissant à mesure après avoir traversé une période où il reste mystérieux même à lui-même, éclate enfin et se joue de toutes les volontés de lui résister, et vous aurez au sein de l'homme lui-même ce conflit avec les puissances supérieures, et certainement le sentiment humain, qui traduit le mieux le sentiment religieux et influe le plus fortement, souvent de la manière la plus

Hosted by Google

fâcheuse, sur la piété. Tel est l'amour, et l'évolution de l'amour au sein des individus, comme au sein de l'espèce des différentes formes des sociétés, est inséparable de l'évolution religieuse.

Non seulement l'amour, mais la colère, le patriotisme, l'attachement à la race, aux lieux, à la physionomie, sont des sentiments qui ont tous joué un rôle dans la religion, parce que le sentiment, on le découvre et on le possède — ou il vous possède — avant de le bien connaître et de l'analyser, et que de tous les mystères il a toujours été celui qui était le plus à la portée de tout homme.

Toute l'humanité est donc appelée sous des formes grossières ou élevées à ressentir cet émouvant contact avec un intangible et ce dernier mot de la recherche humaine reste, comme on l'a dit, une contradiction radicale qui tient à la nature même de notre être. C'est le propre de l'esprit humain de ne pouvoir associer et joindre des termes connus, et pourtant il ne peut faire un progrès sans s'essayer sur l'inconnu qui l'entoure.

Le positivisme ici pourrait avoir beau jeu. Il est possible, dirait-il, que l'inconnaissable existe. Il suffit qu'il soit inconnaissable pour que nous nous interdisions d'y penser. Il a tant fait de mal à l'esprit humain, délivrons-nous donc une bonne fois des questions insolubles, pratiquons sur l'esprit humain l'ablation des tourments d'un Pascal, nous lui donnerons du coup la certitude et lui rendrons le repos.

Mais cela est impossible. Il y a des remèdes qui sont pires que les maux. L'esprit humain ne se laisse interdire aucune recherche. La science étant ce qu'elle est, sans doute on ne mettra plus jamais l'âme humaine à part du corps et du monde pour lui créer une destinée spéciale; mais cette nature dont l'homme fait partie, peut-on interdire à l'esprit d'en rechercher les origines et les fins? Ces questions peuvent se poser et le propre de la religion n'est pas seulement de les poser,

> D'entendre au fond de l'âme un cri de la nature,
> D'essuyer une larme et de partir ainsi,
> Quoi qu'on fasse d'ailleurs sans en prendre souci,

mais de chercher à y répondre. Et s'il est vrai que nos connaissances sont à ce qui les dépasse comme une goutte d'eau à

Hosted by Google

l'océan, il ne se peut pas que notre solution du problème de la vie ne soit étrangement influencée par la présence des grands mystères.

Ou bien, nous dira-t-on, conjecturez ce qu'il vous plaît, mais bornez-vous à de simples hypothèses qui n'aient pas la prétention d'influencer la conduite de l'esprit et de la vie. Sans doute nous respecterons tous les faits, nous modifierons nos hypothèses à mesure que les faits le réclameront, nous ferons plus volontiers la critique de notre religion par la science que la critique de notre science par la religion. Mais encore une fois, nous ne voyons pas, si la religion est une hypothèse, que ce soit une hypothèse dont on puisse se passer. Si le monde du mystère dépasse infiniment le monde du connu et du constaté, il ne se peut pas que notre esprit, qui est la réduction en petit des faits, des réalités, puisse renverser les proportions et méconnaître l'importance des grands pourquoi?

Amenés à ce point où nous reconnaissons la légitimité du sentiment religieux en présence des énigmes de la destinée humaine et de l'univers, nous allons toucher du doigt la différence entre la religion saine et la religion morbide, entre la religion de l'avenir et la religion dont le présent est en train de se guérir.

En effet, de ce que l'esprit est borné et ne peut tout l'expliquer, il ne s'ensuit pas que son activité doive changer de nature. Créé pour l'action, pour l'activité spontanée, et pour réfléchir toujours mieux par une recherche plus persévérante le problème au milieu duquel il est placé, l'homme ne doit à aucun prix renverser les termes et se plonger dans une contemplation stérile. Il ne s'agit pas qu'au nom du sentiment religieux, on vienne lui dicter et surtout lui dicter hâtivement l'arrêt de sa raison. Celui-ci, encore une fois, ne peut être que spontané et varie avec les esprits. L'imposer du dehors, c'est porter atteinte à la santé de l'âme et mettre en péril toutes les destinées futures de l'esprit humain. Aucune autorité quelconque ne peut déclarer à l'homme avant qu'il l'ait reconnu de lui-même : « Ici, tu dois cesser de penser, d'examiner et de conclure, et tu vas commencer à croire ce que je vais te dire. »

Hosted by Google

Bien au contraire, toute autorité spirituelle jouissant de quelque crédit parmi les hommes, devrait se faire un devoir de répéter et de répéter toujours : « Cherchez, scrutez, approfondissez, raisonnez, ne laissez échapper ni la plus petite erreur, ni la plus petite injustice sans vous élever contre elles. Je ne veux pas de votre adhésion, si elle n'est convaincue et raisonnée. A ce prix seulement, l'homme pourra réaliser son progrès dans la vérité et son progrès dans le bien. » C'est ainsi que s'établiraient entre la science et les religions des rapports de bonne foi qui assureraient la paix des âmes et toute la mesure d'unanimité possible des esprits !

Hélas ! c'est souvent tout le contraire qui se passe, et les religions s'ossifient rapidement en un cléricalisme groupé pour la défense autour de vieux dogmes et décidé à tout pour obtenir le recul de l'humanité.

Au sein du christianisme, le catholicisme est un type de ces formes cristallisées. Il sera intéressant, après ce qui précède, d'en sonder le principe central, car on ne s'entend pas toujours à le définir, et cela résulte nécessairement du point de vue où l'on se place pour le juger. Les esprits politiques disent : c'est un gouvernement, et n'en veulent pas. Les esprits libéraux disent : c'est une autocratie, et n'en veulent pas. Les esprits scientifiques disent : c'est un amas de superstitions, et n'en veulent pas. Les hommes de moralité enfin disent : c'est une ingérence, et n'en veulent pas non plus. Mais pourquoi le catholicisme est-il tout cela ? C'est ce que notre analyse va nous aider à démêler immédiatement.

Le catholicisme est une religion du mystère substituée à une religion de la réalité.

Supposez, en effet, qu'au lieu de courage et de bon sens pour attaquer les mystères de l'univers et les réduire, qu'au lieu de sage raison pour continuer une œuvre difficile au sein de l'obscurité partielle où nous nous mouvons, l'homme soit attiré par le vertige de sa contemplation ; supposez qu'il soit hypnotisé par la vue de ce contraste : l'homme si faible et sa tâche si grande, et qu'abandonnant les instruments que Dieu lui a donnés, sa raison et sa conscience, il se prosterne les mains

Hosted by Google

nues devant son silencieux et énigmatique adversaire. Supposez que ses bons et ses mauvais penchants s'unissent pour l'y contraindre, qu'avec son sentiment religieux, concoure la peur, peur de la mort, peur hypertrophiée de mal faire, peur de penser, peur d'espérer, avec cela sa paresse naturelle, son respect exagéré pour les institutions et les croyances du passé, sa lâcheté devant le nombre ou autrement dit devant la force, son indolence prête à se laisser gouverner, enfin son matérialisme instinctif qui le porte à laisser à d'autres la préoccupation des hautes questions morales et spirituelles, supposez tout cela. Que va-t-il se passer?

Une disproportion formidable s'établira dans son esprit entre le besoin d'adorer et le besoin d'expliquer. Le premier, sous la conspiration de toutes sortes d'éléments, envahira toute la place. A force de contempler l'invisible, il va mépriser ce qui est à sa portée, l'honnête petite nature dont il a déjà fait la conquête. La nature ne sera plus rien; mal observée, mal connue, elle paraîtra un domaine inférieur. Tandis qu'elle est le seul coin de l'Être que nous connaissions bien et qui mérite et appelle notre effort, pour lui elle sera le théâtre méprisable où nos instincts inférieurs se donnent libre carrière, et l'inconnaissable qui devrait être l'aiguillon de la pensée en deviendra le tombeau. Le sentiment religieux devait être l'auxiliaire, le prolongement de la raison et le domaine le plus élevé où elle s'exerce, il en devient l'ennemi et il l'endort comme un narcotique.

Eh bien! ce goût démesuré du surnaturel, ce mépris corrélatif de la nature, de ses lois et de ses phénomènes, avec sa passion du miracle et la faculté de remplir le monde de volontés arbitraires et transcendantes de Dieu, telles sont, à mon sens, les conditions psychologiques que présuppose le catholicisme. Je n'accuse pas le machiavélisme des clergés. L'erreur que je signale, les clergés y sont pris tous les premiers, je crois. Elle est la grande tentation religieuse. Elle crée dans toutes les religions les manifestations morbides, les cultes magiques, les cérémonies qui doivent dompter le dieu, les prières qui doivent remplacer la vie normale et

Hosted by Google

absorber toutes les forces vives de l'individu. C'est ce qu'on peut appeler le vertige du surnaturel, et il peut aller jusqu'à relever de la psychiatrie. Et le danger est d'autant plus grand, qu'ainsi que je l'ai montré, c'est de bonne foi que l'esprit se laisse précipiter par la sensation du surnaturel et du divin dans un état de déséquilibre aussi fâcheux... *Errare humanum est.* Gardons-nous de condamner sans intelligence un état d'esprit dont la racine était bonne et qui, dans sa fleur, reste aussi digne de pitié et de sympathie.

Voilà cependant la raison qui doute d'elle-même, l'homme qui se décourage d'atteindre des vérités par la voie qui lui est assignée, la lenteur du travail et la mise en commun des résultats, et sur ce désespoir initial, sur cet aveu d'impuissance qui précède toute abdication, va s'édifier logiquement tout le système religieux d'autorité : les dogmes révélés, qui dispensent de penser, le clergé qui participe de leur valeur surnaturelle, un culte extraordinairement touffu qui aspire à remplacer par ses actes rituels tout l'effort de la vie morale, un ascétisme sans beauté qui flétrit la vie normale par haine du plaisir et du naturel.

Mais si l'essai du catholicisme classique devait fatalement échouer, il n'est pas impossible que la religion trouve une forme plus saine, capable de porter l'homme à un haut point de dignité morale. Le protestantisme, si noble dans ses origines, et devant l'histoire duquel on ne peut que s'incliner, quel que soit le jugement qu'on porte sur ses doctrines, est-il aujourd'hui appelé à cette mission? On ne s'étonnera pas que ce soit notre espérance.

Si l'on vient, dans la personne de M. Yves Guyot, de l'affirmer à nouveau en préconisant le ralliement à cette Église, ce n'est pas pour la première fois que le fait se passe. En 1875, MM. Émile de Laveleye et Goblet d'Alviella firent les plus grands efforts dans ce sens. Le premier n'écrivait-il pas alors : « Je crois que le christianisme contient l'essence du développement religieux de l'humanité. C'est avec l'Évangile que Luther a ruiné l'ancien monde théologique; c'est encore l'Évangile qui fera la révolution dans le monde poli-

Hosted by Google

tique et économique. *L'œuvre à accomplir est de pousser le libéralisme du voltairianisme au protestantisme. Nous poussons au protestantisme.* »

Il est bon de le dire ici, d'ailleurs : nous n'avons aucun ressentiment contre le catholicisme. Personnellement, celui qui écrit ces lignes le connaît peu. Il n'est pas certain que le catholicisme soit absolument rebelle à toute réforme. On a dit qu'au sein du catholicisme, il n'y avait qu'un homme qui pût penser par lui-même, qu'un protestant par conséquent, le pape. Il n'y a pas de plus grosse erreur. En fait, le catholicisme fourmille de protestants, si l'on entend par là des hommes pieux qui modifient plus ou moins profondément le dogme en vue de l'adapter à leurs connaissances et à leurs besoins. La prétention d'immutabilité dogmatique au sein de l'Église, est une prétention que les faits ne sauraient justifier ni dans le présent ni dans le passé. Rome peut toujours imposer le silence, mais il ne lui est pas donné toujours ou de convaincre, ou de s'expliquer de manière à emporter la conviction. Aussi l'Église catholique n'a-t-elle jamais manqué d'âmes généreuses qui ont essayé de réconcilier l'Église et le siècle, depuis Lamennais jusqu'à Ireland, en passant par Montalembert, Lacordaire, Graty, Schell... Il est vrai que ces tentatives sont, surtout en Europe, toujours impitoyablement réprimées ; elles n'en sont pas moins les fruits sains que porte parfois l'Église catholique, et chacun sait que si les chefs de file portent la peine de leurs hardiesses, d'innombrables soldats plus humbles qui partagent les mêmes espérances conservent leurs postes sans être inquiétés. Il n'y a rien d'impossible à ce que les germes de liberté qui ne peuvent périr poussent un jour encore en moissons fécondes.

Il n'en reste pas moins qu'une foule immense qui ne veut plus du catholicisme ou ne s'y rallie qu'*in articulo mortis* et faute de mieux, reste délibérément sans religion et par conséquent sans lien moral très visible et salutaire. Il serait aisé de montrer quel risque court la moralité de l'individu isolé dans une société comme la nôtre et l'avantage éducatif considérable qu'il y a à professer en commun, avec une société religieuse,

Hosted by Google

une croyance de nature à soutenir la volonté dans ses heures de détresse.

Mais plaçons-nous à un point de vue moins utilitaire et voyons ce que le protestantisme peut offrir comme méthode de vie religieuse à l'esprit moderne.

Placé sur le même terrain que lui, le protestantisme reconnaît que la vérité est un bien que chacun doit s'approprier dans la plénitude de ses facultés. Il ne cherche vraiment que la vérité. Éblouir l'imagination, surprendre des adhésions irraisonnées, endormir les consciences pour les soumettre plus aisément, sont des procédés qu'il s'interdit sévèrement. L'homme sort de l'infini des âges bâti avec des besoins de cœur et des besoins d'intelligence, le protestantisme ne veut point satisfaire les uns au dépens des autres. Il oppose à tous les systèmes trop simplistes le droit de vivre pour l'homme intégral; je dirai plus : son devoir de vivre et de ne tenir que de lui-même, de sa conscience la norme de son existence. Sans doute, ce n'est pas ainsi qu'on fera des hommes tous coulés dans le même moule, ce n'est pas ainsi qu'on aura des foules dociles, mais c'est ainsi qu'on aura fait l'œuvre de pédagogie d'une Église véritable, d'une vraie mère, qui est de dresser des enfants qui puissent se passer d'elle. Et c'est, en somme, témoigner d'une profonde et fondamentale confiance dans la nature humaine que de respecter chaque conscience dans ses doutes et ses découvertes, peut-être dans ses négations, que d'espérer d'elle, toujours espérer, quelquefois l'avertir, lui dire courageusement la vérité en face. Et c'est ainsi que, loin de voir ses fils, éternels mineurs, réclamer toujours ses directions et ses prescriptions, l'Église les voit, au contraire, prêts à la soutenir dans ses difficultés, cherchant à défendre et à épurer sa foi parce qu'elle est la leur, et l'aidant à traverser les crises d'âge, — faut-il dire de jeunesse ou de vieillesse, — en l'amenant à subir des transformations et des adaptations nouvelles.

Il convient d'indiquer cependant que le protestantisme comme toute religion et toute institution a ses périodes d'immobilité et de fixation. Il est parfois en danger de se clérica-

Hosted by Google

liser, de former un code de dogmes intangibles, imposé par les hommes d'âge et les hommes d'Église. Et ce code intangible, il devient très difficile d'y faire à mesure les corrections nécessaires.

Mais, malgré tout, deux tendances de l'esprit moderne ont sur lui, depuis deux siècles, la plus vigoureuse influence : l'une c'est l'avènement de la science et l'autre c'est l'avènement de la solidarité sociale reconnue et systématisée. L'action de ces deux puissances a singulièrement modifié l'appareil dogmatique que le protestantisme avait hérité de la Réforme.

Il est incontestable que rien que dans les deux derniers siècles, l'esprit humain a fait des progrès qui dépassent les résultats antérieurs d'une distance formidable. Nous marchons vers un avenir d'une complication sociale et d'une richesse scientifique dont nous ne pouvons former aucune idée adéquate. Il est indispensable que le protestantisme s'en rende compte et n'exaspère pas les esprits informés en voulant leur faire admettre des affirmations dont la pensée moderne a déjà plusieurs fois fait le tour.

Partout où la science se borne à des hypothèses, la religion a le droit de les discuter et, parfois, se charge de les discerner, de marquer leur caractère transitoire ou hasardé et d'y rendre attentive une science qui se hâte. C'est son droit. Mais les faits acquis, les lois établies, brillamment vérifiés par l'expérience, sont des données, des données aussi valables que nos plus beaux rêves et davantage encore. A côté du minuscule édifice de faits contestables qu'avec son goût du merveilleux l'homme a pu édifier à l'origine des religions et auxquels on confère parfois un caractère de surnaturel et que, quelquefois aussi, on prétend être indispensables à la foi, la nature interprétée par la science élève son majestueux monument où l'infinie variété de la création trouve sa place et s'explique dans son enchaînement organique. S'il faut choisir entre les deux, mon choix est fait, et je redirais volontiers, pour empêcher l'instinct religieux de s'égarer, cette parole d'un maître, que « si le miracle est l'imagination de l'homme, la nature est l'imagination de Dieu ».

Hosted by Google

Il faut donc bien spécifier le domaine de la religion. Ce n'est pas à elle à constater les faits, mais elle a le droit de chercher à en fournir une interprétation ; sa certitude est donc toute morale, aussi bien que sa compétence.

Là où la science a découvert un enchaînement de causes et l'action d'une loi générale, la religion véritable n'a aucune prétention d'y introduire ou d'y supposer des volontés accidentelles et arbitraires de Dieu.

La religion doit cesser de demander à Dieu de détourner la sécheresse ou les pluies, de faire passer des examens ou de guérir des maladies dont la cause physique est reconnue ; elle n'a pas même le droit de lui demander de nous envoyer le succès ou le bonheur ; son domaine est, en effet, l'amélioration de l'homme, la victoire de l'homme sur le mal, le triomphe de l'esprit, et non pas du tout de supposer des perturbations dans un ordre qui est sa condition d'existence. La religion ne promet point à l'homme de le rendre heureux et de lui assurer un auxiliaire tout puissant, mais de le rendre meilleur et de lui donner la paix du cœur. Qu'elle croie en Dieu, qu'elle unisse la volonté de l'homme aux intentions du Créateur, qu'elle le rende, cet homme, libre des influences déprimantes, maître de ses passions et équitable avec ses semblables, et elle aura rempli sa mission en dressant en face de la marée des phénomènes physiques le roc immuable de la grandeur morale.

On a dit souvent que la foi était une forme de l'égoïsme et que les renoncements religieux n'étaient qu'une traite tirée sur un bonheur éternel sur lequel l'esprit anticipe. C'est calomnier la nature humaine que de croire à la vertu d'un semblable calcul et même à sa réalité. Je ne crois pas qu'un seul acte de dévouement ait été jamais accompli dans l'attente de la récompense, et, vraiment, La Palisse eût pu le dire, et quant au christianisme authentique, il a toujours trouvé dans toutes les Églises des accents émus pour flétrir les sentiments intéressés. La récompense de l'homme de bien est de faire plus de bien encore. C'est aussi pour cela que le protestantisme est de plus en plus sobre d'affirmations sur la vie future et l'au-delà. Le bonheur lui étant incompréhensible sans le bien, et le bien

Hosted by Google

étant incompréhensible sans le mal qui en est la contre-partie, on ne voit pas en quoi un autre monde pourrait différer de celui-ci, et il est impossible de l'envisager autrement que comme son prolongement.

Le protestantisme croit à la prière et en fait l'acte religieux par excellence, mais la prière est un moyen et n'est en aucune manière un but. Elle n'est de plus qu'un moyen moral et dont on n'a pas le droit d'espérer d'autre effet que l'effet moral. Elle ne peut plus être ce qu'elle a été au début, une tentative de soumettre la volonté divine à la nôtre, elle ne peut être au contraire qu'une tentative de soumettre la nôtre à la volonté divine, et il est aisé de voir que la prière portera nécessairement à l'action beaucoup plus qu'à la stérile contemplation.

Au lieu de demander à Dieu de détourner la guerre de sa patrie, l'homme religieux qui sait qu'elle est le produit des conflits d'intérêts des haines complexes et folles des peuples et des calculs des gouvernements, l'homme religieux s'efforcera par sa conduite, dans toute l'étendue de son action, de flétrir les calculs intéressés, de témoigner son respect et sa sympathie pour les nations autres que la sienne et d'inspirer le respect et la sympathie pour la nation dont il fait partie.

Au lieu de prier Dieu de détourner la peste de son pays, il s'informera avec exactitude et conscience des moyens de s'en préserver et d'en préserver tous et il travaillera à l'instruction et à l'assainissement général.

S'il est ingénieur, au lieu de prier Dieu que les chaudières qu'il construit n'éclatent pas, il lui demandera le dévouement nécessaire pour porter leur fabrication au plus haut point de perfectionnement.

S'il est professeur, au lieu de prier Dieu de dissiper l'ignorance chez ses élèves, il s'efforcera de perfectionner toujours ses méthodes d'enseignement pour agir par leur moyen sur les cerveaux obstinés.

S'il est homme politique, au lieu de prier Dieu de lui donner de bons électeurs, il s'efforcera de donner l'exemple de l'amour du bien public et de l'abnégation véritable.

En somme, il raisonnera, étudiera, travaillera autant que

Hosted by Google

ses forces le lui permettent. Puis il s'endormira dans le sentiment de son imperfection pour aller trouver par delà le monde visible un juge plus juste et plus clément que les hommes.

La religion au temps de Galilée fulminait contre son point de vue héliocentrique. Le savant répondit qu'elle n'était pas là pour dire « comment va le ciel, mais comment on va au ciel ». C'est bien cela. Elle inspire la conduite des hommes et n'a rien à corriger dans la nature.

Enfin, il appartient à la religion de mettre les notions les plus hautes dans d'humbles symboles. Quelles que soient les notions qu'elle enferme dans les termes de Dieu, d'âme humaine, de devoir et de destinée, de vie spirituelle, la réalité déborde toujours par quelque bout l'imperfection de l'esprit et sa finitude. Aussi est-il bon que par-dessus les frontières des Églises et des écoles philosophiques et politiques les hommes droits se tendent la main pour s'encourager au bien. Voilà pourquoi notre protestantisme devrait se donner pour tâche de rendre son langage, ses espérances et sa foi le plus accessibles possible à nos contemporains. Et il faut le dire, un mouvement de plus en plus irrésistible le pousse dans ce sens.

Enfin, à ces réflexions si incomplètes, ne faudrait-il pas ajouter comme une remarque que la civilisation actuelle est en mal de transformation et de renouveau. Partout on voit des hommes prêts à reconnaître et à s'approprier les bienfaits d'une croyance. Est-ce parce que nous nous socialisons de plus en plus et que nous avons besoin d'unanimité? Est-ce parce que la civilisation moderne nous a fatigués de ses promesses et que nous ne trouvons pas le bonheur dans la richesse, dans le luxe et dans l'exaltation de la vie individuelle? Est-ce parce que le cri des foules misérables nous prend aux entrailles tout autrement que nos pères? Est-ce parce que nous sommes las d'avoir trop douté ou trop mal vécu? Quoi qu'il en soit, un besoin d'idéal élevé se manifeste avec l'acuité des grands besoins vitaux. Il y a quelque chose qui ne veut pas mourir au fond de nos cœurs misérables, c'est la soif d'avoir une raison de vivre et un programme de vie. Nous ne trouvons ni l'un ni l'autre dans le scepticisme de toute

Hosted by Google

couleur, dans le positivisme matérialiste, dans les doctrines qui étaient à la mode il y a vingt ans. Notre temps est repris du mal métaphysique. Ce sont des douleurs fécondes qui assainissent et vivifient.

Pourquoi le protestantisme ne rasemblerait-il pas ces volontés éparses de bien et d'espoir qui se lèvent au milieu de nous? Pourquoi ne tendrait-il pas la main à tous ceux qui cherchent une force pour édifier une société meilleure? Aucun espoir, aucun désir d'améliorer la condition humaine ne peut lui être étranger, qu'il n'hésite donc pas un moment à affirmer ses intentions de marcher de l'avant à la tête des réformateurs moraux et sociaux!

Et si l'on voulait entre mille une attestation que l'esprit moderne n'est point incompatible avec la foi religieuse, je n'en voudrais qu'un exemple à citer en terminant c'est celui de Jaurès qui écrivait naguère au nom du socialisme ces lignes caractéristiques :

« Je ne puis laisser sans protestation les allégations des journaux cléricaux qui nous représentent comme des fanatiques d'irréligion. Je crois qu'il serait très fâcheux, qu'il serait mortel de comprimer les aspirations religieuses de la conscience humaine. Je ne crois pas du tout que la vie naturelle et sociale suffise à l'homme. Dès qu'il aura, dans l'ordre social, réalisé la justice, il s'apercevra qu'il lui reste un vide immense à remplir. Je n'hésite pas non plus à reconnaître que la conception chrétienne est une forme très haute du sentiment religieux et je goûte médiocrement certaines facéties grossières sur le christianisme et sur les prêtres. L'heure est venue pour la démocratie, non pas de railler ou d'outrager les anciennes croyances, mais de chercher ce qu'elles contiennent de vivant et de vrai. »

En attendant que le socialisme et la science soient des religions, et nous attendrons longtemps, pourquoi le protestantisme ne serait-il pas compatible avec le vrai socialisme et la vraie science?

Ne doutant pas qu'il en soit ainsi, je suis de ceux qui croient à son avenir.

A. REY.

Hosted by Google

L'AÏEULE [1]

III

Ce matin-là, Aline fut distraite. En ouvrant les volets, elle avait vu pénétrer dans la maison située vis-à-vis de la leur, et où la veuve Talfert tenait auberge, un jeune homme inconnu, suivi d'un commissionnaire de la gare portant une malle. C'était, dans la petite ville, un événement singulier. Vite, elle grimpa à l'étage et, soulevant le rideau de la fenêtre, elle tenta de plonger ses regards curieux dans les chambres de l'auberge.

Elle vit en effet la patronne ouvrir une porte, faire passer le jeune homme devant elle, et lui montrer la chambre d'un grand geste. Elle devina les paroles. L'inconnu faisait la moue, trouvait le prix élevé, la chambre étroite, les meubles peu luxueux. La patronne, sans doute, fit valoir les avantages de la maison : rue tranquille et propre, pension de famille, soins maternels. Finalement, le jeune homme inclina la tête et Aline respira : elle comprenait que le marché était conclu et, sans savoir pourquoi, elle se sentit joyeuse. Le commissionnaire vint déposer la malle ; le jeune homme donna de l'argent à la femme, et puis, il resta seul et la porte se referma.

Tout de suite, il ouvrit la fenêtre et vint s'y accouder.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 mars 1901.

Hosted by Google

Aline le regardait toujours, derrière son rideau. C'était un garçon qui approchait de la trentaine. Ni beau ni laid, il portait une moustache soignée au-dessus d'un menton bien rasé. Un pince-nez d'écaille donnait à sa physionomie une expression sérieuse. Un gilet à fleurs découpait le triangle éclatant de sa chemise, et une cravate rouge se nouait négligemment sous les pointes du col.

Aline crut voir devant elle l'élégance personnifiée. Elle s'effaça davantage derrière le rideau, redoutant plus que tout au monde qu'il l'aperçût en observation. Mais elle n'eût pas, pour 100 francs, quitté sa place. La curiosité, en elle, s'unissait à un autre sentiment, vague, si nouveau qu'elle ne le démêlait pas encore, si étrange qu'il lui faisait battre le cœur et trembler les mains.

Le jeune homme quitta la fenêtre et s'occupa de vider sa malle. Jamais Aline n'eût pu croire qu'un seul et même homme possédât autant de vêtements divers. Les pantalons se multipliaient, des gris, des noirs, des bruns, tous bien tirés et couchés dans leurs plis. Les gilets se succédaient si rapidement aux mains du jeune homme qu'elle ne parvint pas à les compter. Les redingotes, les jaquettes, les vestons sortaient en foule de la malle magique qui paraissait ne pas pouvoir se vider. Le linge enfin apparut, couvrit la table, le lit, inonda toute la chambre de blancheur. Et Aline se demandait pourquoi un homme qui s'habillait si bien venait se loger dans une aussi modeste auberge.

« Il est arrivé un monsieur chez les Talfert, dit-elle à sa mère quand celle-ci rentra, un beau monsieur qui porte pince-nez et cravate de soie. Il a au moins dix pantalons, autant de gilets et d'habits. Et des chemises ! Il fallait voir çà !

— Oh! oh! fit la maman en souriant, comme te voilà renseignée! »

L'animation de sa fille la laissa songeuse. Instinctivement, elle se sentit prévenue contre le jeune homme inconnu qu'Aline lui signalait de la sorte. C'était l'en-

Hosted by Google

nemi! Durant tout le reste de la journée, elle affecta de ne pas se préoccuper de lui, de ne prêter aucune attention aux découvertes que sa fille, toujours en observation derrière son rideau, lui communiquait avec chaleur. Pensez donc! Au fond de la malle, il y avait des livres, de gros livres reliés qu'il rangeait dans l'armoire. C'était un savant peut-être! A 3 heures, il sortit, ganté, balançant une canne à pomme d'argent. Maintenant, Aline l'attendait. Elle avait porté devant la fenêtre sa table à ouvrage et chiffonnait ses fleurs et ses rubans sans perdre de vue la porte de l'auberge.

« Le voici! cria-t-elle tout à coup. Où aurait-il bien été? Viens le voir, maman! Viens voir comme il est bien habillé! »

Mais la vieille, quelle que fût son envie, ne quitta pas sa chaise, ne releva pas la tête. Une sourde irritation grandissait en elle contre cet homme qui intéressait à ce point sa fille.

« Laisse-moi donc tranquille, murmura-t-elle, j'ai autre chose à faire, moi, que de passer mon temps à la fenêtre! »

Ces paroles dures étaient si inattendues dans sa bouche, qu'Aline, aussitôt, s'approcha d'elle, prête à pleurer :

« Qu'as-tu donc, maman? demanda-t-elle. Cela te fâche que je m'occupe de ce jeune homme?

— Non, ça ne me fâche pas, mais je te trouve bien sotte d'attacher tant d'importance à ce petit monsieur. Dieu sait qui il est! S'il est aussi bien habillé que tu le dis, pourquoi vient-il se loger chez Talfert? Ce n'est pas naturel! »

Eh! non, ce n'était pas naturel! Et c'était bien pour cela aussi qu'Aline ne cessait pas d'y attacher sa pensée. Pourtant, voyant que cela déplaisait à sa mère, elle ne s'approcha plus de la fenêtre ce soir-là et ne parla plus du jeune homme.

Sous la lampe paisible, les deux femmes songeaient.

Hosted by Google

Derrière les fleurs et la verdure artificielles qu'elle tordait entre ses doigts agiles, Aline regardait l'image qu'elle avait, le matin, contemplée derrière le rideau. La mère, elle, remuait des idées tristes. Était-il venu déjà le temps où sa fille, peu à peu, se détacherait d'elle et rêverait à d'autres destinées? Si peu de mois après la mort du père, est-ce qu'elle penserait déjà à la quitter, à se jeter dans les bras du premier inconnu qui passerait? Les enfants sont bien ingrats! Et une larme coulait, coulait lentement sur sa vieille joue, venait mouiller les bas qu'elle ravaudait. Par la porte ouverte entre les deux chambres, elle pouvait apercevoir la fenêtre d'en face éclairée et, sur le store baissé, une grande ombre qui remuait. C'était l'ennemi...

Le lendemain, Aline apprit qui était le jeune homme. Quand sa mère fut partie, elle descendit et se mit à frotter énergiquement la boule de cuivre de la sonnette et le loquet de la porte. Les stores de *sa* chambre étaient encore baissés. Ce n'était donc pas un ouvrier, puisqu'il dormait si tard. M^me^ Talfert apparut sur la porte de l'auberge.

« Bonjour, madame! cria Aline. Vous avez un nouveau pensionnaire! »

Oh! comment osa-t-elle dire cette chose? Il lui sembla qu'elle devait être rouge, que la veuve allait lire son embarras sur son visage. Son cœur tremblait dans sa poitrine comme une rose au vent.

« Ma foi, oui, depuis hier, répondit l'hôtesse. Et un joli garçon encore, qui fera loucher les jeunesses du quartier. C'est un employé de la gare, M. Léopold Stevens.

— Ah! il est à la gare, dit Aline. Est-ce lui qui donne les coupons?

— Je n'en sais rien, ma foi! Enfin, c'est un homme du gouvernement, et l'on aime mieux loger des gens pareils que des vagabonds, n'est-ce pas? Il prendra sa pension ici. Il est poli, si vous saviez! Et il a des habits, du linge à ne pas savoir où les mettre!

Hosted by Google

— Oui, dit étourdiment Aline, il en a beaucoup.

— Tiens, comment le savez-vous? » demanda curieusement la veuve.

Aline eût bien voulu n'avoir rien dit. Cette fois-ci, elle rougit pour de bon. Sous l'envol de ses cheveux, son visage brûlait à lui faire mal.

« Oh! je l'ai vu par hasard déballer sa malle hier... De chez nous, on voit très bien ce qui se passe chez vous, madame Talfert.

— Ah! petite masque! ricana la veuve. Comment, il est à peine arrivé, et vous avez déjà l'œil sur lui!

— Vous êtes méchante, madame! » dit Aline en réprimant une grosse envie de pleurer. Et elle rentra vite, désolée de s'être trahie, honteuse de ce qu'avait pu penser d'elle la grosse hôtelière.

C'est fini! se jura-t-elle. Je ne regarderai plus derrière le rideau, je ne m'occuperai plus de ce jeune homme.

Léopold! Il s'appelait Léopold. C'était le nom du roi. Un lustre en rejaillissait sur l'humble homonyme. Léopold, d'ailleurs, n'était pas un nom vilain. Les ouvriers ne s'appellent pas ainsi d'ordinaire. Et il était employé à la gare, il devait être bien instruit. Il gagnait sans doute beaucoup d'argent.

Invinciblement, sa pensée retournait à l'étranger. Maintenant qu'elle n'ignorait plus ni son nom, ni sa position, il lui semblait qu'elle le connaissait depuis très longtemps déjà et qu'il la saluerait certainement s'ils venaient à se rencontrer dans la rue. Pour l'instant, elle ne menait pas plus loin ses rêves. Elle tournait dans un très petit cercle, dont il était le centre, et, avec une sorte de curiosité pieuse, elle contemplait en elle-même la prestigieuse image. Lentement, elle revint à la fenêtre, souleva derechef le rideau. Les stores, en face, étaient levés et la chambre, crut-elle, était vide. Enhardie, elle ouvrit la croisée, se pencha pour mieux voir, Et, tout à coup, elle eut un coup au cœur. Là, dans l'ombre, près de l'armoire, lui, le jeune homme, la regardait en souriant. Elle fut

Hosted by Google

tellement surprise, qu'elle n'eut pas la force de se rejeter en arrière. Tout tourna un instant devant ses yeux. Son émotion était à la fois cruelle et si douce. Il lui sembla que quelqu'un lui faisait très mal en l'embrassant.

La scène ne dura qu'un instant. Vite, elle se reconquit, referma la fenêtre et s'enfuit. Quand elle se retourna, craintive, et, de la chambre voisine, regarda du côté du danger, c'était le jeune homme, à son tour, qui se penchait à sa propre fenêtre et, souriant toujours, attachait ses regards à l'endroit où elle lui était apparue. Et ce fut là leur première entrevue.

Maman Couzet, cependant, ne dormait plus son bon sommeil tranquille. Elle avait des rêves affreux, qui lui montraient Aline s'éloignant d'elle au bras d'un diable velu ou partant seule sur une barquette au milieu d'un grand lac en colère. Le matin, elle n'allait plus de si bon cœur à la besogne. Elle ne répondait plus avec autant d'effusion aux questions aimables de M^me^ Lampier, qui s'informait d'Aline.

« Sans doute, sans doute, elle travaille, elle fait son possible... Mais c'est jeune, voyez-vous, et volage!

— Comment, s'inquiétait alors la brave dame, est-ce que vous auriez à vous plaindre de sa conduite?

— Oh! pour ça, non, madame! Dieu merci! Aline est honnête comme père et mère, de cela je vous réponds. Mais enfin! »

Et elle n'en disait pas plus long, parce qu'en somme elle n'avait rien de plus à dire et que ses craintes se précisaient si peu que jamais elle n'eût pu les exprimer. Cela ne l'empêchait pas, en passant devant l'auberge, de jeter un mauvais regard vers la fenêtre maudite à laquelle Aline s'intéressait tant. Parfois, l'ennemi s'y trouvait accoudé. Alors, la vieille rentrait vite et, se dissimulant elle aussi derrière un rideau, examinait avidement le personnage.

C'est qu'il était beau, mâtin! Ses fines moustaches se recourbaient harmonieusement au-dessus d'une bouche saine. Ses yeux bleus avaient des lueurs caressantes.

Hosted by Google

Il portait toujours du linge blanc et ses cravates se renouvelaient si souvent qu'il devait bien en avoir autant que l'année a de jours! En somme, Aline n'avait pas mauvais goût. Elle-même, la vieille maman, dans son jeune temps, hé, hé! peut-être n'aurait point boudé plus que sa fille. Et un peu d'orgueil lui venait, au milieu de sa tristesse, de ce qu'Aline, cette image où elle aimait à reconnaître sa jeunesse, savait comme elle apprécier les charmes d'un joli garçon.

« Mon pauvre défunt, songeait-elle, à cet âge, avait aussi de belles moustaches, de tendres yeux, une peau rose et des cheveux à revendre. Mais voilà, je n'avais pas une vieille maman à soigner, moi, quand il m'a demandée. Aline devrait pourtant songer à cela... »

Comme toujours, dans des cas semblables, la mère allait plus vite en besogne que la fille. Celle-ci n'avait nullement encore songé à un mariage possible entre elle, pauvre ouvrière, et ce beau garçon, cet employé du gouvernement. Elle se contentait de l'adorer humblement, n'imaginant même pas qu'un jour il pourrait lui adresser la parole et l'appeler par son nom. Sans doute, à force de se voir l'un l'autre à la fenêtre, ils avaient fini par se sourire et s'adresser de petits saluts. Mais cela, pour l'instant, suffisait à la jeune fille, et elle se croyait déjà bien coupable de consentir à ce manège mystérieux.

Que devînt-elle donc, le jour où, revenant d'avoir été chez M^me^ Dupont, reporter des chapeaux terminés, elle se vit accostée dans une rue déserte par son hardi voisin? Il était plus irrésistible que jamais, dans ses vêtements de coupe soignée, le pince-nez bien campé, la canne en balancier, son chapeau de paille respectueusement tenu en main.

« Mademoiselle, murmura-t-il, nous faisons, je crois, route commune. Voulez-vous me permettre de vous accompagner? »

Aline sentait bien qu'elle aurait dû tout de suite repousser l'offre. Mais comment? Les mots ne lui venaient

Hosted by Google

pas, elle tremblait comme une feuille, et déjà, son cavalier improvisé, préjugeant de son silence, s'était mis à marcher à côté d'elle et l'étourdissait sous un flux de paroles.

« Il y a si longtemps, mademoiselle, disait-il, que j'aspire à vous connaître! Je vous aperçois à peine à travers les rideaux de votre chambre, j'échange avec vous un regard, un sourire. Mais tout cela est insuffisant pour traduire les sentiments que je nourris en moi pour vous. Il faut que je vous dise tout de suite qui je suis : Léopold Stevens, employé aux chemins de fer de l'État. Quant à vous, je sais déjà votre nom, votre doux nom que je me répète à moi-même souvent, tout bas : Aline! Vous ne m'en voulez pas, au moins, de mon audace! Non, cela serait impossible. Peut-on en vouloir à quelqu'un qui, dans l'ombre, ose lever un regard timide vers une beauté aussi radieuse que la vôtre, mademoiselle? Il faudrait alors nous défendre d'admirer et d'aimer les fleurs, dont vous êtes la plus belle. Non, vous ne pouvez pas m'en vouloir. Vous n'êtes pas cruelle. Cela se lit dans vos yeux bleus si tendres. Allons, riez de grâce! Répondez-moi! Dites-moi que je ne vous ennuie pas, que vous consentez à ce que demain, après-demain, ou tout autre jour, quand je vous rencontrerai, je vous accompagne encore pour causer avec vous. Si vous saviez combien je suis seul dans cette ville où je ne connais personne! Dès le premier soir de mon séjour ici, vous m'êtes apparue et vous avez été pour moi l'étoile que le marin perdu sur la mer immense contemple avec tout son amour et tout son espoir. Dites, mademoiselle, me permettez-vous de vous aimer dans le silence, sans que jamais j'ose rien réclamer de vous? Me permettez-vous d'être heureux dans la seule pensée que vous n'ignorez plus mon amour et que vous ne vous en fâchez pas? »

Mon Dieu! Aline n'avait jamais entendu parler de la sorte. C'était comme une musique qui endormait ses résistances. Elle se haussait soudain à la hauteur des

Hosted by Google

héroïnes des romans lus, à qui de beaux messieurs parlent de même dans la solitude d'un parc. Pourtant, il fallut répondre. Léopold — elle l'appelait déjà ainsi dans son âme — la regardait de côté en souriant. Péniblement, elle parvint à articuler :

« Vous savez bien, monsieur, qu'une honnête fille ne peut se promener seule avec un jeune homme. Que dirait ma mère si elle l'apprenait? »

Mais son galant compagnon tenait ses réponses prêtes :

« Madame votre mère aurait raison de vous gronder si vous vous promeniez avec un inconnu, mais je suis votre voisin, mademoiselle, et ma réputation est sans tache. Quel mal y aurait-il à ce que nous causions ensemble des petits événements qui composent notre vie? Dites, pensez-vous qu'il y aurait du mal à cela? »

Évidemment, Aline ne le pensait pas. Aussi ne put-elle que sourire, et ce sourire était un consentement. Cependant, ils étaient arrivés à quelques pas de la rue où ils habitaient tous deux.

« Quittez-moi ici, monsieur, dit-elle. Il ne faut pas qu'on nous voie ensemble.

— Je suis entièrement à vos ordres, mademoiselle Aline, mais alors, dites-moi où je pourrai vous revoir?

— Je ne sais pas, moi, monsieur, fit-elle. Je ne sors jamais que pour aller reporter de l'ouvrage terminé.

— Et quand comptez-vous devoir le faire prochainement?

— C'est fort difficile à dire. Cela dépendra de mon courage...

— Oh! dans ce cas, ce sera bientôt, car vous devez être très courageuse!...

— Pas toujours, » dit-elle en souriant. Maintenant elle se sentait à l'aise. Ce garçon paraissait si aimable, si gai!

« Peut-être sortirai-je demain à cette heure-ci, » ajouta-t-elle.

Et ainsi Aline, sans presque s'en douter, donna son premier rendez-vous. M. Léopold la quitta en la saluant

Hosted by Google

respectueusement, et elle rentra chez elle, si légère, si transportée, qu'elle monta en courant l'escalier et fit en dansant deux tours de sa chambre avant de s'asseoir.

Après cette entrevue, les choses allèrent vite. Presque chaque jour, les amoureux, furtivement, se rencontraient. Maman Couzet, seule dans le quartier, n'était pas dans la confidence. La brave vieille, aux airs étranges de sa fille, se doutait bien de quelque chose, mais ne parvenait à rien découvrir. Une bonne âme du voisinage se chargea de l'initier au secret de l'affaire. Par cette trop complaisante voisine, maman Couzet connut les heures et l'endroit des rendez-vous. Elle se cacha, vit arriver sa fille, n'attendit pas le monsieur et, saisissant Aline par la main, l'entraîna silencieusement et la fit rentrer devant elle. Alors ce fut la grande scène. Aline sanglota, se jeta à genoux, demanda pardon. Maman Couzet pleurait à chaudes larmes, mêlait à sa douleur présente le chagrin réveillé de son veuvage. Tout de suite, ce fut le père qu'elle évoqua, sachant que c'était le plus sûr moyen d'inspirer à sa fille le remords de sa conduite.

« Si ton père vivait, disait-elle, ce serait lui qui te parlerait. Mais je tiens sa place aujourd'hui, et il faut que tu m'écoutes comme si j'étais lui-même. Comment n'as-tu pas honte de t'abaisser à courir les chemins avec un freluquet qui ne songe qu'à s'amuser et à t'enlever ta bonne réputation? Tout le quartier connaît vos relations. Ce matin, chez la fruitière, une femme dont je ne sais même pas le nom, m'a dit avec un mauvais sourire : — Eh bien! madame Couzet, il paraît que vous mariez votre fille?— Moi, j'étais si surprise que je n'ai rien trouvé à répondre. Alors, cette femme est entrée dans tous les détails, m'a dit où tu le rencontrais, ce joli monsieur, puis l'hypocrite m'a plainte d'avoir une fille qui se méconduisait ainsi. J'ai rougi, moi, pauvre vieille, qui ne connaissait pas la honte. Il a fallu que toi, pour me consoler de toutes mes tristesses, tu me vailles cet affront! Je te remercie, Aline! Tu tiens tes promesses! C'est cela que tu appelles demeurer

Hosted by Google

avec moi, ne jamais me quitter! Mais j'aimerais mieux que tu t'en ailles au loin, au loin, et que tu n'appelles pas la moquerie et la pitié du monde sur mes cheveux blancs!...»

Elle hachait ses paroles, tant sa gorge contenait de sanglots qui s'efforçaient à jaillir. Maintenant, elle pleurait, pleurait sans cesse, et le petit bruit de son chagrin, continu, monotone, et qui semblait vouloir durer toujours, affolait sa fille agenouillée à ses pieds.

« Maman, maman! criait-elle, pardon, pardon! Je ne suis pas coupable. C'est lui qui m'a accostée, et je n'ai pas osé le repousser. Mais je ne l'ai jamais rencontré que dans la rue, en plein jour. Les voisins sont méchants, maman. Ils inventent des choses qui ne sont pas. Oh! maman, maman, ne pleure plus, tu me fais du mal!... »

Maman Couzet retira enfin ses mains de devant son visage.

« Jure-moi que tu es toujours honnête!... dit-elle.

— Je te le jure, maman!

— C'est bien, je te crois. Maintenant, promets-moi de ne plus le revoir, cet homme. »

Aline recula, toute froide. Promettre de ne plus le revoir? Oh! comment pourrait-elle promettre cela?

« Tu hésites, cria la vieille, tu vois bien que le mal est pire que tu ne l'avouais!

— Je ne peux pas promettre cela, maman, murmura tout bas la jeune fille, car...

— Car?...

— Car je l'aime...

— Tu l'aimes! Tu l'aimes! Et tu oses me dire cela, à moi, ta mère! Eh bien, si tu l'aimes, tiens, prends tes frusques, et va-t'en le retrouver tout de suite. Tu n'as pas besoin de t'habiller : la rue à traverser, et tu seras chez lui .. Ah! misérable enfant, tu l'aimes! »

Alors, Aline eut un mot sublime :

« Oui, maman, dit-elle, je l'aime comme vous avez aimé papa, autrefois... »

Et ce fut fini : la mère s'enfuit en pleurant, désarmée.

Hosted by Google

Dans la maison, comme sur la plaine après l'orage, une grande paix triste régna. Effondrée sur son lit, la vieille luttait avec elle-même. Le souvenir de ses années d'amour éveillait dans son sang l'indulgence pour son enfant qui, à son tour, aimait. L'égoïsme des vieillards, à vrai dire, se défendait encore, lui parlait de ses droits, évoquait la vision de la vie future, Aline partie et elle demeurant seule, sans ressources, plus pauvre que la mendiante des rues. Le combat était rude. Il n'y a pas de maman qui, dans la vie, n'ait connu ce terrible moment.

Maman Couzet, quand elle se releva, avait triomphé de l'égoïsme. Elle vint retrouver sa fille, lui prit la tête entre ses vieilles mains ridées et l'embrassa avec passion. Il n'y eut pas de paroles échangées. Mais le soir, après souper, quand elles furent assises toutes deux sous la lampe, la vieille murmura, sans relever la tête :

« Parle-moi de lui. Comment est-il? »

Et Aline, souriant et pleurant, connut ce délice suprême de faire à sa mère l'éloge de celui qu'elle aimait. Quand elle se tut, il y eut un long silence. Puis la maman, avec un soupir, un soupir qui emportait ses dernières résistances, prononça ces mots qu'Aline osait à peine espérer :

« Dis-lui qu'il peut venir me voir. Nous causerons... »

(*A suivre.*) GEORGES RENCY.

Hosted by Google

LA SIGNIFICATION HISTORIQUE

DE LA BATAILLE DE COURTRAI

(11 juillet 1302)

Le 11 juillet 1302, un drame sanglant se déroula sous les murs de Courtrai. Deux armées y avaient pris position : l'une brillante, fastueuse, composée des plus nobles lignées de France; l'autre humble, obscure, une troupe d'artisans flamands, armés à la hâte, mais animés de cette énergie qu'inspire le danger. Vers l'heure de midi, la lutte suprême s'engagea. Après plusieurs heures de combat incertain, l'armée française semblait enfin devoir l'emporter, lorsque soudain un commandement maladroit de Robert d'Artois provoqua un revirement, mit le désordre dans les rangs de l'ennemi et permit aux Flamands de reprendre l'offensive. Nos communiers chargèrent alors avec tant d'impétuosité qu'ils culbutèrent la chevalerie dans le ruisseau qui traversait la plaine, et ce ne fut plus dès lors qu'une horrible mêlée. Dans ce sol marécageux, transformé en une fange de sang et de boue, les chevaux restèrent emplâtrés. Incapables de fuir, les cavaliers furent abattus sans pitié, et lorsque le soir tomba, il ne couvrit plus de ses ombres qu'une plaine, où gisait, détruite, cette armée française, qui le matin encore était descendue, présomptueuse et méprisante, des hauteurs du Pottelberg, pour venir écraser ces manants des Flandres. Elle ne s'était pas doutée que la plaine, où elle comptait remporter un immortel triomphe, n'allait être pour elle qu'un vaste et lugubre tombeau.

Hosted by Google

Depuis, des générations ont redit la confusion des uns et la gloire des autres. L'écho de ce brillant fait d'armes s'est répété de siècle en siècle, et aujourd'hui encore le souvenir en est resté si vivace que les Flamands s'apprêtent à en fêter dignement le 600e anniversaire.

C'est l'approche de ces solennités qui nous engage à parler de cette glorieuse journée des Éperons d'or, à la décrire avec toute la sincérité qui s'impose à l'historien. Car déjà cette bataille, perdue au loin dans la brume des siècles, n'apparaît plus aux yeux de nos contemporains dans toute sa vérité historique. La légende usurpe la place de l'histoire; aux idées des combattants de 1302, on substitue des idées modernes, et oubliant les mobiles qui ont amené les guerriers en présence les uns des autres, on envisage la plaine de Groeninghe comme une arène où deux races se sont données rendez-vous pour assouvir dans le sang une haine séculaire.

La rencontre du 11 juillet ne fut pas provoquée par une lutte de race ou de nationalité! Les Flamands en courant sus aux Français ne défendaient pas leur patrie — car l'idée de patrie n'était pas encore née —, mais ils défendaient leurs intérêts matériels. Ce furent des démêlés d'ordre social et économique qui armèrent la Flandre contre la France. Nous le démontrerons, et c'est cette démonstration qui fera l'objet principal du présent article.

Mais pour le démontrer avec toute vérité, nous nous voyons forcé d'entrer dans l'examen des événements qui précédèrent la victoire de Courtrai, de rappeler ces luttes sociales, qui troublèrent le repos de nos villes pendant tout le cours du XIIIe siècle, et dont la bataille des Éperons d'or ne fut que l'aboutissement fatal et inévitable.

La ville flamande avait eu des débuts modestes : un noyau marchand s'était établi dans les territoires de Gand, Bruges et Ypres. Cette colonie mercantile avait prospéré, grandi, jusqu'au jour où elle s'était révélée comme une puissance politique et économique formidable aux yeux de la société féodale. Mais de ce jour aussi, l'inégalité s'était glissée au sein

Hosted by Google

de la population urbaine : deux classes sociales opposées s'étaient insensiblement dessinées, d'un côté les riches ou les patriciens, de l'autre l'armée des travailleurs.

Comme c'était à prévoir, ces deux classes finirent par ne plus s'entendre. C'est le mécontentement d'abord, la haine ensuite, la guerre ouverte enfin.

C'est cette lutte entre deux éléments sociaux opposés qu'il importe de caractériser, si l'on veut saisir la véritable portée de cette bataille de Courtrai, qui ne fut au fond rien d'autre qu'un épisode, qu'un accident de cette longue discorde entre riches et pauvres, patriciens et démocrates.

Dans la longue lutte que la ville avait entreprise pour conquérir la liberté foncière, commerciale et judiciaire, c'étaient les plus riches, les hommes les plus en vue, qui dirigeaient les destinées de la communauté, et c'était là un fait fort naturel. Ils étaient les plus capables, les plus intelligents, et comme leurs intérêts personnels s'harmonisaient avec ceux de la ville même, ils administraient avec tact et sagesse. C'est eux qui firent la grandeur de la cité, et cette grandeur fut leur œuvre presque exclusive.

Cependant, cette administration si heureuse au début ne put se maintenir. D'un côté, elle perdit son caractère patriarcal et devint entre les mains des privilégiés un instrument d'oppression ; de l'autre, le peuple, devenu plus conscient de lui-même, commença à s'inquiéter de ses droits, et pour mieux les sauvegarder crut utile de réclamer aussitôt une part active dans la direction des affaires.

Obtenir cette part n'était guère facile, d'autant plus que la constitution de la cité consacrait elle-même le privilège des riches en matière d'administration. « Seront à jamais repoussés de la dignité échevinale, proclament les chartes municipales de Bruges et de Damme de 1241, les voleurs, les faux-monnayeurs et *les artisans* qui ne se sont pas abstenus de tout travail manuel pendant un an et n'auront pas acquis la hanse de Londres. »

Au sein de la classe aristocratique elle-même s'était opérée une sélection. Une infime minorité concentrait l'échevinage

Hosted by Google

entre ses mains et se le transmettait de père en fils. Parcourez les listes échevinales du XIII[e] siècle, et les mêmes noms reviennent sans cesse. C'est que quelques familles considèrent la dignité d'échevin comme un apanage qui leur était exclusif, comme un patrimoine héréditaire.

On conçoit que le patricien, jaloux de l'autorité dont il était revêtu, ne se sentait guère disposé à en faire un abandon facile. Il défendit ses privilèges avec énergie quand il les vit menacés, et si son rôle s'était borné à cette simple défense, ce n'eût été qu'un demi-mal, et il eût pu peut-être conjurer la violence du péril. Mais l'orgueil s'était emparé des patriciens. Au lieu d'aplanir les difficultés par un opportunisme bien compris, ils se montrèrent au contraire intransigeants et s'efforcèrent même d'accroître cette autorité que le peuple venait de mettre brusquement en question.

Loin donc de vouloir apaiser le conflit naissant, les patriciens se permettent les plus grands abus. Ils se réservent l'importation exclusive des laines, de sorte que, maîtres de la matière première, ils tiennent en même temps dans une étroite dépendance les trois plus grands métiers qui s'occupent de la fabrication des draps : les tisserands, les foulons et les tondeurs. Ils édifient une fortune scandaleuse aux dépens du trésor public, et chargés de répartir l'impôt, ils s'exemptent personnellement, couvrent de leur protection leurs parents et leurs amis, et laissent retomber sur le peuple tout le poids de l'impôt public.

Investis du droit de rendre la justice, les patriciens étalent une partialité révoltante. Aussi, écoutez Jean Boendaele, qui fut secrétaire d'échevinage, et qui s'écrie dans un mouvement d'indignation : « Celui qui fait un pas pour acheter l'échevinage, achète l'enfer. Sur dix échevins, un seul tient équitablement la balance. L'amitié, l'envie, cadeaux, parents, lui font à chaque heure trahir la justice. » Et plus loin, il ajoute : « De quelque éclat que soit entouré le siège échevinal, mieux vaut garder les moutons que de s'y asseoir. »

A tant d'injustice, il ne restait plus qu'à joindre l'insulte et la cruauté !

Hosted by Google

Juges et parties à la fois, les patriciens décident que dans certains cas, il leur sera permis de souffleter un artisan. Ils se livrent sans honte au rapt et au viol, et lorsque la comtesse Marguerite, désireuse de refréner de tels excès, porte enfin une ordonnance condamnant à une amende de 60 sous et à un bannissement de trois ans celui qui enlève une fille bourgeoise, le scribe gantois, qui consigne la loi dans le registre de la ville, écrit en marge ce triste commentaire : « La loi ne frappe nullement celui qui enlève la fille d'un pauvre, même lorsqu'il se refuse à l'épouser et n'en a voulu faire que sa maîtresse. »

On peut deviner aisément quelle devait être la résultante finale de cette crise qui troublait si fortement la vie sociale à partir du XIII[e] siècle. On courait au devant d'une conflagration générale.

Tout le monde était mécontent : la petite bourgeoisie, le prolétariat et même le bas clergé représenté surtout par les moines des ordres mendiants.

La moyenne bourgeoisie, composée de petits patrons, travaillant pour leur compte personnel, se demandait pourquoi elle n'avait aucun droit à l'administration de la cité alors qu'elle avait tous les impôts à payer, pourquoi pour elle, cette médiocrité forcée, rendue d'autant plus odieuse qu'on la lui imposait avec insolence. Cette moyenne bourgeoisie était mécontente, elle maugréait et exigeait la réforme sociale.

Les salariés, qui composaient le fond de la population industrielle des villes, étaient bien plus à plaindre encore. Ils grouillaient dans les étroites ruelles des villes ou logeaient aux portes de la cité dans de misérables taudis loués à la semaine. Ils vivaient au jour le jour, comme nos prolétaires modernes, exposés à tous les hasards des fluctuations économiques. Les laines anglaises cessaient-elles d'affluer dans le pays, les métiers chômaient aussitôt, et des milliers de sans-travail se voyaient condamnés à la mendicité. Fouettés par la misère, ils quittaient par bandes leurs foyers, erraient de ville en ville, et se pressaient à l'aube du jour sur les marchés pour y attendre le patron qui voudrait bien les engager pour une obole. Cette

Hosted by Google

classe-là, ce prolétariat, était mécontent, lui aussi, il maugréait et demandait la réforme.

D'épais nuages s'amoncelaient ainsi insensiblement à l'horizon de la Flandre, nuages pleins de sang et de deuil. L'orage approchait et s'annonçait terrible.

Pour rallier tous ces esprits mécontents et leur donner en quelque sorte la conscience de leur force brutale, il ne restait plus qu'à trouver quelques meneurs. Ceux-ci surgissent aussitôt. Ce sont des moines appartenant aux ordres mendiants, des Franciscains surtout. S'ils ne conduisent pas directement le peuple au massacre et à l'incendie, ils se chargent de réveiller son entendement politique. Mieux que personne, ils comprennent ses aspirations parce qu'ils sont sortis eux-mêmes des rangs populaires. Ils ont vu de leurs yeux d'enfants la misère assise au foyer paternel, et ils ont laissé bien loin derrière eux, dans les bas-fonds de la souffrance, leurs parents et leurs amis, mais ils ne les ont point oubliés. Ils se sont faits moines dans un élan de mysticisme sincère et désintéressé, mais à peine ont-ils trouvé accès dans les rangs supérieurs de la société, qu'ils se sont révoltés à la vue de l'égoïsme qui y régnait, et quand ils ont vu de plus près la vie scandaleuse des moines des ordres aristocratiques, tels que les Bénédictins, ils ont senti toute leur foi leur monter au visage, et eux aussi, ils étaient malheureux, et écoutant la voix du sentiment plutôt que celle de la raison, ils se déclarèrent sans hésiter les défenseurs de la rénovation sociale et religieuse.

Ces apôtres de la question sociale parcouraient les rangs du peuple. Ils se disaient envoyés par le Seigneur pour prêcher l'Évangile des pauvres et enseigner la notion de la dignité humaine. Rien de plus étrange que leurs théories qui sont un amalgame bizarre d'idées à la fois religieuses, économiques et politiques. Ils apprennent au peuple que « les indulgences « accordées par les prélats ne profitent pas aux âmes; qu'il « n'y aura plus d'enfer après le jour du jugement; que per- « sonne ne peut ni être excommunié, ni excommunier ». Ils lui inculquent en même temps des principes dirigés plus particulièrement contre la classe dirigeante. « Aucun riche ne

Hosted by Google

peut être sauvé et tout riche est avare » Et comme pendant à cette maxime : « Aucun pauvre ne peut être damné, mais tous les pauvres seront sauvés. » — « Celui qui possède deux vêtements de la même espèce ne peut être sauvé. » — « Il est licite d'enlever aux riches pour donner aux pauvres. » — « Celui qui invite un riche à un repas commet un péché mortel, de même que celui qui accepte l'invitation. »

Vous voyez quel étrange assemblage d'idées religieuses et économiques jetées pêle-mêle dans un même moule. Le trait distinctif, c'est une hostilité évidente contre la richesse. On se montre implacable à l'endroit des riches et rien ne vaut que la pauvreté.

Au nombre des prédicateurs religieux qui font ainsi le procès des mauvais riches, apparaissent deux figures intéressantes : celle de Lambert le Bègue et celle de Guillaume Cornelius d'Anvers.

Lambert le Bègue prêche en pays wallon. C'est l'abbé Pothier de l'époque. Il proclame qu'il est plus méritoire d'aider l'infortune et de soulager les misères de son prochain que de faire des donations aux églises et de dépenser follement son argent à faire des pèlerinages en Terre sainte.

Le moine Guillaume Cornelius d'Anvers mène la campagne en pays flamand. C'est l'abbé Daens du temps. Il attaque avec véhémence la classe dirigeante et n'hésite pas à proclamer que le riche est plus méprisable qu'une fille perdue!

Sous l'influence des discours révolutionnaires de tels meneurs, les esprits s'échauffent et les émeutes éclatent. En 1225, un soulèvement démocratique formidable accueille l'arrivée du faux empereur Baudouin de Constantinople Les déshérités de la fortune saluent en lui un Messie qui doit mettre fin à leur douleur. Ils l'acclament et l'exaltent. La comtesse Jeanne est obligée de fuir devant la colère du peuple et de se réfugier à Tournai, d'où elle implore l'assistance du roi. A Valenciennes, le sang coule. Les patriciens sont tués, emprisonnés ou bannis, et la démocratie

Hosted by Google

s'empare du gouvernement de la cité. Il fallut un siège en règle pour réduire les démocrates à la raison.

Toutes ces émeutes n'étaient encore que les signes avant-coureurs d'une grande catastrophe politique et sociale. Si, dépourvues d'esprit d'unité, elles restèrent sans effet immédiat, elles contribuèrent cependant puissamment à fortifier d'un côté le désir de réforme parmi les classes populaires, de l'autre, la volonté de réaction chez les privilégiés. Esprit de défiance et de résistance des deux côtés, voilà ce que la rebellion laissait dans les âmes, mais c'en fut assez pour grossir le tumulte et précipiter le dénouement.

Les événements de 1225, que nous venons de rappeler, marquent le commencement des hostilités entre riches et pauvres, grands et petits, patriciens et démocrates. A partir de ce moment, la Flandre reste un foyer permanent d'agitation, et l'opposition entre le capital et le travail grandissant toujours, la lutte devient plus intense, et la démocratie rédige bientôt un programme complet de ses revendications. Elle exige la destruction de l'échevinage héréditaire et monopolisé entre les mains de quelques familles; elle désire la représentation directe de ses intérêts au sein du college; elle demande la suppression des mesures arbitraires prises en matière de salaire et une réglementation plus avantageuse du travail; enfin, elle réclame l'abolition des gildes et le droit pour un chacun d'importer librement les laines en Flandre.

Beaucoup de sang devait couler pour la réalisation de ces revendications.

En 1280, un mouvement général éclate par tout le comté, à Gand, à Bruges, à Ypres et à Douai. Les métiers courent aux armes, se postent à la grand'place, bannières en tête, fermement décidés d'en finir à tout jamais avec les patriciens. A Ypres, les habitants appellent à leur secours les gens du plat pays, ils leur ouvrent les portes de la ville, leur distribuent des armes, et pendant vingt-quatre heures ce n'est que meurtre et pillage. A Bruges, les désordres de la Moerlemai ne sont qu'un autre épisode sanglant de la lutte des classes.

A la suite de tous ces désordres, le comte de Flandre Guy

Hosted by Google

de Dampierre imposa son intervention dans la politique intérieure des villes et se plaça comme arbitre entre les deux classes sociales en guerre l'une contre l'autre.

L'attitude du comte ne pouvait être douteuse. Depuis longtemps déjà l'orgueil des patriciens l'avait profondément blessé, et il ne cherchait qu'une occasion d'écraser le patriciat. Il jugea utile de s'allier à la démocratie, et celle-ci de son côté se rapprocha tout naturellement du comte afin de combattre avec plus de succès, sous sa bannière, un ennemi commun : les patriciens. Les démocrates ne remarquaient pas qu'au fond leur cause ne se confondait pas avec celle du comte et que, du jour où les patriciens seraient vaincus, ils trouveraient dans leur ancien allié le pire des ennemis.

La médiation du comte, à la suite des troubles de 1280, fut cependant si pleine d'équivoque et de réticences, qu'à force de vouloir ménager les deux partis, Guy ne pacifia rien du tout, et la lutte sociale continua avec une âpreté plus grande que jamais.

Pendant que ce grand drame agitait si profondément la Flandre, un nouveau prince venait de s'asseoir sur le trône de France. Il porte dans l'histoire le nom de Philippe le Bel. Fidèle au testament politique de ses prédécesseurs, il résolut de briser la puissance des grands vassaux et de réaliser l'unité du royaume de France.

La Flandre, riche et prospère, faisait tout naturellement l'objet de la convoitise royale, et ce fut avec un véritable empressement que le roi intervint dans les affaires du comté sous prétexte de tout pacifier. C'est alors que Philippe le Bel commença une politique odieuse, qui ne fut qu'un long tissu de ruses, d'hypocrisies et d'intrigues. Au lieu d'apaiser les conflits qui divisaient la population urbaine, il attise le feu et sème la discorde. Tantôt il donne raison aux patriciens, tantôt il se déclare l'ami de la démocratie, vingt fois il change d'attitude et de parole, et bientôt c'est un tel ensemble de malentendus, que le roi peut, sans trop de résistance, envoyer ses baillis en Flandre pour prendre provisoirement, prétend-il, la

Hosted by Google

direction des affaires jusqu'au moment où une décision interviendrait entre les patriciens et les démocrates. Mais le provisoire faillit devenir définitif.

Le roi, en se mêlant des différends qui divisaient les patriciens et les démocrates, était certain de rencontrer deux alliés dévoués, à l'intérieur même du comté, le *patriciat* et le *clergé*.

Le patriciat poursuivait en effet le même but que la royauté : renverser l'autorité comtale. Aussi, dès que le roi paraît en Flandre, les patriciens se rangent sous sa bannière. Ils comptent sur son solide appui pour écraser à l'intérieur de la ville l'hydre de la démocratie et se constituer indépendants vis-à-vis du comte. En s'alliant à la couronne de France, nos patriciens n'avaient évidemment pas le désir de devenir sujets français, Ils se proposaient simplement d'ériger la ville en une république oligarchique, dont eux seraient les maîtres, et ils ne reconnaîtraient dans la personne du roi de France qu'un suzerain avec qui ils n'entretiendraient que des rapports vagues et éloignés.

Dans la poursuite d'un tel idéal, les patriciens étaient passablement naïfs, il faut en convenir. Ils ne s'apercevaient pas que celui qu'ils appelaient à leur secours pour combattre leur comte légitime, Guy de Dampierre, et ruiner la démocratie, était le même personnage qui opprimait les communes dans son royaume, détruisait les beffrois et brûlait les privilèges. Aussi, du jour où le patriciat réussirait à secouer l'autorité du comte, il est certain qu'il ne ferait que changer de maître et qu'il trouverait dans le roi un autocrate mille fois plus redoutable que le prince qu'il aurait renversé.

De son côté, le haut clergé embrassa avec ferveur la cause de la France. Composé d'aristocrates, il éprouvait le mépris le plus profond pour la classe populaire, et il haïssait le bas clergé, dont les sentiments démocratiques n'étaient pas douteux.

Le clergé dans son ensemble était divisé, en effet, en deux factions, tout juste comme la population urbaine elle-même : une faction aristocratique et une faction populaire.

Les aristocrates sont les abbés et les hauts dignitaires de l'Église : les abbés de Saint-Pierre et de Saint-Bavon de Gand, le prévôt de Saint-Donat à Bruges, le puissant abbé des

Hosted by Google

Dunes et l'abbesse de Messines. Leurs sympathies, dirigées par les évêques qui les inspirent, seront et resteront acquises à la cause française.

Le bas clergé par contre est animé d'une conviction profondément démocratique. Nous avons vu déjà comment les moines prêchaient ouvertement la guerre sociale, comment ils excitaient le peuple par leurs discours violents. Aussi, ces prolétaires du sacerdoce soutiendront la démocratie, ils combattront à ses côtés sur le champ de bataille, et la tradition rapporte que ce fut un clerc, Guillaume de Saaftingen, qui donna le coup mortel à Robert d'Artois.

Depuis que le roi Philippe était venu se mêler de nos affaires, la situation au lieu de s'éclaicir devenait de jour en jour plus embrouillée, et l'on sentait fort bien que le dénouement ne pouvait plus tarder. Les deux partis d'ailleurs étaient prêts. De part et d'autre, les alliances étaient conclues : d'un côté, le peuple soutenu par le comte ; de l'autre, les patriciens secourus par le roi de France.

Les démocrates prirent le nom de *Klauwaerts* par allusion aux griffes du lion, les nobles celui de *Leliaerts* par allusion au *lis* qui ornait les armes de France.

Au fond, toutes ces alliances étaient empreintes d'un esprit de parfait utilitarisme. Les deux classes sociales, qui divisaient la population urbaine, avaient choisi leur allié, non par sympathie mais par opportunisme. Le comte s'allie à la démocratie, et la démocratie au comte parce que l'un et l'autre ont un même ennemi implacable à dompter : le patriciat. Les patriciens de leur côté choisissent comme allié l'ennemi du comte, le roi de France. Celui-ci accepte cette alliance avec empressement, dans l'espoir secret que du jour où le comte de Flandre serait détrôné, il opérerait aisément l'annexion du comté à la couronne de France. Ainsi donc, si nous dressons le bilan des alliances conclues à la veille de Courtrai, nous constatons qu'elles s'appuient, tant du côté des patriciens que du côté des démocrates, sur un intérêt momentané, qu'elles sont purement opportunistes. Aussi, faute d'avoir le même idéal et les mêmes principes, quel que soit le parti qui remporte

Hosted by Google

la victoire, la discorde éclatera infailliblement dans le camp des alliés.

Il nous est impossible de retracer ici dans tous ses détails, les intrigues de Philippe le Bel en Flandre. Qu'on se rappelle les circonstances qui précipitèrent le dénouement. Guy de Dampierre, père d'une multitude d'enfants, essaya en bon père de famille de caser les siens du mieux qu'il pouvait. Un parti très brillant s'offrit pour une de ses filles, Philippine. Cette princesse fut fiancée au fils du roi d'Angleterre. A cette nouvelle, le roi de France prit l'épouvante. La situation était tendue entre la France et l'Angleterre, et Philippe le Bel craignit vivement de voir la Flandre épouser la cause des Anglais. Il manda traîtreusement la jeune princesse à la cour, sous prétexte de lui faire ses adieux, et la retint prisonnière au Louvre, où elle mourut quelques années plus tard.

Guy de Dampierre, qui avait accompagné sa fille dans cette funeste visite, fut également fait prisonnier, et pour donner un semblant de légalité à cette arrestation, le roi produisit de fausses lettres destinées à prouver que son vassal était coupable de félonie pour avoir conclu une alliance avec le roi d'Angleterre. La preuve de cette infamie ne tarda pas à se faire, et le roi fut obligé de relâcher le comte de Flandre.

De retour dans ses États, Guy, loin de désirer la vengeance, s'efforça, au contraire, de garder la neutralité entre la France et l'Angleterre. Cette politique n'eut d'autre résultat que d'attirer au prince toute espèce de désagréments. Comme il avait à lutter contre la ruse et l'intrigue de Philippe le Bel, il ne tarda pas à se voir engagé dans une véritable impasse.

A bout de ressources, Guy se rapprocha enfin ouvertement de l'Angleterre. Il voyait fort bien que le but du roi tendait manifestement à supplanter sa propre autorité et à confisquer à son profit exclusif cette administration que patriciens et démocrates se disputaient réciproquement. Après avoir épuisé tous les moyens pacifiques, le comte se résolut à la guerre, et conclut avec le roi Édouard une alliance contre la France.

A la nouvelle de cette rupture définitive avec la couronne, Philippe le Bel déclara aussitôt la guerre.

Hosted by Google

Tandis que les troupes royales s'avançaient vers la frontière de la Flandre, les prélats de Reims et de Senlis arrivèrent à Saint-Omer, porteurs d'une bulle d'excommunication contre le malheureux comte. Ils se rendirent ensuite à Arras, à Tournai, à Cambrai, et une foule immense s'amassa sur les places publiques pour entendre la lecture de cet acte d'excommunication qui se terminait par ces mots terribles : « Soyez donc interdit et frappé d'excommunication, vous et tous ceux qui persisteront à vous soutenir. »

Philippe le Bel opéra avec rapidité. Il s'empara des villes frontières, Orchies, Douai, Béthune et investit bientôt Lille.

Guy de Dampierre, réfugié à Gand, envoya en toute hâte des messagers à son allié, le roi d'Angleterre, pour le prier d'exécuter le contrat conclu entre eux et de venir à son secours avec une troupe armée. Ici encore, l'infortuné comte dut éprouver une cruelle désillusion. Le roi Édouard répondit au comte : « Nous avons entendu ce que vos chevaliers nous ont dit de votre part, nous leur avons dit ce que nous pouvions faire à présent, et nous avons grand chagrin de ne pouvoir faire pour le moment davantage. »

La comtesse de Flandre avait joint une lettre autographe au message de son mari. Elle suppliait le roi d'Angleterre de ne pas les abandonner dans le péril. Édouard lui répondit du style le plus galant :

« Madame,

« Nous avons reçu les lettres que messires Jean de Gavre et Gérard de Vertbois, chevaliers de votre seigneur époux, nous ont remises de votre part. Nous avons appris par elles que vous aviez grand désir d'avoir de nos nouvelles, ce dont nous vous remercions chèrement. Grâce à Dieu, nous sommes en bonne santé. Nous avons à cœur que vous en soyez informée, et nous vous prions de nous envoyer également de vos nouvelles, toutes les fois que vous en aurez occasion. Vous nous priez aussi de vous faire savoir ce que nous pensons de l'état où se trouvent les affaires de votre seigneur époux, affaires que nous considérons comme nôtres, et que messires

Hosted by Google

de Gavre et de Vertbois nous ont exposées bien et sagement. Sachez, Madame, que nous y mettrons tous nos soins, d'autant plus que vous nous en avez prié, et que nous n'avons jamais été prié par une dame, jusqu'à ce jour, pour besogne que ce fût. »

Pour le moment, l'action du roi d'Angleterre en resta là. Entre-temps, le roi de France continuait ses opérations avec plein succès. Édouard Ier parut enfin en Flandre au moment où s'interposait l'arbitrage du pape Boniface VIII.

Par suite d'intrigues en cour de Rome, le pape arrangea les affaires entre le roi de France et le roi d'Angleterre, et Guy de Dampierre fut exclu de la sentence arbitrale.

Abandonné et trahi, le vieux comte écrivit cette lettre désespérée à son ancien allié, Édouard Ier :

« Sire, j'envoie vers vous, comme vers celui en qui, après Dieu, j'ai placé ma suprême espérance, mais les nouvelles venues de Rome sont dures et nous ont fort ébahis, nous et nos amis. Sire, le pape aurait prononcé la paix entre vous et le roi de France, des projets de mariage seraient conclus entre vos deux maisons, et je demeurerais hors des traités. Cependant, les gens du roi, rompant les trêves, saisissent nos villes, tuent nos gens, prennent leurs biens, jettent en prison les échevins de nos villes, et par peur et contrainte, font prêter à nos sujets serment de fidélité au roi. Certes, Sire, il ne conviendrait pas que je multipliasse mes paroles, car je ne puis croire que je ne trouverai pas en vous aide et confort, que vous ne soyez pas décidé à vous tenir devers moi, selon les traités passés entre vous et moi. Je vous prie donc, très cher Sire, par la miséricorde de Dieu, de vouloir avoir compassion de moi et de mon État, de me conforter, vous, en les mains de qui j'ai placé mon patrimoine et mon honneur (1). »

Cette lettre, admirable d'émotion et de dignité, ne put rallier Édouard Ier à la cause de la Flandre.

Guy resta donc seul. Il se rendit en France pour s'en

(1) Voir l'ouvrage de FUNCK-BRENTANO, *Philippe le Bel en Flandre*, Paris, 1897, pages 245 et 325.

Hosted by Google

remettre à la merci du roi. Philippe le Bel l'arrêta aussitôt, le fit jeter en prison, lui et sa suite, confisqua le comté de Flandre, et, en juin 1300, envoya Jacques de Châtillon pour le gouverner en son nom.

Ce fut là un coup de surprise pour tout le monde, même pour le parti aristocratique, qui, en se déclarant partisan du Lis, venait de dépasser le but qu'il s'était proposé. Heureusement, les *Klauwaerts* veillaient, et ils allaient se charger de défaire l'œuvre que le roi de France avait édifiée avec le secours de la noblesse urbaine. D'ailleurs, ils n'auraient pu accepter cette annexion à la France sans trahir leurs intérêts les plus chers, leurs intérêts économiques. Leur commerce exigeait, en effet, un rapprochement vers l'Angleterre; or, ce pays, qui leur fournissait la matière première, la laine, se trouvait en hostilité ouverte avec la France.

Commencée sous des auspices aussi peu favorables, la domination française ne dut être qu'éphémère. Le malentendu entre patriciens et démocrates était loin d'être dissipé, et la lutte sociale continuait avec d'autant plus d'âpreté que le patriciat, appuyé par la royauté, redoublait d'insolence et de mépris. D'un autre côté, le gouverneur Jacques de Châtillon ne comprit rien à l'administration d'un pays où l'élément commercial et industriel jouait le premier rôle, et il ne tarda pas à s'attirer le mécontentement général de la classe populaire.

Les *Matines brugeoises* du 18 mai 1302 furent le signal d'un soulèvement démocratique formidable par tout le pays contre les Français et leurs alliés, les patriciens. Jacques de Châtillon put à grand'peine se sauver de Bruges pour aller narrer au roi de France l'affreux massacre qui venait d'ensanglanter les rues de cette ville. A cette nouvelle, Philippe le Bel entra dans une violente colère et jura de se venger. Il mobilisa aussitôt une formidable armée et s'en fut vers les frontières de Flandre. Nous touchons au moment suprême et solennel d'où dépendra le salut de la Flandre.

(A suivre.) G. DES MAREZ.

Hosted by Google

CHRONIQUE SOCIALE

Une joute économique : M. Solvay et M. Anseele. — Qu'est-ce que l'histoire économique ? — La métaphysique en économie politique et les essais de sociologie positive. — Les accidents du travail. — Le salut dans la compétition industrielle.

Voici huit lettres qu'il faut lire et relire (1). Elles ont été échangées entre deux des individualités les plus marquantes du monde économique belge : l'une, dont le nom seul évoque toute une carrière d'initiative créatrice, de pénétrante intuition et d'inlassable curiosité intellectuelle ; l'autre, incarnation vaillante du mouvement d'émancipation de la classe ouvrière, volonté agissante et conductrice d'hommes, vouée à un apostolat de foi idéaliste autant que d'éducation pratique : MM. Ernest Solvay et Édouard Anseele, tous deux ayant conquis leur situation éminente de haute lutte, à travers les résistances et les préjugés, tous deux, pour nous servir du portrait de l'un tracé par l'autre, des « croyants, des entraînants, des actifs hors ligne ».

Étant entrés en relations d'affaires, ces deux hommes ont entamé une controverse sur la question sociale, ou mieux sur ses solutions possibles, et, comme ils ont, l'un et l'autre, dit loyalement ce qu'ils pensaient, leur correspondance est aussi suggestive au point de vue psychologique qu'au point de vue sociologique.

Dès la première rencontre, les positions se dessinent : M. Solvay ayant déclaré que, pour lui, le collectivisme n'était pas un moyen possible d'aboutir, M. Anseele objecte :

« Pardon ! je considère que la coopération est une forme de collectivisme ; or, qu'ai-je fait, sinon en démontrer l'éclatante possibilité ? Mais ce que j'ai fait n'est rien encore : après avoir

(1) *Lettres sur le productivisme et le collectivisme*, par E. Solvay et E. Anseele. — Une brochure, chez Lamartin, Bruxelles, 1900.

Hosted by Google

semé dans le pays entier des coopératives de toute sorte, je commencerai à Gand l'usine coopérative, la grande, l'audacieuse entreprise qui luttera sur le marché national et international contre les usines privées. Cela même ne sera rien encore : je voudrais voir l'État racheter à un prix normal les grandes industries, les grands commerces, les grandes cultures, et les exploiter lui-même. La société y gagnerait plus que cela lui coûterait, car chaque travailleur, sachant que, de vil salarié, il serait devenu co-propriétaire, se mettrait avec entrain à la besogne; les parasites seraient contraints à la production, et la richesse sociale serait décuplée par la collaboration harmonieuse de tous. »

A quoi M. Solvay, sentant toute sa carrière de grand capitaine d'industrie protester contre cette candide conception, riposte de belle encre :

« Les hommes qui se sacrifient comme vous sont rares; la règle, ce sont les intéressés. C'est sur l'intérêt personnel qu'il faut s'appuyer pour stimuler le progrès. Je crois à l'intérêt, non par auto-suggestion, mais parce que, fervent des sciences de la nature, j'y vois un véritable élément physico-chimique, une manifestation de la loi physiologique de la préservation. Le dévouement ? c'est une névrose de l'organisme. Donc, première remarque, votre œuvre ne tiendra après vous que si vous l'appuyez sur l'intérêt. Au surplus, deuxième remarque, notez que la coopération n'est pas du collectivisme : elle est un groupement d'intérêts, et les plus colossales coopératives du monde n'ont rien de socialiste. Enfin, troisième remarque, vous me parlez de la Flandre; mais la question sociale n'est pas spéciale à la Flandre; elle n'est ni belge, ni même européenne, elle est mondiale. Il n'est pas jusqu'à des énergies comme la vôtre, M. Anseele, qui, par ces temps d'expansionnisme, ne deviennent denrée d'exportation !

« Allons au fond des choses. Le bien-être général, c'est-à-dire ce que vous poursuivez, est un résultat non de la répartition des richesses, mais de leur production, laquelle dépend en somme des capacités individuelles; quant à la répartition, il faut incontestablement travailler sans cesse, comme on l'a

Hosted by Google

toujours fait d'ailleurs, à l'améliorer; mais il est essentiel, ce faisant, de ne jamais amoindrir la production existante. Voilà deux lois de fait, inéluctables, contre lesquelles viendront se briser les efforts des sentimentaux, qui, vides de moyens pratiques, font miroiter aux yeux des malheureux l'aboutissement collectiviste, comme s'il était un moyen même de réalisation.

« Conclusion — qui termine textuellement la deuxième lettre de M. Solvay : « Je pense donc que nous sommes encore « assez éloignés de nous comprendre, et que vous, l'homme « des faits par excellence, vous vivez néanmoins dans la « chimère collectiviste, pour vous être scruté où il fallait « scruter les autres, pour avoir vu la Flandre où il fallait voir « le monde et pour avoir cru au dévouement où il fallait « croire à l'intérêt personnel.

« *Post-scriptum.* Ce qui m'effraie dans le socialisme, c'est « le creux du système en présence de la puissance d'action « énorme qu'il met en jeu; l'œil socialiste est atteint de cata- « racte, et si votre parti ne modifie pas ses principes par « trop simplistes, dans un avenir rapproché il fera frein à « l'émancipation du peuple au lieu de la réaliser. »

— « Votre lettre m'a renversé », répond M. Anseele. On le serait à moins, et non seulement M. Anseele a été renversé, mais il n'a pas su se relever, et ceci termine la première phase du tournoi : l'homme à l'esprit communiste est mis en déroute par l'homme à l'esprit économique.

Seulement, comme, au fond, M. Anseele n'est pas le moins du monde un théoricien, et qu'il est tout pénétré des réalités pratiques, il a aussitôt renouvelé le débat : « J'admets, reprend-il, que l'on se préoccupe de notre plan de rénovation sociale, et c'est pourquoi je vous ai donné mon opinion. Mais pour moi, la grande question n'est pas là : elle est en ceci, qu'il faut à tout prix instruire et organiser les ouvriers. Et alors, avec vous je crie : capacité, capacité, venez à nous! Développons la productivité de chacun; luttons contre le rognage des salaires à la pièce qui menace le travailleur productif; répandons à flots l'éducation technique; intéressons les travailleurs

Hosted by Google

à la production. Faisons que l'intérêt, le saint intérêt, pousse tous les hommes à produire le plus possible ! »

Il n'en fallait pas davantage pour que M. Solvay, suivant son interlocuteur sur ce nouveau terrain, pût s'écrier: « Cette fois, nous nous rapprochons, c'est évident. » Car, justement, M. Solvay a, de son côté, formulé, sous le nom nouveau, mais très expressif, de *productivisme*, un système de réforme sociale, qui se résume en ceci : hors de l'accroissement des capacités productives individuelles, point de salut économique. Dès lors, à côté de l'instruction primaire gratuite et obligatoire, il faut l'instruction professionnelle, non seulement des futurs travailleurs, mais aussi des travailleurs momentanément sans emploi : à ce point de vue, toute l'organisation du marché de la main-d'œuvre est à créer.

Voilà donc un large terrain de rapprochement. Mais il y en a d'autres, car M. Solvay a émis, au Sénat et dans ses *Notes sur le comptabilisme et le productivisme*, diverses idées fondamentales auxquelles M. Anseele s'empresse d'applaudir, parce qu'en somme « il est pour toute œuvre pacifique, pour tout essai d'entente et de conciliation ». Ainsi, il y a la garantie à tous du minimum de ressources nécessaire à la vie; — l'impôt successoral réitéré, qui ne frappe pas la fortune entre les mains de son créateur, mais au moment où elle se transmet; — la réforme de la législation sur les sociétés commerciales en vue d'assurer la probité des affaires; — comme conséquence, la participation de l'État à toutes les entreprises créées dans le pays, participation passive, mais mathématiquement lucrative, car, il est évident que, prises toutes ensemble, les affaires honnêtes sont rémunératrices; — à côté de cette première source nouvelle de revenus publics, une seconde provenant de l'institution progressive d'un régime, qui supprimerait l'usage de la monnaie pour y substituer l'emploi du compte personnel.

A toutes ces réformes, M. Anseele « quoique commnniste » souscrit, parce qu'elles feraient « faire un pas immense ».

Et ceci clôt la seconde phase de la joute économique : l'accord s'est fait, non plus, comme le dit non sans finesse

Hosted by Google

M. Solvay, sur des aspirations, mais sur des réalisations. Exemple digne d'être médité, tout comme ces paroles de M. Anseele : « Si l'on pouvait convoquer une réunion de tous « les hommes de bonne volonté de toutes les classes et de « tous les partis, l'on serait étonné, après quelques jours de « séances, de se trouver d'accord sur plus de questions qu'on « ne le croyait possible ou probable. »

Il n'y a qu'un malheur : c'est qu'il y ait, dans ce bas monde, — serait-ce aussi la faute au capitalisme? — si peu d'hommes de bonne volonté...

***

Le gros volume que M. Bry, doyen de la Faculté de droit d'Aix, consacre à l'*Histoire industrielle et économique de l'Angleterre* (1), pose une question du plus réel intérêt. Que doit être, en somme, l' « histoire économique »? Est-il exact, par exemple, de n'en faire, comme M. Cunningham que « l'étude, a un point de vue particulier, de tous les faits qui constituent l'histoire d'une nation »? Ou bien, avec M. Bry, convient-il de la réduire à une chronique des faits de nature économique?

Ni ceci, ni cela, pensons-nous. L'histoire économique ne pourrait sérieusement exister que si la science économique elle-même existait, c'est-à-dire si l'on avait analysé, à la lumière de la psychologie individuelle et collective, le mobile économique humain; si on l'avait rattaché aux instincts et aux facultés essentielles des hommes; si on l'avait étudié dans ses adaptations aux divers milieux sociaux; si, pour tout dire, au lieu d'une économie politique purement formelle et suspendue dans le vide, il se constituait une sociologie économique positive. L'histoire économique consisterait alors à dégager dans les formes successives de civilisation cet élément constant, tenant à la nature même de l'homme, et à les interpréter par son action.

Ainsi, l'on croit nous montrer, au moyen âge, des luttes entre le capital et le travail que l'on voudrait assimiler aux

(1) Un vol. de 763 pages. Chez Larose, Paris, 1900. Prix : 15 francs.

Hosted by Google

luttes sociales contemporaines. Or, en y regardant de près, l'on s'aperçoit que le seul trait commun est tout de surface : il s'agissait alors, comme à présent, de conflits entre riches et pauvres. Mais, économiquement, tout est différent : l'organisation industrielle n'a rien de comparable; la cause profonde des divergences actuelles d'intérêts entre employeurs et salariés, à savoir le point de vue opposé auquel ils se placent dans le débat du salaire, n'a apparu que depuis l'avènement du salariat proprement dit, il y a un siècle à peine. Bien plus, l'atmosphère économique est toute autre aux deux époques et les idées communément acceptées ne portent pas la même empreinte. Ainsi encore, on tend à nous donner l'impression d'un monde économique toujours changeant, déroulant incessamment des modes nouveaux de production des biens, alors qu'en réalité, l'évolution est lente, à peine coupée çà et là par des heurts un peu brusques. Quoi de plus inexact, par exemple, que de parler au XIX^e^ siècle de l'écrasement de la petite industrie par la grande, alors que les deux régimes coexistent parfaitement, localisés l'un et l'autre dans des branches différentes de fabrication. L'économiste seul expliquera à l'historien le pourquoi de ce dualisme, en lui montrant le rôle éminent de l'invention et de l'organisation, de la productivité et de l'esprit de spéculation dans les phénomènes économiques contemporains.

Après tout, cependant, si l'on s'avise si souvent aujourd'hui de faire de l'histoire économique sans être le moins du monde économiste, la faute n'en est-elle pas beaucoup aux économistes eux-mêmes, qui assistent, impassibles, à la merveilleuse efflorescence du savoir basé sur l'observation, sans songer à jeter bas le fatras de lieux communs que leur ont légué deux siècles de casuistique et de dialectique?

Mais tout ceci nous éloigne du livre dont nous parlions : M. Bry a, en somme, parfaitement mené à bien la tâche qu'il s'était assigné de retracer, pour les étudiants de langue française notamment, les origines et les transformations de l'économie nationale anglaise. Il a réuni, sous une forme aisément accessible, un très grand nombre de faits qui s'étendent sur

Hosted by Google

toute cette période que limitent sa première et sa dernière partie : « L'Angleterre avant la conquête normande » — et — « La révolution industrielle (de 1760 à nos jours). » L'ouvrage est bien documenté et au point des informations les plus récentes; puis, il a le mérite de venir à son heure, en un moment où la suprématie économique de la Grande-Bretagne se trouve si vivement discutée.

***

Nous venons de dire du mal des économistes : nous ne leur en ferons jamais autant que Karl Marx leur en causa en prolongeant en ligne droite, suivant la juste expression de M. Henry Michel, leurs théories et leurs hypothèses. Lorsqu'on lit, par exemple, dans la traduction française de la *Critique de l'économie politique* (1), qui constitue, en fait, l'introduction au *Capital,* l'exposé de la théorie de la valeur, on sent combien de semblables spéculations ont dû affaiblir les doctrines classiques en révélant leur caractère purement métaphysique.

Voici, un peu résumés, des extraits du chapitre premier : « Le travail qui produit la valeur d'échange est un travail homogène, égal, où l'individualité des travailleurs a disparu, c'est-à-dire du travail *abstraitement général* (2). Les différences entre des valeurs d'échange ne sont donc que des différences dans la quantité du travail réalisé en elles. Or, le travail conçu en quantité devient du temps de travail, comme le mouvement conçu en quantité forme le temps. Donc, toutes les valeurs d'échange ne sont pas autre chose que des mesures d'un temps de travail déterminé. Mais pour comprendre cette équivalence, il faut réduire tout travail à du travail simple, le même en qualité et ne se distinguant qu'en quantité : c'est du *travail humain en général.* Cette abstraction du travail humain en général *est réalisée* dans le travail moyen que chaque individu moyen d'une société donnée peut accomplir. Les conditions

(1) Traduction de M. L. Remy. 1 vol., 273 p. Chez Schleicher, Paris. Prix : 3 fr. 50 c.

(2) Les italiques sont dans le texte.

Hosted by Google

de travail, en tant qu'elles créent la valeur d'échange, sont des *conditions sociales* de travail, ou bien encore des conditions de *travail social*, social non absolument, mais particulièrement. Pour aboutir à une valeur d'échange, la quantité de temps de travail de l'individu doit aboutir à un *équivalent général :* grandeur sociale, elle n'est grandeur générale que comme sociale, etc., etc. »

Une seule chose nous étonne : c'est de voir figurer ce livre dans une bibliothèque, très recommandable d'ailleurs (la Bibliothèque internationale des sciences sociologiques), qui, d'après son prospectus, s'adresse à « tous ceux qui ont conscience qu'il est de leur intérêt de connaître la *véritable nature des phénomènes sociaux* »...

De tendances toutes différentes est l'ouvrage de M. Richmond Mayo-Smith, professeur à Columbia University de New-York, *Statistics and Economics* (1) : l'auteur a eu pour but de rassembler le plus grand nombre possible de documents statistiques relatifs à l'organisation économique des sociétés; plus exactement, et ceci exprime en même temps la seule critique sérieuse qui nous apparaisse, M. Mayo-Smith a pris l'un après l'autre les divers chapitres de l'économie politique traditionnelle, et il a « illustré » chacun des principaux faits économiques qui s'y rapportent. Cela ne constitue pas, on le voit, une contribution bien originale à la science économique elle-même : aussi bien, l'œuvre vaut-elle surtout au point de vue statistique; c'est ainsi que les faits apportés sont toujours accompagnés d'une critique des méthodes appliquées pour les recueillir, et d'un résumé des conclusions qu'il est permis d'en tirer sans trop s'aventurer.

Un semblable recueil de faits est chose nouvelle; tous les aspects de la question ouvrière y sont notamment étudiés et commentés : taux des salaires, budgets ouvriers, emploiement des travailleurs d'après le sexe, l'âge ou l'origine, grèves et syndicats, conciliation et arbitrage, etc. Il ne reste plus qu'un pas à faire pour donner à un *compendium* de ce genre une

(1) 1 vol., 468 p., chez Macmillan, New-York et Londres, 1899.

Hosted by Google

portée véritablement scientifique : c'est d'induire les théories économiques des faits relatés, au lieu d'assujettir ceux-ci aux subdivisions d'un cadre purement logique.

* * *

Peut-être va-t-on nous trouver de bien méchante humeur à l'égard des économistes et de leur science : c'est le moment de nous abriter derrière une autorité de la jeune science sociologique : M. le professeur Steinmetz d'Utrecht, qui a envoyé à l'*Année sociologique* (1) de M. Durkheim, une étude absolument remarquable.

« L'économie politique, y écrit-il, est la seule science, avec la logique pure, qui, jusqu'à notre époque, ait cru pouvoir progresser par des traités élémentaires interminables. On voulait expliquer les phénomènes de la vie économique de toute l'humanité et s'appuyer sur les lois ainsi découvertes, pour juger de l'avenir, et cela alors qu'on ne connaissait qu'une seule période de cette vie économique, une période qui ne durait que depuis un ou deux siècles, et n'avait été observée que dans un seul groupe de peuples à peu près semblables les uns aux autres. C'est bien là un monument d'ignorance et de préjugé. Pour s'expliquer la conduite de l'homme, on commençait par se l'imaginer tout autre qu'il n'est. On se le figurait toujours intelligent, toujours égoïste, toujours clairvoyant pour ce qui regarde ses intérêts, toujours sur le qui-vive, alors qu'il est le plus souvent indolent, bête, négligent et, par intervalles, assez bonhomme. Naturellement, on finissait par ne rien comprendre à son histoire. La plus grande faute qu'on commettait ainsi était de supposer que tous les hommes étaient à peu près égaux, faute dont le socialisme a été la très grave punition. Par là, on se retirait le moyen de comprendre et d'apprécier la fonction des capitalistes et des entrepreneurs, des directeurs du travail, que pourtant on aimait tant à justifier.

« La seconde faute de l'économie classique, correspondant

(1) 1 vol., 618 p. Chez F. Alcan, Paris, 1900. Prix : 10 francs.

Hosted by Google

à la première, était de négliger les différences énormes qui séparent les diverses périodes économiques. On ne voyait que l'humanité travestie à la mode du XIXe siècle. Par exemple, on n'imaginait que d'une seule et éternelle manière la formation des prix. On devait pourtant savoir que, dans les villes du moyen âge, les prix s'établissaient d'une tout autre façon, non par le balancement de l'offre et de la demande, mais par l'appréciation expresse et raisonnée.

« Il est vrai que l'économie historique a apporté un grand changement ; mais il semble bien que la doctrine est encore édifiée de toutes pièces par l'abstraction déductive, et que les leçons de l'histoire n'y figurent qu'à titre d'ornements... On ne peut pas comprendre que nous changeons, que notre culture européenne n'est qu'un phénomène particulier et passager comme les autres. Tout ce qu'on admet, c'est le développement rectiligne, qui aboutit à notre ordre social. C'est ainsi que l'histoire économique de l'Europe est construite par l'éminent professeur de Leipzig (1), pour qui le monde grec et romain ne s'est pas élevé au-dessus de la *geschlossene Hauswirtschaft* (l'économie familiale fermée), à laquelle succède l'économie urbaine du moyen âge et l'économie nationale de notre temps. Cette théorie simpliste se heurte à une masse de faits, très connus, de l'économie grecque et romaine. C'est la tendance à concevoir l'évolution comme se faisant en ligne droite, conception étroite et bornée, qui pousse un homme aussi savant et spirituel que M. Bücher à édifier sa construction ».

Nous nous en tenons là, car, si profondément fondées que soient ces considérations, ce n'est pas à elles que voulait aboutir M. Steinmetz. Il a, en réalité, entrepris non seulement de démontrer que les essais de classification des sociétés formulés jusqu'ici sont dépourvus de tout fondement réel, mais encore d'esquisser un groupement positif. Il propose d'établir un catalogue raisonné des peuples et de leurs phases historiques : de chacun, on donnerait les caractères sociaux les plus importants d'une manière systématique, par exemple, le nom du

(1) M. Karl Bücher.

Hosted by Google

peuple, le caractère de sa vie économique, de son gouvernement, de sa composition sociale, de l'organisation familiale, de la propriété; sa situation démographique, intellectuelle et religieuse, etc. Pour simplifier le travail, on adopterait une nomenclature fixe et précise; les définitions devraient être très exactes, tout à fait conformes aux faits constatés.

Nous pensons avec M. Steinmetz, qu'un catalogue de mille à quinze cents peuples et phases historiques serait déjà d'une très grande utilité pour les recherches ethnologiques et sociologiques, et nous formons des vœux très sincères pour que son appel au bon sens et à la science soit largement entendu.

En attendant, il faut noter les tentatives faites de divers côtés pour fonder la sociologie sur des bases d'observation.

Il y a d'abord *l'Année sociologique* elle-même, dont nous avons déjà fait, ici-même, l'éloge bien mérité : en dehors du mémoire de M. Steinmetz, le dernier tome comprend deux savantes études de M. Ratzel et de M. Richard, et la série habituelle des excellentes analyses bibliographiques de toutes les publications sociologiques de l'année, en y comprenant, bien entendu, l'histoire des religions, de la morale et du droit, ainsi que l'économie politique.

Puis, l'infatigable M. Tarde poursuit l'application de sa doctrine générale aux divers aspects de l'évolution sociale : cette fois, il aborde la science politique (1) et il cherche à y isoler les trois modalités de l'activité collective qu'il a dégagées dans ses nombreux écrits antérieurs : la répétition (ou imitation), l'opposition et l'adaptation. Comme pour les autres applications de l'éminent publiciste, c'est l'imitation qui fournit les rapprochements les plus caractéristiques; à noter, par exemple, cette remarque sur un passage de la *Politique* de Bluntschli, qui dépeint, sous le nom d'*esprit du temps*, une puissance mystérieuse, où M. Tarde ne voit pas autre chose que « l'imitation-mode », cause commune et unique d'une foule d'effets en apparence insaisissables. Mais, comme toujours aussi, le

(1) *Les transformations du pouvoir*. 1 vol. de 266 pages. Chez Alcan, Paris. Prix : 6 francs.

Hosted by Google

charme — et le profit tout à la fois — de ce nouveau livre de M. Tarde est dans l'ingénieuse originalité de ses points de vue; de qui, sinon de ce subtil analyste, pourrait être cette comparaison : « Le bureau de rédaction du journal moderne « est l'équivalent de l'orateur antique; cette chaîne ou ce tissu « d'articles, qui se déroule ou se tisse pendant plusieurs mois « ou plusieurs années avant d'avoir atteint son but, suggéré « son impression finale dans un public spécial, est l'équiva- « lent du discours d'autrefois... C'est le long, très long et très « complexe discours muet appelé le journal, qui est en train « de conduire nos démocraties. »

Ceci est une autre question : ne serait-ce pas plutôt les démocraties qui conduisent le journal? L'impuissance des campagnes de presse en période électorale, les récentes attitudes habilement ondoyantes de certains journaux aux phases successives de l'affaire Dreyfus, bien des faits quotidiennement observés ne tendent-ils pas à montrer que le journal, celui qui veut vivre, bien entendu, oriente ses voiles au vent qui souffle?...

Au fond, si séduisant que tout cela soit, ce n'en est pas moins un peu paradoxal, et la science gagnerait beaucoup à s'appuyer sur des bases moins fragiles. L'anthropologie et l'ethnologie apporteront sans doute des éléments d'observation plus concrets. C'est la voie dans laquelle est entré M. Otto Ammon, qui, tout en partant des mêmes considérations que M. de Lapouge sur les différences anthropométriques entre types sociaux, aboutit à des conclusions un peu différentes. Dans son livre, très fortement pensé sur l'*Ordre social et ses bases naturelles* (1), il affirme le rôle prépondérant de l'hérédité et de la sélection, et cela le conduit à une théorie visiblement aristocratique des sociétés. Les aptitudes individuelles sont les vrais facteurs du groupement social, et, comme il est aisé de l'établir, les principes qui régissent les grands nombres font que très rarement les multiples qualités personnelles se réu-

(1) Traduit de l'allemand par H. Muffang. 1 vol. de 512 pages. Chez Fontemoing. Paris, 1900. Prix : 10 francs.

Hosted by Google

nissent sur une même tête ; c'est donc une loi naturelle que les hommes de premier ou même de second ordre soient très rares. Dans les postes importants, on ne peut utiliser que des personnalités supérieurement douées quant à *toutes* les principales aptitudes, intellectuelles, morales, économiques et physiques, et l'ordre social ne doit pas être mis en cause parce qu'il barre le passage aux « talents méconnus », aux hommes généreux, mais... maladroits.

L'importance de ce point de vue est telle pour M. Ammon, qu'il n'hésite pas à le traduire graphiquement pour mieux frapper l'esprit du lecteur; voici, pour lui, la forme non pas seulement actuelle, mais *fatalement normale* de la pyramide sociale :

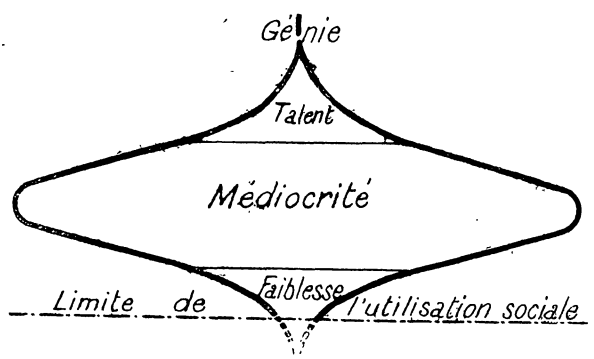

Il va de soi, par exemple, que les artisans ou les ouvriers intelligents, adroits et vigoureux, ne sont pas du tout rangés dans la catégorie des médiocres, c'est-à-dire que la catégorie moyenne ne répond pas à ce que l'on appelle communément la classe moyenne.

De là, il suit, par exemple, que le Reichstag serait beaucoup plus intelligemment composé, si au lieu de 11 millions d'électeurs, il n'y en avait que 2,728, total des trois catégories sociales supérieures. De là, il suit aussi que les classes sociales, au lieu d'être une survivance nuisible de temps à demi barbares, constituent un fait inéluctable, voire même avantageux : inéluctable, parce que l'instinct social est infiniment plus puissant que les abstractions rationalistes sur

Hosted by Google

l'égalité des hommes; avantageux, parce que la formation des classes favorise de toutes manières la formation d'individus supérieurement doués. De là, il suit encore que si, dans la société actuelle, les ouvriers sont séparés de leurs instruments de travail, la faute n'en est pas au capitalisme, mais bien à ce que, dans le mode présent de production, la masse des travailleurs, qui ne sont en majorité que moyennement doués, ne peuvent être utilisés qu'à des travaux manuels ordinaires.

M. Ammon tire, enfin, de tout cela une éclatante confirmation de la politique conservatrice à tendances de tutelle sociale : restriction du suffrage universel et législation d'assurances ouvrières. Nous permettra-t-il de remarquer que cette conclusion n'est pas indispensable aux prémisses; car, de même que le centre de gravité des capacités sociales est dans les aptitudes individuelles, de même il semble bien que le centre des activités sociales est dans les initiatives individuelles, et ce n'est point dans une aristocratie, fût-elle gouvernée par tous héros à la façon de Carlyle, que celles-ci se trouveront les plus militantes, ni les plus créatrices.

***

Au moment où le gouvernement belge vient de déposer le projet sur la réparation des accidents du travail, l'attention doit être appelée sur la deuxième édition du livre que M. Sachet (1) a consacré à la législation française. On trouvera dans l'introduction de ce clair et méthodique ouvrage un exposé général du problème et de ses diverses solutions; la partie la plus étendue est consacrée aux commentaires juridiques du régime français, qui ne s'écarte pas notablemeut du premier projet belge, déposé par M. Nyssens; même, la critique de certaines dispositions sera utilement mise à profit par le législateur belge. De plus, les premiers résultats de la jurisprudence permettent déjà de suivre la loi dans quelques-unes de ses applications.

(1) *Traité théorique et pratique de la législation sur les accidents du travail.* 1 vol., chez Larose, Paris, 1900. — 14 francs.

Hosted by Google

L'espace nous reste à peine pour mentionner la substantielle étude que M. O. Buyse consacre dans la collection du ministère du travail de Belgique à *L'organisation pédagogique des écoles techniques anglaises* (1). Nous ne saurions trop la signaler à l'attention non seulement des industriels, mais même des économistes; les premiers y apprendront où est le salut pour une action menacée par la concurrence mondiale, les seconds y recueilleront maint enseignement sur les ressorts intimes de l'activité productrice. Dès ses premières pages, M. Buyse n'hésite pas à formuler cette déclaration : « Le succès de la « grande industrie dépend de plus en plus de l'application « heureuse des sciences et des découvertes récentes, et, par « conséquent, de la culture technique et commerciale des « industriels ainsi que des auxiliaires supérieurs de l'indus- « trie. » Cela est éminemment vrai, et nous ajouterons qu'il n'existe pas de moyen plus fécond pour assurer la marche ascensionnelle continue des salaires, qui forme l'objet légitime et constant de la politique ouvrière : là, et là seulement, est le *fonds des salaires*, que de ratiocinants économistes ont voulu trouver, tantôt dans la somme des capitaux, tantôt dans la valeur des produits.

La publication du *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque* (2) se poursuit régulièrement : la 14e livraison renferme notamment des monographies d'intérêt bien précis : les mines d'or, par M. Raphaël-Georges Lévy; les modèles de fabrique, par M. Vidal Naquet; le numérotage des fils, par M. Persoz, etc. Dans son article sur l' « Ouvrier », M. Yves Guyot insiste avec raison sur l'inexactitude de la terminologie française qui oppose à l'ouvrier le « patron »; les Anglais ont créé les deux excellentes expressions *employer* (employeur) et *employed* (employé); M. Guyot propose les termes *salariant* et *salarié :* il a raison, mais nous craignons fort que l'usage ne le suive pas.

SPECTATOR.

(1) 1 vol., 153 p. Chez Lebègue et Schepens, Bruxelles, 1900.
(2) Chez Guillaumin, Paris. Voir nos précédentes chroniques.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Ce mois, plus encore que les précédents, aura été celui des vaches maigres. Le lait parlementaire a coulé faiblement; encore était-il aigre et d'un ton gris-bleuâtre, qui ne rassurait guère sur ses qualités nutritives; en un mot, ce fut du petit-lait.

Le temps s'est dépensé à des interpellations, dont l'avalanche ressemblait à celles qui accompagnent, dans certains cantons suisses, la fonte des dernières neiges. On sentait déjà l'approche des souffles printaniers et le désir d'un nouveau relais qu'aucun effort législatif bien appréciable ne semble justifier. Car on a, il y a un mois, résumé impartialement ici l'interminable débat sur les jeux, et il est déplorable de devoir confesser que la loi antilibérale, qui en est sortie, est le plus net produit du travail parlementaire de cette fin de saison. Les budgets ne sont pas votés; la question militaire reste une question; on ne parle plus du Congo, et il y a quelques amnistiés de plus.

Parmi les interpellations de mars on n'a que la peine de choisir : grévistes d'Anvers ou de Charleroi, fraudes électorale, concessions de tramways, traitement des facteurs de poste, métropolitain, que sais-je encore. Ce sont là des objets qui, pour la plupart, auraient pu être traités en commission avec une ponctualité et un calme, dont des assemblées publiques sont aujourd'hui incapables. La galerie préoccupe un certain nombre de nos honorables, à qui il importe peu que le résultat soit négatif, si le geste est beau.

Ce n'est pas le moindre travers de notre régime politique

Hosted by Google

que d'avoir rendu possibles, et même nécessaires, ces vains tournois, où l'on ferraille pendant deux ou trois heures sans autre profit qu'un léger gonflement d'amour-propre. Sans doute, notre psychologie politique se constitue à l'aide de ces escarmouches, où les tempéraments se dessinent, où les humeurs se marquent, où les ridicules, petits et grands, s'accusent à l'envi. Je ne connais rien de plus amusant, à cet égard, que la rivalité de démocratie entre les représentants dits ouvriers des différents partis en présence. Un M. Verheyen d'Anvers, ayant, en assez mauvais termes d'ailleurs, exprimé quelques idées justes sur le rôle que jouèrent les grands personnages socialistes dans la dernière grève anversoise, il s'éleva un hourvari qui doit tinter encore aux oreilles du bureau de la Chambre.

M. Terwagne, député socialiste d'Anvers, se crut personnellement visé, et il protesta avec une véhémence où il entrait bien quelque jalousie de politicien. M. Terwagne est un ex-libéral, géant blond, s'il m'en souvient, et d'aspect doux jadis et timide, qui, en passant dans le camp de la Marianne, a pris des allures tonitruantes lui séant fort mal. C'est un docteur en médecine, égaré, comme M. Delbastée, dans l'impasse politique. Quant à M. Verheyen, c'est un brave homme d'employé au service d'une compagnie d'assurance maritime, dans les bureaux de laquelle je le vis jadis très sentencieux et peu disert, avec un rien de retors dans l'œil et de lent dans la démarche. Au demeurant, tous deux sont bien des représentants moyens de cette nouvelle catégorie sociale dont la démocratie nous a généreusement dotés. Ces chargés d'affaire du bon *populo* ne sont donc ouvriers ni l'un ni l'autre; des deux, c'est évidemment M. Terwagne qui, par des contacts journaliers, offre le plus de surface démocratique. Encore faudrait-il qu'il eût un moindre souci de soigner sa petite gloire privée et ses intérêts électoraux. Entre lui et son rival de députation, d'ailleurs mal soutenu, il ne pouvait donc y avoir chances égales, et le clairon rouge a eu facilement raison de la petite flûte bleue.

Mais, en fin de compte, il n'a rien pu ressortir d'utile du

Hosted by Google

débat qui avait donné texte à cette attrapade. C'est que ce débat aurait dû se passer ailleurs. Jusques à quand s'obstinera-t-on à faire de nos Chambres un vomitoire à doléances individuelles et locales? Et pourquoi ne pas réserver simplement une ou deux séances hebdomadaires à la publicité, que requièrent les discussions dignes d'une assemblée nationale?

Il est vrai que, du train dont vont les choses, c'est à rebours de cette conception rationnelle que nous marchons aujourd'hui. De plus en plus, devant l'incompétence, l'inattention ou l'indifférence des députés, on se verra contraint d'encommissionner les grandes questions, tandis que la tribune parlementaire sera réservée aux lessives malpropres, comme celles des ménages pauvres. La représentation proportionnelle n'a point apporté le soulagement espéré; elle a eu beau renvoyer à la Chambre des hommes d'expérience et d'autorité en plus grand nombre, ils se taisent ou s'absentent, noyés qu'ils sont dans le flux de médiocrités remuantes, tapageuses et brouillonnes, que le virus du suffrage universel, même atténué, nourrit et fait circuler dans les vaisseaux du corps politique. Et voilà qui nous prouve que les meilleures intentions sont comme pavés d'enfer, lorsqu'elles ne correspondent pas à l'atmosphère morale d'un temps!

M. WILMOTTE.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres. — On a repris *Manon* à la Monnaie, et *Les deux pigeons*, de M. Messager, sont venus y varier le répertoire de ballet. M. Messager fut, de l'avis unanime de la critique, mieux inspiré dans ses jolis opéras-comiques qu'il ne l'a été dans l'œuvre mimée hier à Bruxelles. Depuis Léo Delibes, nul n'excella plus dans cette science si malaisée qui consiste à dessiner une musique spirituelle, colorée, homogène, et en même temps bien française, sur un poème sans paroles et de vagues gestes de ballerines. Peut-être il y a dans la *Maladetta* des éléments de dramatisation qui font défaut ici. Ce qu'on ne peut contester, c'est le soin avec lequel ces *Deux pigeons* ont été montés et interprétés.

Manon a laissé une impression plus indécise. Mme Thierry eût été plus exquisément la petite personne, ingénument perfide, qui trouve qu'il serait « si amusant de s'amuser toute sa vie » ; M. David a plutôt la correction froide de Gérald ou de Wilhelm Meister qu'il n'est taillé pour les emportements de Desgrieux. Pourtant, les librettistes ont fait la partie belle à celui-ci ; depuis le premier tableau, où une suggestion malhonnête de cette coquine le décide à l'enlever dans la chaise de son rival, jusqu'à l'instant où il sacrifie ses derniers écus pour la revoir, il est, comme l'a voulu l'abbé Prévot, l'être sensible, bon, épris, incapable d'un calcul ou d'une félonie, tandis que Manon, malgré ses retours de passion, est bien, au long de ces six tableaux, la petite personne, tôt déniaisée, qui, en phrases mielleuses et ponctuées d'affreuses chatteries, écoute les propos galants du jeune chevalier, tout en lorgnant déjà le gîte où Guillot abrite ses amours de cabaret. Et on dirait que Meillac et Halévy ont mis une coquetterie féroce à ne détacher du VIIe livre des *Mémoires d'un homme de qualité* que les pages les plus compromettantes pour la belle : sa trahison du second acte, son apparition du cours la Reine où elle étale son bon plaisir avec des airs de jeune souveraine, la comédie sentimentale de Saint-Sulpice où elle arrache Desgrieux à ses nouveaux devoirs, l'*Hôtel de Transylvanie* où elle le décide aux pires malpropretés du jeu. Mais il y a la musique de Massenet, capiteuse, d'une tiédeur de volupté artificielle, qui charme et oppresse à la fois, et l'on oublie tout le reste. C'est ce qui attirera bien des dévôts

Hosted by Google

à ce spectacle éternellement aguichant, comme les faiblesses morales de l'humanité.

Philippe II, de M. Verhaeren, nous a montré, au théâtre du Parc, le plus grand poète belge prenant de plus en plus conscience d'un nouveau *moi*, dont son lyrisme sévère, altier, abrupte comme les roches des sommets alpins, ne nous avait pas promis la révélation. Aux doutes psychologiques du *Moine*, il a fait se succéder les péripéties d'une action historique, interprétée suivant toute la rigueur de son tempérament d'artiste flamand, dont la vision a été élargie par des voyages, des lectures et des fréquentations cosmopolites. Des *Flamandes* aux *Soies*, déjà un pas avait été fait vers la large objectivité qui prépare aux visions épiques. Par un chemin de chaos, au milieu des roches éboulées, à travers les éclats de foudre et les pires grondements, le poète est allé, est allé de plus en plus en avant, de plus en plus haut. Et maintenant, dans une forme presque concrétisée, avec des images qui chantent, sur un rythme clair, sinon souriant, voilà qu'il égrène les pensées graves, abstruses même, alors que jadis il tendait à sublimiser les *truisms* de sa juvénile philosophie. *Philippe II* a intéressé.

C'est encore du théâtre épique, rappelant par là les nobles aspects marmoréens et la rigidité des *Burgraves*, de Victor Hugo; mais un jour viendra où les figures hâves et souffrantes des *Villes tentaculaires* défileront sur notre scène, à leur tour, et diront leurs agonies et leurs désirs dans une langue martelée comme les bronzes de Meunier.

*

Notre éminent collaborateur, M. Émile Waxweiler, vient d'être mis à la tête du nouvel institut social, créé par M. Ernest Solvay. Ce choix fait honneur à M. Solvay; il nous comble d'aise, comme une justice rendue à de longs et méritants efforts.

*

Livres. — Une polémique récente, engagée dans *le Messager de Bruxelles*, à l'occasion du discours rectoral de M. Prins et d'une étude de M. Georges Dwelshauwers, a de nouveau attiré l'attention sur les avantages de l'éducation moderniste. M. Dwelshauwers en est, comme on sait, le partisan très réfléchi et très éloquent; d'autre part, il préconise, depuis de longues années, la substitution, au moins partielle, des classiques chrétiens aux écrivains d'Athènes et de Rome. C'est une voie pédagogique dans laquelle est entrée, depuis longtemps, la maison Desclée, de Brouwer et C^ie^; M. le chanoine Guillaume y publie une collection de *classiques latins comparés*, dont la 2^e^ série vient de paraître. Elle renferme des proses d'Adam de Saint-Victor et des odes d'Horace. Le rapprochement est ingé-

Hosted by Google

nieux, car il y a, de part et d'autre, une rythmique et une grammaire à étudier, il y a deux rhétoriques à confronter et il y a, enfin, des contrastes de doctrine et de sentiment qui ne sont pas sans intérêt pour l'éducation morale. Toute la partie d'érudition nous a paru fortement traitée; l'autre, celle qui touchait au fond doctrinal, ne pouvait échapper aux tentations de la partialité. Évidemment, le commentateur est sincère, mais il nous étonne un peu en mettant les compositions d'Adam fort au-dessus de celles d'Horace, dont il s'efforce d'ailleurs de détailler consciencieusement les beautés. Ce qui est le plus suggestif, c'est l'indication, à propos de chaque ode, des lectures comparatives à faire. Les poètes les plus modernes ont été bravement mis à contribution; il est vrai qu'il y a encore, dans le choix proposé, un peu trop d'esprit tendentiel et de complaisance de bercail. W.

*

M. Ernest Nys vient de publier la deuxième série des *Études de droit international et de droit politique* (Paris, Fontemoing). Les divers chapitres de ce livre ne sont pas étroitement reliés les uns aux autres, quoique tous soient inspirés d'une même doctrine générale; le plus actuel est encore celui sur la *Neutralité*, rédigé sous forme de notes, dont une part (111-154) concerne notre neutralité envisagée au point de vue historique. Les autres chapitres principaux ont un intérêt d'histoire ou de biographie, capable d'assurer au nouveau volume des lecteurs nombreux et attentifs.

*

M. A. Loforte-Randi, dont on a, en 1900, analysé les deux premiers volumes *Nelle letteratüre straniere*, publie une troisième série, sous le même titre. Elle est consacrée à Rabelais et à Folengo, à Sterne, de Maistre et Töpffer (Palerme, Alberto Reber). Mêmes qualités de facile lecture et mêmes défauts. D'Italie aussi, nous vient un petit livre de Pietro Ellero, *L'eclissi dell' idealità* (Bologne, Zanichelli), où ce vétéran des études criminalistes et sociologiques défend, avec une belle ferveur, la thèse idéaliste contre les conclusions d'une grande partie de la science contemporaine. Obéissant, d'ailleurs, à une tendance qui lui est commune avec beaucoup de ses confrères de la philosophie officielle, M. Ellero confond à plaisir *idéalisme* et *spiritualisme;* il parle de l'*idealità della gloria, del dovere*, etc., comme si ces conceptions élevées étaient inséparables de certaines croyances déterminées. Or, il est dans nos démocraties un stoïcisme qui, renouvelé d'Athènes et de Rome, est aussi étranger à la crainte des dieux qu'il est essentiel au mépris des hommes.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER

Pages.

Mauly. Concurrence religieuse 5

A. Marignan. Le Petit Palais de 1900. *(Suite.)* 30

Paul André. L'éducation amoureuse 45

Raoul de la Grasserie. Étude des forces sociales : De l'analyse et de la synthèse de la force électorale. *(Suite.)*. 53

Dr E. Sarolea. Les fièvres des pays chauds et leur nouvelle prophylaxie. 70

J. V. Chronique des livres. 84

M. Wilmotte. Le mois politique 99

Petite chronique 102

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER

Jules Carlier. Les idées d'Émile Banning sur la neutralité et la défense du pays 105

A. Marignan. Le Petit Palais de 1900. *(Suite.)* 119

Arthur Daxhelet. Vers des lueurs 137

Albert Du Bois. Le tracé de la jonction Nord-Midi dans ses rapports avec l'histoire 146

Raoul de la Grasserie. Étude des forces sociales : De l'analyse et de la synthèse de la force électorale. *(Fin.)* 160

Léon Dumas. La fin du monde. *(Fin.)*. 175

M. Wilmotte. Le mois politique 188

Petite chronique 192

Bibliographie 196

Hosted by Google

LIVRAISON DU 15 MARS

Pages.

Albert Du Bois. Le tracé de la jonction Nord-Midi dans ses rapports avec l'histoire. *(Fin.)* 201

Eug. Duchesne. La neutralité liégeoise 214

Georges Rency. L'aïeule. 233

G. Fouquet. La multiplication des oiseaux et la destruction des insectes. 243

A. Marignan. Le Petit Palais de 1900. *(Suite.)* 262

J. V. Chronique des livres 279

M. Wilmotte. Le mois politique 288

LIVRAISON DU 15 AVRIL

A. Marignan. Le Petit Palais de 1900. *(Fin.)* 293

Adolphe Retté. Lumières tranquilles 305

A. Rey. Le protestantisme et l'esprit moderne 315

Georges Rency. L'aïeule. *(Suite.)* 339

G. Des Marez. La signification historique de la bataille de Courtrai . 351

Spectator. Chronique sociale. 366

M. Wilmotte. Le mois politique. 381

Petite chronique 384

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5211